

Crédit Du Maroc S.A.



NOTE D'INFORMATION

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

MONTANT GLOBAL DE L'EMISSION : 500 000 000 MAD

MATURITE : 10 ANS

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée	Tranche E non cotée
Plafond	MAD 500 000 000	MAD 500 000 000	MAD 500 000 000	MAD 500 000 000	MAD 500 000 000
Nombre	5 000 obligations	5 000 obligations	5 000 obligations	5 000 obligations	5 000 obligations
Maximum	subordonnées	subordonnées	subordonnées	subordonnées	subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux	Fixe, en référence à la courbe secondaire des BDT 10 ans au 22/02/2011 soit 4,12% augmenté d'une prime de risque	Révisable annuellement, en référence à la courbe secondaire des BDT 52 semaines augmenté d'une prime de risque	Fixe, en référence à la courbe secondaire des BDT 10 ans au 22/02/2011 soit 4,12% augmenté d'une prime de risque	Révisable annuellement, en référence à la courbe secondaire des BDT 52 semaines augmenté d'une prime de risque	Révisable annuellement, en référence à la moyenne arithmétique des Taux Moyens Pondérés JJ interbancaires observés sur une période de 6 mois et augmentée d'une prime de risque
Prime de risque	90 pbs	90 pbs	90 pbs	90 pbs	120 pbs
Mode d'allocation	Au prorata	Au prorata	Au prorata	Au prorata	Au prorata
Mode de remboursement	In fine	In fine	In fine	In fine	In fine
Négociabilité des titres	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	Négociables de gré à gré (hors Bourse)

Période de souscription : du 17 MARS 2011 au 21 MARS 2011

Possibilité de clôture anticipée à partir du 18 MARS 2011

Emission réservée aux Investisseurs Qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information

Conseiller Financier et Coordinateur Global



Organisme chargé de l'enregistrement

Organisme chargé du Placement et Centralisateur



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM N°03/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du DAHIR portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières –CDVM- et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 09 MARS 2011, sous la référence N° VI/EM/005/2011.

Abréviations et Définitions

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset Liabilities Management
ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
AWB	Attijariwafa Bank
BCP	Banque Centrale Populaire
BIT	Banque Internationale de Tanger
BFI	Banque de Financement et d'Investissement
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BRD	Banque de Réseau et de Détail
BC	Bourse de Casablanca
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CA.sa (France)	Crédit Agricole sa. (France)
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDMC	Crédit du Maroc Capital
CDML	Crédit du Maroc Leasing
CDMP	Crédit du Maroc Patrimoine
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CPC	Comptes Produits et Charges
DEA	Diplome d'Etudes Approfondies
Dh	Dirham
DSI	Direction des Systèmes d'information
FCP	Fonds Commun de Placement
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
GRD	Gestion de Relation à Distance
IFRS	International Financial Reporting Standards
IS	Impôt sur les Sociétés

Kdh	Mille Dirhams
Mdh	Million de Dirhams
MEE	Mise en équivalence
Md dh	Milliards de Dirhams
NAP	Nouvelles Activités et Produits
Nb	Nombre
ND	Non Disponible
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
RNPG	Résultat net part du groupe
ROE	Return On Equity
SA	Société Anonyme
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SI	Système d'Information
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIFIM	Société Immobilière et Financière Marocaine
TCN	Titres de créances négociables
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VCT	Volatilité à Court Terme
VLT	Volatilité à Long Terme

Sommaire

<i>Abréviations et Définitions</i>	2
<i>Sommaire</i>	4
<i>Avertissement</i>	6
<i>Préambule</i>	7
Section I - Attestations et coordonnées	8
I. Directoire	9
II. Commissaires aux Comptes	10
III. Conseiller financier	24
IV. Le conseiller juridique	25
V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière	26
VI. Agence de Notation	26
Section II - Présentation de l'opération	27
I. Cadre réglementaire de l'opération	28
II. Objectifs de l'opération	30
III. Structure de l'offre	30
IV. Renseignements relatifs aux titres à émettre	31
V. Calendrier de Cotation à la Bourse de Casablanca	45
VI. Caractéristiques de cotation des nouveaux titres	46
VII. Intermédiaires financiers	46
VIII. Modalités de souscription	47
IX. Régime Fiscal	50
X. Charges relatives à l'opération	51
Section III - Présentation générale du Crédit du Maroc	52
I. Renseignements à caractère général	53
II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc	55
III. Marché des titres du Crédit du Maroc	59
IV. Notations	62
V. Assemblée d'actionnaires	67
VI. Organes d'administration et de surveillance du CDM	69
VII. Les organes de direction	70
VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants	75
IX. Gouvernement d'entreprise	77
Section IV - Activité du Crédit du Maroc	78
I. Historique du Crédit du Maroc	79
II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole	80
III. Filiales du Crédit du Maroc	85
IV. Marché bancaire marocain	99
V. Activité du Crédit du Maroc	110
VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres	121
VII. Moyens humains et effectifs	129
VIII. Moyens matériels	132
IX. Systèmes d'information	133
X. Stratégie de Développement du CDM	135

Section V - Situation Financière du Crédit du Maroc – Comptes Consolidés IFRS	138
I. Périmètre de consolidation	141
II. Evolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS	142
III. Analyse du bilan consolidé IFRS	157
Section VI - Evénements récents et perspectives	173
I. Evénements récents	174
II. Perspectives	175
III. Comptes Consolidés prévisionnels	176
Section VII - Facteurs de risque	181
I. Risque de taux	182
II. Risque de change	182
III. Risque de liquidité	183
IV. Risque de contrepartie	183
V. Risque Réglementaire	184
VI. Risque Concurrentiel	184
VII. Risque opérationnel	184
Section VIII - Faits Exceptionnels et Litiges	186
Section IX - Règles et Principes Comptables	188
I. Présentation	189
II. Principes et méthodes comptables des comptes individuels	189
III. Principes et Périmètre de consolidation	193
IV. Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe	198
Section X - Etats Financiers	212
I. Comptes consolidés IFRS au 30 Juin 2010	213
II. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2009	231
III. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2008	247
IV. Comptes sociaux au 30 Juin 2010	263
V. Comptes sociaux au 31 décembre 2009	276
VI. Comptes sociaux au 31 décembre 2008	293
VII. Comptes sociaux au 31 décembre 2007	308
Section XI - Bulletin de souscription	323
Section XII - Rapports de Notation du Crédit du Maroc	326

Avertissement

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition d'obligations objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'encourt pas de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Préambule

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation du Crédit du Maroc, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Crédit du Maroc conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 04/04 du 19/11/04 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale du Crédit du Maroc notamment lors des due diligence effectuées auprès de celle-ci ;
- Les rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009 et juin 2010;
- Les rapports et statistiques du GPBM;
- Les comptes sociaux du Crédit du Maroc pour les exercices 2007, 2008 et 2009 et au 1^{er} semestre 2010 ;
- Les comptes consolidés du Crédit du Maroc pour les exercices 2007, 2008 et 2009 et au 1^{er} semestre 2010 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices 2007 à 2009 (comptes sociaux et comptes consolidés) ;
- Le rapport d'examen limité sur la situation intermédiaire au 30 juin 2010 ;
- Le rapport d'examen limité de situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2010 ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2007, 2008 et 2009 ;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc relatives aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion du Crédit du Maroc.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment au siège de la Banque : Crédit du Maroc, 48-58 Boulevard Mohammed V – Casablanca. Tél : 05.22.47.74.77
 - sur demande dans un délai de 48H auprès des points de collecte de l'organisme placeur
 - elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Directoire

Raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant légal	M. Pierre Louis BOISSIERE
Fonction	Président du Directoire
Adresse	48-58 Boulevard Mohamed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.72.02
Numéro de télécopieur	05.22.27.72.77
Adresse électronique	Pierre-louis.boissiere@ca-cdm.ma

Le Président du Directoire, Monsieur Pierre-Louis BOISSIERE, atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Crédit du Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, le Président du Directoire s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

M. Pierre-Louis BOISSIERE

Président du Directoire

II. Commissaires aux Comptes

Raison sociale	Ernst & Young
Représentant légal	M. Bachir TAZI
Fonction	Associé
Adresse	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.95.79.00
Numéro de télécopieur	05.22.39.02.26
Adresse électronique	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2008
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2010

Raison sociale	Fidaroc Grant Thornton
Représentant légal	Fayçal MEKOUAR
Fonction	Associé Gérant
Adresse	47, Rue Allal Ben Abdallah - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.54.48.00
Numéro de télécopieur	05.22.54.23.21
Adresse électronique	f.mekouar@fidarocgt.ma
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2008
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2010

Raison sociale	Price Waterhouse
Représentant légal	Aziz BIDAHA
Fonction	Associé Gérant
Adresse	101, Bld Massira Alkhadra - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.98.40.40
Numéro de télécopieur	05.22.54.23.21
Adresse électronique	aziz.bidah@ma-pwac.com
Date du 1er exercice soumis au contrôle	1999
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2007

Nom	M. Y. SEBTI
Fonction	Expert Comptable
Adresse	4, Allée des Roseaux - Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 39 63 82
Numéro de télécopieur	05 22 39 63 83
Adresse électronique	l.sebti@cabinetsebti.com
Date du 1er exercice soumis au contrôle	1999
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2007

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative l'émission d'obligations subordonnées : Comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2008 et 2009

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en norme IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS clos au 31 décembre 2008 et 2009 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS du CDM au 31 décembre, 2008 et 2009 tels que audités par nos soins pour les exercices 2008 et 2009.

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative l'émission d'obligations subordonnées : Comptes consolidés au 31 décembre 2007

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes PCEC clos au 31 décembre 2007 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes PCEC du CDM au 31 décembre 2007 tels que audités par les soins des co-commissaires aux comptes M. SEBTI et Price Waterhouse.

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Attestation de concordance des commissaires aux comptes, sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative l'émission d'obligations subordonnées relative aux états de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2007, 2008, 2009

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales du Crédit du Maroc contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse en normes PCEC clos au 31 décembre 2007, 2008 et 2009 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse en normes PCEC, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2008, 2009 et par les soins des co-commissaires aux comptes M. SEBTI et Price Waterhouse pour l'exercice 2007.

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative l'émission d'obligations subordonnées : Comptes consolidés en normes IFRS au 30 juin 2009 et au 30 juin 2010

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en norme IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS arrêtés au 30 juin 2009 et au 30 juin 2010 ayant fait l'objet d'un examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS arrêtés au 30 juin 2009 et au 30 juin 2010 ayant l'objet d'un examen limité par nos soins

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative l'émission d'obligations subordonnées, relative aux états de synthèse sociaux au 30 juin 2009 et au 30 juin 2010

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales du Crédit du Maroc contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences de la profession nécessaire et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse en normes PCEC arrêtés au 30 juin 2009 et au 30 juin 2010 ayant l'objet d'un examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse en normes PCEC, arrêtés au 30 juin 2009 et au 30 juin 2010 ayant l'objet d'un examen limité par nos soins.

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2010

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2010. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 2 699 731, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 225 880.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit du Maroc arrêtés au 30 juin 2010, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 20 septembre 2010.

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2009

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2009. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 2 516 564, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 223 991.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit du Maroc arrêtés au 30 juin 2009, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 16 septembre 2009.

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2009

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, du crédit du Maroc et ses filiales comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Le 5 avril 2010

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2008

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, du CREDIT DU MAROC et ses filiales (Groupe CREDIT DU MAROC) comprenant le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Le 15 Mai 2009

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2007

Nous avons procédé à l'audit du bilan consolidé, ci-joint, du Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) arrêté au 31 décembre 2007, du compte de produits et charges consolidés, de l'état des soldes de gestion, du tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion du Crédit du Maroc. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les comptes consolidés. Un audit comprend aussi une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc, cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés au 31 décembre 2007, de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que des résultats consolidés de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires ci-joint.

Le 24 avril 2008

Price Waterhouse
A. BIDAHA

M. Youssef SEBTI
Expert comptable

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire au 30 juin 2010

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit du Maroc comprenant le bilan, le compte de produits et de charges, le hors bilan, l'état de solde de gestion, le tableau des flux de trésorerie et les états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2010. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 3 557 316, dont un bénéfice net de KMAD 186 405.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de note examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc arrêtés au 30 juin 2010, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 20 septembre 2010.

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire au 30 juin 2009

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit du Maroc comprenant le bilan, le compte de produits et de charges, le hors bilan, l'état de solde de gestion, le tableau des flux de trésorerie et les états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 2 334 159, dont un bénéfice net de KMAD 220 060 relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de note examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc arrêtés au 30 juin 2009, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 16 septembre 2009.

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2009

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 3.597.782 dont un bénéfice net de KMAD 409.378.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2009, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 5 avril 2010

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2008

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 2.339.228 dont un bénéfice net de KMAD 361.442.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2008, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état A3 de l'état des informations complémentaires qui expose :

- Un changement de méthode résultant de l'harmonisation de la classification du portefeuille titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés à partir du 1er janvier 2008, en application des dispositions de Bank Al-Maghrib. Ce changement a eu pour effet le reclassement de l'ordre de 2,3 milliards de dirhams du portefeuille d'investissement vers le portefeuille de placement et la comptabilisation d'une charge non courante de MMAD 26.
- Un changement de méthode relatif à la comptabilisation des engagements sociaux au titre des primes de fidélité, primes de fin de carrière et indemnités de départ volontaire. Ce changement a eu pour effet la comptabilisation d'une charge de MMAD 12,4 au titre de l'exercice 2008.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Le 25 mars 2009

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2007

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2005, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joint, du Crédit du Maroc arrêtés au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état de solde de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèses qui font ressortir un montant de capitaux propres totalisant KDH 2 207 920, dont un bénéfice net de KDH 274 475 sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et les informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Crédit du Maroc au 31 décembre 2007, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérification et information spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Le 2 avril 2008

Price Waterhouse
A. BIDAHA

M. Youssef SEBTI
Expert comptable

III. Conseiller financier

Organisme conseil	Crédit du Maroc
Représentant	M. Hicham FADILI
Fonction	Responsable Pôle Ingénierie Financière
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.76.11
Numéro de fax	05.22.47.72.17
Adresse électronique	hicham.fadili@ca-cdm.ma

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier du Crédit du Maroc à travers :

- ▶ les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillis auprès de la Direction Générale du Crédit du Maroc ;
- ▶ l'analyse des comptes sociaux PCEC (2007-2009 et 1^{er} semestre 2010) et consolidés en norme IFRS (2007-2009 et 1^{er} semestre 2010), des rapports d'activité des exercices 2007, 2008 et 2009 et juin 2010 ainsi que la lecture des procès verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires du Crédit du Maroc ;
- ▶ les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Crédit du Maroc

M. Hicham FADILI

IV. Le conseiller juridique

Dénomination	A.SAIDI Consultants
Représentant	M. Mohammed HDID
Fonction	Avocat à la cour
Adresse	4, Place Maréchal, 2000 Casablanca
Numéro de téléphone	0522 27 99 16
Numéro de fax	0522 22 10 24
Adresse électronique	m.hdid@saaidihdid.com

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la société Crédit du Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission des titres subordonnés. Ces caractéristiques ne portent pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêts. Toutefois, en cas de liquidation du Crédit du Maroc, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Mohammed HDID

Associé Gérant

V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Raison sociale	Crédit du Maroc
Responsable	M. Khalid Argane
Fonction	Direction Finances Groupe
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 47 79 90
Numéro de télécopieur	05 22 27 78 93
Adresse électronique	Khalid.argane@ca-cdm.ma

VI. Agence de Notation

Raison sociale	Moody's Middle East Ltd
Adresse	Dubai International Financial Centre - Gate Village 4, Level 3, Dubai - UAE.
Numéro de téléphone	+97 14 44 01 95 36
Numéro de télécopieur	+97 14 44 25 57 02
Adresse électronique	Anouar.Hassoune@moodys.com

Section II - PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Cadre réglementaire de l'opération

Le Président du Directoire a proposé au Conseil de Surveillance du 19 mars 2010 l'émission d'emprunts obligataires subordonnés en une ou plusieurs tranches dans un délai maximum de cinq ans. Ces emprunts seront libellés en dirhams ou en devises pour une durée de dix ans dans le cadre des dispositions des articles 292 à 315 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes et ce, dans la limite d'un milliards de dirhams.

Cette proposition est motivée par la nécessité de renforcer les fonds propres de la banque afin qu'ils soient en harmonie avec son développement et en conformité avec les dispositions réglementaires des autorités monétaires en matière de ratio de solvabilité.

Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc du 19 mars 2010 a agréé cette proposition qui a été soumise à l'Assemblée Générale du 21 mai 2010.

Conformément aux articles 292 à 315 de la loi n° 17/95 telle que complétée et modifiée par la loi 20-05 promulguée par le Dahir 1-08-18 du 23 Mai 2008 relative aux sociétés anonymes, l'Assemblée Générale du 21 mai 2010, après avoir entendu lecture du Rapport du Directoire et du Conseil de Surveillance, a autorisé le Directoire et toute personne dûment déléguée par lui à procéder à une ou plusieurs émissions d'Emprunts Obligataires Subordonnés en dirhams ou en devises sur 10 ans régies par les dispositions des articles 292 à 315 de la loi n° 17/95 relative aux sociétés anonymes dans la limite de 1 milliards de dirhams.

L'Assemblée Générale a délégué, en vertu de l'article 294 de la loi n° 17-95 telle que complétée et modifiée par la loi 20-05 promulguée par le Dahir 1-08-18 du 23 Mai 2008, au Directoire et à toute personne dûment habilitée par lui tous pouvoirs à l'effet de fixer les modalités et la nature définitive de la ou des émissions obligataires autorisées, de réaliser définitivement la ou lesdites émissions et d'une manière générale prendre toutes les mesures utiles, le tout dans les conditions légales et réglementaires en vigueur lors de ces émissions.

La ou les émissions ainsi autorisées peuvent être réalisées en une ou plusieurs tranches, dans un délai maximum de cinq ans.

En cas de plusieurs émissions, chaque émission est considérée comme un emprunt obligataire au sens de l'article 298 de la loi 17/95 telle que complétée et modifiée par la loi 20-05 promulguée par le Dahir 1-08-18 du 23 Mai 2008 relative aux sociétés anonymes lequel doit être entièrement souscrit.

Dans le cadre de la délégation de pouvoir conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2010, le Directoire du 23 février 2011 a arrêté les conditions de la dette subordonnée comme suit :

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée	Tranche E non cotée
Plafond	MAD 500 000 000	MAD 500 000 000	MAD 500 000 000	MAD 500 000 000	MAD 500 000 000
Nombre Maximum	5 000 obligations subordonnées	5 000 obligations subordonnées	5 000 obligations subordonnées	5 000 obligations subordonnées	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000

Taux	<u>Fixe,</u> En référence à la courbe secondaire des BDT 10 ans au 22/02/2011 soit 4,12% augmenté d'une prime de risque	<u>Révisable annuellement,</u> Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à la courbe secondaire des BDT 52 semaines au 22 février 2011 soit 3,45% augmenté d'une prime de risque	<u>Fixe,</u> En référence à la courbe secondaire des BDT 10 ans au 22/02/2011 soit 4,12% augmenté d'une prime de risque	<u>Révisable annuellement,</u> Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à la courbe secondaire des BDT 52 semaines au 22 février 2011 soit 3,45% augmenté d'une prime de risque	<u>Révisable annuellement,</u> Pour la première année, le taux de référence est calculé sur la base d'une moyenne arithmétique composée des Taux Moyens Pondérés JJ interbancaires, observés sur une période de 6 mois prenant fin le 22 février 2011 soit 3,27% tels que publiés par Bank Al Maghrib sur le site de Reuters. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque
Mode de révision du taux de référence	Néant	Moyenne arithmétique des taux sur les 6 mois précédant la date anniversaire de 5 jours de bourse, des Bons du Trésor 52 semaines constatés ou calculés par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire publiée par BAM sur Reuters	Néant	Moyenne arithmétique des taux sur les 6 mois précédant la date anniversaire de 5 jours de bourse, des Bons du Trésor 52 semaines constatés ou calculés par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire publiée par BAM sur Reuters	Moyenne arithmétique des Taux Moyens Pondérés JJ interbancaires observés sur une période de 6 mois précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours de bourse, tels que publiés par Bank Al Maghrib sur le site de Reuters
Prime de risque	90 pbs	90 pbs	90 pbs	90 pbs	120 pbs
Mode d'allocation	Au prorata	Au prorata	Au prorata	Au prorata	Au prorata
Mode de remboursement	In fine	In fine	In fine	In fine	In fine
Négociabilité des titres	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	Négociables de gré à gré (hors Bourse)

L'ensemble des cinq tranches ne devra pas dépasser le montant global de l'émission, soit 500 000 000 dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-dessous :

- Les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;

- Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les entreprises d'assurance et de réassurance agréées et telles que régies par la loi n°17-99 portant Code des Assurances sous réserve du respect des dispositions statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- La Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- Les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

II. Objectifs de l'opération

L'émission de dette subordonnée du CDM, a pour principal objectif de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc afin d'accompagner le développement de son activité notamment en accroissant sa capacité de distribuer les crédits tout en respectant le ratio de solvabilité tel que défini par les directives de Bâle II.

III. Structure de l'offre

Crédit du Maroc envisage l'émission de 5 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 500 000 000 MAD (cinq cent millions de dirhams) réparti comme suit :

- Une tranche « A », à taux fixe en référence aux taux des BDT 10 ans, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de cinq cent millions de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 DHS.
- Une tranche « B », à taux révisable annuellement en référence aux taux des BDT 52 semaines, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de cinq cent millions de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 DHS.
- Une tranche « C », à taux fixe en référence aux taux des BDT 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de cinq cent millions de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 DHS.
- Une tranche « D », à taux révisable annuellement aux taux des BDT 52 semaines, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de cinq cent millions de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 DHS.
- Une tranche « E », à taux révisable annuellement en référence au TMP interbancaire, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de cinq cent millions de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 DHS.

Le montant total adjugé sur les cinq tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de cinq cent millions de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain suivants : Organisme de Placement Collectifs en Valeur Mobilières (OPCVM), compagnies financières¹, établissement de crédit, compagnies d'assurances et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

¹ Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

IV. Renseignements relatifs aux titres à émettre

Avertissement : L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

a - Caractéristiques de la tranche A (A taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire centrale (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	500 000 000 Dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 Dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 Dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 17 mars 2011 au 21 mars 2011 inclus (possibilité de clôture anticipée le 18 mars 2011)
Date de jouissance	29 MARS 2011
Date d'échéance	29 MARS 2021
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	5,02 % Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des BDT 10 ans au 22 février 2011 soit 4,12% augmenté d'une prime de risque de 90 points de base soit 5,02 % .
Prime de risque	90 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 mars de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 29 mars si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Crédit du Maroc. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Amortissement/Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif du Crédit du Maroc intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations du Crédit du Maroc.

	Crédit du Maroc s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Remboursement anticipé	Conformément à la circulaire 7/G/2010 de BANK AL MAGHRIB, article 18 : - le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib, - le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice, - le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Crédit du Maroc émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation du Crédit du Maroc, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Crédit du Maroc tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Crédit du Maroc s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.

	Les obligations, objet de la tranche A, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 24 mars 2011 sur le compartiment obligataire, sous le Code n° 990148 et sous le Ticker n°OB148.
Cotation des titres	Pour être cotée à la Bourse de Casablanca, le montant alloué à la tranche A doit être supérieur ou égal à 20 000 000 MAD. Si à la clôture de la période de souscription, le montant alloué à la tranche A est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à cette tranche seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées, objet de la présente tranche, sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca est la société de bourse Crédit du Maroc Capital.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Directoire du Crédit du Maroc procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 24 mars 2011.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

b - Caractéristiques de la tranche B (A taux révisable, cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire centrale (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	500 000 000 Dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 Dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 Dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 17 mars 2011 au 21 mars 2011 inclus (possibilité de clôture anticipée le 18 mars 2011)
Date de jouissance	29 MARS 2011
Date d'échéance	29 MARS 2021
Méthode d'allocation	Au prorata

Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à la courbe secondaire des BDT 52 semaines au 22 février 2011 soit 3,45% augmenté de 90 points de base soit 4,35%. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé suivant les modalités ci-dessous : Moyenne arithmétique des taux, sur les six mois précédant la date anniversaire de cinq jours de bourse, des bons du trésor à 52 semaines constatés ou calculés par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib sur Reuters. Le taux ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque de 90 points de base. Le taux déterminé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca.
Prime de risque	90 points de base
Détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé suivant les modalités ci-dessous : Moyenne arithmétique des taux, sur les six mois précédant la date anniversaire de cinq jours de bourse, des bons du trésor à 52 semaines constatés ou calculés par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib sur Reuters. Le taux ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque de 90 points de base. Le nouveau taux sera communiqué à la Bourse de Casablanca 5 jours de Bourse avant la date anniversaire. Le taux déterminé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 mars de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 29 mars si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Crédit du Maroc. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Amortissement/Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif du Crédit du Maroc intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations du Crédit du Maroc.

Remboursement anticipé

Crédit du Maroc s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.

Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

Conformément à la circulaire 7/G/2010 de BANK AL MAGHRIB, article 18 :

- le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib,
- le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice,
- le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.

Clauses d'assimilation

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.

Au cas où Crédit du Maroc émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation

Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

Rang de l'emprunt

En cas de liquidation du Crédit du Maroc, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Crédit du Maroc tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

Maintien de l'emprunt à son rang	Crédit du Maroc s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Cotation des titres	Les obligations, objet de la tranche B, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 24 mars 2011 sur le compartiment obligataire, sous le Code n°990149 et sous le Ticker n°OB149. Pour être cotée à la Bourse de Casablanca, le montant alloué à la tranche B doit être supérieur ou égal à 20 000 000 MAD. Si à la clôture de la période de souscription, le montant alloué à la tranche B est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à cette tranche seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche B sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées, objet de la présente tranche, sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca est la société de bourse Crédit du Maroc Capital.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Directoire du Crédit du Maroc procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 24 mars 2011.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

c - Caractéristiques de la tranche C (A taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire centrale (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	500 000 000 Dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 Dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 Dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 17 mars 2011 au 21 mars 2011 inclus (possibilité de clôture anticipée le 18 mars 2011)
Date de jouissance	29 MARS 2011
Date d'échéance	29 MARS 2021
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	5,02% Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des BDT 10 ans au 22 février 2011 soit 4,12% augmenté d'une prime de risque de 90 points de base soit 5,02% .
Prime de risque	90 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 mars de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 29 mars si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Crédit du Maroc. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Amortissement/Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif du Crédit du Maroc intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations du Crédit du Maroc.
Remboursement anticipé	Crédit du Maroc s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

	Conformément à la circulaire 7/G/2010 de BANK AL MAGHRIB, article 18 : - le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib, - le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice, - le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Crédit du Maroc émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation du Crédit du Maroc, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Crédit du Maroc tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Crédit du Maroc s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Négociabilité des titres	De gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 24 mars 2011.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

d - Caractéristiques de la tranche D (A taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire centrale (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	500 000 000 Dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 Dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 Dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 17 mars 2011 au 21 mars 2011 inclus (possibilité de clôture anticipée le 18 mars 2011)
Date de jouissance	29 MARS 2011
Date d'échéance	29 MARS 2021
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à la courbe secondaire des BDT 52 semaines au 22 février 2011 soit 3,45% augmenté de 90 points de base soit 4,35% .
	A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé suivant les modalités ci-dessous :
	Moyenne arithmétique des taux, sur les six mois précédant la date anniversaire de cinq jours de bourse, des bons du trésor à 52 semaines constatés ou calculés par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib sur Reuters. Le taux ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque de 90 points de base.
Prime de risque	90 points de base Le coupon sera révisé annuellement.
Détermination du taux d'intérêt	A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé suivant les modalités ci-dessous :
	Moyenne arithmétique des taux, sur les six mois précédant la date anniversaire de cinq jours de bourse, des bons du trésor à 52 semaines constatés ou calculés par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib sur Reuters.
	Le taux ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque de 90 points de base.

Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 mars de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 29 mars si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Crédit du Maroc. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Négociabilité des titres	De gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Amortissement/Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif du Crédit du Maroc intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations du Crédit du Maroc.
Remboursement anticipé	Crédit du Maroc s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. Conformément à la circulaire 7/G/2010 de BANK AL MAGHRIB, article 18 : - le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib, - le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice, - le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Crédit du Maroc émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.
Rang de l'emprunt	En cas de liquidation du Crédit du Maroc, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Crédit du Maroc tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Crédit du Maroc s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Directoire du Crédit du Maroc procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 24 mars 2011.
Droit applicable Juridiction compétente	Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.

e - Caractéristiques de la tranche E (A taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire centrale (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	500 000 000 Dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 Dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 Dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 17 mars 2011 au 21 mars 2011 inclus (possibilité de clôture anticipée le 18 mars 2011)
Date de jouissance	29 MARS 2011
Date d'échéance	29 MARS 2021
Méthode d'allocation	Au prorata
	Taux révisable annuellement.
	Pour la première année, le taux de référence est calculé sur la base d'une moyenne arithmétique composée des Taux Moyens Pondérés JJ interbancaires, observés sur une période de 6 mois prenant fin le 22 février 2011 soit 3,27% tels que publiés par Bank Al Maghrib sur le site de Reuters et augmenté d'une prime de risque de 120 points de base soit 4,47% .
Taux d'intérêt nominal	Pour les années suivantes, le taux de référence est calculé sur la base d'une moyenne arithmétique des Taux Moyens Pondérés JJ interbancaires observés sur une période de 6 mois précédant la date d'anniversaire du coupon de cinq jours de bourse, tels que publiés par Bank Al Maghrib sur le site de Reuters.
	Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 120 points de base.
Prime de risque	120 points de base
	Le coupon sera révisé annuellement.
	A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé suivant les modalités ci-dessous :
Détermination du taux d'intérêt	Le taux de référence est calculé sur la base d'une moyenne arithmétique des Taux Moyens Pondérés JJ interbancaires observés sur une période de 6 mois précédant la date d'anniversaire du coupon de cinq jours de bourse, tels que publiés par Bank Al Maghrib sur le site de Reuters.
	Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 120 points de base.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 mars de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 29 mars si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Crédit du Maroc. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

Amortissement/Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif du Crédit du Maroc intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations du Crédit du Maroc.
Remboursement anticipé	Crédit du Maroc s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. Conformément à la circulaire 7/G/2010 de BANK AL MAGHRIB, article 18 : - le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib, - le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice, - le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Crédit du Maroc émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.
Rang de l'emprunt	En cas de liquidation du Crédit du Maroc, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Crédit du Maroc tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Crédit du Maroc s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Négociabilité des titres	De gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Directoire du Crédit du Maroc procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 24 mars 2011.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

V. Calendrier de Cotation à la Bourse de Casablanca

Ordres	Etapes	Délais Au plus tard
1	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération	08/03/2011
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation et du calendrier de l'opération	09/03/2011
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	09/03/2011
4	Publication de l'avis d'introduction de l'emprunt obligataire au bulletin de la cote	10/03/2011
5	Publication par l'émetteur de l'extrait de la note d'information dans un journal d'annonce légale	11/03/2011
6	Ouverture de la période de souscription	17/03/2011
7	Clôture anticipée éventuelle	18/03/2011*
8	Clôture de la période de souscription	21/03/2011
9	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	22/03/2011 Avant 10H
10	- Admission des obligations - Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote - Enregistrement de la transaction en Bourse - Publication des résultats de l'opération par l'émetteur	24/03/2011
11	- Règlement livraison	29/03/2011

* : En cas de clôture anticipée, les dates postérieures ne seront pas affectées.

VI. Caractéristiques de cotation des nouveaux titres

Date de première cotation	24 MARS 2011
Code	Tranche A : 990148 Tranche B : 990149
Ticker	Tranche A : OB148 Tranche B : OB149
Procédure de première cotation	Cotation directe

VII. Intermédiaires financiers

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Organisme chargé du Placement	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Organisme Centralisateur	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Dépositaire Central	Maroclear	18, Cité Laia Route d'El Jadida Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement auprès de la Bourse de Casablanca	Crédit du Maroc Capital	8, Rue Ibnou Hilal - Quartier Racine, Casablanca

VIII. Modalités de souscription

a - Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 17 MARS 2011 et sera clôturée le 21 MARS 2011 inclus. La clôture anticipée de la période de souscription peut être envisagée dès la fin du deuxième jour de la période de souscription si l'importance de la demande risque d'aboutir à une allocation faible pour une partie des souscripteurs. La clôture anticipée interviendrait sur recommandation du conseiller financier, sous le contrôle de la Bourse de Casablanca et du CDVM. Le conseiller financier et coordinateur global devra informer la Bourse de Casablanca et le CDVM le jour même avant 13 heures.

Un avis relatif à la clôture anticipée sera diffusé, par la Bourse de Casablanca, le même jour de la clôture anticipée de la période de souscription dans le bulletin de la Cote et deux jours après par l'émetteur dans un journal d'annonces légales.

En cas de clôture anticipée, toutes les dates des étapes qui suivent, décrites dans le calendrier de l'opération, resteront inchangées.

b - Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-après :

- Les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les entreprises d'assurance et de réassurance agréées et telles que régies par la loi n°17-99 portant Code des Assurances sous réserve du respect des dispositions statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- La Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- Les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelque soit la catégorie de souscripteurs.

c - Identification des souscripteurs

L'organisme placeur devra s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il devra obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - Pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal - Pour les SICAV, le modèle d'inscription au registre de commerce
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie

d - Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres et la tranche souhaitée. Les souscriptions sont cumulatives quotidiennement et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou révisable annuellement.

Crédit du Maroc sera tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

Les ordres de souscription sont irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis à l'organisme placeur.

e - Modalités de traitement des ordres

▪ Modalités de Centralisation des ordres

Le CDM, en tant qu'organisme centralisateur des ordres, recueillera tous les bulletins de souscription renseignés et liés à l'opération d'émission d'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'information.

Par ailleurs, l'organisme de placement s'engage à ne pas accepter la souscription collectée par une autre entité.

Chaque souscripteur devra :

- Remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès de l'organisme de placement ;
- Formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription, ainsi que la tranche souhaitée.

Au cours de la période de souscription, l'organisme chargé du placement doit établir quotidiennement un état récapitulatif des souscriptions.

En cas de non-souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

Il sera alors procédé le 21 MARS 2011, à 18h00, à :

- L'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et modalités de souscription susmentionnées ;
- La consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- L'allocation des obligations.

A la clôture de la période de souscription, le 21 MARS 2011, l'organisme chargé du placement devra procéder à la consolidation de tous les bulletins de souscriptions et établir un état récapitulatif des souscriptions.

▪ **Allocations des ordres**

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation.

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de cinq cent millions de dirhams, le montant adjugé pour les cinq tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser cinq cent millions de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Le taux d'allocation sera déterminé par le rapport : « **Quantité offerte / Quantité demandée** ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si à la clôture de la période de souscription, le montant alloué à la tranche A est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à cette tranche seront annulées.

Si à la clôture de la période de souscription, le montant alloué à la tranche B est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à cette tranche seront annulées.

Dans ces deux cas, l'allocation des souscriptions reçues déduction faite des souscriptions annulées des tranches A et/ou B se fera au prorata sur la base du taux d'allocation suivant : « **Quantité offerte / Quantité demandée déduction faite des souscriptions des tranches A et/ou B** ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si le montant des souscriptions reçues, déduction faite des souscriptions annulées des tranches A et/ou B devient inférieur au montant de l'opération soit 500 000 000 MAD, les souscriptions seront réputées non venues, et ce, conformément aux dispositions de l'article 298 de la loi sur les SA, telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05.

▪ **Modalités d'annulation des souscriptions**

En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions doivent être remboursées dans un délai de 10 jours ouvrés, à compter de la date de publication des résultats.

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par l'organisme chargé du placement.

- **Modalités d'enregistrement et de règlement livraison**

- **Modalités de versement des souscriptions**

Le règlement / livraison entre l'émetteur (Crédit du Maroc) et les souscripteurs interviendra selon la procédure en vigueur et se fera à la date de jouissance prévue le 29 MARS 2011. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le 29 MARS 2011.

- **Domiciliataire de l'émission**

Crédit du Maroc est désignée en tant que domiciliataire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

- **Procédure d'enregistrement**

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement / Livraison.

L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération est la société de bourse Crédit du Maroc Capital.

- **Modalités de publication des résultats de l'opération**

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 24 MARS 2011 et par Crédit du Maroc dans un journal d'annonces légales du même jour.

IX. Régime Fiscal

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les Investisseurs désireux de participer à la présente opération sont invités à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

a - Revenus

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis selon le cas à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'impôt sur le revenu (IR).

- **Personnes Résidentes**

- **Personnes soumises à l'IS**

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

➤ Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - Leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ;
 - Leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

b - Plus-values

▪ **Personnes Résidentes**

➤ Personnes Morales

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

X. Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,05% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- Les frais légaux
- Le conseil juridique ;
- La communication ;
- Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- La commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- Le Dépositaire Central, Maroclear.

Section III - PRESENTATION GENERALE DU CREDIT DU MAROC

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale :	Crédit du Maroc
Siège social :	48-58, Boulevard Mohamed V. Casablanca
Numéro de téléphone et de télécopie :	Téléphone : (212) 05 22 47 70 00 Télécopie : (212) 05 22 27 71 27
Site web :	www.cdm.co.ma
Forme juridique :	Crédit du Maroc est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.
Régime fiscal	Crédit du Maroc est soumis, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés au taux de 37% et la TVA au taux de 10%.
Date de création	10/04/1963.
Durée de vie :	99 ans.
Numéro de registre du commerce :	La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 28 717 du registre analytique.
Exercice social :	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre.
Tribunal compétant en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Consultation des documents juridiques	les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.
Objet social : (Article 3 des statuts)	La société a pour objet d'effectuer, en conformité avec la Loi n°1-93-147 du 15 Moharrem 1414 (6 juillet 1993) relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle et la Loi n°15-95 formant Code de Commerce et toutes lois existantes ou à venir touchant directement ou indirectement son activité, toutes les opérations de banque et principalement la réception de fonds du public, la distribution de toutes sortes de crédit et la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion. Il pourra également effectuer : ▶ Toutes opérations de change, de commerce extérieur et de gestion de patrimoine ; ▶ Le conseil et la gestion en matière financière, et en valeurs mobilières ; ▶ La prise de participation dans les entreprises existantes ou en formation tant au Maroc qu'à l'étranger. Pour les besoins de ses activités, il pourra : ▶ Acquérir, louer, équiper et exploiter tous locaux, bâtiments et fonds de commerce, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Acquérir ou louer tous équipements, matériels et véhicules ; ▶ Créer toute agence ou filiale, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Et d'une manière générale, effectuer, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux banques, directement ou indirectement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.

**Capital Social au
31/12/2010 :**

Le Capital Social du Crédit du Maroc est de 865 281 500 DH.

**Textes réglementaires et
législatifs applicables à
l'émetteur :**

Textes régissant la forme juridique du Crédit du Maroc :

- ▶ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05.

Textes régissant l'activité du Crédit du Maroc :

- ▶ Dahir N° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi N° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;

Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'appel public à l'épargne et la cotation de ses actions :

- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n° 23-01 et 44-06.
- ▶ Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822-08 du 14 avril 2008.
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01 et 45-06).
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02).
- ▶ Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée.
- ▶ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables.
- ▶ Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié dans le projet d'amendement de juin 2004 entrée en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 07/07/2008;
- ▶ Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001.
- ▶ La circulaire de Bank Al Maghrib n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.
- ▶ Le modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.

II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2010, le capital social du Crédit du Maroc s'élève à 865 281 500 Dh et est entièrement libéré. Il est composé de 8 652 815 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune.

a - Evolution du capital social de CDM sur les cinq dernières années

En 2010, Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2009 en actions. Le capital social passe de 8 338 176 actions à 8 652 815 actions.

Exercices	Nature de l'opération	Capital Social (avant opération)	Valeur nominale de l'action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2010	Augmentation de capital en numéraire par (émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2009)	833 817 600 Dh	100 Dh*	314 639	865 281 500 Dh

*Le prix d'émission est de 703 Dh par action soit une prime d'émission de 603 DH par action

Source : CDM

b - Répartition du capital social

La répartition du capital du Crédit du Maroc aux 31 décembre 2007, 2008, 2009 et au 30 juin 2010 se présente comme suit:

Actionnaires*	2007		2008		2009		30/06/2010	
	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote
Groupe Crédit Agricole SA	4 389 555	52,64%	4 389 555	52,64%	6 392 046	76,66%	6 392 046	76,66%
Wafa Assurance	2 602 791	31,22%	2 602 791	31,22%	839 654	10,07%	839 654	10,07%
CNIA Assurance	-	-	-	-	276 827	3,32%	276 827	3,32%
Divers actionnaires	1 345 830	16,14%	1 345 830	16,14%	829 649	9,95%	829 649	9,95%
Total	8 338 176	100,0%	8 338 176	100,0%	8 338 176	100,0%	8 338 176	100,0%

Source : CDM

* Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple

** Nombre d'actions

Crédit Agricole SA et Attijariwafa Bank ont signé un accord relatif à l'évolution de leurs participations respectives en Afrique et au Maroc en 2009. Cet accord porte sur :

- L'acquisition par Crédit Agricole S.A. de 24%² supplémentaires du capital du Crédit du Maroc détenus par Wafa Assurance, pour un montant de MAD 1,6 milliards, portant ainsi sa participation à 76,7%.

² Déclaration de franchissement de seuils de participation FS/EM/53/2009

- L'acquisition par Attijariwafa Bank de la participation de Crédit Agricole S.A. dans son réseau de banques de détail en Afrique : Crédit du Congo (81% du capital), Société Ivoirienne de Banque (51% du capital), Société Camerounaise de Banque (65% du capital), Union Gabonaise de Banque (59% du capital) et Crédit du Sénégal (95% du capital), pour un montant global de MAD 2,8 milliards.
- L'acquisition par Sofinco, filiale à 100% de Crédit Agricole S.A., de 15% du capital de Wafasalaf, permettant de renforcer la participation de Sofinco à 49% du capital.

Durant le 2^{ème} semestre 2010, Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2009 en actions. Le nombre d'actions est passé de 8 338 176 actions à 8 652 815 actions.

Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 76,71% des droits de vote contre 76,66% à fin 2009, Wafa Assurance ressort avec 10,12% des droits de vote contre 10,07% pour l'exercice 2009.

c - Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Crédit Agricole SA	31 décembre 2009	Juin 2010
Activité	Groupe Bancaire français	Groupe Bancaire français
PNB	17,9 Milliards Euros	10,2 Milliards Euros
Résultat net part du Groupe	1,1 Milliards Euros	0,8 Milliards Euros
Capitaux propres part du Groupe	45,5 Milliards Euros	46,0 Milliards Euros
Actionnariat	SAS Rue La Boétie ³ : 55,2%	SAS Rue La Boétie : 56,2%
	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 39,8%	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 38,7%
	Salariés (FCPE) : 4,6%	Salariés (FCPE) : 4,7%
	Auto-contrôle : 0,4%	Auto-contrôle : 0,4%

Source : www.finance.credit-agricole.com

Wafa Assurance	31 décembre 2009	Juin 2010
Activité	Assurance	Assurance
Capitaux propres	2,4 Milliards Dirhams	2,5 Milliards Dirhams
Chiffre d'affaires	5,4 Milliards Dirhams	2,5 Milliards Dirhams
Résultat net	677 Millions Dirhams	322 Millions Dirhams
Actionnariat	Omnium de Gestion Marocain : 79,3%	Omnium de Gestion Marocain : 79,3%
	Divers actionnaires : 20,7%	Divers actionnaires : 20,7%

Sources : www.map.ma / www.casablanca.bourse.com

³ La SAS Rue La Boétie est détenue en totalité par les Caisses régionales de Crédit Agricole

d - Autocontrôle

Au 30 septembre 2010, Crédit du Maroc ne détient aucune action propre. Les actions qui étaient détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions propres ont été entièrement cédées.

e - Pacte d'actionnaire

A ce jour aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre les actionnaires.

f - Restrictions en matière de négociabilité

Les actions CDM sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles.

Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions CDM conformément au Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca.

g - Déclarations de franchissement de seuil

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la réglementation :

- Toute personne physique ou morale qui vient de posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société, doit informer la Société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ses seuils de participation, du nombre total des actions de la Société qu'elle possède ainsi que du nombre des titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés. Elle informe, en outre, dans les mêmes délais, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils (Art. 68 ter du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participations (Art. 68 quater du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- Tout manquement aux obligations de déclaration de franchissement de seuil exigées par le Dahir portant loi relatif à la Bourse des Valeurs expose son auteur à une amende de 5 000 dirhams à 100 000 dirhams (Article 75 bis).

h - Politique de distribution de dividendes

▪ Dispositions statutaires

L'article 30 des statuts du Crédit du Maroc stipule que les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

▪ Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de la politique de distribution des dividendes par Crédit du Maroc au cours des trois derniers exercices :

	2007	2008	2009
Résultat net (en Kdh)	274 475	361 442	409 378
Dividendes bruts de n distribués en n+1 (en Kdh)	233 469	225 131	250 145
Nombre d'actions	8 338 176	8 338 176	8 338 176
Résultat net par action (en Dh)	33	43	49
Dividende par action (en Dh)	28	27	30
Taux de distribution*	85%	62%	61%

* *Taux de distribution : dividende par action / résultat net par action*

Source: CDM

Au titre de l'exercice 2007, Crédit du Maroc a procédé à la distribution d'un dividende de 28 dirhams par action proposé l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2008. Le taux de distribution est ressorti à 85%.

Pour ce qui est de l'exercice 2008, l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2009 a proposé la distribution d'un dividende de 27 dirhams par action.

En 2009, Crédit du Maroc distribue un dividende par action de 30 dirhams par action soit un taux de distribution de 61%.

III. Marché des titres du Crédit du Maroc

a - Caractéristiques des actions Crédit du Maroc

La valeur Crédit du Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code « CDM ». Les caractéristiques des actions du Crédit du Maroc sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	3 mai 1976
Libellé	CDM
Ticker	CDM
Code valeur	MA0000010381
Compartiment	Premier
Secteur	Banque

Source : CDM

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action CDM sur la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 :

Cours le plus haut (en Dh)	940	Nbre de jours de bourse	253
Cours le plus bas (en Dh)	650	Taux de cotation ⁴	55%
Cours moyen pondéré (en Dh)	845,44	VLT	35%
Coefficient de liquidité ⁵	2,02%	VCT	29%

Source: CDM

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action CDM sur la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 :

Evolution mensuelle	janv-10	févr-10	mars-10	avr-10	mai-10	juin-10
Cours le plus haut	742	870	805	844	880	883
Cours le plus bas	650	712	751	760	843	806
Cours moyen pondéré	713,4	782,2	795,70	833,9	864,6	854,1
Nombre de titres échangés	870	12961	29 045	19 439	40 257	1 130
Nombre de jours traités	9	13	11	12	17	13

Evolution mensuelle	juillet-10	août-10	sep-10	oct-10	nov-10	déc-10
Cours le plus haut	869	860	813	901	919	940
Cours le plus bas	833	800	785	776	870	851
Cours moyen pondéré	851,2	806,6	810,6	873,0	879,1	896,5
Nombre de titres échangés	2 685	3 137	5 882	62 925	7 464	3 056
Nombre de jours traités	6	7	10	14	12	14

Source: CDM Capital

⁴ Nombre de jours où l'action CDM a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période.

⁵ Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital au 31/12/2010.

b - Caractéristiques des titres de créances émis par CDM

Crédit du Maroc a engagé depuis 2007 un programme d'émission de certificat de dépôt pour accompagner le développement de ses activités et diversifier ses sources de financement.

Le plafond du programme a été revu à la hausse à 9 milliards MAD en août 2010 pour accompagner l'accélération du développement des activités. Au 31 décembre 2010, l'encours certificats de dépôts émis par CDM atteint 5 688 300 000 dirhams.

Cat.	Nbre bons	NOMINAL GLOBAL	Maturité	Taux en %	Date d'émission	Date de jouissance	Date d'échéance
CD CDM	4 223	422 300 000	3 ANS	4,50	30/01/2009	30/01/2009	30/01/2012
CD CDM	3 550	355 000 000	2 ANS	4,35	30/01/2009	30/01/2009	30/01/2011
CD CDM	3 170	317 000 000	2 ANS	4,20	16/03/2009	16/03/2009	16/03/2011
CD CDM	2 400	240 000 000	2 ANS	3,95	10/11/2009	10/11/2009	10/11/2011
CD CDM	6 330	633 000 000	18 MOIS	4,05	09/12/2009	09/12/2009	02/06/2011
CD CDM	700	70 000 000	30 MOIS	4,20	09/12/2009	09/12/2009	28/05/2012
CD CDM	2 500	250 000 000	3 ANS	4,35	07/01/2010	07/01/2010	07/01/2013
CD CDM	2 710	271 000 000	2 ANS	4,05	03/02/2010	03/02/2010	03/02/2012
CD CDM	150	15 000 000	3 ANS	4,10	03/02/2010	03/02/2010	03/02/2013
CD CDM	2 000	200 000 000	4 ANS	4,15	03/02/2010	03/02/2010	03/02/2014
CD CDM	3 800	380 000 000	52 S	4,00	30/03/2010	30/03/2010	29/03/2011
CD CDM	1 100	110 000 000	3 ANS	4,25	30/03/2010	30/03/2010	30/03/2013
CD CDM	2 500	250 000 000	4 ANS	4,35	30/03/2010	30/03/2010	30/03/2014
CD CDM	2 300	230 000 000	2 ANS	4,12	26/04/2010	26/04/2010	26/04/2012
CD CDM	350	35 000 000	2 ANS	4,10	29/04/2010	29/04/2010	29/04/2012
CD CDM	300	30 000 000	4 ANS	4,20	31/05/2010	31/05/2010	31/05/2014
CD CDM	4 000	400 000 000	2 ans	4,08	01/07/2010	01/07/2010	01/07/2012
CD CDM	500	50 000 000	731 jours	4,15	29/07/2010	29/07/2010	28/07/2012
CD CDM	150	15 000 000	6 mois	3,75	27/09/2010	27/09/2010	28/03/2011
CD CDM	5 000	500 000 000	735 jours	4,25	27/09/2010	27/09/2010	01/10/2012
CD CDM	5 000	500 000 000	765 jours	4,25	28/09/2010	28/09/2010	01/11/2012
CD CDM	1 000	100 000 000	24 mois	4,20	01/10/2010	01/10/2010	01/10/2012
CD CDM	3 000	300 000 000	2 ANS	4,00	11/11/2010	11/11/2010	11/11/2012
CD CDM	150	15 000 000	2 ANS	4,10	28/12/2010	28/12/2010	28/12/2012
Encours au 31/12/2010		5 688 300 000					

Source : CDM

c - Caractéristiques des obligations subordonnées émises par CDM

Crédit du Maroc a procédé en octobre 2008 à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A cotée et Tranche B non cotée) pour un montant global plafonné à MAD 1 milliard. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 2 tranches composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 600 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,90% ;
- Une tranche « B » non cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 400 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,65%.

Résultats de l'émission obligataire du CDM :

- Le montant global des souscriptions a atteint 1 150 000 000 MAD. Le montant servi s'élève à 1 000 000 000 MAD.
- 5000 titres ont été attribués à la tranche A et 5 000 titres ont été attribués à la tranche B.
- L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite à hauteur de 115% et le taux de satisfaction global s'élève à 88,5% dont 100% pour la tranche A et 76,9% pour la tranche B.

d - Programmes de rachat en vue de régulariser le marché

Crédit du Maroc a eu recours à 2 programmes de rachat en 2005 et 2007 dont la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n° 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

L'objectif des programmes de rachat par Crédit du Maroc de ses propres actions est de :

- Contribuer à assurer la liquidité de l'action du Crédit du Maroc sur la place boursière de Casablanca par l'achat et la vente du titre en fonction de la situation du marché ;
- Régulariser le cours de l'action par des interventions en contre tendance des variations excessives du cours du marché.

Le tableau suivant résume les principales informations relatives aux programmes de rachat mis en place par CDM :

Programmes de rachat	2005	2007
Prix maximum à l'achat	550 Dh / action	1 250 Dh / action ⁶
Prix minimum à la vente	340 Dh / action	700 Dh / action ⁷
Nombre maximum d'actions à détenir	416 908 actions, soit 5% du capital	416 908 actions, soit 5% du capital
somme maximale à engager	229 299 400 Dh	521 135 000 Dh
Durée du programme	18 mois	12 mois
Calendrier du rachat	du 9/05/2005 au 09/11/2006	du 11/05/2007 au 10/05/2008

Source: CDM

⁶ Prix maximum à l'achat et à la vente

⁷ Prix minimum à l'achat et à la vente

IV. Notations

Les rapports de notation sont annexés à la présente note d'information.

Extrait traduit du rapport de Notation de Moody's

Paris, 30 juin 2010

Notation	
Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires – devises	Ba2/NP
Dépôts bancaires – dirhams	Baa2/P-2
Notation intrinsèque (solidité financière de la banque)	D

RESUME DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue une notation intrinsèque D au Crédit du Maroc (« CdM »), qui se traduit par une évaluation du risque de base (BCA) de Ba2. Cette notation reflète la performance financière satisfaisante de la banque et sa longue implantation au Maroc, bien que son « enseigne » (« franchise ») marocaine soit moins importante que celle des principales banques de la place. Cette notation reflète aussi la plus grande transparence de l'actionnariat de la banque, la meilleure visibilité de sa stratégie, et le renforcement des indicateurs de qualité de ses actifs. Nous notons que la qualité des actifs s'est nettement améliorée ces dernières années grâce à des mesures correctrices, au dynamisme économique du Royaume et au renforcement des critères de prêt. Néanmoins, la qualité du portefeuille de crédits du CdM reste sensible à l'environnement volatil du Maroc et reflète cet environnement. L'intensification des pressions concurrentielles et la diversification limitée des opérations de la banque pèsent sur sa notation.

La notation Baa2 du CdM pour les dépôts à long terme en monnaie locale est fondée sur l'évaluation par Moody's de la forte probabilité d'un soutien de la société-mère Crédit Agricole S A (« CASA »; actionnaire majoritaire de la banque) et de la forte probabilité d'un soutien systémique de l'Etat en cas de besoin, étant donné le solide historique de soutien apporté par les autorités locales aux banques marocaines si nécessaire. En conséquence, la notation du CdM concernant les dépôts est relevée de trois crans et passe de Ba2 BCA à Baa2.

Facteurs de notation

- Une enseigne établie de longue date au Maroc
- La présence d'actionnaires étrangers au capital de la banque, qui permet des transferts de savoir-faire et procure à la banque des compétences commerciales et des synergies positives.
- L'accès aux capitaux des actionnaires principaux en cas de nécessité
- La sous-pénétration du système bancaire marocain constitue une opportunité de croissance
- L'actionnariat majoritaire de CASA soutient les notes de dépôts de la banque
- La concentration importante des emprunteurs, qui pèse sur le profil de risque de la banque mais qui devrait s'atténuer progressivement à moyen terme
- La concurrence croissance des grandes banques locales et étrangères résolues à accroître leurs parts de marché
- Une diversification des activités encore limitée en dehors des pures activités de prêts, facteur commun à toutes les autres banques marocaines

Perspective

L'ensemble des notations du CdM ont une perspective stable.

Les notations actuellement attribuées à CdM sont dues aux considérations détaillées suivantes :

Facteur 2 : positionnement par rapport au risque

Tendance : amélioration

Le positionnement de CdM par rapport au risque, et la banque a cela en commun avec d'autres banques marocaines, est limité par une transparence financière tout juste suffisante (mais qui s'améliore suite à l'adoption des normes IFRS), par la concentration relativement importante des emprunteurs et par l'élaboration toujours en cours des cadres de gestion du risque. La gestion du risque par CdM bénéficie du transfert de savoir-faire de la banque-mère, mais notre évaluation de la gestion du risque est néanmoins affectée par l'existence d'une grande concentration de risques par emprunteur, secteur, localisation et activité. De plus, les prêts douteux qui figurent au bilan restent relativement importants rapportés aux normes internationales. Cela dit, nous notons que la banque a accru ses efforts de restructuration de son portefeuille de prêts depuis 2006. Néanmoins, et le CdM a ceci en commun avec d'autres banques du système, le risque de crédit est la source la plus importante de risque pour la banque. Outre les efforts concertés de la banque pour nettoyer son portefeuille, les ratios de qualité des actifs de CdM se sont aussi améliorés grâce à l'accélération de la croissance du crédit au cours des récentes années, au dynamisme économique du pays et à un resserrement des critères d'octroi des crédits. Cette augmentation du crédit entraîne toutefois une hausse des risques qui est partiellement occultée par la croissance économique actuelle du Maroc.

Facteur 5 : rentabilité

Tendance : neutre

En fin d'exercice 2009, le résultat net a enregistré une forte croissance de 13,26 %, à MAD 409 millions. Cela s'explique en grande partie par une augmentation de l'effet de levier des crédits, la croissance des crédits à la marge remplaçant progressivement des catégories d'actifs à rendement moins élevés, mais plus liquides. Le CdM a désormais une préférence plus visible pour l'octroi de crédits par opposition aux liquidités. La banque semble prête à gagner des parts de marché dans ses activités de crédit. En effet, son profil en hausse en tant que banque pour la clientèle des particuliers porte ses fruits, et le niveau des défauts reste modeste, ce qui a pour conséquence de ne pas trop peser sur la hauteur des provisions. Les charges d'exploitation sont maîtrisées après plusieurs années d'investissements coûteux dans les succursales, les systèmes et les ressources humaines. Les revenus des activités hors intermédiation (honoraires et commissions) ont continué d'augmenter mais à un rythme moins élevé, ce qui montre que ces revenus sont pour une part importante récurrents et durables à long terme.

Facteur 6 : Liquidité

Tendance : baisse

La liquidité du CdM n'a pas cessé de se resserrer au cours des cinq dernières années : les encours de prêts nets ont augmenté plus rapidement que l'actif total sur cette période. Le ratio liquidités/actif total était de 19,3 % en décembre 2009, soit un niveau acceptable. et au même moment, la vive croissance du portefeuille de prêts du CdM a fait monter le ratio encours de prêts/dépôts à 102 % (ce ratio ne tient pas compte du certificat de dépôt de MAD 6,1 milliards que la banque considère comme une source stable de financement). Parallèlement, la solidité de l'enseigne du CdM, bien que cette enseigne soit nettement moins importante que celle des trois grandes banques marocaines qui dominent le marché, lui assure toujours l'accès à des fonds bon marché, comme en témoignent ses marges d'intérêt nettes élevées.

Facteur 7: Ratio de fonds propres

Tendance : neutre

Le CdM est suffisamment capitalisé et cette capitalisation est comparable à celle des autres banques marocaines. Toutefois, comparés aux banques dans le monde présentes sur des marchés en développement parfois moins difficiles, les ratios de fonds propres des banques marocaines semblent moins favorables qu'il n'y paraît à première vue. En termes de souplesse financière, le CdM semble bien positionné. En effet, non seulement les actionnaires de la banque sont prêts à apporter des capitaux pour soutenir les projets d'expansion du CdM ou pour lui venir en aide si nécessaire, mais l'émission prévue de titres de la dette subordonnée devrait atténuer la pression montante sur les fonds propres réglementaires. Le ratio de fonds propres du CdM version Bâle II était de 11,05 % en 2009, soit un niveau suffisant et tout à fait conforme au ratio minimum de 10 % édicté par la banque centrale. Nous notons que le ratio Tier I du CdM en moyenne sur trois ans qui est de 6 % - ce ratio est utilisé par Moody's pour déterminer le score du CdM en matière de suffisance de fonds propres, a été calculé sur la base d'actifs pondérés ajustés du risque de 100 % pour les titres de la dette publique marocaine.

Ce mode de calcul est aussi appliqué à toutes les autres banques notées au Maroc. Le score Moody's concernant la solidité financière de la banque est C en termes de suffisance des fonds propres du CdM.

Facteur 9 : Qualité des actifs

Tendance : neutre

Les indicateurs de qualité des actifs se sont nettement améliorés sur les cinq dernières années (revenant d'un plus haut niveau de 12 % en 2005 à 4 % en 2008), sous l'effet de la croissance du portefeuille de prêts, d'actions correctrices, d'une meilleure maîtrise des risques et de perspectives économiques favorables pour les sociétés comme pour les ménages marocains. Néanmoins, le ratio des prêts non performants a augmenté à 4,56 % en 2009 (4 % en 2008) tandis que les prêts non performants en valeur absolue progressaient de 27 % pour atteindre MAD 1,5 milliard suite à la conjoncture économique moins favorable au Maroc pendant cette période (en conséquence de la tourmente économique mondiale et de ses effets sur certains secteurs de l'économie) et de ce qui peut constituer le début d'un nouveau cycle pour les prêts bancaires (faisant suite à la croissance rapide du crédit constatée sur les cinq dernières années). Cela pourrait néanmoins s'accélérer si certains secteurs de l'économie marocaine demeuraient atones pendant une période plus longue que prévu. A l'avenir, la principale menace à la qualité des actifs reste la performance de l'économie marocaine dans son ensemble : cette économie est sujette à des cycles amples et elle dépend d'un nombre limité de secteurs clés, de la confiance des investisseurs étrangers et des effets indirects de la performance du secteur agricole. Parallèlement, nous demeurons réservés quant à la qualité des informations financières sur la clientèle au Maroc, et la croissance des crédits aux particuliers, plus spécifiquement, doit être examinée dans le contexte d'un portefeuille de prêts hors effets cycliques.

Extrait traduit du rapport de Notation de Moody's

Paris, 14 janvier 2010

Dans le cadre du recalibrage de la notation des banques marocaines, en compatibilité avec l'approche décrite dans le Commentaire Spécial « Calibrer les notations bancaires dans un contexte de Crise Financière Mondiale », publié en Février 2009, Moody's a réévalué les BFSR assignés. Cet exercice a impliqué un stress-test des ratios de solvabilité bancaires et ce, selon un scénario (de base) prévu et un scénario (stressé) pire que prévu de la détérioration de la qualité des actifs. Le résultat de cet exercice s'est traduit par une dégradation du BFSR du Crédit du Maroc d'un cran de D+ (soit une évaluation du crédit repère ou BCA⁸ de Ba1) à D (correspondant à un BCA de Ba2). [Cette nouvelle approche a été appliquée à l'ensemble du système bancaire marocain].

Le service Investisseurs de Moody's annonce avoir dégradé la notation BFSR⁹ de solidité financière du Crédit de Maroc de D+ à D. Par ailleurs, Moody's confirme la notation de dépôts en monnaie locale attribuée à Crédit du Maroc à Baa2/Prime-2.

Moody's a précédemment utilisé le plafond des dépôts en monnaie locale (LCDC¹⁰) comme principal input pour l'évaluation du soutien systémique, il s'agit en effet d'évaluer l'aptitude d'un Etat/Gouvernement à soutenir ses banques. Bien que, dans de nombreuses circonstances, le fait de lier la probabilité de soutien au LCDC soit approprié, compte tenu de la provision de liquidité d'une sélection d'institutions sur une courte période, ceci pourrait surestimer la capacité d'une Banque Centrale d'appuyer les institutions financières dans le contexte d'une crise bancaire devenant systémique et prolongée. Cette approche est exposée dans le Commentaire Spécial intitulé « La crise financière aligne Risque de Crédit Bancaire et Notation des Gouvernements dans les pays non-notés Aaa », publié en Mai 2009. En s'alignant sur la méthodologie exposée dans le Commentaire Spécial, Moody's a modifié l'input du soutien systémique relatif à la notation des banques marocaines de A3 à Baa2 (LCDC). La nouvelle note du soutien systémique (Baa2) pour les banques marocaines augmente de deux crans au-dessus de la note Ba1, correspondant à la note des obligations d'Etat en monnaie locale.

La baisse de la notation de dépôts en monnaie locale reflète la vision de Moody's selon laquelle l'aptitude du Maroc à soutenir son système bancaire, le cas échéant, converge avec la capacité d'endettement de l'Etat, vu le contexte actuel de crise économique et financière. Par conséquent, Moody's a affiné son évaluation du soutien systémique fourni par l'Etat marocain pour capter l'impact de l'érosion des fondamentaux de crédit sous-jacents relatifs à l'économie locale, de même que la flexibilité réduite de la politique fiscale quant à l'aptitude de l'Etat à appuyer le secteur bancaire.

Les facteurs pris en compte par Moody's pour l'évaluation du soutien systémique comprennent la taille du système bancaire comparée aux ressources publiques, le niveau de stress dans le système bancaire, les obligations en devises du système bancaire relatives aux ressources de change de l'Etat et les changements dans les modèles politiques du gouvernement.

⁸ BCA : Baseline Credit Assessment

⁹ BFSR : Bank Financial Strength Rating

¹⁰ LCDC : Local Currency Deposit Ceiling

Moody's considère l'importance systémique du système bancaire marocain comme étant modérée compte tenu d'un ratio des actifs bancaires sur PIB de l'ordre de 113%, ce qui rend le secteur facilement soutenable. Le niveau de stress du système bancaire n'a pas subi de changement majeur durant la récession mondiale, comme en atteste les perspectives stables de la notation du risque souverain et l'amélioration continue de la qualité des actifs bancaires. L'agence de notation estime que les obligations en devises du système bancaire relatives aux ressources de change de l'Etat sont « modérées à basses », avec une grande majorité de dépôts et dettes libellés en dirham marocain.

L'Etat et la Banque Centrale ont fortement soutenu les banques domiciliées dans le pays, d'autant plus que Moody's s'attend à ce que cette tendance se poursuive, sans qu'il y ait un changement des priorités des politiques économiques.

L'économie marocaine, de même que le système bancaire, ont été très légèrement affectés par la crise mondiale, compte tenu du manque d'ouverture des banques locales aux produits structurés sophistiqués ainsi que leur recours limité aux marchés des capitaux internationaux. Pourtant, la qualité de leurs actifs et les niveaux moyens de capitalisation pourraient connaître une certaine pression émanant d'une croissance économique lente en 2010 combinée à une expansion rapide des crédits au cours de ces dernières années.

Sommaire des actions de notation

Les actions de notation suivantes ont été réalisées :

Crédit du Maroc : Le BFSR de la banque a été dégradé de D+ (correspondant à un BCA de Ba1) à D (correspondant à un BCA de Ba2) et sa notation de dépôts en monnaie locale a été confirmée à Baa2/Prime-2. La notation des dépôts en devises a été maintenue à Ba2. Les perspectives sont stables au niveau de toutes les notations. Moody's considère actuellement une probabilité plus forte pour un soutien du Crédit du Maroc par son actionnaire majoritaire Crédit Agricole, suite à la récente hausse de la participation de ce dernier dans le capital du Crédit du Maroc, qui pourrait atteindre 77% une fois que l'opération d'échange avec Attijariwafa Bank est complète. Ladite opération implique le transfert des filiales subsahariennes et nord-africaines appartenant à Crédit Agricole vers Attijariwafa Bank, en contrepartie des 24% des parts de celle-ci dans Crédit du Maroc.

V. Assemblée d'actionnaires

Crédit du Maroc est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

a - Mode de convocation

D'après l'article 20 des statuts du Crédit du Maroc se rapportant aux assemblées générales, les assemblées sont convoquées par le Conseil de Surveillance et peuvent être également convoquées :

- En cas d'urgence, par les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vraiment requis sa convocation par le Conseil de Surveillance ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- Par un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession de titres modifiant le contrôle de la société.

Trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée des actionnaires, la société doit publier dans un journal d'annonces légales agréé un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'assemblée par le Conseil.

Les convocations sont faites, 15 jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé ; cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, ainsi que le texte des projets de résolution.

Toutes les assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l'unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

b - L'ordre du jour

L'article 21 des statuts du Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la loi sur la SA 17-95 telle que modifiée et complétée (au moins 5% du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2% pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

c - Composition

L'article 22 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux 5 jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

d - Assemblées Générales ordinaires

D'après l'article 26 des Statuts du CDM, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie tous les ans, dans les 6 premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social.

L'Assemblée entend notamment le rapport du Directoire et celui des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société. Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Dans les Assemblées Générales Ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

e - Assemblées générales extraordinaires

L'article 27 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Elle n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième Assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de 2 mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart, au moins du capital social.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

VI. Organes d'administration et de surveillance du CDM

L'article 15 des statuts du CDM stipule que le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leurs fonctions est de 5 années. Ces membres peuvent être réélus. Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du président est prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans un délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil, aux fins de vérifications et de clôture, les documents prévus par la loi. Le Conseil de surveillance convoque aussi l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

Les membres du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, au 30 septembre 2010, sont :

Composition du Conseil	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président du Conseil	Mme Saïda LAMRANI KARIM	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	M. Marc CARLOS	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	M. Ismaïl FASSI-FIHRI	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	M. Marc POUZET	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	M. M'hamed SAGOU	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membres du Conseil	M. Taïeb SKALLI	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	M. Alain STRUB	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	Crédit Agricole S.A. France (représenté par M. Raymond BERT)*	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	Marc OPPENHEIM	Conseil de surveillance du 24/09/2010	AGO statuant sur les comptes 2013
	Bruno DE LAAGE DE MEUX	Conseil de surveillance du 24/09/2010	AGO statuant sur les comptes 2013

* Mr Raymond BERT est le représentant du Crédit Agricole S.A. en sa fonction de Senior Régional Manager pour l'Afrique, le Maroc et l'Egypte.

Source : Crédit du Maroc

VII. Les organes de direction

a - Le Directoire

Le Directoire exerce ses responsabilités dans le cadre de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et dans le cadre des dispositions des statuts de la banque refondus par l'AGE du 14/12/2009. Les statuts ont été mis à jour suite à la dernière augmentation de capital du Crédit du Maroc.

L'article 14 des statuts du CDM stipule que le Directoire est composé de deux à sept membres nommés par le Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de surveillance. La durée de leur fonction est de quatre années.

Le Directoire se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

A cet effet, le Directoire tient des réunions pour traiter des sujets d'ordre général stratégique et transverse.

Le Directoire se réunit deux fois par mois, au siège de la banque.

Les membres du Directoire sont convoqués d'office aux réunions bimensuelles. Ils peuvent être cependant convoqués à tout moment si la situation l'exige.

Les membres du Directoire du Crédit du Maroc sont:

Composition du Directoire	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président du Directoire	M. Pierre-Louis BOISSIERE	Conseil de Surveillance du 07/09/07	AGO statuant sur les comptes 2010
Membres du Directoire	M. Jamal LEMRIDI	Conseil de Surveillance du 11/05/07	AGO statuant sur les comptes 2010

Source : Crédit du Maroc

Les autres mandats et fonctions du Président du Directoire se présentent comme suit :

Entité	Fonction	Date de nomination	Echéance du mandat
CDM Leasing	Membre du Conseil de Surveillance	AGO du 10/09/07	AGO statuant sur les comptes 2011
CDM Capital	Président du Conseil de Surveillance	AGO du 28/03/08	AGO statuant sur les comptes 2013
CDM Patrimoine	Président du Conseil d'Administration	2008	AGO statuant sur les comptes 2012
SIFIM	Membre du Conseil d'Administration	AGO du 30/05/2006	AGO statuant sur les comptes 2011
BIT	Administrateur	07/07/2007	AGO statuant sur les comptes 2010

Source : Crédit du Maroc

b - Le Comité Exécutif Restreint

Le comité Exécutif Restreint a été mis en place par le Directoire du Crédit du Maroc en 2009. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque.

Le comité exécutif restreint est composé des membres du Directoire et des directeurs suivants :

Membres	Fonction	Date de nomination
Pierre Louis BOISSIERE	Président du Directoire	2009
Jamal LEMRIDI	Directeur Général	2009
Wafae BENNANI	Directeur du Capital Humain & Organisation	2009
Bernard BORDAS	Directeur de la Banque de Réseau et de Détail (BRD)	2009
Adnane EL GUEDDARI	Directeur Stratégie & Finance et Secrétariat Général	2009
Alain PATARINI	Directeur Risques & Contrôles Permanents	2009
Vincent RIBEREAU GAYON	Directeur de la Banque de Financement et d'Investissement.	2009

c - Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité Exécutif Restreint et présente les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement;
- assurer la réalisation du budget annuel
- mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs ;
- piloter l'activité de la banque avec la contribution coordonnée de l'ensemble des lignes métiers.

Le Comité Exécutif est composé des membres du Comité Exécutif Restreint et des directeurs des principales lignes métiers au sein de la banque :

Membres	Fonction	Date de nomination
Abdelali BENNOUNA	Directeur de la Relation Clientèle Entreprise	2007
Samir KHAMLI	Directeur Service à la Clientèle & Flux	2007
Abdellah MAGRANE	Directeur Réseaux	2007
Nadia YAZID	Directeur des Engagements	2009
Brahim ZEKHNINI	Directeur Systèmes d'Information Groupe	2009

d - Les Comités spécialisés

Pour les sujets spécifiques, le Directoire a constitué des Comités spécialisés, notamment :

▪ **Le comité de crédits :**

- Composition : Les membres du Directoire, les directeurs des marchés (BFI et BRD) et le directeur des engagements :
- Mission : Statuer sur les demandes de crédit présentées par les lignes commerciales.

▪ **Le comité des Ressources Humaines :**

- Composition : Les membres du Directoire et le directeur des ressources humaines groupe.
- Mission : Prendre les décisions relatives à tous les aspects de la gestion des ressources humaines (Nominations, Augmentations, Budgets de recrutements, les grands programmes de formation,...)

▪ **Le comité ALM :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, le Directeur de la Stratégie et Finance, le Directeur financier et les directeurs des marchés.
- Mission : Appréhender les risques de liquidité de taux auxquels la banque est exposée et prendre les décisions sur les actions à entreprendre pour couvrir ces risques.

▪ **Le comité marchés :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, les directeurs des marchés, Responsable de la salle des marchés, le trésorier et le directeur de la stratégie et finance
- Mission : Suivre les activités de marchés et les risques que celles-ci induisent pour la banque.

▪ **Le comité de Contrôle Interne :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, le responsable des risques opérationnels et de la conformité et l'Auditeur Interne.
- Mission : Surveiller le dispositif de Contrôle Interne de la banque au regard des dispositions légales et des normes du groupe d'appartenance et prendre les décisions nécessaires à l'évolution de ce dispositif.

▪ **Le comité NAP :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, les directeurs des marchés, Responsable des risques opérationnels et de la conformité, le directeur du développement marketing Retail, le directeur stratégie et Finance et le directeur finances groupe.
- Mission : Appréhender les risques liés au lancement d'une nouvelle activité ou nouveau produit.

▪ **Le comité Système d'information :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, le directeur de l'Industrialisation et le responsable de l'organisation des systèmes d'information groupe.
- Mission : Décider des projets nécessaires au développement du système d'information et définir les priorités de lancement de chaque projet.

Les membres du Directoire sont membres des Comités spécialisés. La présence des deux membres du Directoire n'est cependant pas nécessaire pour tous les Comités.

Ces comités disposent de leurs propres règlements intérieurs.

Le Conseil de Surveillance a par ailleurs institué, en son sein, deux comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet.

▪ **Le Comité d'Audit :**

- Composition : Mr Raymond Bert en tant que président du comité, Mr Ismail Fassi-Fihri et Mr Taieb Skalli en tant que membres de ce comité
- Mission
 - Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes.
 - Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et la maîtrise des risques notamment en examinant les rapports d'activités des différentes fonctions de contrôle.
 - Prendre connaissance des conclusions et des recommandations de l'audit interne, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision et suivre la mise en oeuvre des actions correctives.

▪ **Le comité de Rémunération**

- Composition : Mr Marc Oppenheim en tant que président du comité, Mr Raymond Bert et Mr Ismail Fassi-Fihri en tant que membres de ce comité.
- Mission
 - Proposer les rémunérations du Conseil de surveillance
 - Préparer les décisions du Conseil de Surveillance en matière de rémunération des membres du Directoire.
 - Conseiller le Conseil de Surveillance dans les domaines relevant des ressources humaines.
 - Valider les propositions d'appréciation des membres du Directoire par le Président du Directoire et les soumettre au Conseil de Surveillance pour accord.
 - Réaliser l'évaluation du Président du Directoire.
 - Suivre l'évolution de carrière et la rémunération des membres du Comité Exécutif.

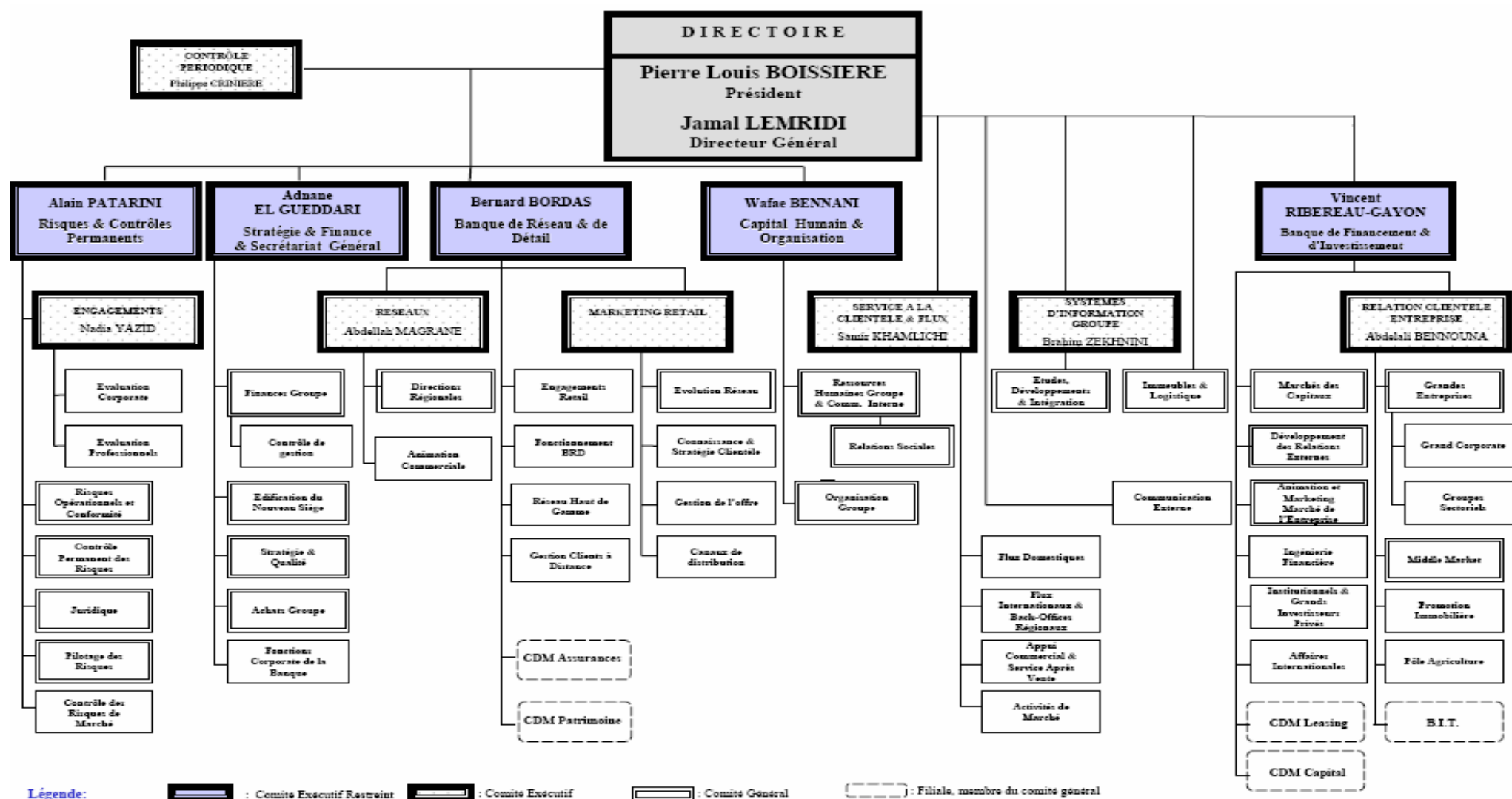
e - Le Secrétariat du Directoire

Le secrétariat du Directoire est en charge des tâches suivantes :

- Etablissement de l'ordre du jour des réunions ;
- Tenue des relevés de décisions hebdomadaires ;
- Tenue des copies des dossiers de base ayant servi aux décisions prises ;
- Relais des décisions du Directoire vers les Directions concernées ;
- Tenue des procès-verbaux mensuels à consigner sur le registre spécial coté et paraphé par le greffier du Tribunal.

f - Organigramme du Crédit du Maroc

Ci-après l'organigramme du Crédit du Maroc au 31/12/2010 :



source : Crédit du Maroc

VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Pierre- Louis BOISSIERE : Président du Directoire (52 ans)

M. Pierre-Louis Boissière, Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion (1983), a démarré sa carrière au Crédit Lyonnais en 1983 en tant que Fondé de Pouvoir, à l'agence centrale de Paris. En 1989, il a pris la direction du groupe européen à New York, poste qu'il a occupé pendant cinq ans.

De retour en France en 1994, M. Pierre-Louis BOISSIERE est promu directeur régional pour l'Aquitaine, en charge des clients particuliers et professionnels. Depuis 1998, il est nommé responsable du département stratégie clients et canaux de distribution à la direction du marketing à Paris.

M. Pierre-Louis BOISSIERE accède en 2001 à la Direction du Réseau Rhône-Alpes-Auvergne de LCL (Le Crédit Lyonnais) ; poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Président du Directoire du Crédit du Maroc en septembre 2007.

M. Jamal LEMRIDI : Directeur Général (54 ans)

M. Jamal LEMRIDI est ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris et titulaire du diplôme de statisticien Economiste de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) à Paris.

Il effectue le service civil obligatoire à la Royal Air Maroc à son retour au Maroc en 1982.

M. Jamal LEMRIDI a débuté sa carrière en 1985 au Crédit du Maroc en tant que Directeur Informatique et Organisation. Il accède en 1989 à la Direction des Affaires Internationales puis à la Direction de la Grande Entreprise et de l'International en 2000.

En 2003, il fut promu à la tête de la Direction Centrale des Particuliers et des Professionnels et nommé en tant que membre du Directoire du Crédit du Maroc.

M. Jamal LEMRIDI a été nommé Directeur Général Adjoint en 2005 ; poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Directeur Général du Crédit du Maroc en 2006.

Mme Wafae BENNANI : Directrice Capital Humain & Organisation (45 ans)

Après avoir obtenu son D.E.A. en informatique de l'université de Toulouse, Mme Wafae BENNANI a intégré Wafa Systems en tant qu'ingénieur.

En 1991, Mme Wafae BENNANI a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste d'ingénieur informatique à la Direction Informatique & Organisation, avant d'être nommé Responsable des Méthodes Procédures et Qualité, au sein de cette même direction.

Après avoir passé 6 années à ce poste, Mme Wafae BENNANI a été promue Directrice des Services à la Clientèle et Flux du Crédit du Maroc.

Depuis 2002, Mme Wafae BENNANI occupe le poste de Directrice des Ressources Humaines Groupe.

En 2009, elle a été nommée Directrice du Capital Humain et Organisation.

M. Bernard BORDAS : Directeur Banque de Réseau et de Détail (51 ans)

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Clermont Ferrand, M. Bernard BORDAS a intégré le Groupe Crédit Agricole en 1989 en tant que responsable marketing, après une expérience au sein de VAG France (importateur de véhicules) et de la Banque Populaire.

En 1995, il est nommé en tant que Directeur du Marketing, de la Communication et des Réseaux Externalisés du Crédit Agricole Centre France, puis Directeur de la Distribution au Crédit Agricole Charente Périgord en 2002.

Après 2 années passées à ce poste, M. Bernard BORDAS fut promu Directeur Commercial Régional Limousin, responsable du réseau d'agences du Limousin et des engagements sur les marchés des particuliers et des professionnels.

Depuis août 2008, M. Bernard BORDAS occupe le poste de Directeur de la Banque Réseau et de Détail du Crédit du Maroc.

M. Adnane El GUEDDARI : Directeur Stratégie et Finances, et Secrétaire Général (46 ans)

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et d'un Executive MBA de HEC Paris, M. Adnane El Gueddari a intégré Crédit du Maroc en 1991 au sein de la Direction de l'Informatique et de l'Organisation dont il devient responsable en 1997.

En 2001, il prend en charge la Direction des Flux et des Transactions au Crédit du Maroc avant de rejoindre le Crédit Lyonnais Paris de 2002 à 2004 au niveau de la Direction de l'International, notamment au niveau de la Région Afrique & Moyen-Orient.

Après une année chez Calyon en tant que responsable du développement du marché Retail, il rejoint fin 2005 Crédit Agricole SA et intègre la Banque de Détail à l'International au niveau du Pôle des Participations Majoritaires en tant que responsable de la supervision opérationnelle.

En 2006, M. Adnane El Gueddari réintègre Crédit du Maroc en tant que Directeur Stratégie et Finances et responsable du pilotage du Plan de Développement de la Banque.

Depuis 2009, M. El Gueddari occupe la fonction de secrétaire général du Crédit du Maroc, en plus du poste de Directeur Stratégie et Finance.

M. Alain PATARINI : Directeur Risques et Contrôles Permanents (55 ans)

Titulaire d'une maîtrise des sciences économiques de l'Université Libre de Liège, Mr Alain PATARINI intègre le Crédit Lyonnais Luxembourg en 1979 au sein duquel il occupe de nombreuses responsabilités dont, notamment le poste de chargé d'affaires dans le secteur entreprise. En 1984, il fût promu Responsable des Activités Commerciales de la Direction des Marchés.

M. Alain PATARINI rejoint Crédit Lyonnais à Paris en 1988, où il est nommé responsable de la Salle des Marchés. En 1995, il occupe le poste de Senior Banker Responsable de la Grande Clientèle dans le secteur de l'agroalimentaire et du luxe. Après cinq années passées au sein de cette fonction, il prend en charge les secteurs de l'agroalimentaire, du luxe et de la distribution au tant que Responsable des Opérations d'Ingénierie Financière.

A compter de 2002, M. Alain PATARINI a été responsable de la direction du Corporate Finance et des Marchés au LCL.

Depuis septembre 2009, M. Alain PATARINI a rejoint le Groupe Crédit du Maroc en tant que Directeur Risques et Contrôles Permanents.

M. Vincent RIBEREAU-GAYON : Directeur de la Banque de Financement et d'Investissement (42 ans)

Titulaire d'un Magister en Economie et Finance Internationale ainsi qu'un DESS en Banque, Finance et Négoce international à l'université de Bordeaux, M. Vincent RIBEREAU-GAYON a entamé son cursus professionnel au sein de la banque basque Inchauspe en tant que cambiste en 1992.

Il intègre en 1994 la salle des marchés de la Caisse Centrale de la Banque Populaire. En 1995, M. Vincent RIBEREAU-GAYON rejoint la Banque Indosuez où il est responsable de l'activité marché dans le Sud-Ouest de la France. Il a été, par la suite, nommé responsable de la clientèle Mid Cap et institutionnels à Lyon.

A partir de 2003, il assura la fonction de Directeur Régional Grand Est de Calyon suite à la fusion d'Indosuez avec Calyon. Il occupa ce poste jusqu'à sa nomination en tant que Directeur de la Banque de Financement et d'Investissement du Crédit du Maroc en mars 2008.

IX. Gouvernement d'entreprise

a - Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc s'établit à l'issue de l'exercice 2009 à MAD 3,5 millions au titre des jetons de présence.

Par ailleurs, les prêts accordés aux membres du Comité Exécutif totalisent à fin 2009 MAD 3,7 millions.

b - Intéressement et participation du personnel

Le personnel du Crédit du Maroc, au même titre que les autres entités du groupe Crédit Agricole, a bénéficié des offres de participation dans les augmentations de capital de Crédit Agricole S.A. réservées aux salariés du groupe.

Ainsi les salariés du Crédit du Maroc et de ses filiales ont participé à six augmentations de capital du Crédit Agricole S.A. depuis 1999.

Le tableau ci-dessous reprend les participations du personnel du Crédit du Maroc durant les trois derniers exercices :

Années	Nature de l'opération	Montant Global de l'Opération	Montant alloué au Maroc	Nombre de souscripteurs	Taux de souscription au Maroc
2007	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	450 M Euros	3,5 M MAD	265	15%
2010	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	250 M Euros	2,1 M MAD	106	4,88%

Source : CDM

c - Conventions conclues entre Crédit du Maroc, ses administrateurs et ses principaux dirigeants

Néant.

Section IV - ACTIVITE DU CREDIT DU MAROC

Crédit du Maroc est une filiale du Crédit Agricole SA (France). Elle opère aussi bien auprès des segments des particuliers et professionnels que des entreprises.

Positionné en tant que banque commerciale, Crédit du Maroc est présent aussi bien sur le plan national, à travers un réseau de 282 agences au 30 juin 2010, organisées en groupes et régions qu'en Europe au travers de bureaux de représentation, et de sa succursale française CDM Europe. De plus, la Banque entretient des relations avec plus de 700 correspondants bancaires à travers le monde.

Le Groupe Crédit du Maroc détient des filiales opérant dans des activités complémentaires aux offres de services de la banque :

- l'intermédiation boursière (Crédit du Maroc Capital) ;
- la gestion collective de fonds sous forme d'OPCVM (Crédit du Maroc Patrimoine);
- le leasing (Crédit du Maroc Leasing) ;
- le courtage en assurances (Crédit du Maroc Assurance), etc...

I. Historique du Crédit du Maroc

- 1929** Le Crédit Lyonnais s'installe au Maroc avec l'ouverture de sa première agence à Casablanca.
- 1963** Association entre le Crédit Lyonnais et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour créer le Crédit Lyonnais Maroc : 68% du capital social détenus par le Crédit Lyonnais, et les 32% restant par la BMCE.
- 1966** Naissance du Crédit du Maroc par absorption de la Compagnie Africaine de Banque.
- 1976** Introduction en bourse des actions du Crédit du Maroc. La part du Crédit Lyonnais dans le capital est diluée à 43,2%.
- 1998** Le Crédit Lyonnais reprend la majorité à 51% du capital social du Crédit du Maroc grâce au rachat de la quasi-totalité des actions détenues par SOFIPAR.
- 1999** Wafa Assurances rachète la totalité de la participation de la BMCE dans Crédit du Maroc.
- 2004** La participation du Crédit Lyonnais dans Crédit du Maroc est transférée à Calyon. Calyon étant la banque de financement et d'investissement née suite à l'apport partiel d'actif du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez, elle-même née en 1996 du rachat de la Banque Indosuez par le Crédit Agricole.
- 2005** En octobre 2005, la participation de Calyon est transférée au groupe bancaire français Crédit Agricole qui détient en 2005 52,64% du capital social du Crédit du Maroc.
- 2006** Changement de l'identité visuelle du Groupe Crédit du Maroc.
- 2008** Lancement du nouveau concept d'agences baptisé « Moustakbal 2010 ».
Signature d'une convention de partenariat entre Crédit du Maroc et SMAEX.
- 2009** Crédit Agricole S.A. a porté sa participation à 77% par l'acquisition de 24% supplémentaires des parts détenus par Wafa Assurance dans Crédit du Maroc.
- 2010** Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles CDM.

II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole¹¹

Crédit du Maroc est détenu à hauteur de 76,66%¹² par le groupe bancaire français Crédit Agricole via la société mère Crédit Agricole S.A. (France).

a - Présentation du Crédit Agricole S.A

Au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. assure la cohérence du développement stratégique du Groupe, ainsi que son unité financière. Dans une démarche qui unit les Caisses régionales et ses filiales spécialisées par métier, Crédit Agricole S.A. mène une stratégie de croissance durable et rentable.

Crédit Agricole S.A. regroupe et anime ses filiales spécialisées dans tous les métiers de la finance, au service des Caisses régionales dont il détient 25%, et de ses réseaux bancaires en France et à l'international. Crédit Agricole S.A. est coté sur Euronext Paris.

Présent dans tous les métiers de la finance, le Crédit Agricole se place parmi les premiers acteurs de la banque de proximité en Europe. Son ambition : construire un leader européen, à dimension mondiale, de la banque et de l'assurance.

Dans ce cadre, aux côtés des Caisses régionales, Crédit Agricole S.A. développe un modèle diversifié, autour de trois lignes métiers :

- Banque de détail en France et à l'international : 25 % des Caisses régionales, LCL, Groupe Cariparma FriulAdria, Emporiki... ;
- Métiers financiers spécialisés : gestion d'actifs, assurances, banque privée, crédit à la consommation, crédit-bail, affacturage ;
- Banque de financement et d'investissement

b - Les Missions de Crédit Agricole S.A

Crédit Agricole S.A. a été conçu en 2001 pour former un ensemble représentatif des activités et de la puissance du groupe Crédit Agricole. Crédit Agricole S.A. assure entre autres les fonctions d'organe central et de banque centrale du Crédit Agricole.

Crédit Agricole S.A. a été organisé lors de sa cotation pour être représentatif de tous les métiers et de toutes les composantes du Groupe : il détient ainsi 25% du capital de chaque Caisse régionale, ainsi que l'ensemble des participations du Groupe dans ses filiales spécialisées ou dans des banques de détail à l'international. Ses filiales sont organisées en 6 pôles métiers.

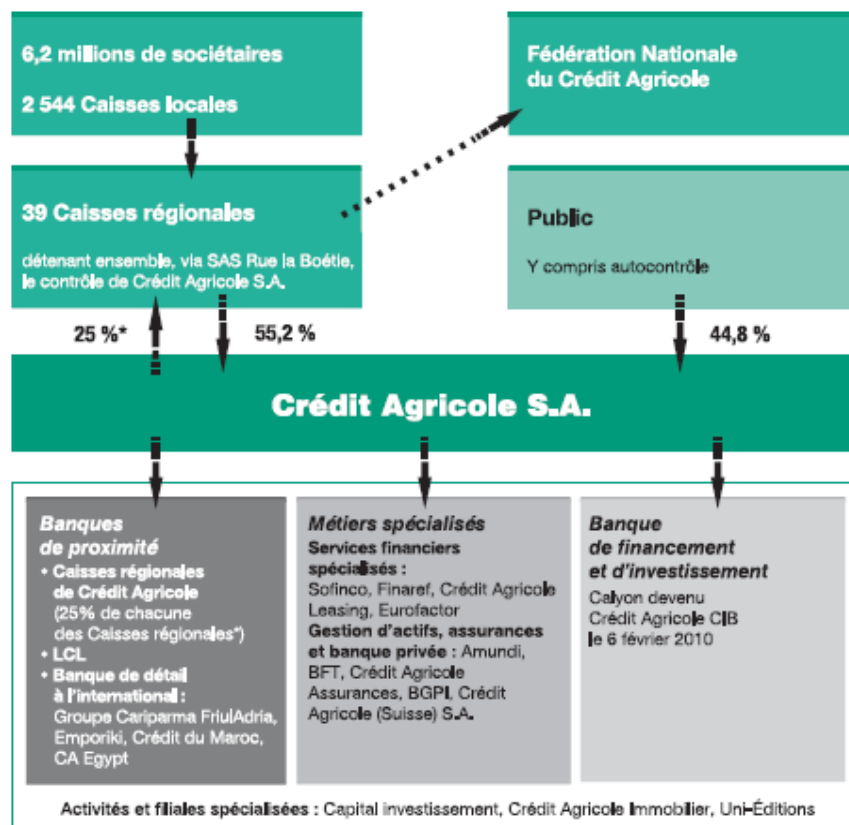
En outre, au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. exerce trois missions principales :

- Organe central, il veille à la cohésion et au bon fonctionnement du réseau, et représente le Groupe auprès des autorités bancaires ;
- Banque centrale, il garantit l'unité financière du Groupe ;
- Responsable de la cohérence de son développement, il coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers et assure le développement international du Groupe.

¹¹ Document de référence Crédit Agricole S.A (France) 2009.

¹² Document de référence Crédit Agricole S.A (France) 1^{er} semestre 2010.

Organisation du groupe Crédit Agricole au 30/09/2010



* A l'exception de la Caisse régionale de la Corse.

Source : Données du document de référence du Crédit Agricole S.A 2009 déposé auprès de l'AMF le 12 mars 2010 sous la référence : 10-01 08

c - Les pôles-métiers

▪ Banque de Proximité

Leader de la banque de proximité en France, le Crédit Agricole dispose en la matière d'un avantage concurrentiel unique : la complémentarité entre les Caisses régionales et le réseau LCL.

La banque de proximité du Crédit Agricole regroupe :

- La banque de proximité en France - Caisses régionales : Banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités publiques. Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers : supports d'épargne (monétaires, obligataires, titres) ; placements d'assurance-vie ; distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, aux entreprises et aux professionnels ; offre de moyens de paiement ; services à la personne ; services parabancaires ; gestion de patrimoine. Les Caisses régionales distribuent également une gamme très large de produits d'assurance dommages et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance-vie.

- La banque de proximité en France – LCL : LCL est un réseau national de banque de détail, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises. L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance ainsi que des prestations de gestion de patrimoine. Les services sont accessibles à partir de multiples canaux de distribution : les réseaux d'agences, avec des implantations dédiées aux entreprises ou à la banque privée ; les sites Internet et le téléphone.

▪ **Services financiers spécialisés**

Le pôle Services financiers spécialisés est présent dans 21 pays, en Europe et au Maroc. Il y occupe des positions importantes et en croissance rapide. Il réunit les métiers du crédit à la consommation (Sofinco et Finaref), du crédit-bail (Crédit Agricole Leasing) et de l'affacturage (Eurofactor).

Les métiers de financements spécialisés sont placés sous le double signe de l'expertise et du développement international. Ils permettent au groupe Crédit Agricole d'être l'un des tout premiers acteurs européens en la matière, avec 27 millions de clients.

▪ **Banque de financement et d'investissement**

Avec 12 150 collaborateurs répartis dans 50 pays, Crédit Agricole CIB offre à ses clients, grands corporates et institutions financières, toute la palette des produits de la banque de financement et d'investissement.

▪ **Banque de détail à l'international**

Avec trois marchés domestiques en Europe, France, Italie et Grèce, et une présence forte en Europe du Sud et de l'Est, le Crédit Agricole constitue un réseau international de banques de proximité, support de développement de tous ses métiers.

En banque de détail, le Crédit Agricole est significativement présent en Europe et autour du bassin méditerranéen et, dans une moindre mesure, au Moyen-Orient et en Amérique latine. Cette présence se traduit par un effectif de 29 000 personnes, au service de 6,5 millions de clients dans plus de 15 pays, par l'intermédiaire de près de 2 400 agences.

▪ **Gestion d'actifs, assurances et banque privée**

Ce pôle recouvre les métiers qui reposent sur la gestion des actifs au sens large : la gestion d'actifs ; l'assurance et la banque privée. Il occupe des positions de premier plan en France et appuie son ambition de développement sur des relais déjà solides à l'international.

d - Chiffres Clés

Les principales données financières : activité, résultats et situation financière :

Données 2009 (en Md euro)	Groupe Crédit Agricole ¹⁴	Crédit Agricole S.A.
Capitaux propres part du Groupe	68,8	45,5
Produit net bancaire	31,3	17,9
Résultat net part du Groupe	2,7	1,1

Source : www.credit-agricole-sa.fr

¹⁴ Le groupe Crédit Agricole rassemble, outre Crédit Agricole S.A. et Caisses régionales à 100%.

Données 30/09/2010 (en Md euro)	Groupe Crédit Agricole ¹⁵	Crédit Agricole S.A.
Capitaux propres part du Groupe	72,5	47,3
Produit net bancaire	25,7	15,2
Résultat net part du Groupe	3,3	1,6

Source : www.credit-agricole-sa.fr

Les principaux indicateurs du Crédit Agricole SA :

En Millions d'euros	IFRS						30/09/09	30/09/10	Var
	2007	2008	Var	2009	Var				
Produit net bancaire	16 768	15 956	-4,8%	17 942	12,4%		13 448	15 270	13,5%
Résultat Brut d'exploitation	4 050	3 321	-18,0%	5 760	73,4%		4 431	5 505	24,2%
Coût du risque	-1 897	-3 165	66,8%	- 4 689	48,2%		- 3 401	-3 027	-11,0%
Contribution des sociétés mises en équivalence	1 269	868	-31,6%	847	-2,4%		639	1 077	68,5%
Résultat net	4 556	1 266	-72,2%	1 446	14,2%		903	1 957	>100%
Résultat net Part du Groupe	4 044	1 024	-74,7%	1 125	9,9%		692	1 591	>100%
En Millions d'euros	2007	2008	Var	2009	Var		31/12/09	30/09/10	Var
Capitaux propres (Part du Groupe)	40 691	41 731	2,6%	45 457	8,9%		45 457	47 296	4,0%
Ratio de solvabilité global	8,60%	9,40%	+0,8 pts	9,80%	+0,4 pts		9,8%	11,6%	+1,8 pts
ROE	9,9%	2,4%	-7.5 pts	2,5%	+0.1pts		0,9%	3,4%	+2.5 pts

Source : www.credit-agricole-sa.fr

e - Conventions conclues entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole 2007-2009

■ Année 2009

Convention d'assistance technique et de coopération entre Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2009 est de KMAD 10.385.

Convention entre Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole mutuel

Cette convention a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2009 s'élève à KMAD 408.

Convention entre Crédit du Maroc et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Cette convention a pour objet l'intégration du Crédit du Maroc au même titre que Crédit Agricole Alpes Provence, à la plate-forme Intermed-Trade. Crédit du Maroc bénéficie de l'ensemble des prestations et percevra des commissions sur les services payants selon des modalités à définir ultérieurement par voie de convention. En contre partie, Crédit du Maroc s'engage à verser au Crédit Agricole Alpes Provence une participation financière à l'ensemble du dispositif Intermed-Trade. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2009.

¹⁵ Le groupe Crédit Agricole rassemble, outre Crédit Agricole S.A. et les Caisses régionales à 100%.

■ Année 2008

Convention d'assistance technique et de coopération entre Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2008 est de KMAD 9.400.

Convention entre Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, Crédit du Maroc utilise la plate forme groupe SWIFT. Le montant facturé par le Groupe Crédit Agricole SA au titre de l'exercice 2008 s'élève à KMAD 585.

Convention entre Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole mutuel

Cette convention a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2008 s'élève à KMAD 486.

Convention entre Crédit du Maroc et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Cette convention a pour objet l'intégration du Crédit du Maroc au même titre que Crédit Agricole Alpes Provence, à la plate-forme Intermed-Trade. Crédit du Maroc bénéficie de l'ensemble des prestations et percevra des commissions sur les services payants selon des modalités à définir ultérieurement par voie de convention. En contre partie, Crédit du Maroc s'engage à verser au Crédit Agricole Alpes Provence une participation financière à l'ensemble du dispositif Intermed-Trade. Il n'ya pas eu de facturation au titre de l'exercice 2008.

■ Année 2007

Convention d'assistance technique et de coopération entre Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2007 est de KMAD 11.350.

Convention entre Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A Immobilier.

Il s'agit d'une convention se rapportant à la réalisation par Crédit Agricole Immobilier d'une étude relative au regroupement des divers Départements et Directions de CDM. Le montant pris en charge au titre de l'exercice 2007 est de KMAD 400.

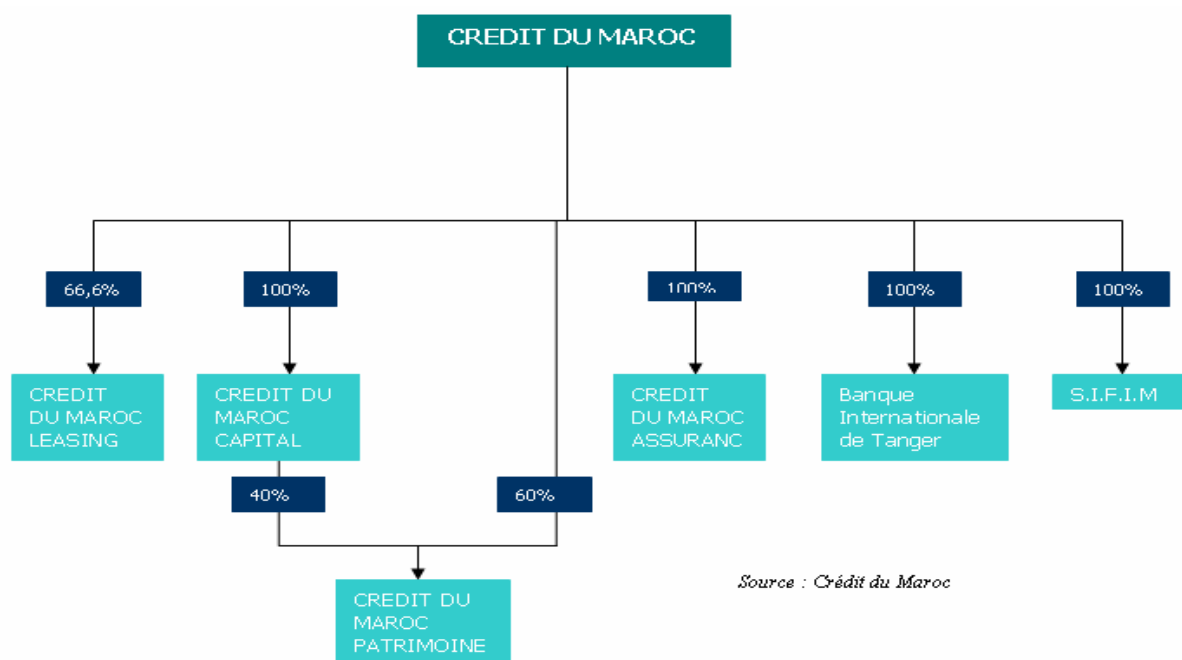
Convention entre Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole mutuel

Cette convention a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2007 s'élève à KMAD 840.

Convention entre Crédit du Maroc et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Cette convention a pour objet l'intégration du Crédit du Maroc au même titre que Crédit Agricole Alpes Provence, à la plate-forme Intermed-Trade. Crédit du Maroc bénéficie de l'ensemble des prestations et percevra des commissions sur les services payants selon des modalités à définir ultérieurement par voie de convention. En contre partie, Crédit du Maroc s'engage à verser au Crédit Agricole Alpes Provence une participation financière à l'ensemble du dispositif Intermed-Trade. Il n'ya pas eu de facturation au titre de l'exercice 2007.

III. Filiales du Crédit du Maroc



Au 30/09/2010

Crédit du Maroc Capital (CDMC)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Capital S.A.		
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca		
Capital en KDH au 30/09/2010	10 000,00		
Capital détenu en KDH au 30/09/2010	10 000,00		
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 30/09/2010	99 980		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/09/2010	100%		
Contribution au PNB consolidé en KDH	30/06/2010	7 670,21	
	2009	10 858,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2007	8 800,00	
	2008	16 000,00	
	2009	10 999,00	

Source : Crédit du Maroc

Crédit du Maroc Capital (CDMC) est la société de bourse du groupe Crédit du Maroc et a pour principale activité l'intermédiation en actions et obligations sur le marché financier de la Bourse de Casablanca.

Créée en 1995, CDMC est une entité autonome avec un capital détenu à 100% par Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 30 juin 2010

Au 30 juin 2010, les produits d'exploitation réalisés par CDMC ressortent à 4 021 KDH en progression de 29% en comparaison avec le semestre précédent. Le chiffre d'affaires du Crédit du Maroc Capital est composé essentiellement de Commissions d'intermédiation pour un montant de 3 461 KDH et de Commissions analyses et Recherches pour un solde de 250 KDH.

Ces réalisations sont le reflet de la reprise qu'a connue le marché boursier marocain dans le courant de ce premier semestre de l'année, caractérisée par une évolution notable des flux de transactions (+54%¹⁶) - grâce notamment à l'annonce de l'OPR ONA SNI- et dont CDMC a su tirer le meilleur parti avec une évolution de ses flux propres de plus de 45%.

CDMC en KDH	juin 2009	juin 2010	Var
Produits d'exploitation	3 110	4 021	29%
Charges d'exploitation	3 273	3 346	2%
Résultat brut d'exploitation	-163	676	>100%
Résultat Financier	4 246	3 714	-13%
Résultat net	3 991	4 026	1%

Source : CDM

A fin juin 2010, les charges d'exploitation ressortent à 3 346 KDH en légère hausse de 2% et sont constituées majoritairement de charges fixes non liées au développement de l'activité.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 676 KDH contre un niveau de -163 KDH pour la même période de l'exercice précédent.

Le résultat financier se contracte de 13%, pâtissant des conséquences de la morosité du contexte économique et financier ressentie en 2009.

Ainsi, le résultat net à fin juin 2010 s'est établi à 4 026 KDH, contre 3 991 KDH en juin 2009.

Principaux Indicateurs de l'activité en 2009

A fin décembre 2009, Crédit du Maroc Capital a réalisé un total de produits d'exploitation de 7 160 KDH en baisse de 52% par rapport à 2008. Par activité, les produits se décomposent comme suit :

- Commissions d'intermédiation : 6 054 KDH
- Commissions analyses et Recherches : 500 KDH
- Produits financiers : 3 968 KDH
- Produits sur opérations sur titres de placement : 1 016 KDH

L'effet de la conjoncture morose a impacté CDMC puisque cette société concentre son activité sur une clientèle de particuliers haut de gamme. Cette clientèle a préféré geler sa position eu égard aux niveaux des moins-values latentes portées par son portefeuille en 2009.

CDMC en KDH	2007	2008	Var	2009	Var
Produits d'exploitation	24 758	14 970	-39%	7 160	-52%
Charges d'exploitation	7 217	7 104	-2%	7 596	7%
Résultat brut d'exploitation	17 541	7 866	-55%	-436	ns
Résultat Financier	6 744	6 381	-5%	4 673	-27%
Résultat net	16 078	11 021	-31%	3 734	-66%

Source : CDM

¹⁶ Source : CDM Capital

Les charges d'exploitation se chiffrent à 7 596 KDH, en progression de 7% par rapport à 2008, suite à l'évolution des charges de personnel du fait du renforcement des effectifs.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à -436 KDH, en baisse par rapport à l'exercice précédent, impacté par la baisse des produits d'exploitation.

Le résultat financier connaît un retrait de 27% en 2009 et s'établit à 4 673 Mdh.

Le résultat net au 31/12/2009 s'inscrit à 3 734 KDH en baisse de 66% par rapport à 2008.

Conventions établies entre CDM Capital et Crédit du Maroc

Cette convention a pour objet la réalisation par Crédit du Maroc Capital pour Crédit du Maroc, des notes, d'études sectorielles ou spécifiques, notamment des notes de conjonctures trimestrielles, de synthèse sur les données nationales et internationales ainsi que l'analyse de la loi de finances et ses répercussions sur le secteur bancaire et autres secteurs intéressant de la banque.

Flux financiers entre CDM Capital et Crédit du Maroc en 2007-2009

Le montant facturé par Crédit du Maroc Capital sur les trois dernières années au titre de cette convention ressort comme suite :

- 2009 : 500 KMAD
- 2008 : 500 KMAD
- 2007 : 500 KMAD

Crédit du Maroc Leasing (CDML)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc leasing S.A.		
Siège social	201 Blv Zerktouni Casablanca		
Capital en KDH au 30/09/2010	67 500,00		
Capital détenu en KDH au 30/09/2010	45 000,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/09/2010	66,66%		
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 30/09/2010	449 990		
Nombre d'actions détenues par Crédit Agricole Leasing et Factoring au 30/09/2009	224 995		
Contribution au PNB consolidé 30/06/2010 en KDH	21 915,72		
Contribution au PNB consolidé 2009 en KDH	50 206,00		
Montant des dividendes perçus par le CDM en KDH	2007	6 351,00	
	2008	12 592,00	
	2009	11 666,00	

Source : Crédit du Maroc

Filiale du Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Leasing (France), Crédit du Maroc Leasing opère dans le Financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

CDML est une filiale du Crédit du Maroc détenue à hauteur de 66,66%.

Principaux Indicateurs de l'activité au 30 juin 2010

CDML en KDH	juin 2009	juin 2010	Var
Produits d'exploitation bancaire	221 551	236 709	7%
Charges d'exploitation bancaire	194 493	211 969	9%
Produit net bancaire	27 058	24 741	-9%
Résultat brut d'exploitation	21 766	18 972	-13%
Coût du risque*	6 375	6 184	-3%
Résultat net	9 696	8 056	-17%

* Coût du risque = Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables – Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties

Source : CDM

Au 30 juin 2010, les produits d'exploitation bancaire représentent 236 709 KDH en progression de +7% par rapport à juin 2009. Les charges d'exploitation bancaires de CDM Leasing ressortent à 211 969 KDH en hausse de 9% en comparaison avec le 1^{er} semestre 2009 suite au recrutement opéré pour renforcer des effectifs. CDM Leasing affiche un niveau de PNB de 24 741 à fin juin 2010, en retrait de 9%.

Cette baisse s'explique par la faiblesse des investissements et la baisse importante des ventes d'engins de travaux publics et de camions au niveau national, entraînant ainsi un recul du financement en leasing durant le 1^{er} semestre 2010. A fin juin 2010, la production globale du secteur a enregistré une baisse de 6,3% par rapport à la même période en 2009 (statistiques APSF à fin juin 2010) .

Dans un contexte général de dégradation du risque, CDM Leasing a pu limiter l'évolution du coût du risque grâce à une action soutenue de recouvrement. Ainsi, le coût du risque s'établit à 6 184 KDH contre 6 375 KDH en juin 2009 suite à la baisse des pertes sur créances devenues irrécouvrables (3,4 MDH à fin juin 2010 contre 6,3 MDH à fin juin 2009) compensée par la hausse des dotations sur créances en souffrance (14,9 MDH à fin juin 2010 contre 11,9 MDH à fin juin 2009).

Le résultat net du Crédit du Maroc Leasing, arrêté à fin juin 2010, s'élève à 8 056 KDH en régression de 17%.

Principaux Indicateurs de l'activité en 2009

CDML en KDH	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08
Produits d'exploitation bancaire	369 879	414 741	12%	444 046	7%
Charges d'exploitation bancaire	333 791	367 875	10%	398 137	8%
Produit net bancaire	36 088	46 867	30%	45 909	-2%
Résultat brut d'exploitation	26 636	36 177	36%	34 818	-4%
Coût du risque	2 817	7 490	>100%	14 071	88%
Résultat net	14 854	18 537	25%	12 934	-30%

Source : CDM

En 2009, les produits d'exploitation bancaire se sont élevés à 444 046 KDH, soit +7% de progression par rapport à l'exercice précédent ; alors que les charges d'exploitation bancaire ont été arrêtées à 398 137 KDH. Le PNB, ainsi dégagé, s'élève à 45 909 KDH, réalisant un retrait de 2% par rapport à 2008.

Ce retrait s'explique principalement par un attentisme du marché, conjugué au resserrement des marges suite au renchérissement du coût de refinancement et une baisse des barèmes appliqués à la clientèle, compte tenu de la concurrence sur le marché.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 34 818 KDH, en retrait de 4%.

Les dotations aux provisions pour créances en souffrance ont été arrêtées à 35 263 KDH, en progression de 16% par rapport à 2008. Bien que le risque se soit dégradé sous l'effet de la crise, l'action de recouvrement menée par CDM Leasing a permis de réaliser des reprises de 21 192 KDH, établissant le coût du risque à 14 071 KDH à fin 2009 contre 7 490 KDH en 2008.

Ainsi, pour l'année 2009, CDM Leasing affiche un bénéfice net de 12 934 KDH, en retrait de 30% par rapport à 2008.

Conventions établies entre CDM Leasing et Crédit du Maroc en 2009

Néant.

Conventions conclues entre CDM Leasing et Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2009

Au cours de l'exercice 2003, Crédit du Maroc Leasing a conclu avec Crédit du Maroc une « convention de partage de risque » traitant, d'une part de la rémunération des prestations commerciales et de la rémunération de la couverture du risque, et d'autre part, des conditions de la mise en jeu de garantie donnée par le CDM à Crédit du Maroc Leasing.

Aux termes de cette convention, qui prend effet à partir du 1^{er} mars 2003, le CDM s'engage à commercialiser les contrats de crédit bail mobilier et immobilier du Crédit du Maroc Leasing auprès de sa clientèle d'entreprise et de professionnels par l'intermédiaire de son réseau commercial. En contrepartie Crédit du Maroc Leasing verse au CDM une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs, les opérations apportées par el CDM sont garanties (sauf cas particuliers) par celui-ci à hauteur de 50%. En contrepartie de cet engagement CDML verse au CDM une commission mensuelle sur l'encours financier.

Flux financiers entre CDM Leasing et Crédit du Maroc 2007-2009

Au titre des trois derniers exercices, la commission d'apport et la commission de garantie versées par Crédit du Maroc Leasing au Crédit du Maroc ressortent comme suite :

Commissions	2007	2008	2009
Commissions d'apport	533 699,79	770 635,74	712 480,97
Commissions de garantie	873 482,40	820 267,35	983 087,44
Encours contre-garantie	300 461 360,12	311 403 699,47	390 506 145,77

Source : CDM

Crédit du Maroc Patrimoine

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Patrimoine S.A.		
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca		
Capital en KDH au 30/09/2010	1 000,00		
Capital détenu en KDH au 30/09/2010	1 000,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/09/2010	100%		
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 30/09/2010	10 000		
Contribution au PNB consolidé 30/06/2010 en KDH	8 490,46		
Contribution au PNB consolidé 2009 en KDH	14 468,00		
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2007	6 900,00	
	2008	5 220,00	
	2009	5 400 00	

Source : Crédit du Maroc

Au 28 février 2004, Crédit du Maroc a créé Crédit du Maroc Patrimoine. Cette filiale est chargée de l'animation du réseau de CDM pour la promotion des produits OPCVM ainsi que de la gestion du patrimoine auprès de la clientèle haut de gamme. Crédit du Maroc Patrimoine est filiale de CDM à hauteur de 100%.

Principaux Indicateurs de l'activité au 30 juin 2010

CDMP en KDH	juin 2009	juin 2010	Var
Chiffres d'affaires	6 766	8 305	23%
Charges Générales d'Exploitation	1 257	1 666	33%
Résultat brut d'exploitation	5 509	6 638	20%
Résultat net	4 002	4 777	19%

Source : CDM

Au 30/06/2010, le chiffre d'affaires réalisé par CDM Patrimoine s'établit à 8 305 KDH soit une évolution de 23% par rapport à la même période de l'exercice précédent expliquée essentiellement due à la hausse de l'actif net des OPCVM géré de 47,3% en comparaison à juin 2009.

Les charges générales d'exploitation ont progressé de 33% par rapport à juin 2009 et affichent un solde de 1 666 KDH. Cette hausse est due aux charges de personnel dont l'évolution est due au renforcement de la structure d'animation commerciale opéré fin 2009.

Le résultat brut d'exploitation ressort à 6 638 KDH en progression de 20%.

Le résultat net ainsi dégagé est de 4 777 KDH, en évolution de 19% par rapport à la même période de l'année précédente.

Principaux Indicateurs de l'activité en 2009

CDMP en KDH	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08
Chiffres d'affaires	16 058	15 789	-1,7%	14 217	-10%
Charges Générales d'Exploitation	3 298	3 101	-6%	3 637	17%
Résultat brut d'exploitation	12 760	12 688	-1%	10 567	-17%
Résultat net	8 607	9 019	5%	7 559	-16%

Source : CDM

Au 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires de CDMP s'est établi à 14 217 KDH en retrait de 10% par rapport à 2008:

- Une sortie nette de plus d'un milliard de dirhams sur la SICAV Monétaire.
- Les bonifications offertes par l'ensemble des banques de la place sur les DAT ont poussé la majorité des grandes entreprises à effectuer des arbitrages au détriment des OPCVM monétaires.
- La forte baisse du marché boursier a poussé une bonne partie des clients de CDMP à racheter leurs OPCVM Actions et Diversifiés en effectuant leurs placements dans des instruments à rendement garanti ou bien même à rester en attente en position cash.

Au 31 décembre 2009, les charges d'exploitation se sont établies à 3 637 KDH en hausse de 17%.

Le résultat net au titre de l'exercice 2009 s'est établi à 7 559 KDH, réalisant un retrait de 16% par rapport à l'exercice précédent.

Conventions établies entre CDM Patrimoine et Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre CDM Patrimoine et Crédit du Maroc 2007-2009

Néant.

Crédit du Maroc Assurances

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L.U		
Siège social	40 boulevard 9 avril palmier Casablanca		
Capital en KDH au 30/09/2010	200,00		
Capital détenu en KDH au 30/09/2010	200,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/09/2010	100%		
Nombre de parts sociales détenues par le Crédit du Maroc au 30/09/2010	2 000		
Contribution au PNB consolidé 30/06/2010 en KDH	11 136,88		
Contribution au PNB consolidé 2009 en KDH	10 689,00		
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2007	3 298,00	
	2008	4 000,00	
	2009	5 000,00	

Source : Crédit du Maroc

Créée en septembre 2005, cette filiale, spécialisée dans le courtage en assurances toutes branches, a obtenu son agrément de courtage par décision du Ministère des Finances et de la Privatisation le 18 octobre de la même année.

CDMA assure aussi la gestion de l'activité bancassurance, sous mandat pour le compte du CDM.

Principaux Indicateurs de l'activité au 30 juin 2010

CDMA en KDH	juin 2009	juin 2010	Var
Chiffres d'affaires	9 650	10 991	14%
Charges Générales d'Exploitation	718	722	1%
Résultat brut d'exploitation	8 931	10 270	15%
Résultat net	6 317	7 291	15%

Source : CDM

Crédit du Maroc Assurances clôt le premier semestre 2010 avec un chiffre d'affaires de 10 991 KDH soit une évolution de 14% par rapport à juin 2009. Cette progression de l'activité résulte de l'évolution des commissions perçues par CDMA suite à l'évolution des ventes.

En effet l'évolution de la production s'explique par une croissance enregistrée au niveau du renouvellement des contrats opérationnels et la contraction de nouveaux contrats:

- Renouvellement des dossiers déjà existants : sur CDM Protection, la production ressort à 7 527 KDH soit une croissance de +10%. Sur l'assurance Multirisque sakane, la production ressort à 2 043 KDH soit une évolution de +14%.

- Nouvelle production de l'exercice : sur CDM Protection, CDM Assurance à générer 1 004 KDH de nouvelle production soit une hausse de 27%. Sur l'assurance Multirisque sakane, de nouveaux contrats ont été contractés soit une production de 195 KDH en croissance de 77%. CDM Assurance a réalisé une production de 22 KDH sur CDMSARII soit une évolution de 13%.

Les charges générales d'exploitation sont quasiment stables à 722 KDH.

Le résultat net ainsi dégagé au titre du premier semestre 2010 ressort à 7 291 KDH en évolution de 15% par rapport à juin 2009.

Principaux Indicateurs de l'activité en 2009

CDMA en KDH	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08
Chiffres d'affaires	7 187	9 071	26%	10 483	16%
Charges Générales d'Exploitation	877	1 157	32%	1 588	37%
Résultat brut d'exploitation	6 310	7 914	25%	8 895	12%
Résultat net	4 101	5 606	37%	6 364	14%

Source : CDM

CDMA clos l'exercice 2009 avec un chiffre d'affaires de 10 483 KDH, en progression de 16% par rapport à l'année 2008. En effet, le niveau de commissions perçu par CDMA est impacté par les niveaux de ventes élevé réalisé sur l'année 2008 (+18,7% par rapport à 2007).

Les charges générales d'exploitation totalisent 1 588 KDH. Elles ont progressé de 37% par rapport à l'exercice précédent, en raison du recrutement.

Le résultat net au 31 décembre 2009 ressort à 6 364 KDH, en progression de 14% par rapport à l'année 2008, suite à l'effort commercial de CDMA.

Conventions conclues entre CDM Assurance et Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2009 et les flux financiers entre CDM Assurance et Crédit du Maroc 2007-2009

Protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Multirisque SAKANE »

En juin 2006, la société Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L a signé un protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Multirisque Sakane » avec Crédit du Maroc, Gras Savoye Maroc et la Compagnie Axa Assurance Maroc.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

2009 : s'élève à KMAD à 1 962 hors taxes.

2008 : s'élève à KMAD à 1 736 hors taxes.

2007 : s'élève à KMAD à 1 376 hors taxes.

Protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Assurance Cdm Protection »

En juin 2006, la société Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L a signé un protocole de gestion relatif au contrat d'assurance «Assurance Cdm Protection» avec Crédit du Maroc, Gras Savoye Maroc et la Compagnie Axa Assurance Maroc.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

2009 : s'élève à KMAD à 7 962 hors taxes.

2008 : s'élève à KMAD à 6 826 hors taxes

2007 : s'élève à KMAD à 5 775 hors taxes

Protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Assurance emprunteurs cdmSARII »

En février 2007, la société Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L a signé un protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Assurance emprunteurs cdmSARII» avec le Crédit du Maroc, Gras Savoye Maroc et la Compagnie Axa Assurance Maroc.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

2009 : s'élève à KMAD à 44 hors taxes.

2008 : s'élève à KMAD à 31 hors taxes.

2007 : s'élève à KMAD à 36 hors taxes.

Convention de gestion des risques propres de la société Crédit du Maroc

En Avril 2008, la société Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L a signé un protocole d'accord tripartite avec le Crédit du Maroc et Gras Savoye Maroc, portant sur la gestion des polices d'assurances des risques propres du Crédit du Maroc.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

2009 : KMAD 502 hors taxes.

2008 : KMAD 477 hors taxes.

2007 : NEANT (accord signé en 2008).

Banque Internationale de Tanger – Banque Offshore (B.I.T.)

Dénomination Sociale	Banque Internationale de Tanger - Banque offshore- S.A.		
Siège social	Angle Rue Moussa Ibnou Noussair & Av Med V Tanger principal		
Capital en USD au 30/09/2010	1 655,00		
Capital détenu en USD au 30/09/2010	1 655,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/09/2010	100%		
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 30/09/2010	1 630		
Contribution au PNB consolidé 30/06/2010 en KDH	1 076,10		
Contribution au PNB consolidé 2009 en KDH	2 865,00		
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2007	0	
	2008	0	
	2009	0	

Source : Crédit du Maroc

Filiale à 100% du Crédit du Maroc, la B.I.T. a pour principale activité le financement en devises à court et à moyen terme destiné aux sociétés non résidentes et principalement celles implantées dans la zone franche industrielle d'exportation de Tanger.

Principaux Indicateurs de l'activité au 30 juin 2010

BIT en KUSD	juin 2009	juin 2010	Var
Produit net bancaire	186	127	-32%
Charges Générales d'Exploitation	6	12	>100%
Résultat brut d'exploitation	180	115	-36%
Résultat net	114	72	-37%

Source : CDM

Au 30/06/2010, la Banque Internationale de Tanger a pu réaliser un total engagement de 23 243 KUSD soit une croissance de 28% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le produit net bancaire a été marqué par une baisse de 32% en comparaison avec juin 2009, qui s'explique ainsi :

- Baisse de la marge d'intérêt de 13%, suite à l'effet conjugué d'une baisse des intérêts et produits assimilés due à la chute des taux de rémunération des créances sur la clientèle et des établissements de crédits (indexés sur le taux Euribor 6 mois, qui est passé de 1,52% en moyenne 2009 à 0,35% pour le 1er semestre 2010), et d'une baisse des intérêts et charges assimilés liée à la baisse du taux de refinancement de la BIT.
- La marge sur commission a progressé de 15% en glissement annuel, en liaison avec l'évolution des flux.
- Les autres produits bancaires se sont contractés de 27% suite à un écart de réévaluation de change défavorable par rapport à 2009.

Les charges générales d'exploitation ont augmenté de 6 KUSD, suite essentiellement à la hausse des charges externes sous l'effet de la comptabilisation d'une partie des frais de la certification et de la prise en charge par la BIT de quelques familles de charges (de logistique) qui étaient auparavant prises en charges par le CDM.

Le résultat net ressort à 72 KUSD contre 114 KUSD en juin 2009, suite au changement du taux d'imposition à l'IS qui est passé de 17,5% en 2009 à 37% en 2010.

Principaux Indicateurs de l'activité en 2009

BIT en KUSD	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08
Produit net bancaire	581	309	-47%	363	17%
Charges Générales d'Exploitation	229	320	40%	71	-78%
Résultat brut d'exploitation	352	216	-39%	292	35%
Résultat net	312	176	-44%	184	4,5%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2009, la BIT a pu réaliser un total engagement de 64 983 KUSD soit une croissance de 77% par rapport à décembre 2008. Cette évolution des engagements s'est accompagnée par un développement du portefeuille clientèle. En outre, la BIT a conduit un projet de certification de l'ensemble de ses activités qui a abouti à l'obtention de la certification Qualité ISO 9001 version 2008.

Au 31 décembre 2009, la Banque Internationale de Tanger, Banque off-shore, a généré un PNB de 363 KUSD, en hausse de 17% par rapport à 2008. Cette hausse du PNB est principalement due à :

- Marge net d'intérêts : 182 KUSD, en baisse de 52% par rapport à 2008 suite à la révision à la baisse des conditions sur certains clients et le consentement des nouveaux crédits à des marges plus faibles.

- Marge sur commissions : 73 KUSD, en hausse de 33% par rapport à 2008 suite à l'accroissement des commissions sur transfert, lié à l'évolution de l'activité que connaît la BIT.
- Autres produits : 183 KUSD, en progression de près de 38% par rapport à 2008 du fait de l'écart de réévaluation de change favorable ainsi qu'à une nette amélioration des résultats sur les opérations de change traitées.

Les charges générales d'exploitation se sont élevées à 71 KUSD, soit une baisse de 78% par rapport à 2008.

Le résultat net à fin décembre 2009 s'est inscrit à 184 KUSD en amélioration de 4,5% par rapport à l'exercice précédent.

Conventions établies entre la BIT et Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre la BIT et Crédit du Maroc 2007-2009

Par convention non écrite, Crédit du Maroc met à la disposition de la Banque Internationale de Tanger à titre gratuit :

- Du personnel nécessaire au fonctionnement des services de la banque
- Des locaux aménagés meublés servant de bureaux à la banque
- Ainsi que d'autre prestations de service consenties avec le Trade Center et la banque de Réseau et de Détail.

Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM)

Dénomination Sociale	Société Financière et Immobilière Marocaine S.A,		
Siège social	40 boulevard du 9 avril Casablanca		
Capital en KDH au 30/09/2010	18 320,90		
Capital détenu en KDH au 30/09/2010	18 320,90		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/09/2010	100%		
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 30/09/2010	183 189		
Contribution au PNB consolidé 30/06/2010 en KDH	-4 014,38		
Contribution au PNB consolidé 2009 en KDH	-10 967,00		
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2007		0
	2008		0
	2009		0

Source : Crédit du Maroc

La Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM) est une société de portefeuille immobilier et de transactions immobilières, détenue à 100% par Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 30 juin 2010

SIFIM en KDH	juin 2009	juin 2010	Var
Produits courants	1 406	1 406	0,0%
Charges courantes	6 910	6 899	-0,2%
Résultat courant	-5 505	- 5 492	-0,2%
Résultat net	-5 512	- 5 500	-0,2%

Source : CDM

Au terme du premier semestre de l'exercice 2010, le chiffre d'affaire de SIFIM ressort à 1 406 KDH. Il est généré essentiellement par son activité de gestion immobilière sous forme de revenus locatifs.

Les charges courantes enregistrent un niveau de 6 899 KDH, en légère baisse de 0,2% par rapport à juin 2009. Le principal de cette ligne est composé des charges financières relatives à la rémunération des comptes courants associés et au crédit à moyen terme.

Le résultat net ainsi dégagé ressort à -5 500 KDH soit un niveau similaire à celui de juin 2009.

Principaux Indicateurs de l'activité en 2009

SIFIM en KDH	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08
Produits courants	2 489	3 048	22%	2 812	-8%
Charges courantes	9 450	13 556	43%	14 083	4%
Résultat courant	-6 961	-10 508	ns	-11 271	ns
Résultat net	-32	-10 118	ns	-11 309	ns

Source : CDM

L'essentiel des produits de SIFIM est généré par son activité de gestion immobilière sous forme de revenus locatifs, soit 2 812 KDH à fin 2009.

Les charges sont constituées essentiellement des charges financières (rémunération des comptes courants associés et CMT) et des dotations aux amortissements.

Le résultat net s'inscrit à -11 309 KDH en 2009 contre -10 118 KDH en 2008.

Conventions établies entre SIFIM et Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre SIFIM et Crédit du Maroc 2007-2009

Néant.

Atlasnet

Atlasnet est une société anonyme au capital de 8 MDH spécialisée dans la conception et l'hébergement des sites web. Crédit du Maroc détient 31,25% du capital d'Atlasnet.

Holding Sincomar

La Holding Sincomar est une société de participation au capital de 300 KDH détenue à hauteur de 28% par Crédit du Maroc et dont l'objet social est de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non cotées.

Interbank et Centre Monétique Interbancaire

Interbank et Centre Monétique Interbancaire sont deux sociétés anonymes aux capitaux respectifs de 11,5 MDH et de 100 MDH créées par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques (porteurs et commerçants). Elles sont détenues respectivement à 16% et 11% par Crédit du Maroc.

Maroc Télécommerce

Maroc Télécommerce est une société anonyme au capital de 20 MDH détenue à hauteur de 0,03% par le Crédit du Maroc, spécialisée dans le domaine des technologies de l'information. Elle a pour objectif de mettre à la disposition des entreprises une infrastructure technologique sécurisée leur permettant de vendre leurs produits et services sur Internet aussi bien au Maroc que dans le monde entier.

Récapitulatif des filiales et participations du Groupe Crédit du Maroc au 30 juin 2010

Filiales et participations	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette au 30/06/2010 En Kdh	Résultat net au 30/06/2010 En Kdh
Filiales :					
B.I.T.	1 655 000 USD	100%	100%	1 832 ¹⁷	72 ¹⁷
Crédit du Maroc Capital	10 000 000 Dh	100%	100%	15 113	4 026
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000 000 Dh	60%	100%	6 236	4 777
Crédit du Maroc Leasing	67 500 000 Dh	66,66%	66,66%	92 989	8 056
Crédit du Maroc Assurances	200 000 Dh	100%	100%	8 582	7 291
S.I.F.I.M.	18 320 900 Dh	100%	100%	- 8 403	-5 500
	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette au 30/06/2010 En Kdh	Résultat net au 30/06/2010 En Kdh
Participations :					
Atlasnet	8 000 000 Dh	31,3%	31,3%	ND	ND
Holding Sincomar	300 000 Dh	28,0%	28,0%	ND	ND
Interbank	11 500 000 Dh	16%	16%	ND	ND
Centre Monétique Interbancaire	100 000 000 Dh	11%	11%	ND	ND
Maroc Télécommerce	20 000 000 Dh	0,03%	0,03%	ND	ND

Source: Crédit du Maroc

¹⁷ en KUSD

Récapitulatif des filiales et participations du Groupe Crédit du Maroc à décembre 2009

Filiales et participations	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette au 31/12/2009 En Kdh	Résultat net au 31/12/2009 En Kdh
Filiales :					
B.I.T.	1 655 000 USD	100%	100%	1 968 ²⁰	180 ¹⁸
Crédit du Maroc Capital	10 000 000 Dh	100%	100%	14 887	3 734
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000 000 Dh	60%	100%	9 068	7 569
Crédit du Maroc Leasing	67 500 000 Dh	66,66%	66,66%	84 795	12 934
Crédit du Maroc Assurances	200 000 Dh	100%	100%	7 291	6 364
S.I.F.I.M.	18 320 900 Dh	100%	100%	-2 903	- 11 309
Participations :					
Atlasnet	8 000 000 Dh	31,3%	31,3%	ND	ND
Holding Sincomar	300 000 Dh	28,0%	28,0%	ND	ND
Interbank	11 500 000 Dh	16%	16%	ND	ND
Centre Monétique Interbancaire	100 000 000 Dh	11%	11%	ND	ND
Maroc Télécommerce	20 000 000 Dh	10%	10%	ND	ND

Source: Crédit du Maroc

¹⁸ en KUSD

IV. Marché bancaire marocain

a - Cadre réglementaire

Les banques et, de façon générale les établissements financiers, sont placés sous le contrôle de Bank al-Maghrib et du Ministère des Finances, eux-mêmes placés sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Etablissements de Crédit.

Le système bancaire marocain a connu de profondes mutations au cours des années 90. Une série de mesures ont en effet été mises en place dès 1991, consistant notamment en la déréglementation progressive du crédit par les autorités monétaires.

Ces réformes se sont traduites graduellement par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur ainsi que la dynamisation des marchés des capitaux. Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967 révisée en 1993 a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Les modalités d'application de la nouvelle loi sont fixées par les circulaires du gouverneur de Bank al-Maghrib, et aussi par les arrêtés du ministre des finances. Néanmoins certaines circulaires d'application de cette loi ne sont pas encore disponibles. C'est ainsi que les textes applicables en matière de règles prudentielles sont toujours les arrêtés du ministre chargé des finances et les circulaires de Bank al-Maghrib en vigueur avant la promulgation de la loi n°34-03 par le Dahir 1-05-178.

Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des banques et établissements de crédit, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Après l'entrée en vigueur du nouvel Accord sur les fonds propres (Bâle II) dans son approche standard, au cours de 2007, Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Afin de doter le secteur bancaire d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux, Bank Al-Maghrib, en concertation avec la profession bancaire et comptable, a procédé à la révision des dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit pour les mettre en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Le passage aux normes comptables IFRS est obligatoire pour les banques depuis 2008.

Les règles prudentielles peuvent être déclinées en cinq principaux points :

▪ Le coefficient de solvabilité

Largeement inspiré du ratio Cooke, il correspond au rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature. Il est fixé à un minimum de 10% selon lettre du Gouverneur de Bank Al Maghrib du 31 décembre 2010 n°5/G/2010. À la date du visa, aucune autre instruction n'a encore été adressée au Crédit du Maroc.

▪ Le ratio de division des risques

Défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque. Il est fixé à un minimum de 20%.

▪ **Le coefficient minimum de liquidité**

Fixé à 100%, le coefficient minimum de liquidité est défini comme étant le rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

▪ **La réserve monétaire**

Les banques habilitées à recevoir des dépôts à vue sont tenues de constituer en dépôts disponibles auprès de Bank Al-Maghrib une réserve calculée sur la base de leurs exigibilités¹⁹.

Le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé de ramener, à compter du 1er janvier 2009, le taux de la réserve obligatoire de 15 % à 12%. Pour des considérations de liquidité, ce taux a été réduit de quatre points par le même conseil courant 2009, deux points en juillet et de deux points en décembre pour se situer à 8%. Par la suite et ce depuis mars 2010 le taux de la réserve monétaire a été fixé à 6%.

▪ **La classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions**

Afin de préserver la solvabilité des établissements bancaires, le régime de couverture par les provisions des créances en souffrance a été renforcé en décembre 2002 (édition par Bank al-Maghrib de la circulaire N°19/G/2002). Les créances en souffrance sont réparties en trois catégories compte tenu de leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions correspondantes doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce respectivement, à hauteur de minimum 20%, 50% et 100%.

S'agissant de la stratégie d'inclusion financière, le processus de bancarisation s'est sensiblement amélioré en 2009 avec un objectif de taux de bancarisation de 50% à fin 2010, y compris le réseau de Barid Al-Maghrib. Cette évolution s'est accompagnée d'un ensemble d'actions visant notamment à asseoir sur une base saine et équilibrée la relation entre les banques et leur clientèle.

L'année 2009 a ainsi connu le démarrage du dispositif de médiation bancaire ayant pour objectif le règlement à l'amiable des litiges.

De même, les banques ont été appelées à apporter toute la transparence voulue au niveau des conditions qu'elles appliquent à la clientèle. Ainsi, il a été procédé à une définition réglementaire des services bancaires gratuits de base, à la mise en place d'un indice de prix des services bancaires et à l'envoi annuellement à la clientèle d'un relevé de l'ensemble des commissions prélevées.

Au niveau des systèmes de paiement, le processus de dématérialisation des échanges de valeurs a été parachevé avec le déploiement de l'échange dématérialisé des avis de prélèvement. En outre, un cadre conventionnel régissant la surveillance des systèmes de paiement a été mis en place.

A compter de 2011, plusieurs mesures ont été déployées par le GPBM dans un objectif constant d'amélioration du taux de bancarisation et notamment par l'ouverture de « compte zéro ». A travers ce mécanisme, les banques procéderont à l'ouverture d'un compte zéro au profit des clients non bancarisés, sans exigence de mise de fond de départ. Aucun prélèvement de frais ou commissions n'est effectué sur ce compte pendant une durée minimale de 6 mois, tant qu'il n'enregistre pas de mouvements à son crédit. Toutefois, si au terme de cette période, le compte n'enregistre aucun mouvement, il sera clôturé par la banque, sans facturation de frais au débit du titulaire.

Autre mesure mise en place par le GPBM à compter du 1^{er} février 2011, la mise en place du chèque pré-barré, non endossable pour les clients patentés des banques, à la fois les personnes morales, les entreprises individuelles mais aussi les professions libérales. Au-delà de l'amélioration de la bancarisation, la généralisation du chèque pré-barré permettra, l'amélioration de la transparence, de la traçabilité et de la gestion des transactions.

¹⁹ Article 1 : Décision réglementaire N° 61/G/07 du 28/12/2007 relative à la réserve obligatoire.

b - Secteur d'activité

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits. Il est le moteur du financement du développement de l'économie.

D'après le Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib²⁰, le nombre d'établissements assujettis est passé de 78 en 2008 à 84 établissements répartis entre 18 banques, 37 sociétés de financement, 6 banques offshore, 13 associations de micro-crédit, 7 sociétés intermédiaires en matière de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie et la Caisse de Dépôt et de Gestion et les services financiers de Barid Al-Maghrib.

En outre la présence des investisseurs étrangers dans le secteur bancaire s'est renforcée, suite à l'autorisation donnée à deux importants groupes bancaires espagnols (Caixa, Banco Sabadell) pour l'ouverture de succursales au Maroc. En conséquence, les intérêts étrangers (Principaux investisseurs étrangers : Crédit Agricole SA, BNP Paribas, Société Générale France...) contrôlent majoritairement sept banques et 10 sociétés de financement et disposent de parts significatives dans 5 autres banques et 5 autres sociétés de financement.

A fin 2008, 14 établissements de crédits, dont 6 banques, sont cotées en bourse, représentant 27% de la capitalisation boursière.

L'année 2009 a connu la création de deux établissements de crédit : la banque postale dont l'activité, ciblant la population à bas revenus non bancarisée et une société spécialisée dans le financement des petits agriculteurs et petits exploitants agricoles porteurs de projets (Société de financement pour le développement agricole, SFDA).

Ainsi le champ de contrôle de Bank Al-Maghrib couvre 84 établissements répartis entre 19 banques, 36 sociétés de financement, 6 banques offshore, 12 associations de micro-crédit, 9 sociétés intermédiaires en matière de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie et la Caisse de Dépôt et de Gestion²¹.

La participation de l'Etat dans le secteur bancaire s'est inscrite en recul, en liaison avec la poursuite de l'ouverture du capital des banques publiques aux investisseurs privés. A fin décembre 2009, l'actionariat public est majoritaire dans 6 banques (Al Barid Bank, Fond d'Equipeement Communale, Crédit Agricole du Maroc, CIH, CDG Capital, Média Finance), et 5 sociétés de financement et détient des participations significatives dans 6 autres établissements de crédit.

Pour sa part, l'actionariat étranger (Crédit Agricole SA, BNP Paribas, Société Générale France, Arab Bank Jordanie, Citi Bank, Banco Sabadell Espagne) est majoritaire dans 7 banques (Société Générale Maroc, BMCI, Crédit du Maroc, Arab Bank, Caixa, Banco Sabadell, Citi Bank Maroc) et 10 sociétés de financement et disposait de parts significatives dans 8 autres établissements de crédits.

A fin 2009, 14 établissements de crédits, dont 6 banques, sont cotées en bourse, représentant 27% de la capitalisation boursière.

Au cours des trois dernières années, les banques ont relevé la cadence d'ouverture de guichets. Les agences additionnelles ouvertes ont, en effet, atteint 1.091, soit autant d'unités créées durant les dix années précédentes. Les banques ont procédé, au cours de 2009, à l'ouverture de 400 nouveaux guichets, contre 390 en 2008. En intégrant les 887 guichets de la banque postale dédiés à l'offre des services financiers, le réseau bancaire compte, désormais, 4.425 points de vente.

L'année 2009 a été marquée par des turbulences financières fortes et prolongées qui ont fragilisé l'environnement macro-économique et les conditions d'exercice des activités bancaires. Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib a pris une série de mesures pour rehausser le niveau de la surveillance prudentielle exercée sur le secteur bancaire, adapter les priorités de ses actions et réorienter ses contrôles.

²⁰ Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib en 2008.

²¹ Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib en 2009

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib s'est attelée à inscrire ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. Elle s'active pour se doter d'un cadre macro-prudentiel à même de lui permettre de prévenir et gérer les crises systémiques.

A cette fin, des stress tests sont réalisés pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

De même, des exercices de simulation de crises systémiques sont planifiés de concert avec les autres autorités de régulation nationales.

Sur un autre plan et eu égard du relèvement du ratio de solvabilité passant de 8% en 2008 à 10% en 2009, plusieurs établissements bancaires ont procédé à des augmentations de capital, incorporation d'une partie des dividendes et à des émissions de dettes obligataires subordonnées pour le renforcement de leurs fonds propres.

Après des années de forte croissance, le secteur bancaire marocain a marqué une décélération au cours de l'exercice 2009. En effet, bien qu'étant un système classique (faiblesse des engagements à l'étranger représentant moins de 4% des actifs en 2008), les banques marocaines ont dû affronter la baisse d'activité de certains secteurs de l'économie en relation avec l'étranger.

■ Evolution des dépôts

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), l'ensemble des ressources drainées par les banques (hors CAM et CIH) s'est établi à 462,7 milliards de dirhams en 2007, 538,4 milliards de dirhams en 2008, 562,9 milliards de dirhams en 2009 et 562,7 milliards de dirhams à fin juin 2010, marquant un ralentissement du rythme de croissance observé les années précédentes.

Ressources	2007		2008		Var 08/07	2009		Var 09/08	juin-10		Var
	M MAD	%	M MAD	%		M MAD	%		M MAD	%	
Dettes envers les établissements de crédit*	6 944	2%	7 798	1%	12,30%	3 357	1%	-56,95%	3 195	1%	-4,83%
Dépôt de la clientèle	442 882	96%	503 547	94%	13,70%	526 444	94%	4,55%	522 959	93%	-0,66%
Comptes chèques	191 199	41%	203 424	38%	6,39%	213 666	38%	5,03%	218 639	39%	2,33%
Comptes courants	72 147	16%	76 028	14%	5,38%	83 388	15%	9,68%	77 291	14%	-7,31%
Comptes d'épargne	52 914	11%	58 541	11%	10,63%	64 041	11%	9,40%	65 783	12%	2,72%
Dépôt à terme	112 473	24%	134 279	25%	19,39%	131 690	24%	-1,93%	132 786	24%	0,83%
Autres dépôts et compte créditeurs	14 150	3%	31 277	6%	>100%	33 659	6%	7,62%	28 459	5%	-15,45%
Titres de créances émis	12 867	3%	27 014	5%	>100%	33 155	6%	22,73%	36 615	7%	10,43%
Total Ressources Banques Commerciales	462 693	100%	538 359	100%	16,35%	562 956	100%	4,57%	562 770	100%	-0,03%

* y compris les emprunts financiers extérieurs

Source : GPBM

Au titre de l'exercice 2007, le total des ressources a atteint 462,7 milliards de dirhams. Les comptes chèques en constituent la part la plus importante et représentent 41% des ressources de cette même année.

Au 31 décembre 2008, les ressources des banques commerciales totalisent MAD 538,4 milliards marquant une hausse de 16,35% par rapport à fin 2007. La structure des ressources des banques commerciales laisse apparaître une prépondérance des dépôts de la clientèle qui en polarisent 96% en 2007 et 94% à l'issue de l'exercice 2008. De leur côté, les titres de créances émis ont vu leur poids progresser à 5,0% au 31 décembre 2008 contre 3% en 2007.

En outre, la ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une baisse de la contribution des ressources non rémunérées²², laquelle passe de 57% en 2007 à 52% en 2008. Cette évolution s'explique notamment par la bonne performance des dépôts à terme qui enregistrent une hausse annuelle de 19,4% en 2008.

Le total des ressources a ralenti sa progression en 2009, affichant une variation de +4,6% à 563 milliards de dirhams. Cette décélération est principalement due au ralentissement de la croissance des comptes chèques de 5% en 2009 dont la part dans les ressources demeure stable en 2009 comme en 2008 à 38% et au recul des dépôts à terme de -1,93%. Les comptes courants réalisent une progression de 9,7% à 83,3 milliards de dirhams, soit le même trend haussier que l'exercice précédent.

Les ressources non rémunérées continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires ; ils représentent donc 53% des ressources collectées au titre de l'exercice 2009 contre 52% pour l'exercice précédent. Ainsi les dépôts à terme affichent un recul de 2% à 132 milliards de dirhams et leur part dans les ressources baisse de 1 point à 24% en 2009.

A fin 2009, les titres de créances négociables ressortent à 33 155 MDH en progression de 6% en comparaison avec l'exercice 2008.

Au titre du 1^{er} semestre 2010, les ressources des banques commerciales affichent une légère régression de 0,03% pour un solde de 562,8 milliards de dirhams. La structure des ressources des banques commerciales présente une prédominance des dépôts de la clientèle à 93% en léger retrait de 1 point en comparaison avec 2009. Cette baisse s'explique par la régression des comptes courants de 7,31% à 77,3 milliards de dirhams mais demeurent quasiment stables en comparaison au total ressources soit 14% ainsi que la diminution des autres dépôts et comptes créditeurs de 15,45% à 28,4 milliards de dirhams.

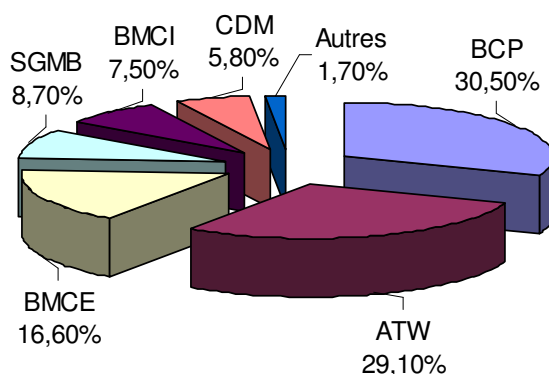
En outre, la ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une stagnation de la contribution des ressources non rémunérées, laquelle reste inchangée à 53% à fin juin 2010. Ceci s'explique notamment par une légère performance des comptes chèques en croissance semestrielle de 2,33% contre 5,03% en 2009 ainsi que la régression des comptes courants de 7,31% qui demeurent quasiment stables en comparaison au total ressources soit 14%.

Les titres de créances négociables consolident leur part dans le total ressources des banques commerciales à 36,6 milliards de dirhams soit une croissance de 10,43%.

Par ailleurs, les parts de marché en termes de dépôts de clientèle en 2009 et à fin juin 2010 se présentent comme suit :

²² Ressources Non rémunérées : Comptes Chèques et Comptes Courants

Parts de marché dépôt de la clientèle des banques commerciales à fin 2009



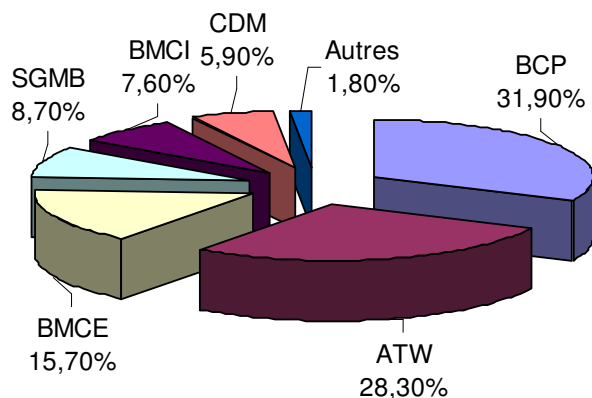
en M MAD	2009	Part en %
BCP	160 655	30,5%
ATW	153 349	29,1%
BMCE	87 420	16,6%
SGMB	45 754	8,7%
BMCI	39 493	7,5%
CDM	30 596	5,8%
Autres	9 176	1,7%
Total dépôt clientèle	526 443	100,0%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les six plus grandes banques commerciales collectent près de 98,3% des dépôts de la clientèle en 2009.

BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 30,5% et 29,1%, suivies par BMCE Bank qui en capte 16,6%. Quant au CDM, il capte 5,8% des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2009.

Parts de marché dépôt de la clientèle des banques commerciales à fin juin 2010



en M MAD	juin-2010	Part en %
BCP	166 702	31,9%
ATW	148 212	28,3%
BMCE	82 269	15,7%
SGMB	45 629	8,7%
BMCI	39 893	7,6%
CDM	30 923	5,9%
Autres	9 330	1,8%
Total dépôts clientèles	522 959	100,0%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les six plus grandes banques commerciales collectent près de 98,2% des dépôts de la clientèle à fin juin 2010. BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 31,9% et 28,3%, suivies par BMCE Bank qui en capte 15,7%. Quant au CDM, il capte 5,9% des dépôts de la clientèle au titre du 1^{er} semestre 2010.

▪ Evolution des crédits

Les crédits des banques commerciales (hors CAM et CIH) ont évolué comme suit entre 2007-2009 et à fin juin 2010 :

	2007		2008		Var	2009		Var	juin-10		Var
	M MAD	%	M MAD	%	08/07	M MAD	%	09/08	M MAD	%	
Créances sur les sociétés de financement	42 613	12%	51 784	11%	21,52%	52 673	11%	1,72%	52 501	10%	-0,33%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	3 271	1%	5 182	1%	58,42%	5 850	1%	12,89%	5 529	1%	-5,49%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	12 261	3%	13 146	3%	7,22%	10 714	2%	-18,50%	10 817	2%	0,96%
Prêts financiers	27 078	7%	33 452	7%	23,54%	36 108	7%	7,94%	36 155	7%	0,13%
Autres	3	0%	-			-			0%	0%	
Créances sur la clientèle	318 989	88%	399 253	89%	25,16%	442 380	89%	10,80%	477 266	90%	7,89%
Comptes chèques débiteurs	4 414	1%	4 270	1%	-3,26%	4 267	1%	-0,07%	4 217	1%	-1,17%
Comptes courants débiteurs	59 002	16%	62 879	14%	6,57%	60 898	12%	-3,15%	74 599	14%	22,50%
Crédits de trésorerie	56 138	16%	61 021	14%	8,70%	59 841	12%	-1,93%	56 217	11%	-6,06%
Crédit à l'équipement	72 870	20%	86 522	19%	18,73%	111 548	23%	28,92%	119 138	22%	6,80%
Crédits à la consommation	18 680	5%	23 752	5%	27,15%	27 995	6%	17,86%	29 434	6%	5,14%
Crédits immobiliers	84 221	23%	127 220	28%	51,05%	143 724	29%	12,97%	152 204	29%	5,90%
Autres crédits	4 908	1%	15 002	3%	>100%	13 613	3%	-9,26%	19 918	4%	46,32%
Créances en souffrance nettes	2 866	1%	3 833	1%	33,74%	5 237	1%	36,63%	5 541	1%	5,80%
Provisions sur créances en souffrance de la clientèle	15 890	4%	14 754	3%	-7,15%	15 195	3%	2,99%	15 998	3%	5,28%
Total crédit Banques commerciales	361 603	100%	451 038	100%	24,73%	495 053	100%	9,76%	529 767	100%	7,01%

Source : GPBM

A la clôture de l'exercice 2007, les crédits à l'économie débloqués par les banques commerciales totalisent MAD 361,6 milliards de dirhams.

La structure des emplois des banques est dominée en 2007 par les créances sur la clientèle qui en représentent 88%, à MAD 319 milliards.

Au 31 décembre 2008, le total des crédits octroyés par les banques commerciales progresse de 24,73% pour s'établir à MAD 451,0 milliards, intégrant une appréciation de 21,5% à MAD 51,8 milliards des créances sur les sociétés de financement et une hausse de 25,2% à MAD 399,2 milliards des créances destinées à la clientèle lesquelles profitent:

- D'une croissance de 9% des crédits de trésorerie à MAD 61,0 milliards, représentant 14% des créances des banques commerciales;

- D'un renforcement de 51% des crédits immobiliers à MAD 127,2 milliards, portant leur contribution dans les crédits à l'économie à 28% ;
- Et, de la forte évolution des autres crédits à MAD 15,0 milliards.

Au terme de l'exercice 2009, Les crédits consentis par les banques à l'économie, qui s'étaient accrus de 24,73% en 2008, ont connu un ralentissement et affichent une croissance de 9,76% à MAD 495 milliards.

Cette évolution intègre une légère augmentation de 1,72% à MAD 52,7 milliards des créances sur les sociétés de financements compte tenu du retrait de 18,5% à MAD 10,7 milliards des comptes et prêts de trésorerie à terme. Parallèlement les prêts financiers marquent un ralentissement de leur progression qui s'établit à 7,9% en 2009 contre 23,5% en 2008.

Les créances sur la clientèle représentent 89% de la structure des emplois des banques en 2009, en stagnation par rapport à 2008. Elles progressent de 10,8% en 2009 à MAD 442,4 milliards marquant donc une rupture par rapport à leur rythme de croissance de l'année précédente (25,2% en 2008).

Ce ralentissement est principalement dû au retrait de 1,9% des crédits à la trésorerie à MAD 59,8 milliards, représentant 12% du total des crédits des banques commerciales contre 14% pour l'exercice précédent.

Les crédits immobiliers marquent certes un retrait dans leur rythme de croissance, 12,9% en 2009 contre 51,0% en 2008 et affichent un solde 143,7 milliards de dirhams.

Les crédits à l'équipement atteignent MAD 111,5 milliards, en hausse de 28,9% en 2009 et constituant 23% des crédits à l'économie, soit 4 points de plus par rapport à l'exercice précédent.

Les crédits à la consommation affichent une progression de 17,9% en 2009 à MAD 28 milliards et représentent 6% des emplois, soit 1 point de plus qu'en 2008.

Les créances en souffrance nettes ont progressé de 37% malgré le ralentissement de la progression des crédits à l'économie en 2009. Néanmoins le taux de contentialité net²³ progresse légèrement en 2009 et s'inscrit à 1,1% contre 0,9% en 2008.

Au titre du 1^{er} semestre 2010, les crédits consentis par les banques à l'économie enregistrent une progression de 7,0% pour un solde de 529,8 milliards de dirhams.

Cette évolution intègre une augmentation de 7,9% à MAD 477,3 milliards des créances sur la clientèle en ligne avec la croissance enregistrée en 2009 soit 10,8%. Leur part dans le total crédits banques commerciales reste quasiment stables à 90%. En effet, les crédits à l'équipement et les crédits immobiliers, principales composantes des créances sur la clientèle, présentent respectivement une croissance de 6,8% et 5,9% à 119 milliards de dirhams et 152 milliards de dirhams.

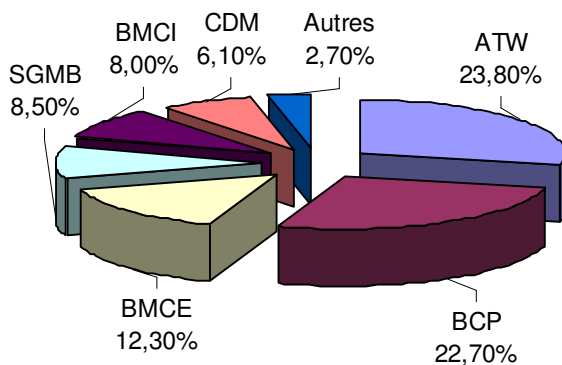
Les créances sur les sociétés de financements accusent un léger retrait de 0,33% à 52,5 milliards de dirhams compte tenu d'une progression légère de 0,13% au niveau des prêts financiers à 36 milliards de dirhams conjuguée à une baisse des Comptes ordinaires des sociétés de financement de 5,49% à 5 milliards de dirhams.

Les créances en souffrance nettes ont progressé de 5,8% en ligne avec la progression des crédits à l'économie à fin juin 2010. Ainsi le taux de contentialité net²⁴ ressort en légère croissance au titre du 1^{er} semestre 2010 et s'inscrit à 1,16% contre 1,1% en 2009.

²³ Créances en souffrance nettes / créances sur la clientèle

²⁴ Créances en souffrance nettes / créances sur la clientèle

Parts de marché crédits à la clientèle des banques commerciales à fin 2009

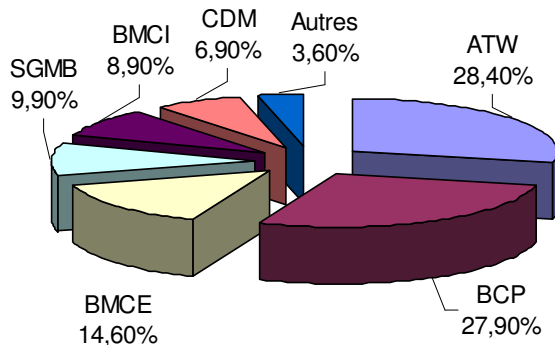


en M MAD	2009	Part en %
ATW	125 053	23,8%
BCP	119 434	22,7%
BMCE	64 696	12,3%
SGMB	44 826	8,5%
BICI	41 921	8,0%
CDM	32 337	6,1%
Autres	14 111	2,7%
Total crédits à la clientèle	442 380	100,0%

Source : GPBM

En termes d'emplois, les six plus grandes banques commerciales octroient 97,3% des crédits à l'économie en 2009. Au terme de 2009, ATW occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 23,8%, suivie de BCP qui en polarise 22,7%. CDM accapare, quant à elle, 6,1% des crédits distribués à la clientèle.

Parts de marché crédits à la clientèle des banques commerciales à fin juin 2010



en M MAD	juin-10	Part en %
ATW	135 626	28,40%
BCP	133 062	27,90%
BMCE	69 701	14,60%
SGMB	47 026	9,90%
BICI	42 276	8,90%
CDM	33 001	6,90%
Autres	16 573	3,60%
Total crédits à la clientèle	477 266	100,00%

Source : GPBM

En termes d'emplois, les six plus grandes banques commerciales octroient 96,4% des crédits à l'économie au titre du 1^{er} semestre 2010.

A fin juin 2010, ATW occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 28,4%, suivie de BCP qui en polarise 27,9%. CDM accapare, quant à elle, 6,9% des crédits distribués à la clientèle.

▪ **Engagements hors bilan des banques commerciales au 30/06/2010**

En MDH	BCP	ATW	BMCE	BMCI	SGMB	CDM	Autres banques commerciales	Total
Engagements de financement donnés	25 721	14 440	11 720	4 849	2 214	1 896	4 418	65 259
dont en faveur de la clientèle	22 440	14 439	10 560	4 730	1 960	1 896	4 407	60 434
Engagements de garantie donnés	17 324	29 536	7 986	15 612	13 559	5 883	1 551	91 455
dont d'ordre de la clientèle	12 920	22 461	4 898	6 892	9 302	3 407	832	60 719
Provisions sur Engagements par Signature	178	124	5	122	45	51	4	527
Engagements Hors Bilan	43 226	44 100	19 711	20 583	15 818	7 830	5 973	157 241
Part des Engagements donnés	27,49%	28,05%	12,54%	13,09%	10,06%	4,98%	3,80%	100%

Source : GPBM

Les engagements hors bilan des banques commerciales au titre du 1^{er} semestre 2010 se sont établis à MAD 157,2 milliards.

Les engagements donnés par ATW constituent la part la plus importante des engagements hors bilan des banques commerciales à 28,05%. BCP est en deuxième position avec 27,49% du total des engagements donnés et BMCI arrive à la troisième place avec 13,09%.

■ Evolution des principaux indicateurs des banques commerciales

En MDH	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2009	juin 2010	Var
Produits d'Exploitation Bancaire	32 720	40 137	22,67%	42 473	5,82%	22 385	22 991	2,71%
Charges d'Exploitation Bancaire	9 985	16 215	62,39%	16 046	-1,04%	8 611	8 007	-7,01%
Produit Net Bancaire	22 734	23 922	5,23%	26 428	10,47%	13 775	14 984	8,78%
Charges générales d'exploitation	10 484	11 303	7,81%	12 263	8,49%	5 875	6 452	9,82%
Résultat Net	7 284	7 983	9,60%	8 560	7,23%	4 857	5 242	7,93%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	6 917	6 587	-4,77%	6 884	4,51%	3 388	2 684	-20,78%
Reprises des provisions pour créances et engagements en souffrance	4 587	5 573	21,50%	4 680	-16,02%	2 207	1 782	-19,26%

Source : GPBM

A fin 2009, le produit net bancaire des banques commerciales s'est établi à MAD 26,4 milliards en progression de 10,47% en comparaison avec 2008. Cette performance reflète la dynamique liée à l'activité d'intermédiation et aux opérations de marché et s'inscrit dans la continuité par rapport à l'exercice précédent qui a enregistré une évolution de 5,23%.

Les charges générales d'exploitation augmentent, quant à elles, de 8,49% à fin 2009 pour un solde de MAD 12,3 milliards. Les banques commerciales affichent un coefficient d'exploitation en amélioration pour l'année 2009 passant de 47,2% en 2008 à 46,4%.

Quant au résultat net des banques commerciales, celui-ci s'est établi à MAD 8,6 milliards à fin 2009 représentant une évolution de 7,23% comparativement à 2008. Ce niveau reflète une bonne tenue du produit net bancaire et une meilleure maîtrise des charges générales d'exploitation.

Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ressortent en croissance de 4,51% en comparaison avec 2008 à 6,9 milliards de dirhams. Les reprises des provisions pour créances et engagements en souffrance présentent un retrait de 16,02% à 4,7 milliards de dirhams au titre de l'année 2009.

Au titre du 1^{er} semestre 2010, le PNB des banques commerciales ressort à 15 milliards de dirhams soit une progression de 8,78% en comparaison avec la même période de l'exercice précédent.

Les charges générales d'exploitation sont en croissance de 9,82% pour un solde de 6,4 milliards de dirhams. Les banques commerciales affichent un coefficient d'exploitation en légère progression pour le 1^{er} semestre 2010 passant de 42,6% en juin 2009 à 43,06%.

Au titre du 1^{er} semestre 2010, le résultat net des banques commerciales enregistre une progression significative de 7,93% affichant un niveau de 5,2 milliards de dirhams. Ce niveau reflète une bonne tenue du produit net bancaire.

Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ressortent en régression de 20,78% en comparaison avec juin 2009 à 2,7 milliards de dirhams. Les reprises des provisions pour créances et engagements en souffrance présentent également un retrait de 19,26% à 1,8 milliards de dirhams au titre du 1^{er} semestre 2010.

V. Activité du Crédit du Maroc

L'organisation du Crédit du Maroc s'appuie sur des directions opérationnelles qui couvrent l'ensemble des activités bancaires auxquelles s'ajoutent des directions de fonctions support.

Les grandes directions opérationnelles du Crédit du Maroc sont les suivantes :

- La Banque de Réseau et de détail (BRD)
- La Banque de Financement et d'Investissement (BFI)

a - La Banque de Réseau et de Détail

La Banque de Réseau et de Détail comprend les directions suivantes :

▪ La Direction du Réseau

Cette direction gère le réseau d'agences du Crédit du Maroc. La Banque du Réseau offre à la clientèle Particuliers et Professionnels une gamme complète de produits bancaires adaptés à chaque type de besoins :

- ▶ **Les produits d'Épargne** : Comptes sur carnet, Dépôts à terme, Bons de caisse, Gamme complète de SICAV monétaires, obligataires, actions et mixtes.
- ▶ **Les Crédits** : avec une gamme très large de crédits répondant à tous types de besoins :
 - ***Crédit SARII*** : Crédit multi-usage remboursable à échéance fixe, maturité jusqu'à 36 mois.
 - ***Crédit Mounassib*** : Crédit multi-usage remboursable à échéance fixe avec des maturités allant jusqu'à 60 mois.
 - ***Crédit SAKANE*** : pour le financement de l'acquisition d'un logement neuf ou ancien à titre de résidence principale ou secondaire, de la construction ou l'aménagement.
 - ***Crédit ARD*** : Financement exclusif de terrain en zone urbaine destiné à la construction d'un logement à caractère personnel.
 - ***Crédit TAJDID*** : Financement de l'acquisition d'un nouveau logement avant la revente de l'ancien.
 - ***Contrat Confiance*** : composés de deux phases : une phase épargne (versements mensuels) au bout de laquelle le client bénéficie automatiquement d'un crédit (phase crédit) dont le montant et la durée sont déterminés à la souscription.
 - ***CDM Liberty IMMO*** : Crédit Immobilier destiné à la tranche d'âge 20-29 ans.
 - ***Rachat de Créances*** : Rachat d'encours Crédit Immobilier
 - ***Crédit ISTITMAR*** : Financement de projets ponctuels
 - ***Crédit MAHAL*** : Crédit à moyen terme destiné au financement de l'acquisition ou l'extension de locaux professionnels.
 - ***Crédit Evasion*** : Financement des dépenses de vacances.

- **Crédit ADAWATE** : Financement des dépenses de rentrée scolaire.
- **Crédit AUTO** : Financement de véhicules de tourisme neufs acquis auprès d'un revendeur agréé présent sur le territoire national.
- ▶ **L'offre monétique** : Une gamme diversifiée de cartes bancaires (Visa Electron, Visa, Mastercard International, Carte Rubis, CDM Emergence, CDM Eclair, CDM Gold, CDM Silver, Carte prépayée rechargeable DABA DABA)
- ▶ **Produits d'Assurance et d'Assistance** :
 - **Assurance Hospitalisation** : Ce produit permet la perception d'une indemnité forfaitaire en cas d'hospitalisation, en clinique ou à l'hôpital, au Maroc ou à l'étranger, à la suite d'une maladie, d'une intervention chirurgicale ou d'un accident.
 - **Contrat Sécurité** : Permet au client de bénéficier de deux services : une assurance Décès Accidentel et un Découvert autorisé en option, qui peut atteindre 1 mois de salaire net.
 - **Multirisques Sakane**: C'est une assurance multirisques habitation, garantie par une compagnie d'assurances, qui confère une large protection pour le client qu'il soit locataire, propriétaire ou copropriétaire.
 - **Sécuretraite** (Epargne complémentaire retraite) : C'est un produit d'épargne retraite par capitalisation. Chaque client du Crédit du Maroc adhérent au produit constitue sa propre retraite par des versements successifs valorisés au mieux par une compagnie d'assurances.
 - **Sécuréducation** (Epargne Education) : C'est un produit d'épargne éducation garanti par une compagnie d'assurances, il associe à la fois les caractéristiques de l'épargne et de l'assurance. Il est composé : (i) d'une garantie de base obligatoire : la constitution d'une épargne progressive au profit d'un enfant mineur moyennant des cotisations périodiques capitalisées. (ii) d'une garantie facultative Décès Invalidité : en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de l'adhérent avant le terme du contrat, la compagnie prend en charge, en lieu et place de l'adhérent, le versement des cotisations épargne et l'enfant bénéficiaire reçoit en plus une rente éducation trimestrielle qui lui permet de poursuivre sa scolarité.
 - **Issaf Mondial Assistance** : La convention Issaf Mondial Assistance garantit une assistance permanente au Maroc et à l'étranger en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.
 - **Maroc Assistance** : La convention Maroc Assistance garantit une assistance permanente, à domicile ou lors des voyages au Maroc et à l'étranger. Elle offre une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.
 - **cdmPROTECTION** : Assurance contre le vol ou la perte des moyens de paiement (carte de paiement, espèces), clés ou papiers. Elle couvre également le vol de fonds lors du transport entre le local professionnel et l'agence CDM pour les clients professionnel.
 - **cdmDAWAM** : une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive (IAD) de l'assuré, le versement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) d'un capital en fonction de la formule et de l'option choisie.

- **cdmDIRASSA** : une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive du client assuré, le versement à l'enfant bénéficiaire désigné d'une rente trimestrielle qui variera en fonction de son âge et de l'option choisie. C'est un soutien financier à l'enfant jusqu'à l'âge de 25 ans.

► **Produits de Télématique :**

- **CREDIPHONE** est un service de banque à domicile qui permet au client d'obtenir l'essentiel des informations relatives à son compte. Ce service est accessible 24H/24 et 7J/7.
- **CREDICOM** est un produit de communication banque/entreprises. Permet au client souscripteur de récupérer directement sur son ordinateur les relevés quotidiens de ses comptes ouverts au Maroc sur les livres du Crédit du Maroc.
- **cdmNET** est un service télématique qui permet à son souscripteur d'accéder, via le réseau Internet, à tous ses comptes ouverts sur les livres du Crédit du Maroc et d'effectuer à distance une partie de ses opérations bancaires.
- **CdmWAP** est un service qui permet aux clients d'accéder à leurs comptes au moyen de leur téléphone portable supportant le protocole WAP
- **BIP BIP** : Service télématique qui permet à son souscripteur de recevoir des messages bancaires écrits (SMS : Short Message System) sur son GSM. Ces messages sont consultables sur le mini-écran du mobile.

► **Autres Produits** : d'autres produits complètent l'offre particuliers et professionnels du Crédit du Maroc :

- **CDMPrelèvement** : Ce produit offre à l'entreprise la possibilité de recouvrer ses créances par voie d'échange de supports informatiques et par prélèvement automatique sur les comptes concernés.
- **Paiements par GAB** (factures Telecom, eau et électricité) : Service mis à disposition de tous porteur de carte bancaire et permet le paiement sur tout Guichet Automatique Bancaire (GAB) du Crédit du Maroc ; les factures de téléphone mobile de Maroc Telecom et de Méditel, ainsi que les factures d'électricité pour les clients de Lydec.
- **CDMExpress** (Mise à disposition quasi instantanée) : Il s'agit d'un système de transfert de fonds, en quelques minutes, dans toutes les agences du Crédit du Maroc et partout au Maroc. Ce service est destiné à toute personne, « particulier » ou « professionnel », cliente ou non cliente, se trouvant sur le territoire marocain, se présentant à une agence du Crédit du Maroc.
- **MONEYGRAM** : Service de transfert rapide de fonds de particulier à particulier, de l'étranger vers le Maroc. L'argent est disponible pour le bénéficiaire dans les minutes qui suivent la transaction contrairement aux transferts bancaires qui prennent plusieurs jours. Une opération MONEYGRAM peut être retirée, en Dirhams uniquement, à n'importe quelle agence Crédit du Maroc. Les agences du Crédit du Maroc sont uniquement des agents MONEYGRAM récepteurs de fonds. La succursale de Paris assure aussi bien l'émission que la réception. MONEYGRAM est représenté dans plus de 150 pays.
- **E-commerce**: Crédit du Maroc a lancé ce service destiné à régler des achats sur Internet.

- **Cash To Card, « Daba Daba Floussek »** : Il s'agit d'un produit de transfert de fonds utilisable via la carte Daba Daba, et destiné plus particulièrement aux MRE ainsi qu'aux touristes étrangers. Son intérêt pour ces catégories de clientèle réside dans la simplicité des conditions d'accès au service, la rapidité du transfert de fonds, et enfin, le gain de temps pour le bénéficiaire du transfert qui n'a plus à se déplacer en agence pour prendre possession des fonds transférés.
- **Hall Flouss** : Il s'agit d'un service de transfert destiné aux MRE résidents en Espagne, effectué à partir du GAB d'une banque conventionnée en Espagne (l'émetteur) et un GAB CDM (le récepteur). Le client reçoit sur son GSM un code lui permettant le retrait des fonds.

L'offre du crédit du Maroc se décline également en solutions globales regroupant un ensemble de produits adaptés à une tranche de clientèle bien définie :

- ▶ **CDM LIBERTY** : cette offre globale comprend deux types de Packs produits
 - **CDM LIBERTY PLUS** : destiné à la tranche des 18 à 29 ans actifs. Ce package comprend :
 - Une carte Bancaire
 - CDM Protection
 - CDM NET et CDMWAP
 - **CDM LIBERTY JUNIOR** : destiné à la tranche des jeunes âgés de 15 à 17 ans. Ce package comprend :
 - Un compte sur carnet
 - Une carte bancaire valable sur les GAB Crédit du Maroc
 - CDM Protection
 - CDM NET et CDMWAP
- ▶ **CDM GLOBAL** : décliné en plusieurs formules cette offre globale s'adresse à l'ensemble des clients du crédit du Maroc. L'offre est composée de trois formules adaptées à chaque segment de la clientèle. Le package comprend :
 - Une carte bancaire
 - Le Contrat Sécurité
 - CDM Protection
 - CDMNET, CDMWAP, CREDIPHONE
 - Tarifs avantageux sur d'autres produits
- ▶ **JALYA** : destiné aux clients Marocains résidents à l'étranger. Ce package offre les produits suivants :
 - Un compte bancaire
 - Une carte bancaire (une carte cdmEclair sécurisée et permettant accès aux multiples services GAB).
 - Carte Jaliya (Une carte de fidélité qui au client d'être reconnu dans son agence et qui lui donne droit à un accueil particulier en agence).
 - CdmNET
 - Bip Bip
 - MoneyGram (Accès à MoneyGram avec une tarification avantageuse).
- ▶ **Ribate Dirassa et Dirassa Plus** : Offre destinée aux étudiants marocains partant poursuivre leurs études en France en synergie avec LCL. Ce produit comporte l'ouverture d'un compte chez LCL pour l'étudiant depuis le Maroc (Ribate Dirassa), la délivrance d'une caution pour le loyer par LCL sur la base de l'accord du Crédit du Maroc (Ribate Dirassa plus) et la gratuité des frais de transferts scolarité.

- ▶ **Ribate Bladi** : Offre composée d'un ensemble de produits et services destinés à la clientèle des marocains résidant à l'étranger (MRE) : épargne, crédit et bancassurance.
- ▶ **Ribate Soleil** : Crédit du Maroc a mis en place cette offre destinée aux étrangers non-résidents afin de leur faciliter l'acquisition de bien immobilier au Maroc avec un service d'accompagnement sur place durant tout le processus d'acquisition au Maroc.

La Banque de Réseau est organisée en directions régionales comprenant :

- 5 directions de groupe basées à Casablanca situées dans la région du grand Casablanca (Casablanca, Mohammedia, El Jadida, Berrechid et Settat).
- La direction régionale de Rabat
- La direction régionale de Fès-Meknès.
- La direction régionale de Marrakech.
- La direction Régionale du Sud.
- La Direction Régionale de l'oriental.
- La Direction Régionale du Nord.

La Banque de réseau comprend également une direction de Développement Commercial Réseau qui se charge du développement et l'animation des ventes, de l'organisation et le pilotage du réseau et le développement de réseaux spécialisés.

▪ **La Direction du Marketing Retail**

Cette direction s'occupe du Marketing Stratégique et opérationnel de la Banque de Réseau et de Détail. Son action est organisée autour des produits (lancement de nouveaux produits, profilage de l'offre produits du Crédit du Maroc) de la segmentation des clients particuliers et professionnels, du développement et l'amélioration des canaux de distribution.

Cette direction comprend également une business unit Monétique, et le département de communication externe.

▪ **Périmètre de la Banque de Réseau et de Détail**

Depuis 2007, la Banque de réseau et de détail a lancé un nouveau concept d'agence, baptisé Agence MASKANE, destinée à accompagner les clients et non clients du Crédit du Maroc dans leur projet d'acquisition ou de constructions immobilières.

Le nouveau concept d'agence du CDM, baptisé « Moustakbal 2010 » a été lancé en 2008. Il consiste en une réorganisation de la gestion des segments de clientèle en agence, à même d'induire une dynamique commerciale nouvelle et optimiser le temps administratif. Par la mise en pratique des concepts de convivialité et de fonctionnalité, l'agence « Moustakbal 2010 » offre ainsi un accès permanent aux principaux services bancaires grâce à l'espace libre service accessible au delà des horaires d'ouverture de l'agence. Celle-ci, en outre, est dotée d'un «mur d'argent» pour les opérations classiques, offrant de nouveaux services disponibles sur le GAB comme le versement d'espèces ou la remise de chèques.

Ce nouveau concept d'agence fait partie du Nouveau Schéma de Distribution de CDM qui se base sur la refonte de la segmentation clientèle, qui passe de 7 segments à 3 :

- La clientèle Grand Public : celle-ci sera prise en charge par les équipes du Front Office au fur et à mesure du déploiement de « Moustakbal ».
- La clientèle Medium: qui sera gérée en portefeuille par les conseillers.
- La clientèle Zénith : sera prise en charge directement par le directeur d'agence, au même titre que les Professionnels.

La filiale CDM Assurance est rattachée à la direction Banque de Réseau et de Détail. En effet, la mission de CDM Assurances étant de développer des produits de Bancassurance, elle s'inscrit totalement dans la ligne métier de la BRD d'où son rattachement hiérarchique à cette direction.

La filiale Crédit du Maroc Patrimoine est aussi rattachée à la BRD. Cet organisme de placement collectif en valeurs mobilières, est chargé de la gestion des fonds de ses clients et des clients du Crédit du Maroc.

■ Principaux Indicateurs de la Banque de Réseau et de Détail

Les principaux indicateurs, exprimés en capitaux moyens mensuels²⁵, de la banque de Réseau et de Détail de 2007 au 30/06/2010 sont les suivants :

Rubrique	2007	2008	Var	2009	Var	30/06/2010	Var
Nombre d'Agences	200	248	+48	278	+30 Agences	282	+4 agences
Total Ressources en MDH	23 357	25 393	+8,7%	27 473	+8,2%	26 636	-3,0%
Total Emplois en MDH	8 933	11 051	+23,7%	12 926	+17,0%	13 281	+2,7%

Source : Crédit du Maroc

Il est à noter que le Crédit du Maroc a opéré un cut-off, opération de transfert des ressources et emplois entre la Banque de Réseau et de Développement à la Banque de Financement et d'Investissement en date du 31 décembre 2009.

A périmètre égal, les ressources de la BRD ressortent à 26 636 MDH à fin juin 2010 contre 26 424 MDH en 2009 soit une progression de 0,8%. Cette progression est expliquée par la hausse des comptes chèques (2,6%) et les ressources d'épargne (3,3%) ce qui traduit une bonne performance commerciale en terme d'équipement de la clientèle en comptes sur carnet.

Les emplois ressortent à 13 281 MDH au titre du 1^{er} semestre 2010 contre 12 813 MDH en 2009 soit une réelle progression de 3,6%. Cette évolution est attribuée essentiellement à la progression des crédits à long terme (6,7%) suite à la bonne évolution de l'encours des crédits immobiliers.

b - La Banque de Financement et d'Investissement

La Banque de Financement et d'Investissement assure le financement des PME/PMI et des Grandes entreprises et constitue un axe majeur de développement.

■ La Banque de Financement

La banque de Financement regroupe les activités Corporate du Crédit du Maroc. Elle comprend :

- ▶ **La Direction des Grandes Entreprises** : constituée de 2 pôles (Grand Corporate et Groupes Sectoriels), cette direction gère des portefeuilles Grandes Entreprises : Telecom, Office publiques, Société de Financement, BTP, ...

²⁵ Moyenne mensuelle des capitaux quotidiens

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction des Grandes Entreprises de 2007 au 30 juin 2010 sont les suivants :

Rubrique	2007	2008	Var	2009	Var	30/06/2010	Var
Nombre de Centre d'Affaires ou Pôles ²⁶	3	3	-	2	- 1	2	-
Total Ressources en MDH	2 449	2010	-17,9%	1 123	-44,1%	923	-17,8%
Total Emplois en MDH	11 454	15 452	+34,9%	16 068	4,0%	16 978	+5,7%

Source : Crédit du Maroc

Il est à noter que le Crédit du Maroc a opéré un cut-off, opération de transfert des ressources et emplois entre la Banque de Réseau et de Développement à la Banque de Financement et d'Investissement en date du 31 décembre 2009.

A périmètre égal, les ressources de la DGE ressortent à 923 MDH au 30/06/2010 contre 713 MDH en 2009 soit une évolution de +29,4% portée par la croissance des ressources à vue.

Au titre du 1er semestre 2010, les emplois affichent une progression de 6,1% à 16 978 MDH contre 15 996 MDH à fin décembre 2009 et ce suite à l'évolution des crédits moyen terme qui ont gagné 5,7% en comparaison à 2009.

- **Le Pole Agriculture** : Le crédit du Maroc s'est doté depuis le mois de juin 2010 d'une structure dédiée à l'activité Agriculture et Agro-Alimentaire. Ce pôle regroupe deux champs d'intervention: Industrie Agro-Alimentaire (1ère et 2ème transformation), Activité Agricole (Agriculture, Conditionnement, Transit et Export, Importation de céréales et de produits agricoles).
- **La Direction Middle Market** : constituée de 11 centres d'affaires PME, dont 4 à Casablanca, et des centres d'affaires à Rabat, Fès, Marrakech, Oujda, Tanger, Agadir et Berkane.

De 2007 au 30 juin 2010, les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction Middle Market sont les suivants :

Rubrique	2007	2008	Var	2009	Var	30/06/2010	Var
Nombre de Centres d'Affaires	11	11	-	11	-	11	-
Total Ressources en MDH	886	892	+0,7%	1 009	13,1%	1 168	+15,7%
Total Emplois en MDH	2 273	2 786	+22,6%	2 567	-7,9%	2 640	+2,8%

Source : Crédit du Maroc

Il est à noter que le Crédit du Maroc a opéré un cut-off, opération de transfert des ressources et emplois entre la Banque de Réseau et de Développement à la Banque de Financement et d'Investissement en date du 31 décembre 2009.

A périmètre égal, les ressources de la DMM ressortent à 1 168 MDH au 30/06/2010 contre 1 300 MDH en 2009 soit une régression de 10,1%, due aux effets de conjoncture sur la trésorerie des PME marocaines. Cette baisse est due également au recul des dépôts à terme suite à une décision du Crédit du

²⁶ Les 3 centres d'affaires de la DGE ont été regroupés en 2 pôles courant 2009

Maroc de ne pas poursuivre la surenchère opérée sur le marché, ce qui explique le non renouvellement de certains DAT.

Au titre du 1^{er} semestre 2010, les emplois affichent une légère baisse de 1,4% à 2 640 MDH contre 2 678 MDH à fin décembre 2009 due essentiellement à la régression des crédits moyen terme suite au resserrement des conditions d'octroi de crédit adopté par le Crédit du Maroc.

- ▶ **Le Pôle Promotion Immobilière** : Ce pôle, basé à Casablanca, est spécialisé dans l'étude, la structuration et mise en place des financements de projets de promotion immobilière. Il assure, d'une part, la constitution et le suivi d'un portefeuille de clientèle de professionnels de l'immobilier, et d'autre part la formulation d'avis techniques sur les dossiers de crédits instruits par les agences ou les centres d'affaires pour le financement des opérations immobilières de petite taille.

De 2007 au 30 juin 2010, les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, du pôle promotion immobilière sont les suivants :

Rubrique	2007	2008	Var	2009	Var	30/06/2010	Var
Total Emplois en MDH	553	891	+61,2%	1 285	+44,2%	1 366	+6,3%
Total Ressources en MDH	90	70	-22,0%	50	-28,5%	50	-

Source : Crédit du Maroc

Les ressources du Pôle Promotion Immobilière ont connu une stagnation au terme du 1^{er} semestre 2010, et ce suite à l'effet combiné de la baisse des comptes à vue de 3 MDH et la hausse des autres ressources de + 3 MDH.

Le total des crédits octroyés à l'immobilier et à l'hôtellerie s'est établi à 1 366 MDH contre 1 285 MDH à fin 2009, soit une hausse de 6,3%, suite essentiellement à la hausse des crédits à long terme +103 MDH.

- ▶ **La Banque Internationale de Tanger (BIT)** : est une structure offshore dont la mission principale est le financement en devises des sociétés non-résidentes implantées dans les zones franches de Tanger. (cf III- Filiales du Crédit du Maroc)

▪ **La Banque d'Investissement**

La Banque d'Investissement est articulée autour des activités suivantes :

- ▶ **La Direction des Marché de Capitaux** : Cette direction regroupe les activités de salle des marchés du Crédit du Maroc. Elle traite notamment les produits suivants :
 - Produits de taux et de change, structuration financière.
 - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financement en devises, placement dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation des Bons du trésor et de titres de créances.

Cette direction est composée de deux desks :

- Desk trading change : assure les cotations et la couverture des opérations clientèles ainsi que la gestion des positions en devises
- Desk trésorerie et trading taux : en charge de la trésorerie de la banque en dirhams et en devises et du trading obligataire

De 2007 au 30 juin 2010, les principaux indicateurs de la direction des marchés de capitaux sont les suivants :

Rubrique en MDH	2007	2008	Var	2009	Var	30/06/2009	30/06/2010	Var
Résultat net Activité Change	51	61	19,6%	63	+3,3%	28,6	26,04	-8,9%
Résultat net Activité Trésorerie Devises	6	7	16,7%	0,05	-99,3%	-0,5	1,4	>100%
Résultat net Activité Trésorerie Dirhams	11	17	54,5%	18	5,9%	8,53	7,4	-13,2%
Résultat net Activité Obligataire	0,75	0,99	32,0%	8,9	>100%	8,2	5,4	-34,1%
PNB Global	69	86	24,6%	90	4,6%	44,8	40,2	-10,3%

Source : Crédit du Maroc

Au titre du 1er semestre 2010, la direction des marchés de capitaux enregistrent une régression au niveau du résultat net de l'activité change à 26,04 MDH soit -8,9%. Cette baisse est expliquée par une concurrence considérable sur la place ce qui a pour effet la réduction des marges.

A fin juin 2010, le résultat net de l'activité trésorerie dirhams affiche une baisse de 13,2% à 7,4 MDH en raison de changement de méthode de comptabilisation. Afin d'être en conformité avec les pratiques du groupe, le projet de la comptabilité interdesk a été mis en production au cours de ce premier semestre 2010. Cela a eu pour conséquence un changement du mode de calcul du résultat: dorénavant, un système de refacturation existe entre les différents centres de profit de la Direction des Marchés de Capitaux. Le calcul du résultat de la Trésorerie Dirhams n'est plus un simple calcul de courtage sur le volume traité mais la différence entre les intérêts reçus et payés.

Concernant le résultat net de l'activité obligataire, ce dernier ressort en baisse de 34,1% en raison de la relative stabilité de la courbe des taux au Maroc et de l'atonie du marché. Ce résultat ressort à 5,4 MDH à fin juin 2010.

- **La Direction Développement des Relations Externes** : Cette direction est chargée de l'élaboration et la promotion de l'offre de produits et services destinés à la clientèle entreprise du Crédit du Maroc. Elle est notamment en charge d'organiser des actions de promotions, des séminaires, des journées d'information en faveur des clients et prospects entreprises du Crédit du Maroc en parfaite collaboration avec les unités commerciales de la banque de financement.
- **Le Pôle Ingénierie Financière** : Ce pôle regroupe les activités de conseil en ingénierie financière et rachat de créances (activité débutée en 2010) du Crédit du Maroc. Il est également spécialisé dans l'étude, la structuration et mise en place de financements structurés et s'adresse à l'ensemble des clients Entreprises du Crédit du Maroc.

De 2008 au 30 juin 2010, les principaux indicateurs du pôle ingénierie financière sont les suivants :

Volume en MDH	2008	2009	Var	30/06/2010	Var
Transactions émission d'actions	-	-	-	220	>100%
Transactions dettes privées	5 940	4 660	-21,5%	5 577	19,7%
Transaction financements structurés	625	172	<100%	155	-9,9%

Source : Crédit du Maroc

- **Le Pôle Affaires Internationales** : Ce pôle regroupe les activités de Correspondant Banking et les activités de Trade Finance.

De 2007 au 30 juin 2010, les principaux indicateurs du pôle affaires internationales sont les suivants :

Rubrique	2007	2008	Var	2009	Var	30/06/2010	Var
Total Ressources en MDH	251	24	-90,4%	202	+ >100%	20	- >100%
Total Emplois en MDH	147	24	-83,7%	34	+41,7%	46	+35,3%

Source : Crédit du Maroc

En raison du caractère volatile des ressources de ce pôle (constituées essentiellement des comptes en dirham convertible des correspondant étrangers du CDM), celles-ci, et après avoir atteint un pic exceptionnel en décembre 2009, sont revenues à leurs niveau moyen de 20 MDH au 30/06/2010.

Les emplois ont marqué une hausse de 35,3% au terme du 1^{er} semestre, due à la hausse de l'encours des crédits court terme (facilités de caisse).

- **Le pôle Institutionnels et Grands Investisseurs Privés** : Créé en 2009, ce pôle répond aux besoins opérationnels du segment de clientèle institutionnels composé essentiellement d'assurances, de réassurances, de caisses de retraites et de gestionnaires d'OPCVM.

Ce pôle assure auprès d'une clientèle d'institutionnels :

- Les placements (DAT, Certificats de dépôts, Placements en devises à travers la salle de marchés)
- La gestion courante du compte
- L'activité dépositaire
- Les produits de flux (mise à disposition, cartes prépayées, virements de masse...)

De 2009 au 30 juin 2010, les principaux indicateurs du PIGIP sont les suivants :

Rubrique	2009	30/06/2010	Var
Total ressources en MDH	966	1 373	+42,3%
Total emplois en MDH	37	13	-64,9%

Source : Crédit du Maroc

Les ressources du PIGIP ont progressé de 42,3% pour se situer à 1 373 MDH à fin juin 2010. Cette évolution est attribuée essentiellement aux ressources à terme qui ont gagné 403 MDH (grâce à d'importantes souscriptions de certificats de dépôts et de dépôts à terme).

Les emplois du PIGIP se sont établis à 13 MDH contre 37 MDH à fin 2009, en raison de la volatilité des emplois de ce pôle composés essentiellement des crédits court terme.

- **Le pôle Animation-Support, commercial et pilotage** : Ce pôle représente un pôle d'appui et de suivi de l'activité commerciale à toutes les unités de la banque de financement et d'investissement. Ses principales missions consistent en le suivi hebdomadaire de l'activité commerciale de la Direction des Grandes Entreprises et de la Direction du Middle Market, l'organisation de Challenges (leasing, Comex, conquête,...), le suivi des résultats, l'appui des lignes entreprises dans les différents projets, mission de veille stratégique sur la tarification Entreprise ainsi que les produits et services (plaque, communication)

- ▶ **Crédit du Maroc Capital** : filiale du crédit du Maroc en charge de l'activité d'intermédiation boursière sur la place de Casablanca (cf III- Filiales du Crédit du Maroc).
- ▶ **CDM Leasing** : est la filiale leasing du Crédit du Maroc. CDML propose des solutions de crédit-bail et de location financière à destination des entreprises marocaines, ainsi qu'une offre adaptée aux constructeurs de matériel qui souhaitent financer en crédit-bail leurs ventes sur le marché marocain. A cet effet, CDML s'appuie sur le réseau de distribution de la banque Crédit du Maroc pour offrir une couverture nationale et mettre à disposition des clients des équipes expérimentées en financement d'entreprise (cf III-Filiales du Crédit du Maroc).

c - Les Fonctions Support

En plus des deux directions opérationnelles décrites ci-dessus, des directions support complètent l'organisation du Crédit du Maroc :

▪ Direction Risques & Contrôles Permanents

En charge de l'évaluation et le suivi des différents risques courus par la banque (Risque de Contrepartie, Risque Opérationnels et Conformité, Contrôle à posteriori). Ce pôle regroupe également le conseil juridique et le contrôle permanent des risques.

▪ Direction Stratégie Finances et Secrétariat Général de la Banque

Cette direction regroupe les lignes métiers suivantes :

- La Direction Finances Groupe (Finances, comptabilité, reporting, contrôle de gestion)
- La stratégie et la qualité
- Les Achats Groupe
- L'Edification du nouveau siège
- La fonction corporate

▪ Direction des services à la clientèle et des flux

Cette direction regroupe l'ensemble des activités de back-office du Crédit du Maroc (Comptabilité Clients, Gestion des flux, Traitements et Réclamations). Cette direction est organisée en unités de traitement spécialisées et d'une unité de développement des flux.

▪ Direction des Systèmes d'Information Groupe

La Direction des Systèmes d'Information Groupe a pour charge la mise en place des procédures, organisation des activités, développement des solutions informatiques, gestion du parc et réseau informatique...

▪ Direction du Capital Humain & Organisation

Cette direction est en charge de la gestion des ressources humaines du groupe Crédit du Maroc. Elle s'occupe également des relations sociales, de la communication interne et de l'organisation du groupe Crédit du Maroc.

VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres²⁷

a - Evolution des crédits (comptes sociaux)

L'encours global des crédits clientèle a évolué comme suit entre 2007 et juin 2010:

Comptes sociaux (montants en MDH)	2007	2008	Var	2009	Var	Juin 2010	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	7 863	10 214	29,9%	10 259	0,4%	10 275	0,2%
Crédits à l'équipement	6 624	8 008	20,9%	8 832	10,3%	8 702	-1,5%
Crédits immobiliers	5 376	7 799	45,1%	9 199	18,0%	9 783	6,3%
Autres crédits	226	1 738	>100%	3 193	83,7%	2 468	-22,7%
Intérêts courus à recevoir	213	316	48,5%	346	9,4%	402	16,2%
Créances en souffrance	245	216	-12,0%	383	77,5%	469	22,4%
Créances sur la clientèle	20 547	28 290	37,7%	32 212	13,9%	32 099	-0,3%
Créances sur les établissements de crédit à vue	1 282	1 534	19,6%	2 057	34,0%	1 058	-48,6%
Créances sur les établissements de crédit à terme	3 214	2 831	-11,9%	2 311	-18,4%	2 608	+12,8%
Créances sur les établissements de crédits et assimilés	4 496	4 365	-2,9%	4 367	ns	3 666	-16,1%
Total Crédits	25 043	32 655	30,4%	36 579	12,0%	35 765	-2,2%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2008, l'encours des créances sur la clientèle a évolué de +37,7 % à 28 290 MDH. Cette hausse est due à la progression de l'ensemble des segments et notamment la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 29,9% et des crédits immobiliers de 45,1%, et ce grâce aux efforts déployés par la force commerciale, ainsi qu'à son renforcement par le biais de l'extension du réseau dans un contexte de concurrence accrue.

En ce qui concerne l'exercice 2009, l'encours des créances sur la clientèle du Crédit du Maroc atteint 32 212 MDH, en hausse de 13,9% par rapport à 2008. Cette évolution s'explique principalement par la quasi-stagnation des crédits de trésorerie et à la consommation (+0,4%) à 10 259 MDH, du fait du retrait des lignes caisses entreprises impactées par la crise internationale. Les crédits immobiliers et les crédits à l'équipement affichent néanmoins des taux de croissance respectifs de 18% et 10,3% en 2009.

La hausse des créances en souffrance qui s'élèvent à 383 MDH est due à la dégradation du coût du risque Retail (Crédit immobilier).

Au titre du 1er semestre 2010, l'encours des créances sur la clientèle est marqué par le bon comportement de l'activité Retail qui traduit la présence marquée du Crédit du Maroc sur cet axe, avec des évolutions respectives sur les crédits immobiliers et les crédits à la consommation de 6,3% et 0,2% par rapport à décembre 2009.

Ces progressions viennent compenser en partie la contraction de l'activité corporate, impactée par le resserrement des conditions d'octroi des crédits à l'équipement et des crédits spot appliqué par Crédit du

²⁷ Y compris les agences à l'étranger

Maroc dans le cadre des mesures prises pour une meilleure maîtrise du coût du risque dans le contexte actuel de crise, et par divers remboursements anticipés et tombées de crédits à l'équipement.

Au terme du 1^{er} semestre 2010, les créances en souffrance ressortent en progression de 22,4% à 469 MDH en comparaison avec 2009 traduisant ainsi les effets de la crise internationale sur les entreprises marocaines tout au long de l'exercice.

Au terme de l'exercice 2008, les créances sur les établissements de crédits et assimilés présentent une contraction de 2,9% à 4 365 MDH expliquée par la baisse au niveau des créances sur les établissements de crédit à terme. En effet ces dernières passent de 3 214 MDH à 2 381 MDH soit un recul de 11,9%.

A fin 2009, Crédit du Maroc affiche un solde de créances sur les établissements de crédits et assimilés quasiment similaire au niveau enregistré en 2008. Les créances sur les établissements de crédit à terme ont continué leur régression et ressortent à 2 311 MDH soit -18,4%.

Au 30/06/2010, les créances sur les établissements de crédits et assimilés ont accusé une baisse de 16,1% à 3 666 MDH, due essentiellement au recul enregistré sur les placements jj suite aux sorties de certificats de dépôts intervenus dans le courant du 1^{er} semestre 2010.

➤ Evolution de la structure des créances sur la clientèle et des créances sur les établissements de crédits et assimilés

Le tableau suivant reprend la contribution des différents éléments au total créances sur la clientèle et au total créances sur les établissements de crédits et assimilés de 2007 à fin juin 2010 :

Comptes sociaux (en %)	2007	2008	Var	2009	Var	Juin 2010	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	38,27%	36,10%	-2,16 pts	31,85%	-4,26 pts	32,01%	+0,16 pts
Crédits à l'équipement	32,24%	28,31%	-3,93 pts	27,42%	-0,89 pt	27,11%	-0,31pts
Crédits immobiliers	26,16%	27,57%	+1,40 pts	28,56%	+0,99 pt	30,48%	+1,92 pts
Autres crédits	1,10%	6,14%	+5,04 pts	9,91%	+3,77 pts	7,69%	-2,22pts
Intérêts courus à recevoir	1,04%	1,12%	+0,08 pts	1,07%	-0,04 pts	1,25%	+0,18 pts
Créances en souffrance	1,19%	0,76%	-0,43 pts	1,19%	+0,43 pts	1,46%	+0,27 pts
Créances sur la clientèle	100,0%	100,0%	-	100,0%	-	100,00%	-
A vue	28,51%	35,14%	6,6 pts	47,10%	11,96 pts	28,86%	-12,22 pts
A terme	71,49%	64,86%	-6,63 pts	52,92%	-11,94 pts	71,14%	18,22 pts
Créances sur les établissements de crédits et assimilés	100,0%	100,0%	-	100,0%	-	100,00%	-

Source : CDM

Du point de vue de la structure de l'encours des crédits clientèle, les crédits de trésorerie et à la consommation ne représentent plus que 32% du total à fin juin 2010 contre 38% en 2007.

Cette baisse s'est faite d'une part en faveur des crédits immobiliers qui se sont renforcés tout au long de la période et s'établissent à 30% du total des créances sur la clientèle durant le 1^{er} semestre 2010, soit 4 points de plus par rapport à 2007 ; et d'autre part en faveur des Autres crédits dont la part dans les créances sur la clientèle se renforce de 9 points entre 2007 et 2009. Une légère contraction de 2 points base est constatée au titre du 1^{er} semestre 2010 suite à la tombée des pensions reçues.

Soulignons que la part des crédits à l'équipement suit la même tendance baissière que les crédits de trésorerie et à la consommation affichant 5 points de moins dans la structure des créances clientèles entre 2007 et juin 2010.

Du point de vue de la structure de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés, les créances à vue représentent 28,86% du total à fin juin 2010 contre 28,51% en 2007 et les créances à terme ressortent à 71%, pratiquement au même niveau qu'en 2007 .

➤ Répartition des créances sur la clientèle par secteur d'activité

<i>Comptes sociaux</i> (montants en MDH)	2007	2008	Var	2009	Var	juin-10	Var
Secteur public	1 380	3 533	>100%	3 818	8,07%	4 127	8,09%
Entreprises financières	371	231	-37,74%	1 763	>100%	1 080	-38,74%
Entreprises non financières	11 209	13 753	22,70%	13 674	-0,57%	14 533	6,28%
Autre clientèle	7 587	10 772	41,98%	12 958	20,29%	12 359	-4,62%
Créances sur la clientèle	20 547	28 290	37,68%	32 212	13,86%	32 099	-0,35%

Source : CDM

En 2008, le CDM est principalement présent sur le segment des entreprises non financières dont l'encours de crédit atteint 13 753 MDH. Il marque néanmoins un retrait de 0,6% en 2009 et sa part dans la structure des créances financières affiche une baisse de 13 points en 3 ans. A fin juin 2010, l'encours des entreprises non financières ressort à 14 533 MDH avec une part dans la structure des créances financières en augmentation de 2,83 points expliquée par le renouvellement de crédit moyen terme, des spots sur les Grandes Entreprises et la hausse des utilisations de caisse.

Les crédits « autres clientèle » s'élèvent à 12 958 MDH en 2009 et dont la part dans l'encours sur la clientèle est de 40%, contre 38% en 2008 et 37% en 2007. Au 30 juin 2010, les crédits « autre clientèle » affichent un encours de 12 359 en retrait de 4,62% en comparaison avec 2009. Le poste autre clientèle comprend les comptes à vue débiteurs, les autres crédits de trésorerie, les crédits à la consommation, les crédits à l'équipement et les créances en souffrance des particuliers et des comptes des Marocains résidant à l'étranger.

Les encours des entreprises financières enregistrent la plus forte progression au terme de l'exercice 2009, consolidant leur part de 5 points pour ce même exercice à 5%. Pour le 1^{er} semestre 2010, l'encours des entreprises financières accuse une baisse de 38,74% en comparaison avec 2009 à 1 080 MDH et représente 4% des créances sur la clientèle. Cette régression s'explique principalement par un remboursement par anticipation d'un CMT de l'ordre de 471 MDH, le renouvellement de crédit moyen terme, des spots sur les Grandes Entreprises et la hausse des utilisations de caisse relatives à cette clientèle.

La part des crédits octroyés par le CDM au secteur public stagne entre juin 2010 et 2009 à environ 12%, après une forte progression en 2008.

➤ Evolution de la structure des créances sur la clientèle par secteurs d'activité

<i>Comptes sociaux</i> (en %)	2007	2008	Var	2009	Var	juin-10	Var
Secteur public	6,72%	12,49%	+ 5.77 pts	11,85%	- 0.64 pts	12,86%	1,01 pts
Entreprises financières	1,81%	0,82%	- 0.99 pts	5,47%	+ 4.66 pts	3,36%	-2,11 pts
Entreprises non financières	54,55%	48,61%	- 5.94 pts	42,45%	- 6.16 pts	45,28%	2,83 pts
Autre clientèle	36,93%	38,08%	+ 1.15 pts	40,23%	+ 2.15 pts	38,50%	-1,73 pts
Créances sur la clientèle	100%	100%	-	100%	-	100%	-

Source : CDM

b - Evolution des dépôts (comptes sociaux)

Comptes sociaux (montants en MDH)	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2010	Var
Comptes à vue créditeurs	16 275	16 912	3,9%	17 969	6,2%	17 716	-1,4%
Comptes d'épargne	5 063	5 497	8,6%	6 015	9,4%	6 186	2,8%
Dépôts à terme	5 959	5 727	-3,9%	5 988	4,5%	6 137	2,5%
Autres comptes créditeurs	669	796	18,9%	726	-8,8%	987	36%
Intérêts courus à payer	51	72	41,0%	99	37,9%	100	1,01%
Dépôts de la clientèle	28 017	29 003	3,5%	30 698	5,8%	31 026	1,1%
A vue	89	198	>100%	156	-21,21%	95	-38,8%
A terme	435	259	-40,46%	594	>100%	386	-35,1%
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	524	458	-12,60%	751	63,97%	481	-35,9%
Total dettes	28 541	29 461	3,22%	31 449	6,75%	31 507	0,18%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2008, l'encours des dépôts de la clientèle atteint 29 003 MDH principalement sous l'impulsion de la hausse des comptes d'épargne qui progressent de 8,6%. En ce qui concerne les comptes à vue créditeurs, ils affichent une progression de 3,9% au terme de l'exercice 2008 suite à la dynamique commerciale développée sur le marché des particuliers.

Les dépôts à terme enregistrent un recul de 3,9% à 5 727 MDH ; ce retrait fait suite à la stratégie du CDM dans le sens d'un refinancement maîtrisé, avec pour objectif de privilégier des ressources moins onéreuses dans le but de préserver la marge commerciale et de maturité plus longue permettant en cela un meilleur adossement emplois/ressources.

Les autres comptes créditeurs ressortent en hausse de 18,9% à 796 MDH et comprennent : les dépôts des sociétés en formation qui ont enregistré une évolution de 5MDH, soit 15%, les dépôts pour augmentation de capital qui ont régressés de -19MDH soit -91%, la réserve technique des compagnies d'assurance qui a enregistré une augmentation de 1MDH soit 92% et les comptes convertibles à terme qui ont progressés de 8MDH soit 14%.

En ce qui concerne l'exercice 2009, les dépôts de la clientèle du CDM ont accéléré leur progression et réalisé une hausse de 5,8% à 30 698 MDH. Cette évolution est principalement due à la progression des comptes à vue de 6,2% et des comptes d'épargne de 9,4% suite au lancement de la campagne portant sur les comptes sur carnet courant 2009.

Les dépôts à terme progressent de 4,5% à 5 988 MDH en 2009. Cette évolution fait suite à un arbitrage en faveur des certificats de dépôts. En effet, ceux-ci présentent des caractéristiques plus favorables, en termes de taux notamment.

Les autres comptes créditeurs enregistrent une régression de 8,8% à 726 MDH en comparaison avec 2008.

Au titre du 1^{er} semestre 2010, les dépôts de la clientèle ont marqué une évolution de 1,1% par rapport à décembre 2009 à 31 026 MDH, dans un contexte de resserrement des liquidités sur le marché. Cette progression est principalement expliquée par l'augmentation des comptes d'épargnes et des dépôts à terme, respectivement de 2,8% et 2,5%.

A fin juin 2010, les comptes à vue sont globalement en retrait de 1,4% mais combinent deux effets : une hausse de comptes chèques suite aux efforts des équipes commerciales (13 633 MDH en juin 2010 contre 13 568 MDH en décembre 2009 soit +0,49%) et un recul des comptes courants qui ont subi l'impact négatif de la conjoncture sur la trésorerie des entreprises marocaines (4 009 MDH en juin 2010 contre 4 329 MDH en décembre 2009 soit -7,41%). Les autres comptes créditeurs présentent une croissance de 36% à fin juin 2010 soit un solde de 987 MDH.

Au terme de l'exercice 2008, l'encours dettes envers les établissements de crédits et assimilés ressort en régression de 12,6% à 458 MDH marqué essentiellement par le retrait des dettes à terme qui sont passées de 435 MDH à 259 MDH.

A fin 2009, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés enregistrent une progression de 64% à 751 MDH porté par la croissance enregistrée au niveau des dettes à terme ces dernières affichent un encours de 594 MDH contre 259 MDH en 2008.

Au titre du 1^{er} semestre 2010, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés présentent une régression de 36% à 481 MDH expliquée principalement par la baisse des dettes à vue de 39% et à terme de 35%. Cette diminution provient essentiellement de la contraction des emprunts de trésorerie qui s'explique par une position de trésorerie excédentaire du Crédit du Maroc.

➤ **Evolution de la structure des dépôts de la clientèle et des dettes envers les établissements de crédits et assimilés**

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2010	Var
Comptes à vue créditeurs	58,09%	58,31%	+0.28 pts	58,53%	+0.22 pts	57,10%	-1,43 pts
Comptes d'épargne	18,07%	18,95%	+0.88 pts	19,59%	+0.64 pts	19,94%	0,35 pts
Dépôts à terme	21,27%	19,75%	-1.52 pts	19,18%	-0.57 pts	19,78%	0,60 pts
Autres comptes créditeurs	2,39%	2,74%	+0.35 pts	2,36%	-0.38 pts	3,18%	0,82 pts
Intérêts courus à payer	0,18%	0,25%	+0.07 pts	0,32%	+0.07 pts	0,32%	0,00 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-	100%	-
A vue	16,98%	43,23%	26,25 pts	20,77%	-22,46 pts	19,75%	-1,02 pts
A terme	83,02%	56,55%	-26,47 pts	79,09%	22,54 pts	80,25%	1,15 pts
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	100%	100%	-	100%	-	100%	-

Source : CDM

Au 30 juin 2010, la structure des dépôts de la clientèle fait toujours état d'une prédominance des ressources non rémunérées à 60,28%.

Néanmoins, les comptes à vue créditeurs sont en léger retrait de 1,43 pts au titre du 1^{er} semestre 2010 impactés directement par la baisse enregistrée au niveau des comptes courants.

Les comptes d'épargne et les dépôts à terme consolident leur position à 20% chacun du total dépôts de la clientèle soit une progression respective de 0,35 pts et 60 pts par rapport à l'exercice 2009.

Les ressources rémunérées représentent 39,72% du total des dépôts de la clientèle soit une hausse de 0,95 pts en comparaison avec l'année 2009.

Au titre du 1^{er} semestre 2010, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés à vue représentent 19,75% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 20,77% à fin 2009 soit un retrait de 1,02 pts. Les dettes à terme ressortent à 80,25% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 79,09% soit une croissance de 1,15 pts

Pour ce qui est de la structure des dépôts de la clientèle en 2009, les comptes à vue créditeurs constituent 59% de l'encours des ressources, après une stagnation à 58% pour les 2 exercices précédents.

Les comptes d'épargne, quant à eux, se consolident et représentent 20% de l'encours des ressources contre 19% l'année précédente. Quant aux dépôts à terme, leur part passe à 19% en 2009, soit 0.57 point de moins par rapport à l'exercice précédent.

En outre la part des ressources non rémunérées du Crédit Du Maroc a connu une quasi-stagnation en décembre 2009 à 61,2 % soit 0,1 point de moins par rapport à 2008.

Les ressources rémunérées représentent 38,77% du total des dépôts du Crédit du Maroc à fin 2009, sensiblement au même niveau que l'année précédente (38,7%). Leur contraction est la conséquence d'un moindre recours aux dépôts à terme, du fait de la situation confortable de liquidité dont continue de jouir Crédit du Maroc à fin décembre 2009.

➤ Répartition des dépôts de la clientèle par secteur d'activité

Comptes sociaux (montants en MDH)	2007	2008	Var	2009	Var	juin-10	Var
Secteur public	718	1 285	79,00%	626	-51,30%	318	-49,20%
Entreprises financières	75	50	-33,00%	19	-61,80%	230	>100%
Entreprises non financières	4 243	5 128	20,90%	5 966	16,30%	5 881	-1,42%
Autre clientèle	22 981	22 539	-1,90%	24 087	6,90%	24 596	2,11%
Dépôts de la clientèle	28 017	29 003	3,50%	30 698	5,80%	31 025	1,07%

Source : CDM

En ce qui concerne la structure du portefeuille client, les dépôts du secteur public et des entreprises financières constituent une part résiduelle du total des dépôts. Le retrait des dépôts du secteur public à fin juin 2010 concerne essentiellement les comptes courants en dirhams. En effet ces derniers ressortent à 171 MDH à fin juin 2010 contre 480 MDH en 2009.

Les dépôts des entreprises non financières ont connu une progression de 16,3% en 2009, à 5 966 MDH. De ce fait, leur part dans la structure des dépôts s'est consolidée de 1,8 points par rapport à l'exercice 2008, à 19%. A fin juin 2010, les dépôts des entreprises non financières accusent un retrait de 1,42% à 5 881 MDH soit une baisse de 1,02 pts en comparaison avec 2009.

La catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle particuliers, est prépondérante dans la structure du portefeuille client du CDM avec une part de 78% en 2009, en stagnation par rapport à l'exercice précédent. Cette catégorie a néanmoins réalisé une progression de 6,9% au titre de 2009. Au titre du 1^{er} semestre 2010, la catégorie « Autre clientèle » ressort à 24 596 MDH en progression de 2,11% en comparaison avec 2009 et avec une part de 79,28% dans les dépôts de la clientèle.

➤ Evolution de la structure des dépôts de la clientèle par secteurs d'activité

Comptes sociaux (en %)	2007	2008	Var	2009	Var	juin-10	Var
Secteur public	2,56%	4,43%	+1.87 pts	2,04%	-2.39 pts	1,02%	-1,02 pts
Entreprises financières	0,27%	0,17%	-0.10 pts	0,06%	-0.11 pts	0,74%	0,68 pts
Entreprises non financières	15,14%	17,68%	+2.54 pts	19,43%	-1.75 pts	18,96%	-0,47 pts
Autre clientèle	82,03%	77,71%	+4.32 pts	78,46%	-0.75 pts	79,28%	0,82 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-	100%	-

Source : CDM

c - Evolution des comptes

➤ Evolution de la production

<i>Comptes sociaux (en nombre de comptes)</i>	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2009	juin 2010	Var
Comptes à vue	88 881	92 110	3,63%	91 944	-0,2%	51 940	48 742	-6,2%
Comptes d'épargne	28 914	34 189	18,24%	43 855	28,3%	31 550	23 631	-25,1%
Production totale	117 795	126 299	7,2%	135 799	7,5%	83 490	72 373	-13,3%

Source : CDM

A fin juin 2010, la production en compte ressort à 72 373 comptes en régression de 13,3% par rapport au semestre précédent.

Les comptes à vue sont en baisse de 6,2% et représentent 48 742 comptes au 30/06/2010. Cette régression est due essentiellement à l'application depuis le 2^{ème} semestre 2009 d'une décision visant l'amélioration de la qualité de la production par l'exigence d'un solde minimal à l'ouverture du compte et également à l'impact de la crise sur les MRE dont les comptes ont reculé de 25,1%.

Au 30 juin 2010, les comptes d'épargne totalisent 23 631 comptes en recul de 25,1% par rapport à juin 2009. En effet l'année 2009 a été marquée, par une campagne dédiée à la commercialisation de comptes sur carnet qui a débutée en mars 2009. Cette même campagne a été reconduite en octobre 2010, le constat des résultats n'a pas pu être observé que durant le 4^{ème} trimestre de l'année 2010.

La production en comptes affiche une variation à la hausse de 7,5% à 135 799 comptes au terme de l'exercice 2009.

Les comptes à vue sont en léger retrait (-0,2%) au terme de l'exercice 2009 pour atteindre 91 944 comptes. Cette évolution est principalement due à la production MRE en retrait, impactée par la crise mondiale, ce qui a causé un ralentissement de la production sur le second semestre 2009.

En ce qui concerne les comptes d'épargne, ils ont réalisé une progression de 28,3% en 2009 pour atteindre 43 855 comptes. Cette performance est attribuable à la campagne dédiée aux comptes sur carnet qui a permis de dynamiser l'effort sur ce type de collecte.

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2009	juin 2010	Var
Comptes à vue	75,45%	72,93%	-2.52 pts	67,71%	-5.22 pts	62,21%	67,35%	5,14 pts
Comptes d'épargne	24,55%	27,07%	+2.52 pts	32,29%	+5.22 pts	37,79%	32,65%	-5,14 pts
Production totale	100%	100%	-	100%	-	100%	100%	-

Source : CDM

Les comptes à vue ressortent en hausse de 5 pts en comparaison avec juin 2009 et représentent 67% de la production totale au titre du 1^{er} semestre 2010, au détriment des compte d'épargne qui accusent une baisse de 5 pts en comparaison avec le 1^{er} semestre 2009 représentant ainsi 33% de la production totale.

Les comptes d'épargne représentant 32% de la production totale de l'exercice 2009. Leur part s'est renforcée de 5,2 points par rapport à l'exercice 2008, au détriment des comptes à vue qui constituent 68% de la production totale en 2009 affichant ainsi un retrait de 5 points.

➤ Evolution de l'encours

<i>Comptes sociaux (en nombre de comptes)</i>	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2010	Var
Comptes à vue	610 805	641 364	5,00%	715 971	11,63%	698 274	-2,47%
Comptes d'épargne	205 477	199 561	-2,88%	231 344	15,93%	245 805	6,25%
ENCOURS	816 282	840 925	3,02%	947 315	12,65%	944 079	-0,34%

Source : CDM

Au titre du 1^{er} semestre 2010, l'encours des comptes à vue ressort à 698 274 comptes en régression de 2,47% en comparaison avec 2009, expliquée par l'impact des opérations d'assainissement des comptes inactifs opérées afin d'améliorer la qualité du portefeuille comptes du Crédit du Maroc. Le stock des comptes d'épargne affiche une hausse de 6,25% à 245 805.

d - Evolution des engagements par signature

Comptes sociaux (montants en MDH)	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2010	Var
Engagements par signature en faveur de la clientèle	3 514	4 827	37,4%	6 433	33,3%	5 304	-17,5%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	1 583	3 242	>100%	2 515	-22,4%	2 479	-1,4%
Total engagements par signature	5 098	8 069	58,3%	8 948	10,9%	7 783	-13,0%

Source : CDM

Alors que les engagements par signature ont réalisé une hausse de 58,3% en 2008, ils clôturent l'exercice 2009 avec une progression de 10,9%. Leur évolution dépend de celle des cautions, avals et garanties en faveur de la clientèle.

A fin juin 2010, les engagements par signature totalisent 7 783 MDH en régression de 13% par rapport à l'année 2009.

Les engagements de financements donnés en faveur d'établissement de crédit ont perdu 387 MDH suite à l'arrivée à son échéance durant le 1^{er} semestre 2010 d'une ligne de crédit confirmé à la société de financement pour un montant de 400 MDH.

Les engagements de garantie d'ordre de la clientèle ont accusé une baisse de 33% suite à la régression des cautions diverses en faveur de la clientèle liée à la tombée d'une caution donnée pour un solde de 2 187 MDH.

Comptes sociaux (en %)	2007	2008	Var	2009	Var	Juin 2010	Var
Engagements par signature en faveur de la clientèle	69%	60%	-9 pts	72%	+ 12 pts	68%	- 4 pts
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	31%	40%	+9 pts	28%	- 12 pts	32%	+ 4 pts
Total engagements par signature	100%	100%	-	100%	-	100%	-

Source : CDM

A fin juin 2010, les engagements par signature en faveur de la clientèle représentent 68% du total engagement par signature du CDM, en retrait de 4 points en comparaison avec 2009 suite à la régression des Cautions diverses en faveur de la clientèle.

Quant aux engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers, leur part s'est consolidée à 32% au détriment de ceux en faveur de la clientèle soit 4 points de plus qu'en 2009. Cette évolution est due essentiellement à la hausse des ré-émissions de cautions et la baisse des confirmations des Credoc Export.

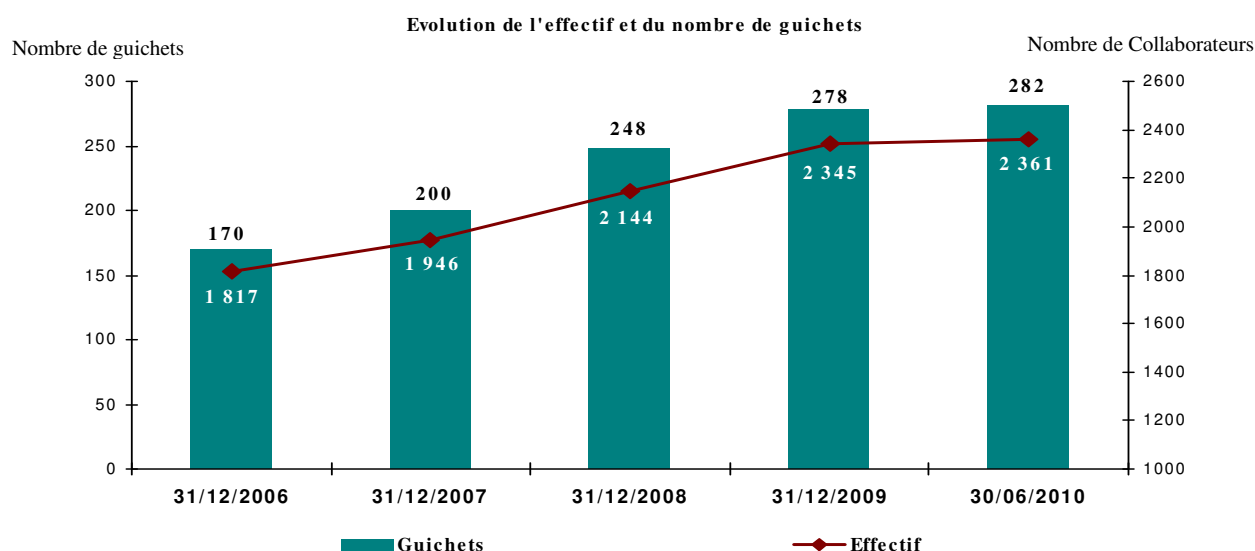
Les engagements par signature en faveur de la clientèle consolident leur part en 2009 et représentent 72% du total des engagements par signature du CDM, contre 60% l'exercice précédent.

Leur part s'est ainsi renforcée au détriment des engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers qui représentent 28% des engagements par signature du CDM, soit 12 points de moins par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est expliquée par le retrait des engagements de financement donnés en faveur des établissements de crédits ainsi que la diminution enregistrée sur les engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit.

VII. Moyens humains et effectifs

A fin juin 2010, le capital humain du Crédit du Maroc a atteint 2 361 collaborateurs contre 2 345 à fin décembre 2009 :

- Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDI a atteint 2 156 collaborateurs contre 2 123 enregistrés au 31 décembre 2009
- Les contrats CDD ont atteint 205 collaborateurs contre 222 à fin décembre 2009.



Source : Crédit du Maroc

➤ Evolution de la typologie des effectifs du Crédit du Maroc

L'évolution de la typologie des effectifs de la banque se présente comme suit :

	2007	2008	Var	2009	Var	Juin 2010	Var
Effectif permanent	1 946	2 144	10,2%	2 345	9,4%	2 361	0,7%
Cadres	715	788	10,2%	863	9,5%	884	2,4%
Non cadres	1 231	1 356	10,2%	1 482	9,3%	1 477	-0,3%
Effectif temporaire	0	0		0		0	
Total*	1 946	2 144	10,2%	2 345	9,4%	2 361	0,7%

Source : CDM

* y compris ANAPEC

A fin juin 2010, l'effectif du Crédit du Maroc s'établit à 2 361 collaborateurs, soit une progression de 0,7% par rapport à décembre 2009, lié à la politique de recrutement de la banque en ligne avec le développement de ses activités.

Au titre du 1er semestre 2010, le nombre de cadres ressort en hausse de 2,4% à 884 collaborateurs représentant ainsi 37% de l'effectif du Crédit du Maroc. Le nombre d'effectif non cadre affiche une légère régression de 0,3% à 1 477 collaborateurs soit 63% de l'effectif global de la banque. Aucun effectif temporaire n'est à signaler pour le Crédit du Maroc.

➤ Evolution des effectifs du Crédit du Maroc

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2007	2008	2009	Juin 2010
Recrutement	197	145	167	54
Recrutement ANAPEC	128	231	190	56
Titularisation ANAPEC	141	203	110	59
Démission	62	95	69	29
Retraite	18	24	31	33
Retraite anticipée	1	4	7	9
Licenciement et révocation	8	8	8	7
Détachement et fin de contrat	5	8	11	2
Fin de contrat ANAPEC	41	37	27	14

Source : CDM

L'évolution de l'effectif à fin juin 2010 se décompose comme suit :

- 54 recrutements dont 44 cadres et 10 gradés
- 56 recrutements ANAPEC
- 59 titularisations ANAPEC, dont 27 gradés et 32 employés
- 80 départs dont 29 démissions, 33 retraites, 9 retraites anticipées, 7 licenciements et révocations et 2 détachements et fin de contrat.
- 14 fin de contrat ANAPEC

➤ Evolution de la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc

	2007	2008	Var	2009	Var	Juin 2010	Var
Banque	1 946	2 144	10,2%	2 345	9,4%	2 361	0,7%
Siège	850	884	4,0%	923	4,4%	922	-0,1%
Réseau	1 096	1 260	15,0%	1 422	12,9%	1 439	1,2%
Filiales	41	41	-	52	26,8%	52	-
Total	1 987	2 184	9,9%	2 397	9,8%	2 413	0,7%

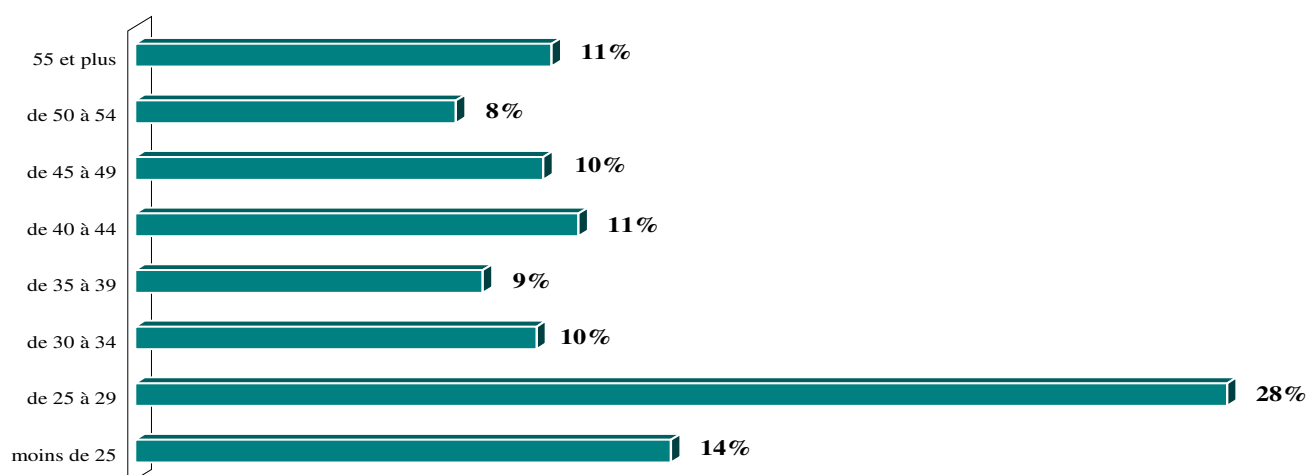
Source : CDM

Au titre du 1^{er} semestre 2010, la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc fait ressortir une large dominance du réseau. En effet, les effectifs au niveau du réseau ressortent en progression de 1,2% à 1 439 collaborateurs en ligne avec le plan développement du nombre d'agences visé par le Crédit du Maroc (+30 nouvelles agences/an).

Les effectifs au niveau du siège ressortent à 922 collaborateurs soit une légère baisse de 0,1% en comparaison avec 2009.

Les filiales affichent un niveau d'effectif en stagnation en comparaison à l'exercice précédent soit 52 collaborateurs.

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge du Crédit du Maroc à fin juin 2010



Source : CDM

Répartition de l'effectif par tranche d'âge entre Homme et Femme du Crédit du Maroc à fin juin 2010

Répartition par tranche d'âge	Homme	Femme	Total
moins de 25	165	154	319
de 25 à 29	379	271	650
de 30 à 34	152	87	239
de 35 à 39	143	64	207
de 40 à 44	187	77	264
de 45 à 49	158	85	243
de 50 à 54	125	66	191
55 et plus	160	88	248
Total	1 469	892	2 361

Source : CDM

➤ Evolution de l'encours des prêts accordés au personnel

	2009	juin-10	Var
Encours prêts immobiliers	391 092 207	417 891 125	6,9%
Encours prêts consommation	75 350 200	78 320 231	3,9%
Encours prêts sociaux	3 746 515	3 432 042	-8,4%
Total prêts au personnel	470 188 922	499 643 399	6,3%

Source : CDM

➤ Politique de gestion des ressources humaines

La politique de gestion des ressources humaines s'appuie sur les axes prioritaires suivants :

- ▶ Le Recrutement de jeunes diplômés de formation ingénieurs, écoles de commerce et universitaires et ce, d'une part pour répondre aux nouveaux besoins du développement de tous les marchés de la banque et d'autre part pour rajeunir les effectifs et préparer la relève des départs en retraite.
- ▶ La formation opère à trois niveaux :
 - Dès le recrutement par un programme d'intégration qui se traduit par la désignation d'un parrain chargé d'encadrer et d'accompagner le jeune recrue,
 - De manière permanente et continue, à travers les programmes de mise à niveau métiers (gestion des risques, commerce international etc) et de formations transverses (management, langues étrangères) visant à faciliter la mobilité professionnelle,
 - Formation diplômante sous convention avec le GPBM et le CFPB (Centre de formation professionnel bancaire).
- ▶ En termes de politique sociale, Crédit du Maroc, membre actif de la commission restreinte du personnel au sein du GPBM, s'inscrit dans la continuité de sa stratégie de dialogue avec les partenaires sociaux. Par ailleurs, Crédit du Maroc, confirme sa volonté d'accompagner ses collaborateurs pour améliorer leur condition de vie au quotidien (restaurant d'entreprise, complexe sportif, logement de vacances, bourse de mérite etc.)

VIII. Moyens matériels

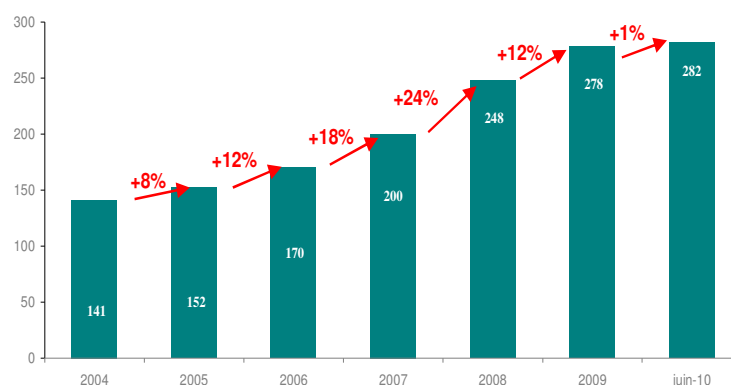
a - Réseau d'agences

A fin juin 2010, le réseau du Crédit du Maroc s'établit à 282 agences, soit 4 nouvelles agences depuis le début de l'année.

Au titre de l'exercice 2009, 30 nouvelles agences dont 2 espaces Maskane (dédiés au crédit immobilier), ont été ouvertes, portant ainsi le nombre total d'agences à 278.

Le nombre d'agences CDM évolue comme suit :

Evolution des Agences Crédit du Maroc 2004 - juin 2010



Source : CDM

Les agences ouvertes courant 2009 et au 30/06/2010 sont les suivantes :

Agence	Date	Agence	Date
CASA HASSAN 1 ^{ER}	16-janv-09	CASA DERB GHALLEF	19-oct-09
ESPACE MASKANE - FES BADR	25-févr-09	RABAT HAY EL KHEIR	12-nov-09
CASA IDRIS 1 ^{ER}	13-mars-09	TANGER DRISSIA	16-nov-09
FES ALLAL BEN ABDELLAH	16-mars-09	SALE AL KARIA	19-nov-09
AGADIR AL INBIAAT	30-mars-09	TAZA AL ADARISSA	01-déc-09
CASA MY ISMAIL	20-avr-09	CASA IBN SINA	14-déc-09
MEKNES HOTEL DE VILLE	23-avr-09	CASA CIL	16-déc-09
CASA IFRIQUIA	27-avr-09	CASA NEARSHORE	21-déc-09
CASA LISSASFA	11-mai-09	SALE HAY SALAM	25-déc-09
CASA SALMIA	13-mai-09	CASA Ain Borja	28-déc-09
MOHAMMEDIA EL MANAR	27-mai-09	ESPACE MASKANE – RABAT HASSAN	28-déc-09
CASA AZEMMOUR	01-juin-09	SALA AL JADIDA	30-déc-09
TANGER CENTRE	03-juin-09	ESSAOUIRA QUARTIER ADMINISTRATIF	30-déc-09
MARTIL	07-juil-09	Casa AHL Loghlam	07-avr-10
CASA OUM RABII	13-juil-09	Marrakech Sidi Youssef Ben Ali	16-avr-10
AIT MELLOUL LAHRACH	15-juil-09	Agadir Tikiouine	04-mai-10
FES ESSAADA	03-août-09	Casa Tadart	21-juin-10

Source : CDM

b - L'installation de nouveaux GAB

Au 30 juin 2010, le parc des Guichets Automatiques Bancaires du Crédit Du Maroc s'élève à 310 guichets contre 306 à fin décembre 2009.

IX. Systèmes d'information

Crédit du Maroc dispose d'un Système d'Information (SI) permettant de gérer la relation avec les clients, les opérations quotidiennes et les échanges avec les différents partenaires et organismes de tutelle (Bank Al Maghrib, Office des Changes, MAROCLEAR, etc.).

Constitué en grande partie de briques progiciels, le SI du Crédit du Maroc est bâti autour d'une architecture technique centralisée lui permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur les différents flux initiés dans les points de vente.

L'année 2007 a été entamée avec un programme d'accompagnement de l'ensemble des thèmes du plan de développement stratégique de la banque. Plus précisément, plusieurs chantiers informatiques sont lancés pour la mise sur le marché de nouveaux produits, l'extension du réseau bancaire, l'industrialisation des processus de distribution et de production, la rationalisation des back-offices et l'optimisation du temps commercial en agence.

Crédit du Maroc investit régulièrement dans les projets d'infrastructures techniques pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques.

A ce titre, trois projets ont été menés durant l'année 2008 :

- La mise à niveau du site de secours et de ses équipements de télécommunications. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Secours Informatique de la banque, pour lequel un test a été effectué avec succès en novembre 2008 dans des conditions réelles de fonctionnement.
- La rénovation de l'ensemble de l'infrastructure de télécommunication du siège et de la plateforme d'échange de flux avec la clientèle et les partenaires, ainsi que le remplacement des équipements informatiques ne répondant plus aux exigences de performance souhaitées.
- Projet ITIL : ce vaste chantier de modernisation des processus de la Production Informatique vise à transformer l'organisation et les processus clés en adoptant les meilleures pratiques en la matière, afin d'assurer une grande qualité de service et de sécurité dans le traitement des opérations de la clientèle.

L'exercice 2009 a vu l'aboutissement du projet « Nouveau Schéma de Distribution » et la mise en place du projet « Stratégie Haut de Gamme » :

- Nouveau Schéma de Distribution : Suite à une émergence récente d'exigences émanant de la clientèle Particuliers, le CDM a mis en place une stratégie commerciale intitulée « Nouveau Schéma de Distribution ». Ce schéma intègre une segmentation plus précise de ce type de clientèle répondant ainsi à leur besoin d'une manière plus efficace. Cette nouvelle organisation vise l'extension du réseau CDM ainsi que la conquête de parts de marché et assure une efficacité commerciale dans le respect de la conformité. En parfait respect des prévisions, le NSD a été déployé dans l'ensemble du réseau d'agences CDM à fin 2009.
- Stratégie Haut de Gamme : Le projet haut de gamme est en cours de mise en place. En effet, la gestion multi-lieux est opérationnelle, 4 conseillers de gestion de fortune (CGF) ont été recrutés et 24 conseillers de gestion de patrimoine (CGP) sont prévus pour le réseau. Une large gamme de produits sera proposée (exemple : assurance à versement libre, OPCVM...). Cette stratégie repose sur trois principaux axes :
 1. La refonte de la segmentation en faisant émerger une catégorie de clientèle qui exprime des besoins évolués en terme de services bancaires.
 2. Cette clientèle est répartie et gérée en fonction du sous-segment par des gestionnaires spécialisés et formés (conseillers de gestion de patrimoines ou de fortunes), avec un suivi rigoureux de l'activité, une animation et un support technique par une équipe dédiée en central.
 3. En terme de stratégie marketing, il s'agit d'apporter une vraie réponse aux besoins d'une clientèle exigeante par du conseil de qualité et une offre produits à valeur ajoutée: assurance vie, services à la personne, épargne, télématique (bourse en ligne), une offre de banque au quotidien dédiée.

Au titre de l'exercice 2010, plusieurs projets ont été menés par le Crédit du Maroc. (Voir paragraphe infra page 131).

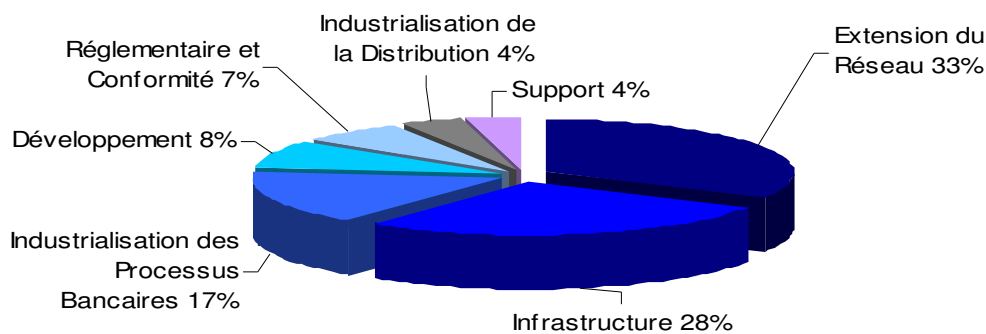
X. Stratégie de Développement du CDM

a - Plan de Développement

Le Plan de développement du Crédit du Maroc est axé sur le renforcement du positionnement de la banque sur les différents marchés et passe par la mise en place des axes de développement suivants :

- Poursuite du développement du réseau des agences à travers tout le Royaume : 4 agences nouvellement ouvertes à fin juin 2010 contre 30 agences en 2009 et 48 en 2008.
- Elargissement de la base client sur tous les marchés : Particuliers, Professionnels et Entreprises.
- Poursuite de la réorganisation de la distribution en agence avec un redimensionnement des fonds de commerce et une redéfinition des fonctions dans le réseau pour offrir aux clients un service de proximité et un conseil approprié aux besoins de chaque segment. Il en découle une offre plus adaptée, une disponibilité accrue pour la clientèle et un fort niveau de productivité.
- Poursuite de la stratégie de développement sur l'entreprise avec une spécialisation sur des métiers à fort potentiel, notamment au niveau de la promotion immobilière et l'agrobusiness en droite ligne avec le programme Maroc Vert.
- Renforcement du dispositif commercial pour accompagner la PME avec une présence plus forte auprès de nos clients accompagnée du développement d'une offre produits complète et renforcée sur l'international, les activités de marchés, l'ingénierie financière...
- Profiter du savoir faire du groupe Crédit Agricole pour renforcer le positionnement du Crédit du Maroc sur le segment de la clientèle Entreprises à travers les produits de financements et de marchés.
- Poursuite du développement de l'organisation industrielle : Re-engineering des processus dans le cadre d'une approche industrielle et d'un système qualité renforcé. Les systèmes d'information constituent l'un des facteurs clés de succès dans l'industrie des services ; c'est pour cette raison que Crédit du Maroc les a toujours placés au cœur de sa stratégie de développement.
- Ainsi en 2009, la banque a poursuivi son programme d'investissement IT qui s'est chiffré à 73 MDH et 18 MDH à fin juin 2010. Le détail par thème du plan de développement se présente comme suit :

Investissements en système d'information par thème à fin juin 2010



Source : CDM

Ces axes de développements répondent d'une part aux objectifs de développements des parts de marchés de la banque sur les différents segments de marchés et assurent d'autre part ce développement à un coût bien maîtrisé.

La répartition des investissements IT réalisés par Crédit du Maroc entre 2007-2009 et au 1^{er} semestre 2010 se présentent comme suit :

Thème du Plan de Développement	2007	2008	Var	2009	Var	30 juin 2010
Infrastructure	13 405 746	25 775 662	92%	42 075 986	63%	4 988 823
Extension du Réseau	8 983 519	15 093 457	68%	17 185 597	14%	5 927 409
Support	1 823 940	0	<100%	3 615 795	>100%	668 654
Développement	1 078 093	0	<100%	3 061 813	>100%	1 487 162
Industrialisation de la Distribution	3 229 468	0	<100%	2 813 376	>100%	683 629
Industrialisation des Processus Bancaires	2 368 346	0	<100%	2 570 829	>100%	3 004 549
Réglementaire et Conformité	7 930 947	300 640	-96%	1 854 791	>100%	1 275 146
Total	38 820 058	29 490 009	-24%	73 178 188	>100%	18 035 373

Source : CDM

Particulièrement attentif à la mise à niveau régulière de ses processus et de ses équipements informatiques afin d'assurer leur optimisation continue, le Crédit du Maroc a mené courant 2010 plusieurs projets d'infrastructure technique. L'accent a été mis sur :

- Le remplacement des équipements au niveau des points de vente dans le cadre de la maintenance du parc, a fin de doter l'appareil commercial des meilleurs moyens techniques et améliorer sa productivité ainsi que la qualité des prestations de la clientèle.
- La poursuite du projet ITIL, qui consiste en la modernisation des processus de la production informatique par l'adoption des best practice en la matière permettant d'assurer la meilleure qualité de service et de sécurité dans le traitement des opérations avec la clientèle.

Dans le cadre de l'évolution réglementaire du système bancaire, les projets menés ont concerné essentiellement la mise en place du Crédit Bureau, projet de place supervisé par la Banque Centrale la finalisation de l'étude de mise en œuvre des normes IFRS, les évolutions réglementaires imposées par le CDVM et Maroclear pour l'activité valeurs mobilières, ainsi que l'optimisation du dispositif Bâle II vu son enjeu en termes de solidité et de stabilité financière.

Les investissements de 2007 à fin juin 2010 se profilent comme suit :

Montants en KDH	2007	2008	Var	2009	%	Juin 2010	%
Immeubles et logistiques	96 832	184 940	91%	175 890	71%	55 653	75%
Investissements IT	38 820	29 490	9%	73 178	29%	18 035	25%
Total	135 652	214 430	100%	249 068	100%	73 688	100%

Source : CDM

b - Partenariat Stratégique

Crédit du Maroc fait partie du groupe Crédit Agricole S.A et dans ce cadre profite d'un partenariat privilégié avec différentes entités du groupe.

Ces partenariats sont axés sur l'assistance technique, le partage d'expertise dans les différentes lignes métiers de la banque, l'organisation, la stratégie commerciale,...

Crédit du Maroc vise à profiter du savoir faire d'un réseau mondial et de l'expertise développée par les lignes métiers du groupe à travers le monde.

Un exemple de cet adossement au réseau mondial du groupe Crédit Agricole est le partenariat développé avec le réseau LCL au profit des étudiants marocains poursuivant leurs études en France à travers la gamme de produits RIBAT.

Dans le segment des clients Entreprises, Crédit du Maroc développe une collaboration active avec les lignes métiers CALYON en vue d'offrir aux clients entreprises du Crédit du Maroc des produits innovants (Crédits Acheteurs, Financements structurés, Produits de couvertures,...).

Partenariat SMAEX - Crédit du Maroc

La Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation et Crédit du Maroc ont signé, début novembre 2008, une convention de partenariat en marge de leur participation au salon France-Expo 2008.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique nationale visant à faire du Maroc une plate-forme de production et d'exploitation au carrefour des marchés européen, américain et africain.

Dans ce cadre, les efforts des deux établissements visent particulièrement à sécuriser les risques des exportateurs et ainsi, à faciliter leur accès au financement tout en réduisant le coût.

Section V - SITUATION FINANCIERE DU CREDIT DU MAROC – COMPTES CONSOLIDES IFRS

Avertissement :

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 «Etats financiers consolidés», les états financiers consolidés du Groupe Crédit du Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Ainsi à compter de l'exercice 2008, le groupe Crédit du Maroc tient ses comptes consolidés selon les normes IAS-IFRS.

Les comptes consolidés en normes PCEC de 2007 ont fait l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes.

Dans l'analyse financière qui suit, les comptes consolidés en normes PCEC de 2007 ont été retraités en normes IFRS.

Les comptes consolidés en normes IFRS de 2008 et 2009 du Crédit du Maroc ont fait l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes.

Les comptes consolidés en normes IFRS au 30 juin 2009 et au 30 juin 2010 du Crédit du Maroc ont fait l'objet d'un examen limité.

Les comptes consolidés en normes IFRS au 30 septembre 2010 sont arrêtés par le Directoire du Crédit du Maroc. Ces comptes n'ont pas fait l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes.

BILAN D'OUVERTURE AU 01 JANVIER 2007

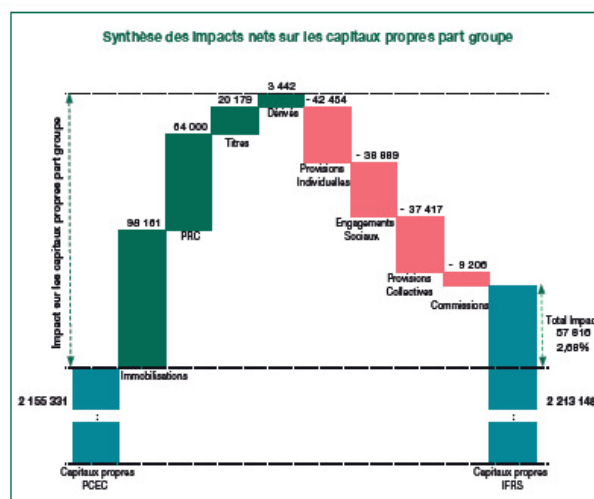
(en milliers de DH)

ACTIF	Conso IFRS	PASSIF	Conso IFRS
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 526 529	Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	393
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7 032	Passeifs financiers à la juste valeur par résultat	3 743
Instruments dérivés de couverture	-	Instruments dérivés de couverture	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 576 331	Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 215 121
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 340 460	Dettes envers la clientèle	24 024 811
Prêts et créances sur la clientèle	17 803 351	Titres de créance émis	15 583
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	Passeifs d'impôt exigibles	10 485
Actifs d'impôt exigibles	16 389	Passeifs d'impôt différé	125 279
Actifs d'impôt différé	131 236	Comptes de régularisation et autres passeifs	382 489
Comptes de régularisation et autres actifs	91 276	Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-
Actifs non courants destinés à être cédés	-	Provisions techniques des contrats d'assurance	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	Provisions	148 443
Immuable de placement	-	Subventions et fonds assimilés	-
Immobilisations corporelles	602 815	Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-
Immobilisations incorporelles	68 002	Capitaux propres	2 239 065
Ecart d'acquisition	-	Capitaux propres part du groupe	2 213 148
		Capital et réserves liées	1 665 412
		Réserves consolidées	216 978
		Gains ou pertes latents ou différés	20 179
		Résultat net de l'exercice	310 579
		Intérêts minoritaires	25 918
Total	28 165 421	Total	28 165 421

SYNTHESE DES IMPACTS FTA

DOMAINE	IMPACTS BRUTS	IMPOTS DIFFERES	IMPACTS NETS	PART GROUPE
Immobilisations	162 196	64 035	98 161	98 161
Titres	33 332	13 153	20 179	20 179
Engagements sociaux	-64 385	-25 496	-38 889	-38 889
Provisions risques et charges	64 000	-	64 000	64 000
Provisions individuelles	-64 471	-25 531	-38 940	-42 454
Provisions collectives	-61 948	-24 531	-37 417	-37 417
Commissions	-15 242	-6 036	-9 206	-9 206
Change à terme	5 699	2 257	3 442	3 442
Total des impacts	59 181	-2 149	61 330	57 816

	PCEC	Retraitements	Conso IFRS
Capitaux propres	2 177 734	61 331	2 239 065
Capitaux propres part du groupe	2 155 331	57 817	2 213 148
Capital et réserves liées	1 665 412	-	1 665 412
Réserves consolidées	179 340	37 638	216 978
Gains ou pertes latents ou différés	-	20 179	20 179
Résultat net de l'exercice	310 579	-	310 579
Intérêts minoritaires	22 403	3 515	25 918



BILAN AU 31/12/2007

(en milliers de DH)

ACTIF	PCEC	Retraitements	Conso IFRS
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 755 946	-	3 755 946
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	17 383	17 383
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 900 447	-483 121	2 417 326
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 706 663	466 013	4 172 676
Prêts et créances sur la clientèle	21 424 293	-59 524	21 364 769
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-
Actifs d'impôt exigibles	7 167	-	7 167
Actifs d'impôt différé	42 630	60 332	102 962
Comptes de régularisation et autres actifs	156 340	-9 554	146 786
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-
Participations dans des entreprises MEE	-	-	-
Immuable de placement	-	-	-
Immobilisations corporelles	503 994	176 948	680 942
Immobilisations incorporelles	81 303	-	81 303
Ecart d'acquisition	-	-	-
Total	32 578 783	168 478	32 747 261

PASSIF	PCEC	Retraitements	Conso IFRS
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	61	-	61
Passeifs financiers à la juste valeur par résultat	-	6 391	6 391
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	364 860	-	364 860
Dettes envers la clientèle	28 025 841	-	28 025 841
Titres de créance émis	1 171 784	-	1 171 784
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Passeifs d'impôt exigibles	10 367	-	10 367
Passeifs d'impôt différé	46 237	70 194	116 431
Comptes de régularisation et autres passeifs	484 826	6 855	491 681
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-
Provisions	159 266	3 337	162 603
Subventions, fonds publi affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-	-	-
Capital et réserves liées	1 742 026	-	1 742 026
Réserves consolidées	180 091	37 638	217 729
Gains ou pertes latents ou différés	-	-13 529	-13 529
Résultat net Part du groupe	363 215	60 574	423 789
Intérêts minoritaires	30 208	-2 981	27 228
Total	32 578 783	168 478	32 747 261

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2007

(en milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	PCEC	Retraitements	Consolidé IFRS
Intérêts et produits assimilés	1 549 669	8 114	1 557 783
Intérêts et charges assimilés	-363 110	-6 424	-369 534
Marge d'intérêt	1 186 559	1 690	1 188 249
Commissions perçues	262 043	-3 936	258 107
Commissions (Charges)	-17 496	6 424	-11 072
Marge sur Commissions	244 547	2 486	247 035
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par résultat	92 868	8 061	100 930
Gains ou pertes nets sur actifs fin disponibles à la vente	25 267	4 204	29 471
Produits des autres activités	38 340	21 721	60 061
Charges des autres activités	-113 991	-	-113 991
PRODUIT NET BANCAIRE	1 473 591	38 164	1 511 755
Charges générales d'exploitation	-666 517	-569	-667 076
Dot. aux amortim. et aux dépréciations des immo inco, corp	-78 509	12 479	-66 029
Résultat Brut d'Exploitation	728 565	50 084	778 649
Coût du risque	-167 723	37 514	-130 209
Résultat d'Exploitation	560 842	87 598	648 440
Quote-part des résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-7 258	-120	-7 378
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Résultat avant impôt	553 584	87 478	641 062
Impôts sur les bénéfices/impôts différés	-182 243	-33 400	-215 643
Résultat net d'impôt des activités antérieures ou en cours de cession	-	-	-
Résultat net	371 341	54 078	425 419
Intérêts minoritaires	8 126	-6 496	1 630
Résultat net Part du groupe	363 215	60 574	423 789

Source : Publication CDM 30 juin 2008

I. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et IAS 31 « Participations dans des coentreprise », Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le périmètre du Groupe Crédit du Maroc en 2009 et au 30 juin 2010 se présente comme suit :

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	833 818	100%	100%	E.C.
B.I.T.	1 655 KUSD	100%	100%	I.G.
CDM Capital	10 000	100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000	100%	100%	I.G.
CDM Leasing	67 500	66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	18 320	100%	100%	I.G.

E.C. : Etablissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Source : CDM

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc n'a pas connu de modifications sur les 3 derniers exercices ainsi que le 1^{er} semestre 2010.

II. Evolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS

a - Compte de résultat

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	juin 2010	juin 2009	Var
Intérêts et produits assimilés	1 200,0	1 107,3	8,4%
Intérêts et charges assimilés	381,7	387,0	-1,3%
Marge d'intérêt	818,3	720,3	13,6%
Commissions perçues	167,0	147,8	13,0%
Commissions servies	10,9	13,1	-17,2%
Marge sur commissions	156,1	134,6	16,0%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	43,9	37,6	17,0%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4,1	4,8	-14,2%
Produits des autres activités	2,6	8,1	-68,4%
Charges des autres activités	32,8	32,9	-0,4%
Produit net bancaire	992,3	872,6	13,7%
Charges générales d'exploitation	417,8	399,2	4,7%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	40,7	34,2	19,1%
Résultat Brut d'Exploitation	533,7	439,2	21,5%
Coût du risque	-173,4	-80,9	>100%
Résultat d'Exploitation	360,3	358,4	0,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-
Résultat avant Impôt	360,3	358,3	0,6%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	134,4	134,3	0,1%
Résultat net	225,9	224,0	0,8%
Intérêts minoritaires	2,3	9,8	-76,7%
Résultat Net Part du groupe	223,6	214,2	4,4%

Source : CDM

Au 30 juin 2010, l'activité du Groupe Crédit du Maroc affiche une nette progression. En effet, le produit net bancaire a réalisé une hausse de 13,7% à 992,3 MDH.

Le résultat brut d'exploitation se consolide durant le premier semestre 2010, réalisant une progression de 21,5%, indiquant donc une bonne maîtrise de l'évolution des charges. Le RBE s'établit à 533,7 MDH contre 439,2 MDH à fin juin 2009.

Le résultat net consolidé part du groupe du Crédit du Maroc ressort en amélioration de 4,4% en comparaison avec la même période de l'exercice précédent et s'établit à 223,6 MDH. Ce niveau de résultat témoigne d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation et d'une croissance de l'activité du groupe.

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08
Intérêts et produits assimilés	1 557,8	1 948,2	25,1%	2 255,9	15,8%
Intérêts et charges assimilés	363,1	596,6	64,3%	758,6	27,2%
Marge d'intérêt	1 194,7	1 351,6	13,1%	1 497,3	10,8%
Commissions perçues	258,1	276,5	7,1%	292,1	5,7%
Commissions servies	17,5	21,6	23,3%	25,7	19,3%
Marge sur commissions	240,6	254,9	5,9%	266,4	4,5%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	86,6	77,4	-10,7%	82,9	7,1%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	9,2	9,7	5,5%	16,6	72,0%
Produits des autres activités	36,3	30,6	-15,6%	4,4	-85,7%
Charges des autres activités	71,4	77,4	8,4%	68,4	-11,6%
Produit net bancaire	1 495,9	1 646,7	10,1%	1 799,2	9,3%
Charges générales d'exploitation	688,5	744,2	8,1%	792,6	6,5%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	66,2	67,9	2,6%	75,3	11,0%
Résultat Brut d'Exploitation	741,3	834,7	12,6%	931,3	11,6%
Coût du risque	-105,0	-253,0	>100%	-239,4	-5,4%
Résultat d'Exploitation	636,3	581,7	-8,6%	691,9	18,9%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4,3	-1,0	>-100%	-0,1	-86,0%
Résultat avant Impôt	640,6	580,7	-9,3%	691,7	19,1%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	215,2	216,9	0,8%	258,2	19,1%
Résultat net	425,4	363,8	-14,5%	433,5	19,1%
Intérêts minoritaires	1,6	2,0	20,4%	11,7	>100%
Résultat Net Part du groupe	423,8	361,9	-14,6%	421,8	16,6%

Source : CDM

A la clôture de l'exercice 2008, l'activité du Groupe Crédit du Maroc affiche de bonnes performances. En effet, le produit net bancaire a réalisé une progression de 10,1% à 1 646,7 MDH.

Le résultat brut d'exploitation se consolide en 2008, réalisant une progression de 12,6%, indiquant donc une bonne maîtrise de l'évolution des charges.

Quant au résultat net, il connaît une baisse de 14,5% au terme de l'exercice 2008, à 363,8 MDH.

Au 31 décembre 2009, le produit net bancaire du groupe Crédit du Maroc s'élève à 1 799,2 MDH en hausse de 9,3% par rapport à la même période de l'exercice 2008.

Le résultat brut d'exploitation ressort à 931,3 MDH, en hausse de 11,6% en 2009. Il évolue à un rythme rapide, porté par l'évolution de l'activité et l'amélioration concomitante du coefficient d'exploitation.

A fin décembre 2009, Crédit du Maroc affiche un résultat net consolidé de 433,5 MDH contre 363,8 MDH au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de 19,1%. Cette performance est attribuable à la bonne évolution de l'activité, à une bonne maîtrise des charges d'exploitation et du coût du risque.

b - Produit net bancaire

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	juin 2010	juin 2009	Var
Intérêts et produits assimilés	1 200,0	1 107,3	8,4%
Intérêts et charges assimilés	381,7	387,0	-1,3%
Marge d'intérêt	818,3	720,3	13,6%
Commissions perçues	167,0	147,8	13,0%
Commissions servies	10,9	13,1	-17,2%
Marge sur commissions	156,1	134,6	16,0%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	43,9	37,6	17,0%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4,1	4,8	-14,2%
Résultat des activités de marché	48,0	42,4	13,2%
Produits des autres activités	2,6	8,1	-68,4%
Charges des autres activités	32,8	32,9	-0,4%
Produit net bancaire	992,3	872,6	13,7%

Source : CDM

Le PNB du Crédit du Maroc a enregistré une progression de 13,7% au titre du 1^{er} semestre 2010 par rapport à juin 2009 suite à l'évolution de la marge d'intérêts, qui a connu un accroissement de +13,6%. La marge d'intérêt représente 82,5% du PNB semestriel 2010.

Cette croissance de la marge d'intérêt est expliquée par l'effet conjugué, de la hausse des intérêts et produits assimilés qui sont passés de 1 107 MDH à 1 200 MDH à fin juin 2010 soit +8,4% et de la baisse des intérêts et charges assimilés qui passent de 387 MDH à 382 MDH à fin juin 2010 soit -1,3% suite à la hausse de l'encours des créances clientèle brutes (A fin juin 2010 : 34 888 MDH soit +0,30%).

La marge sur commissions ressort à 156,1 MDH en amélioration de +16% et ce suite à l'évolution des commissions perçues marquées par la progression des commissions monétiques et des commissions de bancassurance. La marge sur commission représente 15,7% du PNB en quasi stagnation par rapport à fin juin 2009.

Le résultat des activités de marché s'est amélioré au titre du 1^{er} semestre 2010 à 48 MDH soit une croissance de 13,2%. Cette croissance est due au gain réalisé suite la valorisation des contrats de change à terme.

Les produits des autres activités enregistrés à fin juin 2009 ressort un solde de 8 MDH dont des plus values réalisées sur cession par anticipation de certains contrats de crédit bail pour un montant de 5,8 MDH. A fin juin 2010 le Crédit du Maroc a procédé au reclassement de ces plus value dans la rubrique « intérêts et produits assimilés ». L'évolution du poste « produits des autres activités » sans la prise en compte de ce déclassement reste non significative sur la période d'étude.

Au titre du 3^{ème} trimestre 2010, le Crédit du Maroc présente un produit net bancaire en progression de 13,4% à 1 503 MDH.

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08
Intérêts et produits assimilés	1 557,8	1 948,2	25,1%	2 255,9	15,8%
Intérêts et charges assimilés	363,1	596,6	64,3%	758,6	27,2%
Marge d'intérêt	1 194,7	1 351,6	13,1%	1 497,3	10,8%
Commissions perçues	258,1	276,5	7,1%	292,1	5,7%
Commissions servies	17,5	21,6	23,3%	25,7	19,3%
Marge sur commissions	240,6	254,9	5,9%	266,4	4,5%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	86,6	77,4	-10,7%	82,9	7,1%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	9,2	9,7	5,5%	16,6	72,0%
Résultat des activités de marché	95,8	87,0	-9,1%	99,5	14,3%
Produits des autres activités	36,3	30,6	-15,6%	4,4	-85,7%
Charges des autres activités	71,4	77,4	8,4%	68,4	-11,6%
Produit net bancaire	1 495,9	1 646,7	10,1%	1 799,2	9,3%

Source : CDM

Au 31 décembre 2008, le produit net bancaire du groupe Crédit du Maroc est de 1 646,7 MDH, réalisant une progression de 10,1% par rapport à l'exercice précédent.

Cette variation à la hausse est principalement due à l'augmentation de la marge d'intérêt de 13,1%. Cette dernière s'est appréciée à 1 351,6 Mdh en 2008 suite à une bonne évolution des encours de la clientèle. La part de la marge d'intérêt en PNB se consolide de 2 points à 82%. En 2007, la marge d'intérêt représente 80% du PNB et s'établit à 1 194,7 Mdh marquée également par la croissance des encours de la clientèle.

Les intérêts et charges assimilés ont augmenté de 64,3% au titre de l'exercice 2008 pour atteindre 596,6 Mdh en raison d'un appel plus important aux ressources de trésorerie afin d'accompagner l'évolution des emplois, conjugué au renchérissement du coût des ressources en 2008. Cette évolution des ressources de trésorerie s'explique par une émission de certificat de dépôt de 4,5 Milliards de dirhams ainsi qu'une dette subordonnée de 1 Milliard de dirhams en 2008.

La marge sur commissions a crû de 5,9% portée notamment par le renforcement des commissions perçues sur la tenue de comptes. En 2007, la marge sur commissions affiche un niveau de 240,6 Mdh en ligne avec l'augmentation des commissions perçues.

L'évolution positive des commissions perçues est expliquée principalement par la croissance des frais de tenue de comptes, d'opérations de caisse, de commission de portefeuille, de commissions monétiques et de commissions de bancassurance. Aussi, l'activité du Corporate Finance, en plein développement, a vu la capitalisation des commissions liées aux activités de conseil et d'assistance au titre de l'exercice 2008.

L'augmentation des commissions servies de l'ordre de 23,3% trouve essentiellement son explication dans l'instauration depuis janvier 2008 de la charge sur change manuel servie à Bank Al Maghrib et déclassée depuis juin 2008 en commission servies au lieu de charges sur résultat des opérations de change.

En ce qui concerne le résultat des activités de marché, il a reculé de 9,1% en 2008 du fait de la contre performance du marché boursier.

En ce qui concerne l'exercice 2009, le PNB poursuit son trend haussier et se hisse à 1 799,2 MDH, en augmentation de 9,3% par rapport à l'exercice 2008.

La croissance de la marge d'intérêts (+10,8%) a principalement contribué à l'augmentation du PNB en 2009. En effet, elle atteint 1 497,3 MDH et représente 83% du produit net bancaire consolidé. La marge d'intérêts a été impactée par la bonne évolution des emplois clientèle, accompagnée par une amélioration des marges.

Les intérêts et charges assimilés présentent une progression de 27,2% en 2009, en diminution par rapport à l'évolution 2007-2008 (+64,3%), pour atteindre 758,6 Mdh. La croissance des intérêts et charges assimilés est essentiellement due à un recours aux ressources de trésorerie lié à l'émission de certificats de dépôts d'un montant de 4,2 Milliards de dirhams en 2009 contre 4,5 Milliards de dirhams en 2008.

La marge sur commissions s'est appréciée de 4,5% comparativement à fin 2008, atteignant 266,4 MDH, principalement suite à l'évolution des commissions perçues marquées par la progression des commissions monétiques et notamment sur les cartes Daba Daba, des frais de tenus de compte et des commissions de bancassurance.

L'évolution des commissions servies s'explique essentiellement par l'évolution des frais de confection de cartes suite à l'accélération notable de la production des cartes Daba Daba, ainsi que la progression des frais liés au Centre Monétique Interbancaire suite au développement des transactions.

La marge sur commissions représente 15% du PNB du groupe Crédit du Maroc, en stagnation par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat des activités de marché ressort en amélioration de 14,3% à 99,5 MDH impacté par l'évolution du résultat des opérations sur titres de placement.

c - Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé

En en KDH	juin-09	% du PNB	juin-10	% du PNB	Var 10/09
CDM Agrégé	829 121	95,02%	950 707	95,81%	14,66%
CDMA	9 743	1,12%	11 136	1,12%	14,30%
CDMC	3 461	0,40%	4 395	0,44%	26,98%
CDML	27 118	3,11%	21 885	2,21%	-19,30%
CDMP	6 974	0,80%	8 490	0,86%	21,74%
SIFIM	-5 372	-0,62%	-5 420	-0,55%	0,91%
BIT	1 560	0,18%	1 076	0,11%	-31,02%
Groupe CDM	872 605	100%	992 269	100%	

Source : CDM

Au titre du premier semestre 2010, Crédit du Maroc contribue à hauteur de 95,81% au PNB consolidé du groupe Crédit du Maroc soit +0,79 points de base en comparaison avec juin 2009.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 2,21% au produit net bancaire consolidé du groupe au 30 juin 2010 en baisse de 19,30% en comparaison avec le 1^{er} semestre 2009.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe se consolide à 11,1 MDH affichant une progression de 14,3% comparativement à juin 2009.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 8,5 MDH représentant 0,86% du produit net bancaire consolidé du groupe en progression de 21,74%.

La contribution du CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre une croissance de 26,98% à fin juin 2010 pour un solde 4,4 MDH.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,11% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 1,1 MDH.

En KDH	2008	% du PNB	2009	% du PNB	Var 09/08
CDM	1 555 593	94,46%	1 721 054	95,66%	10,64%
CDMA	9 176	0,56%	10 689	0,59%	16,49%
CDMC	20 232	1,23%	10 858	0,60%	-46,33%
CDML	53 342	3,24%	50 206	2,79%	-5,88%
CDMP	16 021	0,97%	14 468	0,80%	-9,69%
SIFIM	-10 467	-0,64%	-10 967	-0,61%	4,78%
BIT	2 844	0,17%	2 865	0,16%	0,74%
Groupe CDM	1 646 741	100%	1 799 173	100%	9,26%

Source : CDM

A fin 2009, Crédit du Maroc contribue à hauteur de 96% au produit net bancaire consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 2 points de plus par rapport à 2008.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 2,79% au produit net bancaire consolidé du groupe en 2009 en baisse de 5,88% en comparaison avec 2008.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 14,5 MDH représentant 0,80% du produit net bancaire consolidé du groupe en régression de 9,69%.

La contribution du CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre un retrait de 46,33% en 2009 pour un solde 10,8 MDH.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe se consolide à 10,7 MDH affichant une progression de 16% comparativement à 2008.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,16% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 2,8 MDH.

d - Charges générales d'exploitation

<i>Consolidé IFRS</i> (montants en MDH)	juin 2010	juin 2009	Var
Charges de personnel	-262,05	-237,87	10,17%
Impôts et taxes	-8,82	-9,30	-5,10%
Loyers	-22,59	-20,02	12,82%
Honoraires	-79,04	-81,09	-2,53%
Diverses autres charges externes	-38,92	-35,72	8,96%
Autres charges générales d'exploitation	-2,38	-2,83	-15,95%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires	-4,01	-9,79	-59,07%
Charges nettes non courantes	-0,01	-2,55	-99,49%
Charges générales d'exploitation	-417,82	-399,17	4,67%

Source : CDM

Au 30 juin 2010, les charges générales d'exploitation ressortent à 418 MDH en croissance de 4,67%. Ces dernières sont constituées à hauteur de 63% de charges de personnel qui enregistrent une hausse de 10,17% au titre du 1er semestre 2010 expliquée par le recrutement opéré durant cette période (+54 collaborateurs CDM et +56 ANAPEC).

A fin juin 2010, les loyers ressortent à 22 MDH en croissance de 12,82% en raison de l'augmentation des loyers en location simple suite à l'extension du réseau d'agences.

Les honoraires enregistrent une régression de 2,53% à 79 MDH constitués principalement de rémunération d'intermédiaires et de correspondants à l'étranger.

Les autres charges externes présentent une évolution de 8,96% à 39 MDH suite au renforcement du dispositif de sécurité au niveau des agences pour un montant de 4 MDH.

Les dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligation similaires ressortent en baisse de 59% à 4 MDH expliquée par les départs à la retraite d'anciens collaborateurs du Crédit du Maroc.

L'absence de charges nettes non courantes à fin juin 2010 s'explique par un certain nombre de traitements opérés sur le compte de résultat consolidé IFRS afin que celui-ci reflète au mieux la réalité économique des réalisations du CDM. A cet effet, il a été procédé au reclassement des charges et produits non courants selon la nature d'opération entre les différentes rubriques du compte de résultat ce qui explique l'absence des charges nettes non courantes à fin décembre et fin juin 2010.

Les charges générales d'exploitation se sont élevées à 685,4 MDH en accroissement de 5,2% à fin septembre 2010.

<i>Consolidé IFRS</i> (montants en MDH)	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08
Charges de personnel	-409,82	-450,28	9,90%	-502,71	11,64%
Impôts et taxes	-13,07	-13,43	2,70%	-12,24	-8,88%
Loyers	-34,88	-38,19	9,50%	-42,31	10,79%
Honoraires	-130,92	-156,34	19,40%	-153,79	-1,63%
Diverses autres charges externes	-77,85	-66,57	-14,50%	-78,43	17,81%
Autres charges générales d'exploitation	-3,77	-5,48	45,40%	2,71	>100%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires	-10,96	0,90	>100%	-5,80	>100%
Charges nettes non courantes	-7,26	-14,80	>100%	0,002	>100%
Charges générales d'exploitation	-688,52	-744,19	8,10%	-792,57	6,50%

Source : CDM

A fin 2009, les charges générales d'exploitation ressortent à 792,6 MDH en croissance de 6,5%. Ces dernières sont constituées à hauteur de 63% de charges de personnel qui enregistrent une hausse de 12% en comparaison avec 2008 expliquée par le recrutement opéré durant l'exercice (+ 169 collaborateurs CDM et +190 ANAPEC) et l'augmentation générale des salaires suite à l'accord du GPBM (+650 brut DH/mois) effective à partir de mai 2009.

A fin 2009, les loyers ressortent à 42,3 MDH en croissance de 10,8% en raison de l'augmentation des loyers en location simple suite à l'extension du réseau d'agences.

Les honoraires enregistrent une régression de 1,6% à 153,8 MDH constitués principalement de rémunération d'intermédiaires et de correspondant à l'étranger.

Les autres charges générales d'exploitation présentent une régression à 2,7 MDH qui s'explique par un certain nombre de traitements opérés sur le compte de résultat consolidé IFRS afin que celui-ci reflète au mieux la réalité économique des réalisations du CDM. A cet effet, il a été procédé l'imputation de certain produit non bancaire des exercices antérieurs sur les autres charges d'exploitation.

Les dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires affichent une forte évolution à 5,8 MDH expliquée par la hausse des engagements envers le personnel en raison du recrutement opéré en 2009.

Les charges nettes non courantes présentent une forte évolution à 0,002 MDH. Cette quasi-absence de charges nettes à fin décembre 2009 s'explique par un certain nombre de traitements opérés sur le compte de résultat consolidé IFRS afin que celui-ci reflète au mieux la réalité économique des réalisations du CDM. A cet effet, il a été procédé au reclassement des charges et produits non courants selon la nature d'opération entre les différentes rubriques du compte de résultat ce qui explique l'absence des charges nettes non courantes à fin décembre 2009.

En 2008, les charges générales d'exploitation ressortent à 744,2 MDH en progression de 8,1% en comparaison à 2007. Ces dernières sont composées à hauteur de 60% de charges de personnel qui enregistrent une évolution de 9,9% à 450,2 MDH expliquée par l'accroissement des effectifs (+376 collaborateurs y compris ANAPEC), l'augmentation générale des salaires suite à la décision du GPBM (+525 DH/mois) effet à partir de mars 2008, des changements réglementaires au niveau de certaines charges sociales notamment la CMIM (mutuelle) et la révision à la hausse de retraite complémentaire.

Les loyers enregistrent une progression de 9,5% à 38,2 MDH suite à l'extension du réseau (+48 agences ouvertes en 2008).

Pour l'exercice 2008, les honoraires enregistrent une progression de 19,4% à 156,3 MDH constitués principalement de rémunération d'intermédiaires et de correspondants à l'étranger.

En 2008, les autres charges générales d'exploitation ressortent en progression de 45,4% à 5,5 MDH expliquée par le reclassement de certains comptes au niveau des charges générales d'exploitation. En effet, en 2007 ces comptes ne rentraient pas dans le calcul des charges générales d'exploitation de manière globale.

En 2008, les dotations nettes aux provisions présentent une forte évolution à 0,9 MDH. En effet, les engagements de retraite (Wissam Al Choughl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes font l'objet d'une provision pour risque et charges progressive sur cinq ans et ce depuis 2008 (c.f principes et méthodes comptes).

En 2008, les charges nettes non courantes présentent une forte évolution à 14,8 MDH expliquée prise en compte de pertes sur risque opérationnel survenues en 2008 couvertes en partie par des provisions.

e - Résultat brut d'exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	juin 2010	juin 2009	Var
Produit net bancaire	992,3	872,6	13,7%
Charges générales d'exploitation	417,8	399,2	4,7%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	40,7	34,2	19,1%
Résultat Brut d'Exploitation	533,7	439,2	21,5%
Coefficient d'exploitation*	46,21%	49,67%	-3,46 pts

* Certaines charges sont à l'abonnement et donc ne reflète pas le coefficient d'exploitation réel

Source : CDM

Au 30 juin 2010, le résultat brut d'exploitation consolidé ressort à 533,7 MDH, soit une évolution de +21,5% par rapport à juin 2009. Cette amélioration s'explique par la progression du PNB de 13,7% et ce malgré la hausse des charges générales d'exploitation de 18,6 MDH.

Ces dernières ont connu une variation positive de 4,7% durant le 1^{er} semestre 2010 à 417,8 MDH. Cette progression s'explique par l'augmentation des frais de personnel (+134 collaborateurs) dû à l'extension du réseau (+21 agences entre juin 2009 et juin 2010), au renforcement du dispositif de sécurité dans les points de ventes et à la progression des charges inhérentes à l'extension du réseau CDM.

Le coefficient d'exploitation s'établit à 46,21% à fin juin 2010 contre 49,67% à la même période de l'exercice précédent soit une contraction de 3,46 pts.

Le résultat brut d'exploitation s'établit donc à 817,3 MDH en hausse de 21,3% à fin septembre 2010.

Le coefficient d'exploitation ressort à 45,6% au 30 septembre 2010.

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08
Produit net bancaire	1 495,9	1 646,7	10,1%	1 799,2	9,3%
Charges générales d'exploitation	688,5	744,2	8,1%	792,6	6,5%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	66,2	67,9	2,6%	75,3	11,0%
Résultat Brut d'Exploitation	741,3	834,7	12,6%	931,3	11,6%
Coefficient d'exploitation	50,45%	49,32%	-1,13 pts	48,24%	-1,08 pts

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2008, le résultat brut d'exploitation du groupe CDM a atteint 834,7 MDH, en hausse de 12,6% par rapport à l'exercice 2007. Cette progression s'explique par la hausse du PNB de 10,1% et par un accroissement contenu des charges générales d'exploitation de 8,1%.

Le coefficient d'exploitation du groupe Crédit du Maroc s'est stabilisé à 49,32% en 2008, soit 1,13 points de moins par rapport à 2007.

En 2009, le résultat brut d'exploitation consolidé ressort à 931,3 MDH, soit une augmentation de 11,6% par rapport à 2009. Cette amélioration s'explique par la hausse de 9,3% du PNB et ce malgré la hausse des charges générales d'exploitation de 48,4 MDH.

Ces dernières ont connu une variation positive de 6,5% en 2009 à 792,6 MDH suite à l'augmentation des frais de personnel du fait du recrutement de 201 collaborateurs en 2009, du renforcement du dispositif de sécurité dans les points de ventes et à la progression des charges inhérentes à l'extension du réseau CDM.

Le coefficient d'exploitation poursuit toutefois son amélioration et se place à 48,24% en 2009, réalisant un retrait de 1,08 point par rapport à 2008.

f - Coût du risque

La base de dépréciation individuelle des prêts et créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

- **Dépréciation sur base individuelle** : Outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement et des garanties et sûretés détenues pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

- **Dépréciation sur base collective** : Le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	juin 2010	juin 2009	Var
Dotations aux provisions	-187,3	-128,6	45,7%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-175,0	-121,0	44,6%
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance	-0,1	0,0	-
Provisions engagements par signature	-10,0	-4,2	>100%
Autres provisions pour risques et charges	-2,2	-3,4	-34,2%
Reprises de provisions	13,9	48,9	-71,5%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	3,8	34,0	-88,8%
Reprises de provisions engagements par signature	0,4	6,7	-94,2%
Reprises des autres provisions pour risques et charges	9,7	8,1	19,9%
Variation de provisions	-0,1	-1,1	-94,1%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-0,7	-8,4	-91,1%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-3,8	-9,6	-60,5%
Récupérations sur prêts et créances amorties	9,0	16,9	-46,6%
Autres pertes	-4,5	0,0	-
Coût du risque	-173,4	-80,9	>100%

Source : CDM

Au titre du 1^{er} semestre 2010, le coût du risque ressort en progression à -173,4 MDH contre 80,9 MDH à fin juin 2009.

La progression du coût du risque durant le 1^{er} semestre 2010 est principalement due à un contexte de crise financière observée durant le 1^{er} semestre 2010 et donc à la variation à la hausse des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances de 44,6% à 175 MDH suite à la progression des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances de la Direction du Middle Market et de la Banque de réseau et de détail. Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances représentent 93,4% des dotations aux provisions enregistrées à cette date.

Les reprises de provisions sont en retrait de 71,5% pour le 1^{er} semestre 2010 suite à la baisse significative enregistrée au niveau des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances. En effet ces dernières passent de 34 MDH à fin juin 2009 à 3,8 MDH en juin 2010 soit une régression de 88,8% expliquée par l'affinement en 2009 du traitement du coût du risque de l'activité leasing.

Les reprises de provisions pour engagements par signature ressortent à 0,4 MDH contre 6,7MDH en juin 2009 soit une baisse de 94,2% expliquée par l'affinement en 2009 du traitement du coût du risque de l'activité leasing ayant eu un impact direct sur ce poste.

A fin septembre 2010, le coût du risque ressort en progression à -284,1 MDH contre -154,6 MDH à fin septembre 2009.

La progression du coût du risque durant les trois premiers trimestres de l'année 2010 est principalement due à un contexte de crise financière observée durant cette même période et donc à la variation à la hausse des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances de 64,7% à 279 MDH suite à la progression des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances de la Direction du Middle Market et de la Banque de réseau et de détail. Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances représentent 91,1% des dotations aux provisions enregistrées à cette date.

Les reprises de provisions sont en retrait de 53,3% pour les trois premiers trimestres de l'année 2010 suite à la baisse significative enregistrée au niveau des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances. En effet ces dernières passent de 35,7 MDH à fin septembre 2009 à 8,7 MDH en septembre 2010 soit une régression de 75,6% expliquée par l'affinement en 2009 du traitement du coût du risque de l'activité leasing.

Les dotations nettes aux provisions pour engagements par signature ressortent en forte progression à 20,8 MDH contre 3,5 MDH en septembre 2009 expliquée par la prise en compte du risque couru au niveau de la clientèle de la Grande Entreprise.

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08
Dotations aux provisions	-113,1	-248,4	>100%	-281,2	13,2%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-107,6	-223,5	>100%	-255,8	14,5%
Provisions engagements par signature	-5,4	-24,9	>100%	-11,3	-54,6%
Autres provisions pour risques et charges	0,0	0,0	0,0%	-14,1	0,0%
Reprises de provisions	168,7	316,5	87,6%	135,1	-57,3%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	168,5	316,2	87,7%	116,9	-63,0%
Reprises de provisions engagements par signature	0,2	0,3	50,0%	4,1	>100%
Reprises des autres provisions pour risques et charges	0,0	0,0	0,0%	14,1	0,0%
Variation de provisions	-160,6	-321,0	99,9%	-93,3	-70,9%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	0,0	-24,0	ns	-19,7	-17,9%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-168,5	-316,2	87,7%	-101,9	-67,8%
Récupérations sur prêts et créances amorties	7,9	19,1	>100%	28,3	48,2%
Coût du risque	-105,0	-253,0	>-100%	-239,4	5,4%

Source : CDM

Le niveau bas du coût du risque constaté en 2007, s'explique par la bonne couverture des risques de la banque dans le bilan d'ouverture, comme l'autorisent les normes IAS/IFRS lors de leur première adoption.

Au titre de l'exercice 2008, le coût du risque ressort à -253 MDH contre -105 MDH pour l'exercice précédent.

La progression du coût du risque en 2008 est principalement due à la variation à la hausse des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances suite à la radiation pour 315 Mdh des créances en souffrance provisionnées à hauteur de 100% et déclassées depuis 5 ans (instruction de la direction Générale des Impôts). Cette accélération a eu lieu car ce fut le premier exercice où les créances en souffrance radiées et provisionnées à hauteur de 100% devaient être déclassées au moins depuis 5ans, pour les années antérieures, c'était au moins 8 ans de déclassement.

A la clôture de l'exercice 2009, le coût du risque s'est établi à -239,4 Mdh, contre -253,0 Mdh au titre de l'exercice 2008. Ce recul du coût du risque provient essentiellement du repli des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnés qui passent à -101,9 MDH en 2009 contre -316,2 MDH en 2008.

En ce qui concerne les indicateurs de risque, leur évolution entre 2007 et à fin juin 2010 s'est traduite comme suit :

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2007	2008	Var	2009	Var	Juin 2010	Var
Créances clientèle nettes	21 364,8	29 112,2	36,3%	33 322,6	14,5%	33 265,5	-0.17%
Provisions	1 384,3	1 342,9	-3,0%	1 462	8,9%	1 619	10.74%
Créances clientèle brutes	22 749,1	30 455,1	33,9%	34 784,5	14,2%	34 884,4	0.28%
Créances en souffrance	1 641,1	1 524,5	-7,1%	1 868,5	22,6%	2 175,8	16.45%
Taux de contentieux²⁸	7,2%	5,0%	-2,2 pts	5,4%	+0,4 pts	6,2%	+0,8 pts
Taux de couverture²⁹	84,3%	88,1%	3,1 pts	78,2%	-9,9 pts	74,4%	-3,8 pts
Coût du risque (en %)³⁰	-0,5%	-0,8%	0,3 pts	-0,7%	-0,1 pts	-0,7%	-

Source : CDM

L'encours des créances clientèle net a fortement progressé en 2008 (+36,3%) concomitamment au développement de l'activité du groupe CDM et notamment suite aux ouvertures d'agences opérées la même année.

Les provisions essuient un léger retrait en 2008 du fait du recul des provisions inhérentes aux institutions hors établissements de crédits, qui passent à 511 Kdh en 2008, contre 613 Kdh en 2007.

Les créances en souffrance affichent un repli de 7,1% en 2008 malgré la croissance de l'encours des crédits clientèle.

Ainsi, au terme de l'exercice 2008, le taux de contentieux affiche un retrait de 2,2 points et s'établit à 5,0% suite au retrait des créances en souffrance conjugué à la progression des créances de la clientèle.

Le taux de couverture s'élève à 88,1% en 2008, soit 3,7 points de plus par rapport à 2007 car les provisions sur créances en souffrance ont marqué un recul de 3%, inférieur au recul des créances de souffrance qui est de 7,1%

Le coût du risque s'élève à -0,8%, en progression de 0,3 points par rapport à l'exercice 2007.

Au titre de l'exercice 2009, les créances clientèle nettes poursuivent leur progression, réalisant une variation de +14,5% à 33 322,6 MDH.

Les provisions ont aussi progressé en 2009 à 1462 MDH (+8,9%) suite à la hausse des provisions sur la clientèle de détail (860 Kdh contre 692 Kdh en 2008), du fait de l'impact de la crise internationale sur les clients MRE.

Les créances en souffrance en 2009 ont crû de 22,6% pour atteindre 1 868,5 MDH, toujours du fait de la progression des créances en souffrance de la clientèle de détail qui sont passées de 920,4 à 1 117 Mdh en 2009.

Pour l'exercice 2009, le taux de contentieux s'inscrit en progression à 5,4%, impacté par la hausse des créances en souffrance.

Le taux de couverture, quant à lui, accélère sa tendance baissière et ressort en retrait de 9,9 points à 78,2% expliqué par une augmentation des créances en souffrances brutes de 14,2% à 34 784 MDH.

Le coût du risque ressort en baisse à -0,7%, montrant une amélioration dans la maîtrise du risque au terme de l'exercice 2009.

²⁸ Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

²⁹ Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance

³⁰ Coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

Au titre du 1^{er} semestre 2010, l'encours des créances clientèle nettes accusent une légère baisse de 0,17% à 33 265 MDH en raison du resserrement des conditions d'octroi des crédits appliqué par Crédit du Maroc et notamment envers les entreprises et ce dans le cadre des mesures prises pour une meilleure maîtrise du coût du risque.

Les provisions enregistrent une progression de 10,74% à 1 619 MDH suite à l'augmentation des provisions sur la clientèle grande entreprise (117 MDH contre 67 MDH) et la clientèle banque de détail (1 195 KDH contre 860 KDH).

Dans un contexte de crise financière observé durant le 1^{er} semestre 2010, les créances en souffrance affichent une hausse de 16,45% pour le 1^{er} semestre 2010 en ligne avec l'augmentation des créances en souffrances de la clientèle grande entreprise (166 MDH contre 125 MDH) et de la clientèle de détail (1 449 KDH contre 1 117 KDH).

Ainsi, au terme du 1^{er} semestre 2010, le taux de contentieux affiche une légère hausse de 0,8 points de base et s'établit à 6,2% suite à la progression des créances en souffrance brutes conjuguée à la régression des créances de la clientèle.

Le taux de couverture s'élève à 74,4% à fin juin 2010, soit 3,8 points de moins par rapport à 2009 poursuivant ainsi sa tendance baissière, porté par une légère augmentation des créances en souffrances brutes de 0,28% à 34 884 MDH.

Le coût du risque s'élève à -0,7%, en stagnation par rapport à l'exercice 2009.

g - Résultat d'Exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	juin 2010	juin 2009	Var
Résultat Brut d'Exploitation	533,7	439,2	21,5%
Coût du risque	173,4	80,9	>100%
Résultat d'Exploitation	360,3	358,4	0,5%

Source : CDM

Au titre du premier semestre 2010, le résultat d'exploitation progresse de 0,5% uniquement à 360,3 MDH alors que le résultat brut d'exploitation enregistre une évolution de +21,5% à 533,7 MDH.

Cette légère hausse s'explique par l'augmentation du coût du risque qui est passé de 80,9 MDH en juin 2009 à 173,4 MDH à juin 2010.

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08
Résultat Brut d'Exploitation	741,3	834,7	12,6%	931,3	11,6%
Coût du risque	-105,0	-253,0	>-100%	-239,4	-5,4%
Résultat d'Exploitation	636,3	581,7	-8,6%	691,9	18,9%

Source : CDM

Malgré la progression de 12,6% du résultat brut d'exploitation, le résultat d'exploitation a réalisé une évolution de -8,6% au 31/12/2008 du fait de la progression du coût du risque en 2008.

A la clôture de l'exercice 2009, le résultat d'exploitation du groupe CDM, affiche une amélioration de 18,9% à 691,9 MDH, suite à l'effet conjugué du retrait du coût du risque et l'augmentation du résultat brut d'exploitation de 11,6%.

h - Résultat Net

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	juin 2010	juin 2009	Var
Résultat d'Exploitation	360,3	358,4	0,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,004	0,065	-93,4%
Résultat avant Impôt	360,3	358,3	0,6%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	134,4	134,3	0,1%
Résultat net	225,9	224,0	0,8%
Intérêts minoritaires	2,3	9,8	-76,7%
Résultat Net Part du groupe	223,6	214,2	4,4%

Source : CDM

A fin juin 2010, le résultat net du Crédit du Maroc a atteint 225,9 MDH, réalisant ainsi une progression de 0,8% par rapport à la même date de l'exercice précédent. Cette légère amélioration est principalement expliquée par la croissance du résultat d'exploitation (+0,5%).

Le résultat net part du groupe ressort en hausse de +4,4% à 223,6% impacté directement par la baisse des intérêts minoritaires de 76,7% à 2,3 MDH. En effet cette baisse est expliquée par la régression enregistrée au niveau du résultat net de CDM Leasing, filiale à 66,66% du Crédit du Maroc. A fin juin 2010, le résultat net de CDM Leasing ressort à 8 056 KDH en baisse de 17%.

A fin septembre 2010, le résultat net part du groupe ressort 329,6 MDH en progression de 5,3% en comparaison à la même période de l'année précédente.

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08
Résultat d'Exploitation	636,3	581,7	-8,58%	691,9	18,94%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4,3	-1	>-100%	-0,1	-90,00%
Résultat avant Impôt	640,6	580,7	-9,35%	691,7	19,11%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	215,2	216,9	0,79%	258,2	19,04%
Résultat net	425,4	363,8	-14,48%	433,5	19,16%
Intérêts minoritaires	1,6	2	25,00%	11,7	>100%
Résultat Net Part du groupe	423,8	361,9	-14,60%	421,8	16,60%

Source : CDM

A fin 2008, le résultat net part du groupe CDM a atteint 361,9 MDH, inscrivant ainsi une baisse de 14,6% par rapport à l'exercice précédent. Ce retrait est principalement impacté par l'accroissement du coût du risque qui se creuse à -253 MDH en 2008 contre -105 MDH en 2007 suite à la radiation des créances en souffrance provisionnées à hauteur de 100% et déclassées depuis 5 ans (instruction de Direction Générale des Impôts).

Les impôts sur les bénéfices demeurent à un niveau stable en 2008 à 216,9 MDH, malgré la baisse du résultat avant impôt de 9,3%.

Au titre de l'exercice 2009, le résultat net du Crédit du Maroc s'élève à 433,5 MDH, en progression de 19,1% par rapport à 2008. Pour sa part, le résultat net part du groupe affiche une croissance de 16,6% à près de 421,8 MDH, suite à la hausse du résultat avant impôts de 19%.

i - Contribution des filiales au résultat net consolidé du groupe

En KDH	juin 2009	% du Résultat Net Consolidé	juin 2010	% du Résultat Net Consolidé	Var
CDM Agrégé	183 980	82,14%	209 883	92,92%	14,08%
CDMA	6 350	2,84%	7 314	3,24%	15,18%
CDMC	4 142	1,85%	1 326	0,59%	-67,99%
CDML	29 465	13,15%	6 861	3,04%	-76,71%
CDMP	3 974	1,77%	4 743	2,10%	19,33%
SIFIM	-4 872	-2,18%	-4 859	-2,15%	-0,27%
BIT	951	0,42%	612	0,27%	-35,66%
Groupe CDM	223 992	100%	225 880	100%	0,84%

Source : CDM

Au titre du premier semestre 2010, Crédit du Maroc contribue à hauteur de 92,92% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit +10,78 points par rapport à juin 2009.

CDM Assurance est en 2^{ème} position avec une participation de 3,24% au résultat net consolidé du groupe à fin juin 2010 en hausse de 15,18% en comparaison avec juin 2009.

CDM Capital affiche un résultat net de 1,3 MDH représentant 0,59% du résultat net consolidé semestriel 2010 du groupe en régression de 67,99%.

La part de CDM Leasing dans le résultat net consolidé du groupe se dégrade à 6,9 MDH affichant une baisse de 76,71% comparativement à juin 2009.

La contribution du CDM Patrimoine dans le résultat net consolidé du groupe enregistre une croissance de 19,33% pour un solde 4,7 MDH contre 4,1 MDH en juin 2009.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,27% du résultat net consolidé du groupe avec un solde de 0,6 MDH en 2009.

Au titre du 1^{er} semestre 2010, SIFIM ressort avec un résultat net déficitaire à fin juin 2010 représentant - 4,8 MDH soit -2,15% du résultat net consolidé. Il est à noter que le résultat net déficitaire de SIFIM est en légère amélioration de 0,27%.

En KDH	2008	% du Résultat Net Consolidé	2009	% du Résultat Net Consolidé	Var 09/08
CDM	339 793	93,39%	389 000	89,74%	-3,91%
CDML	5 886	1,62%	34 995	8,07%	83,18%
CDMP	8 985	2,47%	7 542	1,74%	-19,13%
CDMA	5 432	1,49%	6 358	1,47%	14,56%
CDMC	11 610	3,19%	4 166	0,96%	-178,68%
BIT	1 364	0,37%	1 449	0,33%	5,87%
SIFIM	-9 246	-2,54%	-10 028	-2,31%	7,80%
Groupe CDM	363 824	100%	433 482	100%	16,07%

Source : CDM

A fin 2009, Crédit du Maroc contribue à hauteur de 89,74% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 3,65 points de moins par rapport à 2008.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 8,07% au résultat net consolidé du groupe en 2009 en baisse de 19,13% en comparaison avec 2008.

CDM Patrimoine affiche un résultat net de 7,5 MDH représentant 1,74% du résultat net consolidé 2009 du groupe en régression de 19,13%.

La part de CDM Assurance dans le résultat net consolidé du groupe se consolide à 6,3 MDH affichant une progression de 14,56% comparativement à 2008.

La contribution du CDM Capital dans le résultat net consolidé du groupe enregistre un retrait significatif en 2009 pour un solde 4,2 MDH contre 11,2 MDH en 2008.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,33% du résultat net consolidé du groupe avec un solde de 1,4 MDH en 2009.

Pour l'exercice 2009, SIFIM présentent un résultat net déficitaire de l'ordre de -10 MDH soit -2,31% du résultat net consolidé.

j - Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2007	2008	Var 08/07	2009	Var 09/08	juin 2009	juin 2010	Var
Capitaux propres part du Groupe*	1 946,2	2 109,0	8,4%	2 264,6	7,4%	2 268,3	2 436,3	7,4%
Résultat net part du groupe	423,8	361,9	-14,6%	421,8	16,6%	214,2	223,6	4,4%
ROE	21,8%	17,2%	-4,6 pts	18,6%	+1,5 pt	9,4%	9,2%	-0,2 pts

Source : CDM

* Hors résultat net part du groupe

Au terme de l'exercice 2008, le ROE a connu une baisse à 17,2% contre 21,8% en 2007, et ce suite au recul du résultat net (-14,6%) alors que les fonds propres part du groupe (hors résultat net) se sont appréciés de 8,4%.

Pour l'exercice 2009, le ROE du Groupe Crédit du Maroc s'apprécie de 1,5 point à 18,6% suite à une hausse de 16,6% du résultat net plus importante que celle enregistrée par les capitaux propres (7,4%).

Au 30 juin 2010, le Groupe Crédit du Maroc affiche un ROE de 9,2% en retrait de 0,2 pts par rapport au 1^{er} semestre 2009 et ce suite à un renforcement des capitaux propres part du groupe (7,4%) supérieur à la progression du résultat net part du groupe (4,4%).

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2009	juin 2010	Var
Total actif	32 747,3	38 274,8	16,9%	42 160,5	10,2%	40 413,0	42 412,3	4,9%
Résultat net part du groupe	423,8	361,9	-14,6%	421,8	16,6%	214,2	223,6	4,4%
ROA	1,3%	0,9%	-0,4 pts	1,0%	+0,1 pt	0,5%	0,5%	-

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2008, la rentabilité des actifs s'est dépréciée à 0,9% contre 1,3% en 2007. En effet le résultat net a réalisé un recul de 14,6% alors que l'actif total s'est apprécié de 16,9%, impacté par la progression des prêts et créances sur la clientèle suite au développement de l'activité.

La rentabilité des actifs s'est améliorée à 1% au titre de l'exercice 2009, suite à une bonne évolution du résultat net part du groupe (16,6%) plus importante que l'évolution du total actif (+10,2%).

A fin juin 2010, la rentabilité des actifs du Groupe Crédit du Maroc s'est établie à 0,5% en stagnation par rapport à juin 2009 en raison d'une évolution similaire du total actif (+4,9%) et du résultat net part du groupe (4,4%).

III. Analyse du bilan consolidé IFRS

a - Normes et principes comptables adoptés par le groupe

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1er janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS. Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2007 publiés selon les anciennes dispositions du PCEC ont été retraités en suivant les prescriptions des normes IFRS aux fins de comparaison avec les états financiers de l'exercice 2008 publiés en normes IFRS.

Le bilan sur les trois derniers exercices et à fin juin 2010 en norme IFRS s'est établi comme suit :

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2010	Var
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 755,9	2 543,4	-32,3%	2 095,8	-17,6%	2 109,1	0,6%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	17,4	18,7	7,3%	4,9	-73,8%	10,8	>100%
Instruments dérivés de couverture	0,0	0,0		0,0	-	0,0	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 417,3	1 607,6	-33,5%	1 670,2	3,9%	2 475,0	48,2%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4 172,7	3 724,8	-10,7%	3 714,8	-0,3%	3 036,6	-18,3%
Prêts et créances sur la clientèle	21 364,8	29 112,2	36,3%	33 322,6	14,5%	33 265,5	-0,2%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Impôts Exigibles	7,2	5,1	-29,2%	5,1	-1,7%	123,4	>100%
Actifs d'impôt différé	103,0	107,0	3,9%	85,3	-20,3%	66,4	-22,1%
Comptes de régularisation et autres actifs	146,8	213,7	45,6%	166,1	-22,3%	184,2	10,9%
Actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Immeubles de placement	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Immobilisations corporelles	680,9	841,2	23,5%	991,4	17,86%	1 033,3	4,2%
Immobilisations incorporelles	81,3	101,2	24,5%	104,4	3,16%	107,8	3,3%
Ecart d'acquisition	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Total Actif	32 747,3	38 274,8	16,9%	42 160,5	10,2%	42 412,3	0,6%

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2010	Var
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0,1	0,1	0,0%	0,0	-93,7%	0,0	0,0%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6,4	18,0	>100%	3,0	-83,2%	4,4	46,1%
Instruments dérivés de couverture	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	364,9	540,7	48,2%	802,7	48,5%	578,4	-27,9%
Dettes envers la clientèle	28 025,8	28 865,3	3,0%	30 720,7	6,4%	31 050,2	1,1%
Titres de créance émis	1 171,8	4 588,2	>100%	6 132,5	33,7%	5 884,2	-4,0%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Passifs d'impôt exigibles	10,4	50,6	>100%	24,2	-52,2%	111,9	>100%
Passifs d'impôt différé	116,4	98,4	-15,5%	107,9	9,6%	112,5	4,2%
Comptes de régularisation et autres passifs	491,7	412,0	-16,2%	428,2	3,9%	728,2	70,1%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Provisions	162,6	191,2	17,6%	204,0	6,7%	210,2	3,0%
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	0,0	1 009,4	-	1 009,2	0,0%	1 032,6	2,3%
Capitaux propres	2 397,2	2 501,0	4,3%	2 728,2	9,1%	2 699,7	-1,0%
Capitaux propres part du groupe	2 370,0	2 470,8	4,3%	2 686,4	8,7%	2 659,9	-1,0%
Capital et réserves liées	1 742,0	1 813,7	4,1%	1 897,8	4,6%	1 993,8	5,1%
Réserves consolidées	217,7	312,5	43,5%	366,6	17,3%	441,8	20,5%
Gains ou pertes latents ou différés	-13,5	-17,3	28,0%	0,2	>100%	0,7	>100%
Résultat net de l'exercice	423,8	361,9	-14,6%	421,8	16,6%	223,6	-47,0%
Intérêts minoritaires	27,2	30,2	10,8%	41,7	38,4%	39,8	-4,7%
Total Passif	32 747,3	38 274,8	16,9%	42 160,5	10,2%	42 412,3	0,6%

Source : CDM

A fin 2008, le total du bilan consolidé du groupe CDM s'établit à 38 274,8 MDH contre 32 747,3 MDH pour l'exercice 2007, réalisant donc une augmentation de 16,9%. Cette hausse fait suite à la progression aussi bien à l'actif des prêts et créances sur la clientèle de 36,3% qui ont vu leur encours s'élever à 29 112 MDH en 2008 et au passif des titres de créances émis qui sont passés à 4 588 MDH en 2008 contre 1 172 MDH en 2007.

Les capitaux propres part du groupe se sont consolidés à 2 471 MDH en 2008, enregistrant une progression de 4,3% et ce suite à l'évolution des réserves consolidées.

En ce qui concerne l'exercice 2009, le total actif consolidé du Crédit du Maroc s'est établi à 42 160,5 MDH, en progression de 10,2% par rapport à fin 2008. Cette évolution est attribuable principalement à la hausse des prêts et créances sur la clientèle (+14,5%), dont la contribution dans le total actif est passée de 76% en 2008 à 79% en 2009.

Les capitaux propres du groupe ont enregistré une hausse de 9,1% à 2 728,2 MDH, sous l'effet de la progression de 16,6% du résultat net, combinée au passage des pertes latentes ou différés en gains latents ou différés en 2009.

Au titre du 1^{er} semestre 2010, Crédit du Maroc affiche un total bilan consolidé à 42 412,3 MDH, en légère progression de 0,6% par rapport à 2009.

Cette évolution est expliquée principalement par la hausse des actifs financiers disponibles à la vente (+48,2%), dont la contribution dans le total actif est passée de 4,0% en 2009 à 5,8% en juin 2010. Les prêts et créances sur la clientèle présentent une contraction de 0,2% à 33 265,5 MDH et représentent 78% contre 79% en 2009.

A fin juin 2010, les prêts et créances envers les établissements de crédits et assimilés affichent une contraction de 18,3% à 3 037 MDH expliquée par l'absence de valeur reçues en pension au jour le jour à fin juin 2010 contre 875 MDH à fin décembre 2009 et la baisse des prêts de trésorerie au jour le jour de - 72 MDH soit -9,35%.

Les impôts exigibles au titre du 1^{er} semestre 2010 ressortent en forte croissance à 123 MDH contre 5 MDH en 2009 en raison de la comptabilisation des acomptes sur IS relatifs aux 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2010 contre un basculement des acomptes IS versés à l'Etat durant l'exercice 2009 vers la rubrique « dettes d'impôts exigibles », afin de pouvoir dégager le reliquat restant à verser au titre de l'IS 2009.

Le groupe présente un retrait des titres de créances émis de 4% à 5 884 MDH en raison d'une position trésorerie excédentaire depuis le début de l'année et une meilleure gestion du risque de liquidité et du risque du taux d'intérêt.

Les capitaux propres du groupe ont enregistré une légère baisse de 1,0% à 2 699,7 MDH attribuable essentiellement à la comptabilisation d'un résultat net consolidé semestriel à 223,6 MDH contre 421,8 MDH pour l'année 2009.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés affichent un solde de 578 MDH en baisse de 27,9% en comparaison avec 2009. Cette régression est due à une contraction des emprunts de trésorerie à terme expliquée par une position trésorerie excédentaire depuis le début de l'année.

Les dettes envers la clientèle ressortent en progression de 1,1% à 31 050 MDH portée par :

- La baisse des dépôts à vue : -251 MDH soit -1,4%
- La hausse des dépôts à terme/comptes d'épargne : +316 MDH soit + 2,6%.

Les passifs d'impôts exigibles ressortent considérablement en hausse de à 112 MDH contre 24,2 MDH en 2009 expliquée par la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés du à l'Etat à fin juin. A fin 2009, cette rubrique ne comprend que le reliquat restant à payer à l'Etat.

Les comptes de régularisation et autres passifs sont en forte hausse à 728 MDH contre 428 MDH en 2009 soit +70,1%. Cette progression est expliquée par la comptabilisation du dividende à payer après affectation du résultat net 2009 validé par l'AGO en date du 21 mai 2010. Le montant du dividende à payer est de 250 MDH.

A fin septembre 2010 et sur base consolidée, les dépôts de la clientèle ont atteint 31,8 milliards de dirhams, en progression de 1,3% par rapport à fin septembre 2009.

Les créances sur la clientèle qui s'élèvent à 33,5 milliards de dirhams ont enregistré une augmentation de 6,8%.

Le total bilan ressort à 44,9 milliards de dirhams en accroissement de 8,7% à fin septembre 2010.

L'évolution des actifs financiers disponibles à la vente sur les trois derniers exercices et au 1^{er} semestre 2010 se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS</i> (montants en KDH)	2007	2008	Var	2009	Var	Juin 2010	Var
Instruments de capitaux	129 105	67 622	-47,62%	61 514	-9,03%	64 795	5,33%
Instruments de dettes	2 288 221	1 540 020	-32,70%	1 608 654	4,46%	2 410 184	49,83%
Actifs financiers disponibles à la vente	2 417 326	1 607 642	-33,50%	1 670 168	3,89%	2 474 978	48,19%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2008, les actifs financiers disponibles à la vente enregistrent un retrait de 33,5% pour un solde de 1 608 MDH, expliqué par la baisse des instruments de capitaux de 47,62% suite à la cession de 45 MDH d'OPCVM ainsi que la diminution constatée au niveau des instruments de dettes de 32,70% due essentiellement à la cession de 680 MDH de BDT, et 35 de billets de trésorerie.

Les actifs financiers disponibles à la vente présentent une croissance modérée en 2009 affichant un niveau de 1 670 MDH. Cette évolution ressort à +3,89% en comparaison avec 2008 et reste portée essentiellement par l'augmentation des instruments de dettes de 4,46% et ce suite à une souscription à de nouveaux certificats de dépôts courant 2009.

Au 30 juin 2010, les actifs financiers disponibles à la vente affichent une forte progression de 48,19% en comparaison à 2009 et s'établissent à 2 475 MDH. Cette hausse est expliquée principalement par la croissance des instruments de dettes qui passent de 1 609 MDH en 2009 à 2 410 MDH en juin 2010 soit une évolution de +49,83% et ce suite à la souscription à de nouveaux certificats de dépôts durant le 1^{er} semestre 2010.

b - Analyse des crédits

L'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS</i> (montants en MDH)	2007	2008	Var	2009	Var	Juin 2010	Var
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4 172,7	3 724,8	-10,7%	3 714,8	-0,3%	3 036,6	-18,3%
Etablissements de crédit	3 696,4	3 508,2	-5,1%	3 479,8	-0,8%	2 798,1	-19,6%
Administrations centrales	476,3	216,6	-54,5%	235,1	8,5%	238,5	1,4%
Créances sur la clientèle	21 364,7	29 112,2	36,3%	33 322,6	14,5%	33 265,5	-0,2%
Administrations centrales	1 264,1	-	<100%	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	9 963,0	14 705,2	47,6%	16 466,4	12,0%	14 621,1	-11,2%
Grandes entreprises	2 625,5	3 728,3	42,0%	3 936,9	5,6%	4 697,1	19,3%
Clientèle de détail	7 512,1	10 678,7	42,2%	12 919,4	21,0%	13 947,3	7,9%
Total crédits	25 537,4	32 836,9	28,6%	37 037,5	12,8%	36 302,1	-2,0%

Source: CDM

L'encours des crédits octroyés a progressé de 28,6% au terme de l'exercice 2008 à 32 837 MDH contre 25 537 MDH.

La structure des crédits octroyés par le groupe Crédit du Maroc est dominée par les prêts et créances octroyés à des institutions qui ne sont pas des établissements de crédit, qui représentent 45% de l'ensemble des crédits distribués par le groupe en 2008.

La progression de 28,6% des crédits est principalement due à la forte variation de l'encours des crédits octroyés aux institutions qui ne sont pas des établissements de crédit de +47,6% à 14 705 MDH, conjuguée à la hausse des créances sur la clientèle de détail de 42,2% à 10 679 MDH.

Au terme de l'exercice 2009, l'encours total des crédits s'établit à 37 037,5 MDH, en progression de 12,8%.

Cette évolution est principalement impactée par la progression conjointe des créances de la clientèle de détail de 21%, à 12 919,4 MDH et des institutions autres que les établissements de crédit de 12% à 16 466,4 MDH. Le ralentissement du rythme de croissance des crédits octroyés est dû à la politique particulièrement sélective du CDM en matière d'octroi de crédit dans un souci de maîtrise du coût du risque.

En termes de structure, les emplois du groupe CDM sont dominés par les crédits octroyés aux sociétés hors établissements de crédit qui représentent 45% du total crédits en quasi stagnation en comparaison avec 2008. Les crédits octroyés à la clientèle de détail renforcent leur part dans le total des crédits et s'établit à 35% en 2009, contre 33% en 2008.

Au 30 juin 2010, l'encours total des crédits affiche un solde de 36 302 MDH en contraction de 2%. Ce retrait est expliqué principalement par la baisse conjointe des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés (-18,3%) et des créances sur la clientèle (-0,2%).

La diminution enregistrée au niveau des créances sur la clientèle est due exclusivement à la baisse créances de la clientèle des institutions autres que les établissements de crédit (-11,2%) témoignant ainsi d'une politique d'octroi de crédit sélective du CDM dans un souci de maîtrise du coût du risque. A fin septembre 2010, le Crédit du Maroc affiche un solde de créances sur la clientèle de 33,5 milliards de dirhams en croissance de 6,8%.

La structure des crédits octroyés par le groupe Crédit du Maroc au titre du 1^{er} semestre 2010 est dominée par les prêts et créances octroyés à des institutions non établissements de crédit, qui représentent 40% de l'ensemble des crédits distribués par le groupe à cette date contre 44% en 2009.

<i>Consolidé IFRS</i>	2007	2008	Var	2009	Var	Juin 2010	Var
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	16,34%	11,34%	-30,58%	10,03%	-11,58%	8,36%	-16,60%
Etablissements de crédit	14,47%	10,68%	-26,19%	9,40%	-12,06%	7,71%	-17,96%
Administrations centrales	1,87%	0,66%	-64,63%	0,63%	-3,77%	0,66%	3,50%
Créances sur la clientèle	83,66%	88,66%	5,97%	89,97%	1,48%	91,64%	1,85%
Administrations centrales	4,95%	-	-	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	39,01%	44,78%	14,79%	44,46%	-0,72%	40,28%	-9,41%
Grandes entreprises	10,28%	11,35%	10,44%	10,63%	-6,38%	12,94%	21,73%
Clientèle de détail	29,42%	32,52%	10,55%	34,88%	7,26%	38,42%	10,14%
Total crédits	100%	100%	-	100%	-	100%	-

Source: CDM

c - Analyse des dépôts

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2007	2008	Var	2009	Var	Juin 2010	Var
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	365	541	48,2%	803	48,5%	578	-27,9%
Comptes courants / Dépôts à vue	114	490	>100	180	-63,3%	127	-29,4%
Dépôts à terme	251	51	-79,6%	623	>100	451	-27,6%
Dettes envers la clientèle	28 026	28 865	3,0%	30 721	6,4%	31 050	1,1%
Comptes courants / dépôts à vue	16 280	16 776	3,0%	17 979	7,2%	17 728	-1,4%
Dépôts à terme/Comptes d'épargne	11 073	11 289	2,0%	11 997	6,3%	12 313	+2,6%
Autres dépôts	673	800	18,8%	745	-6,9%	1 009	+35%
Total Dépôts	28 391	29 406	3,6%	31 523	7,2%	31 628	0,3%

Source: CDM

Au terme de l'exercice 2008, l'encours des dépôts s'établit à 29 406 MDH, en hausse de 3,6% par rapport à 2007. Cette progression s'est faite principalement sous l'impulsion des comptes à vue créditeurs qui ont marqué une variation de +3% en 2008, et ce suite au développement du réseau des agences ; mais aussi suite à la progression des dépôts à terme de 2% à 11 289 MDH constituant 38% du total dépôts.

La structure du total dépôts est caractérisée par la prépondérance des dettes envers la clientèle avec une part de 98% en 2008.

A cette même date, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés représentent 1,84% de la structure des dépôts contre 1,29% en 2007.

Au terme de l'exercice 2009, les dépôts du Groupe Crédit du Maroc accélèrent leur progression à 7,2% pour atteindre 31 523 MDH. Cette évolution est due à la hausse des encours sur le marché de la Banque de Réseau et de Détail et de la Direction Middle Market.

La part des comptes courants dans la structure du total dépôts demeure pratiquement inchangée en 2009 à 57%.

A cette même date, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés enregistrent une croissance de 48,5% pour s'établir à 2,55% de la structure des dépôts. Les dettes envers la clientèle représentent quant à elles 97,46% de la structure des dépôts soit une légère baisse de 0,72% comparativement à 2008.

Au titre du 1^{er} semestre 2010, l'encours des dépôts s'établit à 31 628 MDH, en légère hausse de 0,3% par rapport à l'exercice 2009.

Cette progression s'est faite principalement sous l'impulsion des dettes envers la clientèle qui marquent une croissance de 1,1% à fin juin 2010 affichant un solde de 31 050 MDH. En effet, ces dernières sont principalement composées de comptes courants et de dépôts à vue qui sont en régression de 1,4% à 17 728 MDH (*combinent deux effets : une hausse de comptes chèques suite aux efforts des équipes commerciales et un recul des comptes courants qui ont subi l'impact négatif de la conjoncture sur la trésorerie des entreprises marocaines*), de dépôts à terme et comptes d'épargne présentant une évolution de +2,6% à 12 313 MDH et d'autres dépôts pour un solde de 1 009 MDH soit une croissance de 35%.

A fin septembre 2010, les dépôts de la clientèle ont atteint 31,8 milliards de dirhams, en progression de 1,3% par rapport à fin septembre 2009. Les comptes chèques et les comptes d'épargne ont progressé respectivement de 4,7% et 6,8%.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés ressortent en retrait de 27,9% à 578 MDH composées principalement de dépôts à terme à hauteur de 451 MDH en régression de 27,6% et de comptes courants/Dépôts à vue de 127 MDH en baisse de 29,4%. Cette baisse est expliquée par une position trésorerie excédentaire depuis le début de l'année.

A cette même date, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés représentent 1,83% de la structure des dépôts contre 2,55% en 2009. Les dettes envers la clientèle représentent quant à elles 98,17% de la structure des dépôts soit une légère croissance de 0,74% comparativement à 2009.

<i>Consolidé IFRS</i>	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2010	Var
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1,29%	1,84%	43,10%	2,55%	38,46%	1,83%	-28,26%
Comptes courants / Dépôts à vue	0,40%	1,67%	>100%	0,57%	-65,73%	0,40%	-29,68%
Dépôts à terme	0,88%	0,17%	-80,38%	1,98%	>100%	1,43%	-27,85%
Dettes envers la clientèle	98,71%	98,16%	-0,56%	97,46%	-0,72%	98,17%	0,74%
Comptes courants / dépôts à vue	57,34%	57,05%	-0,51%	57,03%	-0,03%	56,05%	-1,72%
Dépôts à terme	39,00%	38,39%	-1,57%	38,06%	-0,87%	38,93%	2,29%
Autres dépôts	2,37%	2,72%	14,77%	2,36%	-13,13%	3,19%	34,99%
Total Dépôts	100%	100%	-	100%	-	100%	-

Source: CDM

L'évolution des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés pour les trois derniers exercices et 1^{er} semestre 2010 se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montant en KDH)</i>	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2010	Var
Dépôts rémunérés	11 072 888	11 289 248	1,95%	11 996 785	6,27%	12 313 257	2,64%
Dépôts non rémunérés	16 952 953	17 576 010	3,68%	18 723 888	6,53%	18 736 946	0,07%
Total Dépôt à la clientèle	28 025 841	28 865 258	3,00%	30 720 673	6,43%	31 050 203	1,07%

Source: CDM

Au titre de l'exercice 2008, les dépôts rémunérés s'établissent à 11 289 MDh en progression de 1,95% comparativement à 2007. Ces derniers représentent 39,11% de la structure des dépôts à la clientèle.

Les dépôts non rémunérés présentent une évolution de 3,68% au terme de l'exercice 2008 et affichent un solde de 17 576 Mdh. A cette date, la proportion des dépôts non rémunérés dans la structure des dépôts à la clientèle ressort à 60,89% en augmentation de 0,66%.

L'exercice 2009 se caractérise par un solde des dépôts rémunérés atteignant les 11 997 Mdh en progression de 6,27% par rapport à 2008. Ces derniers ressortent en quasi-stagnation en comparaison avec 2008 et représentent 39,05% de la structure des dépôts à la clientèle.

Quant aux dépôts non rémunérés, ils enregistrent une hausse de 6,53% au titre de l'exercice 2009 pour un montant de 18 724 Mdh. Ces dépôts affichent une légère progression à 60,95% en 2009 contre 60,89% en 2008.

A fin juin 2010, les dépôts rémunérés ressortent en croissance de 2,64% pour s'établir à 12 313 MDH en comparaison avec l'exercice 2009. Les dépôts rémunérés représentent 39,7% de la structure des dépôts à la clientèle en quasi stagnation en comparaison à l'exercice précédent.

Les dépôts non rémunérés atteignent un solde de 18 737 MDH en très légère augmentation de 0,07% représentant 60,34% de la structure des dépôts à la clientèle contre 60,95% en 2009.

d - Analyse du ratio de transformation

Consolidé IFRS (Montant en MDH)	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2010	Var
A Crédits à la clientèle bruts	22 749	30 455	33,9%	34 784	14,2%	34 888	0,30%
B Dépôts de la clientèle	28 026	28 865	3,0%	30 721	6,4%	31 050	1,07%
A/B Taux transformation	81,17%	105,51%	2434 pts	113,23%	772 pts	112,36%	-87 pts

Le taux de transformation des dépôts en crédits du groupe Crédit du Maroc s'est nettement amélioré entre 2007 et 2009 en passant de 81,17% à 113,23%. A fin juin 2010, ce taux ressort en légère baisse de 87 pts à 112,36% en raison d'une progression dépôts de la clientèle (1,07%) plus importante que la progression enregistrée au niveau des crédits à la clientèle bruts (0,30%).

Ce niveau de ratio renseigne sur la capacité du groupe à collecter les dépôts et les redistribuer sous forme de crédits à la clientèle.

e - Analyse du ratio de solvabilité

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	2007*	2008	Var	2009	Var	juin 2010	Var
Fonds propres consolidés	2 162	3 306	52,91%	3 658	10,65%	3 856	5,41%
Risques pondérés	24 180	30 381	25,65%	33 151	9,12%	34 095	2,85%
Coefficient de solvabilité	8,94%	10,88%	194 pts	11,03%	15 pts	11,31%	28 pts

*Le ratio de solvabilité a été calculé sur la base du ratio Cooke du Crédit du Maroc en 2007 (base sociale).

En 2008, les fonds propres consolidés enregistrent une progression de 52,9%, expliquée par l'émission d'une dette subordonnée de 1 milliards de dirhams. Les risques pondérés présentent également une croissance de 25,6%, due essentiellement au dynamisme de la distribution des crédits, notamment les crédits immobiliers et à l'équipement. Ainsi le ratio de solvabilité pour l'année 2008 ressort à 10,88%.

Au titre de l'exercice 2009, le ratio de solvabilité du groupe ressort en amélioration de + 15 pts. Cette évolution s'explique par l'augmentation des fonds propres de 10,65% enregistrée en 2009 suite à un bon résultat net de cette année en progression de 16% par rapport à 2008. Les risques pondérés présentent également une croissance de 9,12% reflétant un effort continu dans la distribution des crédits immobiliers et de l'équipement.

A fin juin 2010, le ratio de solvabilité du groupe marque une croissance de 28 pts pour s'établir à 11,31%. Cette augmentation est due à la hausse enregistrée au niveau des fonds propres consolidés de 5,41% pour un solde de 3 856 MDH en raison de l'affectation du résultat net de l'exercice 2009.

Les risques pondérés ressortent en légère croissance de 2,85% en comparaison avec 2009 témoignant des évolutions respectives sur les crédits immobiliers et à la consommation et du resserrement des conditions d'octroi des crédits à l'équipement et des crédits spot.

f - Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2007	2008	Var	2009	Var	juin 2010	Var
Fonds propres et assimilés	2 397,2	3 510,4	46,4%	3 737,4	6,5%	3 732,3	-0,1%
Dont							
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-	1 009,4	-	1 009,2	0,0%	1 032,6	2,3%
Capitaux propres	2 397,2	2 501,0	4,3%	2 728,2	9,1%	2 699,7	-1,0%
Capitaux propres part du groupe	2 370,0	2 470,8	4,3%	2 686,4	8,7%	2 659,9	-1,0%
Capital et réserves liées	1 742,0	1 813,7	4,1%	1 897,8	4,6%	1 993,8	5,1%
Réserves consolidées	217,7	312,5	43,5%	366,6	17,3%	441,8	20,5%
Gains ou pertes latents ou différés	-13,5	- 17,3	28,0%	0,2	>100%	0,7	>100%
Résultat net de l'exercice	423,8	361,9	-14,6%	421,8	16,6%	223,6	-47,0%
Intérêts minoritaires	27,2	30,2	10,8%	41,7	38,4%	39,8	-4,7%
Ressources	29 562,5	33 994,1	15,0%	37 655,9	10,8%	37 512,8	-0,4%
Etablissements de crédit	364,9	540,7	48,2%	802,7	48,5%	578,4	-27,9%
Clientèle	28 025,8	28 865,3	3,0%	30 720,7	6,4%	31 050,2	1,1%
Titres de créances émis	1 171,8	4 588,2	>100%	6 132,5	33,7%	5 884,2	-4,0%

Source : CDM

En 2008, les fonds propres consolidés du Groupe s'inscrivent en amélioration de 46,3% à 3 510 MDH. Leur évolution fait suite à l'émission par CDM d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1 milliard en octobre 2008.

La structure des ressources du Groupe Crédit du Maroc est constituée à hauteur de 85% des dépôts de la clientèle qui s'élèvent à 28 865 MDH en 2008. Leur part s'est réduite par rapport à 2007 (95%) suite à l'émission de certificats de dépôts dont l'encours s'inscrit à 4 588 MDH au 31/12/2008.

A la clôture de l'exercice 2009, les fonds propres consolidés du groupe Crédit du Maroc réalisent une croissance de 6,5% suite à l'appréciation du résultat net de 16,6% et des réserves consolidées de 17,3%.

En 2009, le capital et réserves liées ressortent en progression de 4,6% à 1 897,8 MDH en raison de la progression des réserves liées expliquée par la constatation d'une réserve extraordinaire de l'ordre de 50 MDH ainsi que des réserves non distribuables pour un solde de (34 MDH).

La croissance des réserves consolidées s'explique par la progression du report à nouveau. En effet ce dernier tient compte du résultat net 2008 du Crédit du Maroc non distribué.

Les capitaux propres part du groupe ressortent en hausse de 8,7% à 2 686 MDH en ligne avec la hausse des réserves consolidées ainsi que la progression du résultat net de l'exercice 2009 (+16,6%).

Les dépôts de la clientèle continuent à constituer en 2009, la part prépondérante des ressources du groupe à 82%, en retrait de 3 points par rapport à l'exercice précédent. Ce recul fait suite à un arbitrage du groupe en faveur des certificats de dépôts qui présentent des caractéristiques plus favorables, en termes de taux notamment. De ce fait, leur encours s'établit à 6 132,5 MDH (+33,7%) en 2009 suite à l'augmentation du plafond du programme d'émission de Certificats de Dépôts du CDM et leur part passe à 16% contre 13% en 2008.

Au 30 juin 2010, le Groupe Crédit du Maroc affiche un niveau de fonds propres et assimilés de 3 732,3 MDH en légère baisse (-0,1%) par rapport à l'année 2009 en raison de la comptabilisation d'un résultat net semestriel.

Les ressources du Groupe Crédit du Maroc ressortent à 37 512,8 MDH, au titre du premier semestre 2010, en léger retrait de 0,4% par rapport à l'année 2009 en raison de la baisse enregistrée au niveau des dépôts des établissements de crédits (-27,9%) et des titres de créances émis (-4,0%) suite à une position

trésorerie excédentaire depuis le début de l'année. Quant à la structure des ressources, elle est composée à hauteur de 83% des dépôts de la clientèle et de 16% des titres de créances émis.

A fin juin 2010, le capital et réserves liées ressortent en progression de 5,1% à 1 993,8 MDH en raison de la constatation d'une réserve extraordinaire de l'ordre de 50 MDH ainsi que des réserves non distribuables pour un solde de 46 MDH.

Les réserves consolidées ressortent en progression de 20,5% à 441,8 MDH essentiellement due à la progression du report à nouveau. En effet ce dernier tient compte du résultat net 2009 du Crédit du Maroc non distribué.

Les capitaux propres part du groupe ressortent en hausse de 8,7% à 2 686 MDH en ligne avec la hausse des réserves consolidés ainsi que la progression du résultat net de l'exercice 2009 (+16,6%).

Il est à noter que le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital courant 2^{ème} semestre 2010 par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles. Les résultats de cette opération se présentent comme suit :

- Montant global de l'opération : 221 191 217 MDH
- Nombre d'actions nouvelles : 314 639
- Prix d'émission : 703 DH
- Valeur nominale : 100 DH
- Date de jouissance : 1^{er} janvier 2010

Le capital social du Crédit du Maroc est ainsi porté à 865 281 500 dirhams réparti en 8 652 815 actions de 100 dirhams chacune.

g - Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2008	2009	Var 09/08	juin 2010	Var
Engagements de financements donnés	8 459,3	9 319,6	10,2%	15 679,1	68,2%
Etablissements de crédit	172,7	6,4	-96,3%	196,3	>100%%
Institutions non établissements de crédit	50,0	137,1	>100%	166,4	21,4%
Grandes entreprises	7 571,0	8 574,2	13,3%	14 622,2	70,5%
Clientèle de détail	665,6	601,8	-9,6%	694,3	15,4%
Engagements de garanties données	2 828,1	5 627,8	99,0%	5 835,5	3,7%
Etablissements de crédit	996,4	1 292,7	29,7%	3,9	-99,7%
Institutions non établissements de crédit	1,8	58,6	>100%	79,4	35,5%
Grandes entreprises	1 786,3	4 227,7	>100%	5 611,6	32,7%
Clientèle de détail	43,6	48,9	12,1%	140,7	>100%
Engagements de garanties reçus	6 227,0	6 476,3	4,0%	4 288,3	-33,8%
Etablissements de crédit	6 227,0	6 476,3	4,0%	4 288,3	-33,8%

Source : CDM

Au titre du 1^{er} semestre 2010, les engagements de financements donnés se sont établis à 15 679 MDH en croissance de 68,2% et sont constitués majoritairement des engagements aux grandes entreprises pour un total de 14 622 MDH en hausse de 70,5% en comparaison à l'année 2009. Il est à noter que les engagements de financement donnés comportent les parties non utilisées des crédits de fonctionnement moyen et long terme ainsi que les crédits documentaires import ouverts non encore réalisés.

Quant aux engagements de garanties données, ils s'élèvent à 5 835,5 MDH en progression de 3,7% par rapport à 2009 et sont composés essentiellement d'engagements de garanties données aux grandes entreprises pour un total de 5 612 soit une hausse de 32,7%. Cette progression s'explique par la hausse du volume d'engagement en réémissions de cautions (cautions de marché) (+200 MDH à fin juin 2010).

Les engagements de garantie reçus ressortent à 4 288 MDH en retrait de 33,8% constitués essentiellement de contre garantie reçue de la maison mère « Crédit Agricole SA ». La baisse enregistrée au niveau de ce solde s'explique principalement par la diminution des engagements en faveur de la clientèle grande entreprises et donc de le retrait de la contre garantie accordée par le maison mère au Crédit du Maroc.

Au terme de l'exercice 2009, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 10,2% pour atteindre 9 319,6 MDH. Ils se composent essentiellement des engagements aux grandes entreprises qui s'élèvent à 8 574,2 MDH, en progression de 13,3% par rapport à l'exercice 2009.

Les engagements de garantie donnés se sont inscrits en croissance de 99% à 5 627,8 MDH, suite à la hausse des engagements de garantie donnés des grandes entreprises, qui se situent à 4 227,7 MDH en 2009 contre 1 786,3 MDH en 2008 et ce suite à la hausse de 29,7% des engagements de garantie aux établissements de crédit pour atteindre 1 292,7 MDH en 2009.

Les engagements de garantie reçus sont exclusivement composés des engagements des établissements de crédit qui ont atteint 6 476,3 MDH, en progression de 4% par rapport en 2008.

h - Analyse de la variation des capitaux propres

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2006	833 818	831 595	-	527 557	20 179	2 213 148	25 918	2 239 066
Impact des changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2006 corrigés	833 818	831 595	-	527 557	20 179	2 213 148	25 918	2 239 066
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	2 855	2 855
Palements fondés sur des actions	-	-	-	1 021	-	1 021	-	1 021
Opérations sur actions propres	-	-	-	-233 469	-	-233 469	-3 175	-236 644
Dividendes	-	-	-	-76 614	-	-	-	-
Autres	-	76 614	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	423 789	-	423 789	1 630	425 419
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)	-	-	-	-	-33 709	-33 709	-	-33 709
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)	-	-	-	-880	-	-880	-	-880
Autres	-	-	-	114	-	114	-	114
Gains ou pertes latents ou différés (A)+(B)+(C)	-	-	-	-766	-33 709	-34 475	-	-34 475
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007	833 818	908 209	-	641 517	-13 529	2 370 014	27 228	2 397 242
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007 corrigés	833 818	908 209	-	641 517	-13 529	2 370 014	27 228	2 397 242
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 812	5 812
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-233 469	-	-233 469	-6 296	-239 765
Autres	-	71 721	-	-71 772	51	-	-1 103	-1 103
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	361 862	-	361 862	1 962	363 824
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-3 843	-3 843	-	-3 843
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	3 291	-	3 291	-	3 291
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	3 291	-3 843	-553	-	-553
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-27 020	-	-27 020	2 557	-24 463
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008	833 818	979 930	-	674 409	-17 322	2 470 834	30 159	2 500 993

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2010

En milliers de dirhams

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008	833 818	979 930	-	674 409	-17 322	2 470 834	30 159	2 500 993
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 833	5 833
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes (*)	-	-	-	-225 131	-	-225 131	-5 833	-230 964
Autres	-	84 070	-	-84 070	-	-	-83	-83
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	421 817	-	421 817	11 665	433 482
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	17 519	17 519	-	17 519
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	1 292	-	1 292	-	1 292
Autres	-	-	-	113	-	113	-	113
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	1 292	17 519	18 810	-	18 810
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	833 818	1 064 000	-	788 429	197	2 686 443	41 741	2 728 184
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes (*)	-	-	-	-250 145	-	-250 145	-4 174	-254 319
Autres	-	96 000	-	-95 940	-	59	-59	0
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	223 593	-	223 593	2 287	225 880
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	513	513	-	513
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-528	-	-528	-	-528
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	-528	513	-15	-	-15
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 30 juin 2010	833 818	1 159 999	-	665 409	710	2 659 936	39 795	2 699 731

Source : CDM

Les capitaux propres part du groupe se sont consolidés à 2 471 MDH en 2008, enregistrant une progression de 4,3% et ce suite à l'évolution des réserves liées au capital de + 7,9% passant de 908 MDH en 2007 à 980 MDH au titre de l'exercice 2008 ainsi que le renforcement des réserves et résultats consolidés de 5,1% affichant un solde de 674 MDH contre 641 MDH un an auparavant.

Les capitaux propres part du groupe ont enregistré une hausse de 9,1% à 2 728,2 MDH au titre de l'exercice 2009, sous l'effet de la progression de 16,6% du résultat net, combinée au passage des pertes latentes ou différés en gains latents ou différés en 2009.

Au 30 juin 2010, les capitaux propres part du groupe ressortent à 2 699,7 MDH en légère baisse de 1% par rapport à l'année 2009 suite à l'affectation du résultat 2009 en dividendes à payer pour un montant de 254,3 MDH.

Il est à noter que le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital courant le 2^{ème} semestre 2010 par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles. Les résultats de cette opération se présentent comme suit :

- Montant global de l'opération : 221 191 217 MDH
- Nombre d'actions nouvelles : 314 639
- Prix d'émission : 703 DH
- Valeur nominale : 100 DH
- Date de jouissance : 1^{er} janvier 2010

Le capital social du Crédit du Maroc est ainsi porté à 865 281 500 dirhams réparti en 8 652 815 actions de 100 dirhams chacune.

i - Tableau des flux de trésorerie

Consolidé IFRS (montants en KDH)	2007	2008	Var	2009	Var	Jun 2009	juin 2010	Var
Résultat avant impôts	640 608	580 733	-9%	691 725	19%	358 299	360 274	0,6%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	66 159	67 857	3%	75 345	11%	34 212	40 735	19,1%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	-	-	-	-	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-93 322	-92 678	-1%	138 718	>-100%	87 036	171 212	96,7%
+/- Dotations nettes aux provisions	14 160	28 555	100%	12 960	-55%	2 455	6 143	>100%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0	-	-	-	-	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-4 394	956	>-100%	134	-86%	65	4	-93,4%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	10 190	86 811	>100%	43 765	-50%	50 695	- 11 536	<100%
+/- Autres mouvements	22 057	-72 701	>-100%	7 121	>-100%	-16 140	65 198	<100%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	14 850	18 799	27%	278 043	>-100%	158 323	271 757	71,6%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	25 942	537 882	>100%	869 978	62%	346 691	- 333 839	<100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	564 581	-6 743 585	>-100%	-2 506 547	-63%	-1 111 403	172 377	<100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	86 937	793 253	>100%	-29 809	>-100%	143 597	- 791 692	<100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	21 034	-120 615	>-100%	38 704	>-100%	38 608	214 636	>100%

- Impôts versés	-174 979	-219 858	26%	-237 293	8%	- 126 321	- 111 280	-11,9%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	523 515	-5 752 924	>-100%	-1 864 967	-68%	- 708 828	- 849 797	19,9%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 178 973	-5 153 392	>-100%	-895 200	-83%	- 192 206	- 217 767	13,3%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	0	0	-	-	-	-	-	
+/- Flux liés aux immeubles de placement	0	0	-	-	-	-	-	
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-153 193	-248 958	63%	-228 878	-8%	- 92 154	- 86 109	-6,6%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-153 193	-248 958	63%	-228 878	-8%	- 92 154	- 86 109	-6,6%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-233 789	-233 953	0,07%	-225 131	-4%	- 230 964	- 254 319	10,1%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 146 000	4 339 000	>-100%	1 500 300	-65%	988 300	- 213 300	<100%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	912 211	4 105 047	>-100%	1 275 169	-69%	757 336	- 467 619	<100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-880	3 291	>-100%	1 292	-61%	1 192	- 528	<100%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 937 111	-1 294 012	>-100%	152 383	>-100%	474 169	- 772 023	<100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 938 687	4 875 798	66%	3 581 786	-27%	3 581 786	3 734 169	4,3%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 528 136	3 755 885	6%	2 543 244	-32%	2 543 244	2 095 788	-17,6%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements	-589 450	1 119 913	>-100%	1 038 542	-7%	1 038 542	1 638 382	57,8%

de crédit

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4 875 798	3 581 786	-27%	3 734 169	4%	4 055 954	2 962 147	-27,0%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 755 885	2 543 244	-32%	2 095 788	-18%	2 472 006	2 109 070	-14,7%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 119 913	1 038 542	-7%	1 638 382	58%	1 583 949	853 077	-46,1%
Variation de la trésorerie nette	1 937 111	-1 294 012	>-100%	152 383	>-100%	474 169	- 772 023	<100%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2008, la trésorerie du groupe s'inscrit en retrait de 27% à 3 582 MDH.

La variation de la trésorerie nette se creuse et passe à -1 294 MDH contre 1 937 MDH en 2007. Cette variation s'explique principalement par le déficit enregistré au niveau des flux liés à l'activité opérationnelle qui s'inscrit à -5 153 MDH impacté par des flux liés aux opérations avec la clientèle qui s'élèvent à -6 744 MDH.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement présente une évolution de 63% à -248,9 MDH au titre de l'exercice 2008, suite aux efforts menés par le groupe en terme d'ouverture de nouvelles agences. En effet leur nombre est passé de 30 à 48 agences en 2008 soit une progression de 24%.

En 2008, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement ressort en forte croissance affichant un solde de 4 105 MDH, suite à l'émission de certificats de dépôts de l'ordre de 4,5 Milliards de dirhams ainsi que l'émission de la dette subordonnée de 1 Milliard de dirhams.

Au titre de l'exercice 2009, la trésorerie du groupe CDM ressort en amélioration de 4,3% à 3 734,2 MDH.

Cette progression s'explique par une augmentation nette de la trésorerie en 2009 à 152, 4 MDH, alors qu'elle était en diminution lors de l'exercice précédent. En effet, la diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles est moins importante qu'en 2008 et s'inscrit à -1 865 MDH, contre -5 752,9 MDH en 2008, suite à l'amélioration des flux liés aux opérations avec la clientèle (-2 506,5 MDH, en 2009 contre 6 744 MDH en 2008).

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en légère baisse de 8% à -228,9 MDH pour l'année 2009 en ligne avec une croissance moindre enregistrée sur l'ouverture des agences soit 30 nouvelles agences ouvertes en 2009 contre 40 nouvelles agences en 2008.

Au titre de l'exercice 2009, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement enregistre une régression de 69%. Cette baisse est expliquée par une absence d'émission de dettes subordonnées et un retrait enregistré sur l'émission des certificat de dépôts opérée en 2009 soit 4,2 Milliards de dirhams contre 4,5 Milliards en 2008.

Au 30 juin 2010, la trésorerie du groupe CDM ressort en retrait de 27,0% à 2 962,1 MDH.

Cette régression s'explique par une baisse nette de la trésorerie durant le 1^{er} semestre 2010 à - 772 MDH, alors qu'elle était en progression à la même période de l'exercice précédent.

En effet, la diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles est plus importante en juin 2010 et s'inscrit à -849,8 MDH, contre -708,8 MDH à fin juin 2009, suite à la détérioration des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés (-333,8 MDH, à fin juin 2010 contre 346,7 MDH au 30/06/2009). Cette baisse est expliquée essentiellement par l'absence de

valeurs reçues en pension j/j des établissements de crédit : un solde de 875 MDH est enregistré en décembre contre un solde nul en juin 2010.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en légère baisse de 6,6% à -86,1 MDH pour le 1^{er} semestre 2010 contre -92,1 MDH à fin juin 2009 en ligne avec une croissance moindre enregistrée sur les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Le flux lié aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers ressort en forte régression à -792 MDH due à l'acquisition par le Crédit du Maroc de BDT 50 semaines pour un montant de 613 MDH et de BDT 10 ans pour un total de 58,4 MDH.

Au titre du 1^{er} semestre 2010, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement enregistre une forte régression et s'établit à -467,6 MDH contre 757,3 MDH à fin juin 2009. Cette baisse est expliquée par une absence d'émission de dettes subordonnées, la prise en compte des tombées d'échéance des certificats de dépôts et une stagnation enregistrée au niveau des émissions de certificats de dépôts opérée à fin juin 2010 soit 2,6 Milliards de dirhams contre 2,5 Milliards de dirhams à fin juin 2009.

Section VI - EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

I. Evénements récents

Lancement de nouveaux produits

L'année 2009 a été marquée par le lancement de nouveaux produits destinés aux particuliers et aux entreprises.

Daba Daba Floussek

En collaboration avec MoneyGram, le CDM a mis en place le service Daba Daba Floussek permettant la réception des transferts d'argent MoneyGram directement sur les cartes Daba Daba par une recharge immédiate et sans frais.

Package « CdmGlobal »

La nouvelle version Package CdmGlobal propose toute une gamme de produits et services à souscrire en une seule fois et à un tarif très avantageux. Cette version est adaptée à la nouvelle segmentation et au nouveau schéma de distribution du CDM. La configuration de la nouvelle offre s'inscrit dans une politique de conquête de nouvelle clientèle et permet d'équiper notre clientèle des particuliers. L'offre est composée de trois formules adaptées à chaque segment de la clientèle : Grand Public, Medium et Premium.

cdmE-TRADE

Solution de service Internet complète pour la gestion en ligne des opérations internationales de crédit documentaire. CdmE-TRADE permet de gérer tout le cycle de vie d'un crédit documentaire depuis son initiation automatique jusqu'au paiement, en passant par l'édition des documents requis.

CREDIFLUX (Simulation Crédit en ligne sur CdmNET)

Simulateur de crédits à la consommation et immobilier destiné à la clientèle des particuliers. L'objectif est de permettre aux clients et prospects de faire des simulations en ligne après avoir renseigné un formulaire afin de permettre aux télé-conseillers d'appeler les clients ou prospects et proposer des RDV en agence.

II. Perspectives

Crédit du Maroc a mené jusqu'à ce jour un plan de développement qui, fort de l'appui du Crédit Agricole SA (France), s'est accéléré à partir de 2007.

Sur la période 2010-2013, le rythme de création des agences devrait se maintenir. Il est ainsi prévu l'ouverture de 30 agences par an. Un budget de près de 510 MDH sera alloué aux ouvertures d'agences entre 2010 et 2013. Crédit du Maroc va également amplifier l'effort d'ouvertures de comptes dans les segments de clientèle particuliers et entreprises.

Le plan de développement du Crédit du Maroc se base sur les axes stratégiques suivants :

- ❖ Le développement de la part de marché du réseau CDM,
- ❖ L'amélioration progressive de la part de marché en production nette,
- ❖ L'élargissement de la base clientèle,
- ❖ L'organisation industrielle des process,
- ❖ Le développement d'une nouvelle approche de la distribution pour profiter du potentiel de bancarisation d'une population à faible revenu.

Ce plan de développement entre dans une phase d'accélération dans un contexte de modernisation de la banque, notamment de tous ses systèmes de traitement, de back-office, de gestion de la relation clientèle.

III. Comptes Consolidés prévisionnels

Avertissement

Les prévisions données ci-après correspondent aux comptes consolidés du Crédit du Maroc. Elles sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.

a- Hypothèses d'exploitation

Les hypothèses d'exploitation retenues pour l'estimation du budget du groupe Crédit du Maroc au titre de la période 2010-2013 sont comme suit :

○ Prévisions de Crédits et Dépôts

Source : CDM (montants en MDH)	2009r	2010e	2011p	2012p	2013p	TCAM
Crédits à la clientèle	33 323	33 259	37 362	42 481	47 525	12,63%
Dépôts de la clientèle	30 721	33 777	35 136	39 940	43 932	9,16%

Source : Crédit du Maroc

Les prévisions tablent sur une forte progression des dépôts sur la période de 9,2%, résultat de la politique d'élargissement du réseau et l'accélération de l'activité de collecte des dépôts.

Pour leur part, les crédits devraient également enregistrer une progression de 12,7% tout au long de la période grâce au renforcement du positionnement du Crédit du Maroc auprès des segments PME, professionnels et bon comportement des autres différents marchés.

○ Budgets d'Investissement du Crédit du Maroc³¹

Source : CDM (montants en MDH)	2009r	2010e	2011p	2012p	2013p	TCAM
Immeubles et Logistique	176	185	184	196	206	3,65%
Dont acquisitions de nouvelles agences (30/an)	113	151	140	140	140	-2,51%
Investissements IT	73	63	71	75	75	5,98%
Total	249	248	255	271	281	4,28%

Source : Crédit du Maroc

³¹ Hors filiales

b- Comptes de produits et charges consolidés prévisionnel

Source CDM (chiffres en MDH)	2009r	2010e	2011p	2012p	2013p	TCAM 2010-2013
Marge d'intérêt	1 497	1 662	1 793	1 960	2 189	9,6%
Marge sur commissions	266	302	327	367	417	11,4%
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par Résultat	83	92	87	104	119	9,1%
Gains ou pertes sur Actifs nets sur actifs financiers disponibles à la vente	16	8	11	16	18	31,0%
Produits des autres activités	5	4	3	5	5	7,7%
Charges des autres activités	67	67	72	83	87	9,1%
P.N.B.	1 799	2 000	2 150	2 370	2 660	10,0%
Charges générales d'exploitation	793	843	924	1 007	1 092	9,0%
Dotations des amortissements	75	87	102	113	125	12,8%
Frais Généraux	868	930	1 026	1 119	1 217	9,4%
Coefficient d'exploitation : Frais généraux/PNB	48,25%	46,50%	47,72%	47,22%	45,75%	-0,5%
R.B.E.	931	1 070	1 124	1 251	1 443	10,5%
RBE/PNB	51,75%	53,50%	52,28%	52,78%	54,25%	0,5%
Coût du risque	-239	-481	-390	-385	-392	-6,6%
Résultat avant impôts	692	589	734	865	1 051	21,3%
impôts	258	220	272	320	389	20,8%
Résultat Net	434	368	463	545	662	21,6%
Résultat Net/ PNB	24,14%	18,41%	21,52%	23,00%	24,89%	-

Source : Crédit du Maroc

Le compte d'exploitation prévisionnel du groupe Crédit du Maroc sur la période 2010-2013 se présente comme suit :

Les prévisions présentées tablent sur une progression annuelle moyenne du PNB sur la période 2010-2013 de 10,0%.

La poursuite de l'optimisation des charges d'exploitation devrait permettre d'améliorer le RBE dont la moyenne sur la période projetée est de 53,2% du PNB contre 51,7% en 2009.

Le coût du risque présente une progression moyenne de 6,6% sur la période 2010-2013 expliquée par l'augmentation des créances clientèles.

Le résultat net devrait bénéficier de la croissance du PNB, de la maîtrise des charges pour réaliser une croissance moyenne sur la période 2010-2013 de 21,6%.

○ **Produit net bancaire**

Le plan 2010-2013 vise un PNB en évolution moyenne sur la période de 10,0%, cette progression sera réalisable compte tenu des hypothèses suivantes :

- La marge sur intérêts: Le taux d'évolution moyen projeté au niveau de la marge d'intérêt est 9,6% compte tenu d'une bonne évolution des encours crédits et collecte (progression respective de 12,7% et 9,5 %), cet effet volume permettra de compenser largement l'effritement des marges prévues suite au renchérissement du coût de la collecte.
- La marge sur commissions devrait croître en moyenne de 11,4%, cette progression serait possible grâce au développement d'une nouvelle panoplie de produits dédiés aussi bien aux particuliers qu'à l'entreprise notamment le commerce international, le conseil et l'ingénierie financière...
- Les gains sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat ressortent en croissance moyenne de 9,1% compte tenu d'une bonne évolution attendue sur l'activité de change manuel et Salle des marchés (synergie à développer avec le marché corporate et notre filiale offshore et développement des nouveaux produits dérivés).
- Les Gains ou pertes sur actifs nets sur actifs financiers disponibles à la vente, cette rubrique regroupe essentiellement le résultat de l'activité de Trading ainsi que les plus values réalisées suite à une cession d'une partie du portefeuille titre.
- Les charges des autres activités sont constituées essentiellement des cotisations à payer au titre du fond de garantie des déposants.

○ **Frais généraux**

En dépit de la poursuite du rythme d'ouverture d'agence et des investissements sur les différents marchés tel que défini dans sa stratégie de développement, le CDM continue d'améliorer ces charges et son coefficient d'exploitation, ce dernier devrait se situer à 45.7% à horizon 2013 contre 48.2% en 2009.

Ce résultat est attribuable à une amélioration continue des process et la poursuite des efforts de maîtrise des charges.

○ **Coût du risque**

L'évolution du coût du risque enregistre une baisse de 6,6% (TCAM) compte tenu d'une gestion rigoureuse des risques et de la poursuite des mesures et actions destinées à suivre et maîtriser au mieux les risques sur toutes les catégories de clientèle.

La mise en place d'une plate-forme de recouvrement à l'amiable et l'application d'une procédure plus rigoureuse à l'octroi permet de border efficacement les risques pris sur les particuliers.

c- Bilan prévisionnel

○ Les emplois

Source CDM (chiffres en MDH)	2009r	2010e	2011p	2012p	2013p	TCAM 2010-2013
Valeurs en caisse, Banque centrales, TP et SCP	2 101	2 621	2 045	2 244	2 452	-2,20%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédits	3 715	5 229	4 988	4 200	4 310	-6,24%
Actifs financiers à la Vente	1 670	1 992	2 500	2 600	2 800	12,02%
Prêts et créances sur la clientèle	33 323	33 259	37 362	42 481	47 525	12,63%
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 096	1 293	1 487	1 710	1 967	15,00%
Autres Actifs	256	328	250	250	250	-8,65%
Total	42 161	44 722	48 633	53 485	59 304	9,86%

Source : Crédit du Maroc

Compte tenu des hypothèses d'évolutions retenues pour l'activité crédits, l'actif prévisionnel ressort à 59 milliards de dirhams à horizon 2013 contre 42 milliards de dirhams en 2009.

Une évolution moyenne des créances clientèle de 12,6% est prévue sur la période du plan.

Le portefeuille titre devrait se situer autour de 2,8 milliards de dirhams en 2013.

La croissance des immobilisations corporelles et incorporelles est conforme à la politique d'extension du réseau (30 agences/an).

○ Les ressources

Source CDM (chiffres en MDH)	2009r	2010^e	2011p	2012p	2013p	TCAM 2010-2013
Banques centrales et dettes envers les établissements de crédits	806	207	550	500	500	34,17%
Dettes envers la clientèle	30 721	33 777	35 136	39 940	43 932	9,16%
Titres de créances émis	6 132	5 846	7 200	6 832	7 636	9,31%
Capitaux Propres	2 728	3 025	3 438	4 003	4 476	13,96%
Dettes subordonnées	1 009	1 009	1 509	1 509	2 009	25,80%
Autres Passifs	764	858	800	700	751	-4,34%
Total	42 161	44 722	48 633	53 485	59 304	9,86%

Source : Crédit du Maroc

Concernant le passif, la collecte clientèle devrait progresser en moyenne de 9,2%, le programme de Certificats de dépôts sera porté à 7,6 milliards de dirhams contre 5,8 milliards de dirhams prévus en 2010.

Pour accompagner son développement, dans le respect des exigences réglementaires liées au ratio de solvabilité, le Crédit du Maroc envisage de recourir à un renforcement de ses fonds propres réglementaires en 2011 et 2012 par le biais d'augmentations de capital par conversion des dividendes 2010 et 2011 en actions et via une émission de dette subordonnée de 500 MDH en 2011 et 500 MDH en 2013.

d- Tableau de Flux Prévisionnel

MDH	2009r	2010e	2011p	2012p	2013p	TCAM
Résultat avant impôts	692	589	734	865	1 051	21,32%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	75	87	102	113	125	13,02%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-	-	-	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	139	451	312	335	370	-6,40%
+/- Dotations nettes aux provisions	13	45	17	60	106	33,39%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-				
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	0	- 1	-	-	-	
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	44	26	-	-	-	
+/- Autres mouvements	7	- 21	-	-	-	
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	278	586	397	508	601	0,88%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	870	- 3 749	582	738	- 110	-69,16%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 2 507	2 708	- 3 056	- 650	- 1 422	>100,00%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 30	- 336	- 508	- 100	- 200	-15,92%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	39	- 89	20	- 100	51	<100,00%
- Impôts versés	- 237	- 190	- 272	- 320	- 389	26,95%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 1 865	- 1 657	- 3 234	- 432	- 2 070	7,70%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 895	- 483	- 2 103	941	- 418	-4,71%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-				
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-				
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 229	- 283	- 296	- 336	- 382	10,54%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 229	- 283	- 296	- 336	- 382	10,54%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 225	- 33	- 33	- 39	- 296	>100,00%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 500	- 312	1 854	- 368	1 304	<100,00%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 275	- 345	1 821	- 407	1 008	<100,00%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	1	-	-	-	-	
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	152	- 1 111	- 578	199	208	<100,00%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 582	3 734	2 623	2 045	2 244	-15,61%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 543	2 096	2 621	2 045	2 244	2,30%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 039	1 638	2	-	-	-100,00%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 734	2 623	2 045	2 244	2 452	-2,22%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 096	2 621	2 045	2 244	2 452	-2,20%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 638	2	-	-	-	-100,00%
Variation de la trésorerie nette	152	- 1 111	- 578	199	208	<100,00%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2010, la trésorerie consolidée du groupe CDM se resserre en enregistrant un solde de 2 623 MDH, contre 3 734 MDH en 2009.

La variation de trésorerie se creuse et passe à - 1 111 MDH en 2010 contre 152 MDH en 2009. Cette régression s'explique par le déficit lié aux opérations de financement suite à la baisse de l'encours des certificats de dépôts émis durant cette période.

Le niveau de trésorerie consolidée devrait se stabiliser à horizon 2013 à 2 452 MDH suite au programme de financement via les certificats de dépôts et l'émission de la dette subordonnée d'un montant de 500 000 000 MAD pour l'année 2011 et 2013.

Section VII - FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques du Crédit du Maroc est confiée à la Direction Crédits et Gestion des Risques qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le groupe.

I. Risque de taux

Le système bancaire connaît une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation. Crédit du Maroc, au même titre que toutes les banques locales, encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les produits nets bancaires.

En l'absence d'outils de couverture, le risque de taux est atténué en se basant sur l'optimisation de la gestion des actifs et des passifs de la banque à travers sa stratégie en matière des dépôts et crédits. Il s'agit donc d'obtenir une adéquation entre les emplois et ressources en termes de maturité et de nature de taux.

La politique du Crédit du Maroc en matière d'ALM consiste à maintenir, dans la mesure du possible, une adéquation entre la structure des ressources en taux, fixe ou variable, avec la structure des emplois.

L'ALM assure ainsi un suivi régulier du risque de taux et a en charge la couverture d'éventuels gaps de taux dans les limites fixées par le comité ALM.

II. Risque de change

A l'instar de tous les établissements bancaires, Crédit du Maroc encourt un risque de change lié à ses différentes activités (agences à l'étranger, crédits en devises, emprunts en devises, change à terme...). La banque peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge.

Toutefois, ce risque est limité dans la mesure où il est supporté par le client pour la plupart des opérations en devises, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire. C'est le cas notamment des financements en devises, des transferts des marocains résidents à l'étranger...

Positions du CDM au 30/06/2010 sur différentes devises

Devises	Position en devises en Milliers Euros	Contre-valeur en Milliers MAD	% Fonds Propres
EUR	777	8644	0,002
USD	251	2265	0,001
GBP	98	1318	0,000
CAD	113	962	0,000
CHF	205	1702	0,000
JPY	2058	209	0,000
DKK	365	540	0,000
NOK	679	938	0,000
SEK	140	163	0,000
DZD	119	14	0,000
TND	13	77	0,000
SAR	1030	2471	0,001
AED	328	803	0,000
KWD	8	259	0,000
MRO	0	0	0,000
LYD	0	0	0,000
BHD	3	74	0,000
QAR	10	24	0,000
GIP	0	0	0,000

Source : Crédit du Maroc

III. Risque de liquidité

Les différentes maturités des emplois et des ressources créent au sein du bilan du Crédit du Maroc des écarts entre volumes d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité. La banque pourrait se trouver ainsi dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux.

Le ratio de liquidité réglementaire³² à fin juin 2010 est de 100,57% et de 100,81% au 31/12/2009.

Afin de se conformer au taux minimum réglementaire requis par BAM de 100%, la banque a recours à une gestion rigoureuse de sa trésorerie à moyen et long terme et fait un suivi mensuel de ses liquidités à court terme. Par ailleurs, elle favorise les ressources à terme et les comptes sur carnet pour des raisons de coût, mais peut recourir à d'autres formes de financements à l'exemple des certificats de dépôt.

IV. Risque de contrepartie

Dans un contexte marqué par la libéralisation économique au Maroc, l'ouverture des frontières, le démantèlement tarifaire douanier et également l'instauration de zones de libre-échange avec l'Union Européenne et les États-Unis, le risque de contrepartie, au niveau de l'ensemble du secteur bancaire, pourrait se détériorer, et par conséquent induire une hausse systémique du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Crédit du Maroc a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'il maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank al-Maghrib.

Pour gérer son risque de crédit, Crédit du Maroc a défini trois niveaux de contrôle :

- ▶ Contrôle à priori des demandes de crédit : les demandes de prise de risque émanant des différentes unités de vente du groupe, sont soumises à la Direction des Crédits et de Gestion des Risques (DCGR) qui a pour mission l'analyse du dossier de crédit, l'appréciation du volume d'activité du client et du bien-fondé économique des financements sollicités ainsi que l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties.

Ensuite, les demandes de crédits validées par la DCGR sont soumises à l'approbation d'un Comité d'Investissement.

- ▶ Contrôle a posteriori des financements : suivi des engagements de la Banque par le pôle Gestion des Risques.
- ▶ Conformité avec les règles édictées par Bank Al-Maghrib notamment en matière d'analyse des risques par client et pour tous les clients appartenant au même groupe. De même, Crédit du Maroc partage les risques avec les confrères sur les grandes opérations d'investissement.

³² Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés. Méthode de calcul définie par la circulaire 31/G/2006 de Bank al-Maghrib.

V. Risque Réglementaire

Crédit du Maroc présente des fondamentaux solides qui lui permettent de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste son ratio de solvabilité à fin juin 2010 et au 31/12/2009 (comptes sociaux):

Année	Juin 2010	2009
Fonds propres	3 776	3 603 Mdh
Total Actifs pondérés	33 106	32 594 Mdh
Coefficient de Solvabilité	11,40%	11,05%

VI. Risque Concurrentiel

Crédit du Maroc est une banque universelle, présente sur l'ensemble des segments de clientèle (particuliers et professionnels, PME-PMI et grandes entreprises) et sur tous les métiers de la banque.

Ses principaux concurrents sont Attijariwafa Bank, BCP, BMCE Bank, Société Générale, BMCI et récemment CIH et CAM qui développent une activité de banques commerciales.

La stratégie de positionnement du Crédit du Maroc se base sur :

- ❖ La qualité de service et le respect de ses engagements envers la clientèle (ex : campagnes crédit immobilier 48h, et crédit à la consommation.)
- ❖ L'innovation comme culture d'entreprise au service de sa clientèle (paiement de facture sur GAB, carte prépayée rechargeable Daba Daba, e-banking...)
- ❖ Faire de la dimension Groupe un facteur de différenciation pour tous les segments de clientèle (offre de mobilité pour les particuliers avec la gamme RIBAT en partenariat avec Le Crédit Lyonnais, Intermed et e-Ris avec les Caisses Régionales du Crédit Agricole en France pour les PME-PMI et une forte proximité avec la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe pour la clientèle d'entreprises.)

VII. Risque opérationnel

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- ➔ La maîtrise du coût des risques opérationnels,
- ➔ La prévention des grands risques,
- ➔ L'optimisation de la couverture des risques,
- ➔ L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre s'articule autour de quatre composantes :

➤ La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité des Risques Opérationnels présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

➤ La composante qualitative

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

➤ La composante quantitative

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

➤ La composante d'allocation de fonds propres

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests d'intrusions et des scans de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont régulièrement réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatique critiques,
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre,
- d'un dispositif de gestion de crise,
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré. Ainsi, chaque année, plusieurs tests unitaires PRU et au moins un test PSI sont réalisés.

Section VIII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse qui soit susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité du Crédit du Maroc.

Section IX - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

I. Présentation

Crédit du Maroc est une société de droit commun constituée au Maroc, ayant pour objet toutes opérations de banque, de finances, de crédit et de commissions, ainsi que toutes opérations commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.

La banque est régie par les lois et règlements applicables aux établissements de crédit.

Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que des succursales et agences établies au Maroc et à l'étranger. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

II. Principes et méthodes comptables des comptes individuels

a- Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. La présentation des états de synthèse est conforme aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

b- Créances et engagements par signature

1- Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- ▶ Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
- ▶ Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissement de crédit, clientèle).

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2- Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- ▶ Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;

- ▶ Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - *20% pour les créances pré-douteuses,*
 - *50% pour les créances douteuses,*
 - *100% pour les créances compromises.*

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

c- Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- ▶ Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- ▶ Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

d- Portefeuille de titres

1- Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés, d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), et d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2- Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (prix d'acquisition, coupon inclus et frais exclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

3- Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention indéterminée à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titre comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, et le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

4- Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

5- Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats en cours de bourse.

Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

6- Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan, et le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrés font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

e- Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan sous la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

f- Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

g- Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	4 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans

h- Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

i- Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal. Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

j- Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

1- Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment, dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire, etc.).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

2- Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base "flat" et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

k- Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe plus rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

l- Engagements de retraite

Les engagements de retraite (Wissam Al Choughl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes font l'objet d'une provision pour risque et charges progressive sur cinq ans et ce depuis 2008.

III. Principes et Périmètre de consolidation

a- Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes de Crédit Agricole S.A.

En 2008, Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés à Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Pour les provisions individuelles et collectives, les paramètres de calcul de la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut ont été affinés et appliqués de la même manière pour la consolidation au 31 décembre 2009 selon les règles BAM et pour les comptes adressés à Crédit Agricole SA.

b- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31, Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

c- Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, toutes les entités sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve que leur apport soit jugé significatif et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote existants ou potentiels d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Le contrôle exclusif existe également lorsque Crédit du Maroc détient la moitié ou moins de la moitié des droits de vote, y compris potentiels, d'une entité mais dispose de la majorité des pouvoirs au sein des organes de Direction.

Le contrôle conjoint s'exerce dans les co-entités au titre desquelles deux co-entrepreneurs ou plus sont liés par un apport contractuel établissant un contrôle conjoint.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

Crédit du Maroc est présumé avoir une influence notable lorsqu'il détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

1- La consolidation des entités ad hoc

Une entité ad hoc est consolidée lorsqu'elle est en substance contrôlée par le groupe Crédit du Maroc, même en l'absence de lien capitalistique. Cela concerne en particulier les OPCVM dédiés.

La détermination du contrôle s'apprécie notamment au regard des circonstances suivantes :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte d'une société du groupe Crédit du Maroc selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que
 - cette société obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;
 - cette société a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme "de pilotage automatique",

- cette société a délégué ces pouvoirs de décision ;
- cette société a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ;
- cette société conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

2- Les exclusions du périmètre de consolidation

Les participations minoritaires détenues par des entités de capital risque sont exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les entités ad hoc sur lesquelles le Crédit du Maroc n'exerce pas d'influence notable sont exclues du périmètre de consolidation.

d- Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, pour les entités sous contrôle exclusif, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- l'intégration proportionnelle, pour les entités sous contrôle conjoint, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

e- Retraitement et Eliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

f- Regroupements d'entreprises – Ecarts d'acquisition (IFRS 3)

Le groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2010.

g- Périmètre de Consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 30/06/2010

Sociétés Consolidées	Capital social (KDH)	Capital social (KUSD)	Pourcentages de contrôles	Pourcentages d'intérêts	Méthode de consolidation ¹
Crédit du Maroc	833 818		100,00	100,00	E.C.
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G.
Crédit du Maroc Leasing	67 500		66,66	66,66	I.G.
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G.
Crédit du Maroc Assurance	200		100,00	100,00	I.G.
BIT		1 655	100,00	100,00	I.G.
SIFIM	18 320,9		100,00	100,00	I.G.

* EC: Etablissement consolidant * IG: Intégration globale

Source : Crédit du Maroc

h- Notes et annexes IFRS

EXPOSITION AU RISQUE ET STRATEGIES DE COUVERTURE

GOVERNANCE ET ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques découlent des principes généraux de la gouvernance de la banque.

1.1 La Gouvernance

Les principaux acteurs sont :

- Le Conseil de surveillance et ses Comités spécialisés (Comité d'Audit, Comité de Rémunération, ...)
- Le Directoire,
- Les Comités de gestion (Comité de Contrôle Interne, Comité de Crédit,...)

Responsabilités des acteurs :

Le Conseil de surveillance

Il est l'organe d'administration de la banque. A ce titre, il en définit les orientations stratégiques, appréhende et détermine la politique de gestion des divers risques auxquels la banque est exposée. Le Conseil de Surveillance a par ailleurs institué, en son sein, deux comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le comité d'audit a principalement en charge les missions suivantes :

- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes.
- Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et la maîtrise des risques notamment en examinant les rapports d'activités des différentes fonctions de contrôles.
- Prendre connaissance des conclusions et des recommandations de l'audit interne, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision et suivre la mise en œuvre des actions correctives.

Le comité de rémunération, en charge des missions suivantes :

- Proposer les rémunérations du conseil de surveillance.
- Préparer les décisions du Conseil de Surveillance en matière de rémunération des membres du Directoire.
- Conseiller le Conseil de Surveillance dans les domaines relevant des ressources humaines.
- Valider les propositions d'appréciation des membres du Directoire par le Président du Directoire et les soumettre au Conseil de Surveillance pour accord.
- Réaliser l'évaluation du Comité de Contrôle Interne.
- Suivre l'évolution de carrière et la rémunération des membres du Comité Exécutif.

Le Directoire

Il est l'organe exécutif de la banque. Il met en œuvre les stratégies et les politiques définies par l'Organe d'Administration. Le Directoire du Crédit du Maroc a mis en place en 2009 le Comité Exécutif Restreint. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque. Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité Exécutif Restreint et présente les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement;
 - assurer la réalisation du budget annuel;
 - mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs;
 - piloter l'activité de la banque avec la contribution coordonnée de l'ensemble des lignes métiers.
- Le Directoire définit l'organisation générale de la gestion des risques et met en œuvre les processus d'octroi et de gestion, permettant d'appréhender, mesurer et maîtriser d'une façon globale l'ensemble des risques encourus par la banque. Il est responsable du Contrôle Interne de la banque. Il établit chaque année une stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et définit des limites opérationnelles pour l'exposition de chacune de celles-ci, notamment par secteurs d'activité ou de groupes d'appartenance, pour les risques de crédit, de Gaps de taux ou de liquidité pour l'ALM, de change ou de trading pour les risques de marché, etc...

Cette stratégie risques est présentée au Conseil de surveillance qui la valide.

- Pour mener à bien ses missions, le Directoire a créé des Comités spécialisés dont les principaux, en matière de gestion des risques sont :
- Le Comité de contrôle interne
 - Le Comité des crédits,
 - Le Comité des grands risques,
 - Le Comité des risques sensibles,
 - Le Comité marché,
 - Le Comité des Risques de Marché,
 - Le Comité ALM,
 - Le Comité des risques opérationnels,
 - Le Comité de Management de la conformité,
 - Le Comité Nouveau produit Nouvelle Activité (NAP).

1.2. Organisation de la gestion des risques

1.2.1 Le Contrôle Permanent des Risques

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité du Contrôle Permanent des Risques (CPR), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ». Totalement indépendante des métiers elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité d'Audit.

Le CPR définit les contrôles liés aux procédures au premier niveau d'exécution, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- Risque de contrepartie : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés.
- Risques financiers :

1. Risque de marché : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.
2. Risque de liquidité ou de taux : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux.

- Risque opérationnel et conformité : risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.
- Le Contrôle Permanent des Risques qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour des entités suivantes :

- Pour le Risque de crédit :
 - La Direction des engagements,
 - Le Contrôle des risques de crédit,
 - Le Pilotage des risques.
- Pour le Risque opérationnel et la Conformité :
- La Direction des Risques Opérationnels et de la Conformité
- Pour les Risques financiers : risque de marché, risque de liquidité et risque de taux d'intérêt global :
- La Direction des risques de marché et le Contrôle permanent des risques.

1.2.2 Le Contrôle Périodique des Risques

La Direction du Contrôle Périodique assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

2.1 Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Etude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribuées aux acteurs, selon un mode intuitu-personae et déclinées en fonction des marchés. Au-delà des limites subdélégées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des garanties physiques est centralisée.

Surveillance des risques et classement des créances

Elle est en charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques.

Récouvrement

Il est opéré par le réseau jusqu'au premier impayé inclus. Ensuite, à partir du second impayé, il est pris en charge par la plate-forme de recouvrement créée à cet effet, qui poursuit le travail de recouvrement à l'amiable.

Si le dossier passe en « Compromis » il est pris en charge par la Direction du Recouvrement Contentieux qui opère les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation depuis 2000. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI et Grandes entreprises gérées par les réseaux dédiés), hormis les banques et institutions financières, les entreprises du secteur de la promotion immobilière et hôtelier qui disposent d'une notation spécifique, en relation avec le groupe d'appartenance. Ce système est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Grille de notation

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont un pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision, il conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties notées aux échelons E et F sont insérées dans le suivi rapproché opéré sur les risques sensibles et sous l'autorité du comité dédié.

2.2 Risque de marché

Les activités de marché de la banque sont limitées essentiellement aux opérations de change, comptant et terme, aux opérations de trading sur titres en MAD émis par l'état marocain ou garantis explicitement par celui-ci et aux opérations de trésorerie.

Les différentes activités de marchés (trading et couru) s'exercent dans le cadre d'une stratégie risques préétablie et validée par la banque et approuvée par le Comité Risques Groupe CA-SA.

La dernière stratégie risque approuvée par le Comité Risque du Groupe - CRG du 9/07/2009 a permis la mise en place d'un dispositif de limites plus conforme aux normes du groupe et plus complet avec un ensemble d'indicateurs quantitatifs (VaR, stress, limites en nominal et sensibilités plus détaillées) et qualitatifs (produits autorisés, maturités) et des limites de perte (stop loss et seuil d'alerte).

Description des portefeuilles du CDM

Groupe	CDM
Sous-groupe niveau 1	CDM TRADING CDM REFINANCEMENT
Sous-groupe niveau 2	CDM CHANGE CDM TITRES MAD CDM TRÉSORERIE CDM REPO
Sous-groupe niveau 3	CDM TRES. MAD CDM TRES. DEVISES

- Les limites globales validées sont les suivantes :
- une limite de VaR (99%,1j) de 300 K€ et une limite de stress spécifique de 3 M€ qui porte sur l'ensemble des activités de marché (Trading et Refinancement) ;
- une sous limite de VaR (99%,1j) de 225 K€ et une sous limite de stress spécifique de 2,2 M€ qui porte uniquement sur les portefeuilles de Trading (Déte-Change).

Organisation de la filière

Les activités sont organisées en trois domaines indépendants :

Le Front Office :

Le FO est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en terme de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la ligne commerciale ou à la Banque de Financement et Investissement - BFI.

Le Back-Office :

Le BO suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement - livraison et comptabilité. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction du Service Clientèle et des Flux.

Le PCRM (Pôle Contrôle des Risques de Marché) :

En matière de suivi et de contrôle des activités, le PCRM, a en charge :

- Le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisées) ou relatives aux niveaux de perte tolérée (stop loss).
- Le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...).
- La surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés.
- Production et analyse des P&L de gestion
- Production et contrôle qualité des indicateurs de risques
- Back testing de la VaR
- Production et analyse des stress scénari
- Vérification des données de marché
- Vérification que le BO s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil FO et BO
- Production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques

Il est rattaché hiérarchiquement au Contrôle Permanent des risques.

IV. Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1er janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS. Les états financiers du groupe CDM au 31 décembre 2009 ont été établis selon la norme IAS1 révisée « Présentation des états financiers ».

L'application de la norme IAS1 révisée a eu pour effet d'introduire un nouvel état de synthèse présenté à la suite du compte de résultat intitulé « Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Ce nouvel état présente le résultat net auquel sont ajoutés les gains et les pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres tels que les réévaluations des actifs disponibles à la vente.

a- Périmètre de consolidation

1- Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe doit consolider les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlée par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux. La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

2 - Options retenues

Crédit du Maroc intègre dans son périmètre de consolidation les filiales dont il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Sont exclus du périmètre de consolidation, les titres de participation sur lesquels le Groupe ne dispose d'aucun contrôle.

Crédit du Maroc ne dispose pas d'entités ad hoc contrôlées au sens SIC 12.

b- Les immobilisations corporelles

1 - Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

- Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

- Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

- La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

- L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

- La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

- La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

2 - Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Famille	Durée d'amortissement	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 ans
Matériel roulant	4 ans	4 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

c- Immeubles de placement

1 - Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;
- Le modèle du coût amorti : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

2 - Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

d- Immobilisations corporelles

1 - Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- Le modèle de la réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

2 - Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

e- GOODWILL

1 - Norme

- Coût d'un regroupement d'entreprises :

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

- Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

- Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

2 - Options retenues

Le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures.

f- Contrats de location

1 - Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il convient de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/ perçues et tous autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE).

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales à l'initiation la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et, la valeur d'entrée du bien.

2 - Options retenues

Au niveau de la filiale CDM Leasing, les contrats de crédit bail sont considérés comme des contrats de location financement.

Les durées de location sont systématiquement au moins égales à la durée de vie du bien, et les valeurs résiduelles sont de 1% pour le mobilier et de 10% en moyenne pour l'immobilier. La non levée d'option d'achat n'a jamais été constatée.

A la date de début du contrat, les loyers sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial du financement.

g- Actifs et passifs financiers

1 - Norme

- Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance et diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure toutes les commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

La méthode du coût amorti consiste à étaler ces différentes composantes par l'intermédiaire du taux d'intérêt effectif.

- Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Dépréciation sur base individuelle : S'il existe un indice objectif de dépréciation et s'il est probable que la banque ne sera pas en mesure d'encaisser les montants contractuels dus (en intérêt et capital) sur des prêts pris individuellement et comptabilisés au coût amorti, il y a dépréciation.

Dépréciation sur base collective : Si l'entité détermine qu'il n'y a pas d'indice objectif de dépréciation sur ces actifs pris individuellement, l'entité classe ces actifs dans un sous-groupe d'actifs ayant les mêmes caractéristiques de risque de crédit, qui sont évalués collectivement pour dépréciation.

- Emprunts et dépôts

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet à date d'arrêté, d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

2 - Options retenues

- Prêts & créances

L'application du coût amorti aux crédits à plus d'un an, a été considérée comme non significative.

- Provisions pour dépréciation des prêts & créances

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

Dépréciation sur base individuelle : outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques

de recouvrement et des garanties et sûretés détenues pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

Dépréciation sur base collective : le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

- **Emprunts et dépôts**

Les dépôts et emprunts ont été maintenus à leur valeur comptable. Aucune décote n'est en effet nécessaire compte tenu des caractéristiques des opérations réalisées par le groupe Crédit du Maroc.

h- Crédits Restructurés

1 - Norme

Les crédits restructurés sont ceux qui ont fait l'objet d'une restructuration subie par la banque pour prévenir ou apporter une solution à la défaillance d'une contrepartie. Cette restructuration est motivée par la situation financière dégradée du débiteur.

Les crédits restructurés pour difficultés financières de l'emprunteur font l'objet d'une décote par rapport au TIE d'origine :

- la décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flow futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux TIE d'origine du prêt.
- par la suite, la décote est reprise actuariellement sur la durée de vie du prêt de telle sorte que l'intérêt du prêt restructuré soit dégagé au TIE d'origine.

Les renégociations commerciales, sollicitées par un client sain qui fait jouer la règle de la concurrence, ne donnent lieu au calcul de la décote que si le nouveau taux consenti n'est pas en phase avec les conditions de marché au jour de la renégociation.

2 - Options retenues

La décote a été calculée sur les crédits restructurés pour des difficultés financières tel que défini dans la norme :

La décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flows futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux taux d'origine du prêt.

Ensuite la décote est amortie par le compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du crédit.

Cette décote a été considérée comme non significative.

i- Crédits Hors Marché

1 - Norme

La norme IAS 39 requiert que les prêts ou emprunts hors marché soient remis à la valeur du marché.

Les crédits hors marché représentent les crédits ayant des taux d'intérêts inférieurs aux taux de marché. Pour ces mêmes crédits, une décote doit être calculée et comptabilisée. Cette décote correspond à la différence entre les flux futurs liés au prêt actualisés au taux du prêt et ces mêmes flux actualisés au taux de marché.

La décote est ensuite intégrée dans le TIE et amortie par le compte de résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du crédit.

Si une entité émet un prêt assorti d'un taux d'intérêt hors marché et reçoit en contrepartie des commissions prélevées à la mise en place, l'entité comptabilise le prêt à sa juste valeur, c'est-à-dire net des commissions reçues. L'entité amortit la décote hors marché en résultat par la méthode du taux d'intérêt effectif.

2 - Options retenues

Pour les créances à taux fixes, la courbe de taux de marché a été reconstituée à partir d'un modèle statistique et des taux minima BAM.

Pour les créances à taux variables, le taux du crédit a été considéré comme étant dans le marché.

La décote nette calculée a été considérée comme non significative.

j- Provisions du Passif

1 - Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;

- Il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

2 - Options retenues

Le groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents,
- exclusion des provisions pour risques généraux et provisions à caractère fiscal,
- revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

k- Titres

1 - Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

- Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

- Titres du portefeuille (Available For Sale) : Disponible à la vente

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur (positives ou négatives) des titres classés en «disponibles à la vente» sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisé par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative, en deçà du point bas déterminé, sera enregistrée en résultat.

- Titres du portefeuille (Hel To Maturity) : Détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie «titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE) qui est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

- Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

2 - Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles ont été classés dans les catégories suivantes :

Rubrique actuelle	Classement IFRS
Titres de placement	Titres Disponibles à la Vente Prêts et créances
Titres de participation	Titres Disponibles à la Vente

1- Dérivés

1 - Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur évolue en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ;
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

2 - Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dorénavant dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

m- Avantages au personnel

1 - Norme

- Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

- Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;
- les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les

primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;

- les indemnités de fin de contrat de travail ;
 - les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.
- Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies
 - Ecart actuariel : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;
 - Méthode du corridor : l'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous ;
 - 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, et ;
 - 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.
 - Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;
 - Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :
 - peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou ;
 - change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- hypothèses démographiques ;
 - le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
 - taux d'actualisation / taux d'inflation ;
 - salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.
- Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué; et
 - l'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.
- Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

- Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

2 - Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le groupe Crédit du Maroc sont :

- Les Primes de Fin de Carrière : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum de 20 ans d'ancienneté
- Les Indemnités de Départ Volontaire : Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- Les Primes de Fidélité (PF) : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein de CDM.
- Les Congés Payés (CP) : Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels directement en résultat.

n- Impôt exigible et Impôt différé

1 - Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

- Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :
- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

2 - Options retenues

- Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

- Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génère un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

- Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

- Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Section X - ETATS FINANCIERS

I. Comptes consolidés IFRS au 30 Juin 2010

En milliers de dirhams

ACTIF CONSOLIDÉ	30/06/2010	31/12/2009
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 109 076	2 095 794
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10 850	4 889
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 474 978	1 670 168
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 036 640	3 714 825
Prêts et créances sur la clientèle	33 265 544	33 322 644
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts Exigibles	123 406	5 061
Actifs d'impôt différé	66 420	85 306
Comptes de régularisation et autres actifs	184 212	166 068
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	1 033 330	991 366
Immobilisations incorporelles	107 830	104 425
Ecart d'acquisition	-	-
Total	42 412 285	42 160 546

En milliers de dirhams

PASSIF CONSOLIDÉ	30/06/2010	31/12/2009
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4 419	3 025
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	578 360	802 721
Dettes envers la clientèle	31 050 204	30 720 673
Titres de créance émis	5 884 235	6 132 465
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigibles	111 914	24 175
Passifs d'impôt différé	112 464	107 909
Comptes de régularisation et autres passifs	728 190	428 163
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	210 173	204 029
Subventions, fonds publics affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 032 589	1 009 195
Capitaux propres	2 699 731	2 728 184
Capitaux propres part du groupe	2 659 936	2 686 443
Capital et réserves liées	1 993 817	1 897 817
Réserves consolidées	441 815	366 612
Gains ou pertes latents ou différés	710	197
Résultat net de l'exercice	223 593	421 817
Intérêts minoritaires	39 795	41 741
Total	42 412 285	42 160 546

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

COMPTE DE RÉSULTAT	30/06/2010	30/06/2009
Intérêts et produits assimilés	1 200 004	1 107 302
Intérêts et charges assimilés	381 740	386 958
Marge d'Intérêt	818 264	720 344
Commissions (Produits)	167 001	147 773
Commissions (Charges)	10 881	13 143
Marge sur Commissions	156 120	134 630
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	43 942	37 571
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4 140	4 828
Produits des autres activités	2 568	8 114
Charges des autres activités	32 766	32 882
PRODUIT NET BANCAIRE	992 269	872 605
Charges générales d'exploitation	417 817	399 166
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	40 735	34 212
Résultat Brut d'Exploitation	533 717	439 227
Coût du risque	-173 438	-80 863
Résultat d'Exploitation	360 279	358 364
Quote-Part du résultat des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-4	-65
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	360 274	358 299
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	134 394	134 308
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	225 880	223 991
Intérêts minoritaires	2 287	9 822
Résultat net Part du groupe	223 593	214 169

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN 2010

En milliers de dirhams

FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2010	30/06/2009
Résultat avant impôts	360 274	358 299
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	40 735	34 212
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	171 212	87 036
+/- Dotations nettes aux provisions	6 143	2 455
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	4	65
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-11 536	50 695
+/- Autres mouvements	65 198	-16 140
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	271 757	158 323
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-333 839	346 691
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	172 377	-1 111 403
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-791 692	143 597
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	214 636	38 608
- Impôts versés	-111 280	-126 321
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-849 797	-708 828
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-217 767	-192 206
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-86 109	-92 154
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-86 109	-92 154
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-254 319	-230 964
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-213 300	988 300
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-467 619	757 336
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-528	1 192
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-772 023	474 169
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	30/06/2010	30/06/2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 734 169	3 581 786
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 095 788	2 543 244
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 638 382	1 038 542
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 962 147	4 055 954
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 109 070	2 472 006
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	853 077	1 583 949
Variation de la trésorerie nette	-772 023	474 169

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de dirhams

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	30/06/2010	31/12/2009
Résultat net	225 880	433 482
Ecart de conversion	-528	1 292
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	513	17 519
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Réévaluation des immobilisations	-	-
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-15	18 811
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	225 866	452 292
Dont part du Groupe	223 579	440 627
Dont par des intérêts minoritaires	2 287	11 655

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2010

En milliers de dirhams

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008	833 818	979 930	-	674 409	-17 322	2 470 834	30 159	2 500 993
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 833	5 833
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes (*)	-	-	-	-225 131	-	-225 131	-5 833	-230 964
Autres	-	84 070	-	-84 070	-	-	-83	-83
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	421 817	-	421 817	11 665	433 482
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	17 519	17 519	-	17 519
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	1 292	-	1 292	-	1 292
Autres	-	-	-	113	-	113	-	113
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	1 292	17 519	18 810	-	18 810
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	833 818	1 064 000	-	788 429	197	2 686 443	41 741	2 728 184
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes (*)	-	-	-	-250 145	-	-250 145	-4 174	-254 319
Autres	-	96 000	-	-95 940	-	59	-59	0
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	223 593	-	223 593	2 287	225 880
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	513	513	-	513
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-528	-	-528	-	-528
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	-528	513	-15	-	-15
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 30 juin 2010	833 818	1 159 999	-	665 409	710	2 659 936	39 795	2 699 731

COÛT DU RISQUE

En milliers de dirhams

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE	30/06/2010	30/06/2009
Dotations aux provisions	-187 305	-128 581
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-175 011	-121 035
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-75	-
Provisions engagements par signature	-10 011	-4 188
Autres provisions pour risques et charges	-2 209	-3 358
Reprises de provisions	13 933	48 863
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	3 799	33 998
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	389	6 739
Reprises des autres provisions pour risques et charges	9 745	8 126
Variation des provisions	-66	-1 145
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-749	-8 385
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-3 799	-9 623
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	9 012	16 863
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-4 531	-
Coût du risque	-173 438	-80 863

COMPTE DE RESULTAT - MARGE D'INTERET

En milliers de dirhams

	30/06/2010			30/06/2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	1 080 122	211 284	868 798	996 261	228 213	768 048
Comptes et prêts/emprunts	1 032 163	209 589	822 535	949 348	227 839	721 508
Opérations de pensions	1 582	550	1 032	2 101	373	1 728
Opérations de location-financement	46 376	1 146	45 230	44 812	-	44 812
Opérations interbancaires	76 954	16 695	60 298	73 158	15 175	57 983
Comptes et prêts/emprunts	51 747	16 459	35 327	63 542	15 166	48 376
Opérations de pensions	25 207	236	24 971	9 616	9	9 607
Emprunts émis par le Groupe		153 761	-153 761	-	143 570	-143 570
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	42 929		42 929	37 883	-	37 883
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 200 004	381 740	818 264	1 107 302	386 958	720 344

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

En milliers de dirhams

	30/06/2010	30/06/2009
Produits d'honoraires et de commissions		
Titres	2 580	2 687
Emission	123	143
Transmission d'ordres	321	2 355
Autres	2 136	190
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs, conservation, fiducie	9 323	7 707
Gestion d'actifs	6 633	5 088
Conservation	2 690	2 619
Engagements de prêt	17 805	11 767
Gestion des moyens de paiement	45 217	46 265
Ingénierie financière	-	-
Autres	92 076	79 347
Total Produits	167 001	147 773
Charges d'honoraires et de commissions	10 881	13 143
Conservation	891	667
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	9 990	12 476
Total Charges	10 881	13 143

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de dirhams

	30/06/2010	30/06/2009
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-4	-65
Plus values de cession	12	59
Moins value de cession	-17	-124
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-4	-65

INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	TOTAL
Marge d'intérêts	779 301	38 963	818 264
Marge sur commissions	156 131	-11	156 120
Produit net bancaire	953 317	38 952	992 269
Charges de fonctionnement	413 243	4 574	417 817
Résultat d'exploitation	331 746	28 533	360 279
Résultat net	201 377	24 503	225 880
Résultat net part groupe	201 377	22 216	223 593

PRÊTS ET CRÉANCES

En milliers de dirhams

30/06/2010	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	380 037	-	-	-	380 037
Administrations centrales	238 500	-	-	-	238 500
Etablissements de crédit	141 537	-	-	-	141 537
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances	35 277 479	2 263 101	1 487 917	130 516	35 922 147
Administrations centrales	-	13	13	-	0
Etablissements de crédit	2 656 590	46	33	-	2 656 603
Institutions non établissements de crédit	14 191 349	1 056 363	592 854	33 779	14 621 079
Grandes entreprises	4 697 145	-	-	-	4 697 145
Clientèle de détail	13 732 395	1 206 679	895 017	96 737	13 947 320
Total	35 657 516	2 263 101	1 487 917	130 516	36 302 184
31/12/2009	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	382 506	-	-	-	382 506
Administrations centrales	235 060	-	-	-	235 060
Etablissements de crédit	147 446	-	-	-	147 446
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	36 248 293	1 868 508	1 331 098	130 739	36 654 963
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 332 313	45	39	-	3 332 319
Institutions non établissements de crédit	16 240 012	751 083	470 843	53 853	16 466 399
Grandes entreprises	3 936 886	-	-	-	3 936 886
Clientèle de détail	12 739 080	1 117 380	860 216	76 886	12 919 358
Total	36 630 799	1 868 508	1 331 098	130 739	37 037 469

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement - (2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En milliers de dirhams

30/06/2010	Juste valeur des actifs non dépréciés (A)	Juste valeur des actifs dépréciés (B)	(dépréciation)	Valeur comptable nette totale (A + B)
Instruments de capitaux propres	41 046	23 749	7 182	64 795
Instruments de dette	2 410 184	-	-	2 410 184
Administrations centrales	2 004 926	-	-	2 004 926
Etablissements de crédit	405 258	-	-	405 258
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
Total	2 451 229	23 749	7 182	2 474 978

31/12/2009	Juste valeur des actifs non dépréciés (A)	Juste valeur des actifs dépréciés (B)	(dépréciation)	Valeur comptable nette totale (A + B)
Instruments de capitaux propres	37 690	23 824	7 107	61 514
Instruments de dette	1 608 654	-	-	1 608 654
Administrations centrales	1 355 508	-	-	1 355 508
Etablissements de crédit	253 146	-	-	253 146
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
Total	1 646 344	23 824	7 107	1 670 168

PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

En milliers de dirhams

Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale 30/06/2010	31/12/2009
Placements détenus jusqu'à leur échéance					
Instruments de dette					
Administrations centrales					
Etablissements de crédit					
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances					
Administrations centrales					
Etablissements de crédit					
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Total					

N É A N T

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En milliers de dirhams

30/06/2010	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			NA	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		10 850		5 960
Actifs financiers disponibles à la vente		2 474 978	25 270	
Prêts et créances				
Placements détenus jusqu'à leur échéance				
Autres actifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			NA	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 419		- 1 394
Passifs financiers au coût amorti				
Autres passifs financiers				

31/12/2009	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 889		-
Actifs financiers disponibles à la vente		1 670 168	25 345	
Prêts et créances				
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-		
Autres actifs financiers		-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		3 025		4 269
Passifs financiers au coût amorti		-		
Autres passifs financiers		-		-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COÛT

En milliers de dirhams

	30/06/2010		31/12/2009	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeur en résultat				
Solde de clôture	727 285	1 590 590	691 159	1 519 917
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	84 373	557 261	80 550	528 551
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple		-		-

PROVISIONS PASSIF

En milliers de dirhams

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture au 01/01/2010	47 885	84 816	49 091		22 237	204 029
Dotations	2 200	11 801	10 011		9	24 020
Montants utilisés	51				2 474	2 525
Montants non utilisés repris au cours de la période	6 194	7 796	389		1 027	15 405
Autres mouvements	-	-	-	-	53	53
Solde de clôture au 30/06/2010	43 840	88 821	58 714		18 798	210 172

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

En milliers de dirhams

	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
Durée résiduelle				
≤ 1 an	508 588	414 923	93 665	464 091
> 1 an ≤ 5 ans	757 013	671 337	85 676	690 781
> 5 ans	132 193	113 351	18 842	120 627
Total	1 397 794	1 199 611	198 183	1 275 500

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS

En milliers de dirhams

	30/06/2010
Engagements de prêt	
Donnés :	15 679 133
Etablissements de crédit	196 264
Institutions non établissements de crédit	166 405
Grandes entreprises	14 622 189
Clientèle de détail	694 274
Reçus :	
Garanties financières	
Données	5 835 529
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	3 926
Institutions non établissements de crédit	79 378
Grandes entreprises	5 611 563
Clientèle de détail	140 663
Garanties reçues :	4 288 349
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	4 288 349
Institutions non établissements de crédit	
Grandes entreprises	
Clientèle de détail	
Dérivés de crédit reçus	
Autres engagements	
Donnés	
Reçus	
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés :	
- Garanties financières données :	
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	-

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS

En milliers de dirhams

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	30/06/2010	31/12/2009
Impôts courants	123 406	5 061
Impôts différés	66 420	85 306
Actifs d'impôts courants et différés	189 826	90 367
Impôts courants	111 914	24 175
Impôts différés	112 464	107 909
Passifs d'impôts courants et différés	224 378	132 085
CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		
Charge d'impôts courants	111 280	237 293
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	23 113	20 950
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	134 394	258 243
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Résultat net	225 880	433 482
Charges d'impôt sur les bénéfices	134 394	258 243
Taux d'impôt effectif moyen	37,30%	37,33%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Taux d'impôt en vigueur	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	0,30%	0,33%
Taux d'impôt effectif moyen	37,30%	37,33%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

En milliers de dirhams

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31/12/2009			
Au 31 décembre 2009, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :			
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	840 044	10,07	10,07
AUTRES	1 106 121	13,27	13,27
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	6 392 011	76,66	76,66
Total	8 338 176	100,00	100,00
La valeur nominal des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées. A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.			
DIVIDENDES			
Au titre de l'exercice 2009, les membres du Directoire du Crédit du Maroc ont proposé un dividende net par action de 30 DH, avec l'approbation par l'Assemblée générale.			
Dividendes (en dirhams)	2009	2008	2007
Dividende par action	30,00	27,00	28,00
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	50,59	43,40	50,83

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

En milliers de dirhams

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 179 930	251 984				1 431 914
Instruments de capitaux propres		-				-
Autres créances		243				243
Total des actifs	1 179 930	252 227	-	-	-	1 432 157
Passifs : dépôts et emprunts	250 975	1 181 182				1 432 157
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	250 975	1 181 182	-	-	-	1 432 157
Garanties émises par le groupe	678 848	-				678 848
Garanties reçues par le groupe	-	678 848				678 848
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	4 581	23 777	-	-	-	28 358
Charges d'intérêts	733	22 523				23 257
Honoraires et commissions	125	61				186
Total des produits dont :	46 297	7 809	-	-	-	54 106
Produits d'intérêts	22 463	794				23 257
Honoraires et commissions	61	125				186
Produits de dividendes	22 708	3 040				25 748

AVANTAGES AU PERSONNEL

	30/06/2010	31/12/2009
Taux d'actualisation	3,61%	3,53%
Taux d'évolution des salaires	3,71%	3,71%

En milliers de dirhams

	30/06/2010	31/12/2009
Provisions pour prime de fin carrière	28 765	29 455
Provisions pour indemnité de départ volontaire	13 403	13 519
Provisions pour prime de fidélité	23 770	23 414
Total	65 938	66 388

Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2009

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 095 794	2 543 351
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 889	18 652
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 670 168	1 607 642
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 714 825	3 724 775
Prêts et créances sur la clientèle	33 322 644	29 112 154
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts Exigibles	5 061	5 147
Actifs d'impôt différé	85 306	107 023
Comptes de régularisation et autres actifs	166 068	213 697
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participation aux bénéfices différés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	991 366	841 182
Immobilisations incorporelles	104 425	101 209
Ecart d'acquisition	-	-
Total	42 160 546	38 274 833

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/2009	31/12/2008
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	107
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 025	18 028
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	802 721	540 670
Dettes envers la clientèle	30 720 673	28 865 258
Titres de créance émis	6 132 465	4 588 177
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigibles	24 175	50 577
Passifs d'impôt différé	107 909	98 417
Comptes de régularisation et autres passifs	428 163	412 030
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	204 029	191 157
Subventions, fonds publics affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009 195	1 009 418
Capitaux propres	2 728 184	2 500 993
Capitaux propres part du groupe	2 686 443	2 470 834
Capital et réserves liées	1 897 817	1 813 747
Réserves consolidées	366 612	312 547
Gains ou pertes latents ou différés	197	-17 322
Résultat net de l'exercice	421 817	361 862
Intérêts minoritaires	41 741	30 159
Total	42 160 546	38 274 833

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31/12/2009

(en milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et produits assimilés	2 255 903	1 948 189
Intérêts et charges assimilés	758 609	596 565
Marge d'Intérêt	1 497 293	1 351 624
Commissions (Produits)	292 137	276 451
Commissions (Charges)	25 745	21 581
Marge sur Commissions	266 392	254 870
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	82 896	77 374
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	16 615	9 662
Produits des autres activités	4 376	30 610
Charges des autres activités	68 400	77 399
PRODUIT NET BANCAIRE	1 799 173	1 646 741
Charges générales d'exploitation	792 573	744 189
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	75 345	67 857
Résultat Brut d'Exploitation	931 255	834 695
Coût du risque	-239 396	-253 006
Résultat d'Exploitation	691 859	581 689
Quote-Part Résultat des résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-134	-956
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	691 725	580 733
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	258 243	216 909
Résultat net d'Impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	433 482	363 824
Intérêts minoritaires	11 665	1 962
Résultat net Part du groupe	421 817	361 862
Résultat par action	50,59	43,40
Résultat dilué par action	50,59	43,40

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE IFRS AU 31/12/2009

(en milliers de DH)

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2009	31/12/2008
Résultat avant impôts	691 725	580 733
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	75 345	67 857
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	138 718	-92 678
+/- Dotations nettes aux provisions	12 960	28 555
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	134	956
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	43 765	86 811
+/- Autres mouvements	7 121	-72 701
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	278 043	18 799
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	869 978	537 882
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 506 547	-6 743 585
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-29 809	793 253
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	38 704	-120 615
- Impôts versés	-237 293	-219 858
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 864 967	-5 752 924
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-895 200	-5 153 391
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-228 878	-248 958
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-228 878	-248 958
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-225 131	-233 953
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 500 300	4 339 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 275 169	4 105 047
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	1 292	3 291
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	152 383	-1 294 012
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 581 786	4 875 798
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 543 244	3 755 885
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 038 542	1 119 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 734 169	3 581 786
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 095 788	2 543 244
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 638 382	1 038 542
Variation de la trésorerie nette	152 383	-1 294 012

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007	833 818	908 209	-	641 517	-13 529	2 370 014	27 228	2 397 242
Impact des changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007 corrigés	833 818	908 209	-	641 517	-13 529	2 370 014	27 228	2 397 242
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 812	5 812
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes (*)	-	-	-	-233 469	-	-233 469	-6 296	-239 765
Autres	-	71 721	-	-71 772	51	0	-1 103	-1 103
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	361 862	-	361 862	1 962	363 824
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)	-	-	-	-	-3 843	-3 843	-	-3 843
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)	-	-	-	3 291	-	3 291	-	3 291
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	-	-	-	3 291	-3 843	-553	-	-553
Autres	-	-	-	-27 020	-	-27 020	2 557	-24 463
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008	833 818	979 930	-	674 409	-17 322	2 470 834	30 159	2 500 993
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 833	5 833
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes (*)	-	-	-	-225 131	-	-225 131	-5 833	-230 964
Autres	-	84 070	-	-84 070	-	-	-83	-83
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	421 817	-	421 817	11 665	433 482
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	17 519	17 519	-	17 519
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	1 404	-	1 404	-	1 404
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	1 404	17 519	18 923	-	18 923
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2009	833 818	1 064 000	-	788 429	197	2 686 443	41 741	2 728 184

COÛT DU RISQUE

(en milliers de DH)

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions	-281 212	-248 450
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-255 826	-223 500
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	-11 256	-24 949
Autres provisions pour risques et charges	-14 130	-
Reprises de provisions	135 130	316 483
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	116 901	316 178
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	4 081	305
Reprises des autres provisions pour risques et charges	14 148	-
Variation des provisions	-93 313	-321 040
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-19 668	-23 972
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-101 919	-316 178
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	28 274	19 111
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Coût du risque	-239 396	-253 006

COMPTE DE RESULTAT - MARGE D'INTERET

(en milliers de DH)

	31/12/2009			31/12/2008		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 033 109	454 596	1 578 513	1 724 218	448 721	1 275 497
Comptes et prêts/emprunts	1 929 989	454 108	1 475 880	1 639 643	438 129	1 201 514
Opérations de pensions	4 201	487	3 714	277	10 592	-10 315
Opérations de location-financement	98 919	-	98 919	84 298	-	84 298
Opérations interbancaires	149 751	24 472	125 279	127 554	36 480	91 074
Comptes et prêts/emprunts	111 331	23 391	87 941	126 193	29 475	96 718
Opérations de pensions	38 420	1 082	37 338	1 361	7 005	-5 644
Emprunts émis par le Groupe	-	279 541	-279 541	-	111 364	-111 364
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	73 043	-	73 043	96 416	-	96 416
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	2 255 903	758 609	1 497 293	1 948 189	596 565	1 351 624

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(en milliers de DH)

	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'honoraires et de commissions		
Titres	6 071	7 271
Emission	721	1 230
Transmission d'ordres	942	5 686
Autres	4 408	355
Compensation et règlement-livraison	-	
Gestion d'actifs, conservation, fiducie	15 948	18 773
Gestion d'actifs	10 736	13 013
Conservation	5 212	5 760
Engagements de prêt	24 283	27 301
Gestion des moyens de paiement	95 858	83 563
Ingénierie financière	-	
Autres	149 978	139 544
Total	292 137	276 451
Charges d'honoraires et de commissions		
Conservation	1 342	1 470
Compensation et règlement-livraison	-	
Autres	24 403	20 111
Total	25 745	21 581

INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	TOTAL
Marge d'intérêts	1 443 140	54 153	1 497 293
Marge sur commissions	266 535	-142	266 392
Produit net bancaire	1 748 823	50 350	1 799 173
Charges de fonctionnement	782 758	9 815	792 573
Résultat d'exploitation	636 490	55 369	691 859
Résultat net	398 487	34 995	433 482
Résultat net part groupe	398 487	23 330	421 817

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

(en milliers de DH)

	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-134	-956
Plus-values de cession	78	1 070
Moins-value de cession	-212	-2 026
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-134	-956

PRÊTS ET CRÉANCES

(en milliers de DH)

31/12/2009	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	382 506	-	-	-	382 506
Administrations centrales	235 060	-	-	-	235 060
Etablissements de crédit	147 446	-	-	-	147 446
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	36 248 293	1 868 508	1 331 098	130 739	36 654 963
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 332 313	45	39	-	3 332 319
Institutions non établissements de crédit	16 240 012	751 083	470 843	53 853	16 466 399
Grandes entreprises	3 936 886	-	-	-	3 936 886
Clientèle de détail	12 739 080	1 117 380	860 216	76 886	12 919 358
Total	36 630 799	1 868 508	1 331 098	130 739	37 037 469

31/12/2008	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	373 218	-	-	-	373 218
Administrations centrales	216 580	-	-	-	216 580
Etablissements de crédit	156 638	-	-	-	156 638
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	32 282 152	1 524 504	1 203 134	139 810	32 463 712
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 351 553	39	34	-	3 351 557
Institutions non établissements de crédit	14 656 957	604 023	510 843	44 945	14 705 192
Grandes entreprises	3 728 252	-	-	-	3 728 252
Clientèle de détail	10 545 391	920 441	692 256	94 865	10 678 711
Total	32 655 370	1 524 504	1 203 134	139 810	32 836 930

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement - (2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(en milliers de DH)

31/12/2009	Juste valeur des actifs non dépréciés (A)	Juste valeur des actifs dépréciés (B)	(dépréciation)	Valeur comptable nette totale (A + B)
Instruments de capitaux propres	37 690	23 824	7 107	61 514
Instruments de dette	1 608 654	-	-	1 608 654
Administrations centrales	1 355 508	-	-	1 355 508
Etablissements de crédit	253 146	-	-	253 146
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
Total	1 646 344	23 824	7 107	1 670 168

31/12/2008	Juste valeur des actifs non dépréciés (A)	Juste valeur des actifs dépréciés (B)	(dépréciation)	Valeur comptable nette totale (A + B)
Instruments de capitaux propres	46 973	20 649	6 759	67 622
Instruments de dette	1 540 020	-	-	1 540 020
Administrations centrales	1 540 020	-	-	1 540 020
Etablissements de crédit	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
Total	1 586 993	20 649	6 759	1 607 642

PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

(en milliers de DH)

Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale 31/12/2009	31/12/2008
Placements détenus jusqu'à leur échéance					
Instruments de dette					
Administrations centrales					
Etablissements de crédit					
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances					
Administrations centrales					
Etablissements de crédit					
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Total					

N É A N T

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de DH)

31/12/2009	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 889		-
Actifs financiers disponibles à la vente		1 670 168	25 345	
Prêts et créances			NA	
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-		
Autres actifs financiers		-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		-		-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		3 025		4 269
Passifs financiers au coût amorti		-		
Autres passifs financiers		-		- -

31/12/2008	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 652		1 269
Actifs financiers disponibles à la vente		1 607 642	22 170	
Prêts et créances			NA	
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-		
Autres actifs financiers		-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		-		-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 028		12 283
Passifs financiers au coût amorti		-		
Autres passifs financiers		-		- -

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COÛT

(en milliers de DH)

	31/12/2009		31/12/2008	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeur en résultat				
Solde de clôture	691 159	1 519 917	592 860	1 316 174
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	80 550	528 551	75 743	474 992
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple		-		-

PROVISIONS PASSIF

(en milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	44 930	64 354	41 916		39 958	191 157
Dotations	10 829	17 975	11 256		3 213	43 273
Montants utilisés	2 395				3 136	5 531
Montants non utilisés repris au cours de la période	5 479	12 173	4 081		3 138	24 870
Autres mouvements	-	14 660	-	-	-14 660	-
Solde de clôture	47 885	84 816	49 091		22 237	204 029

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
Durée résiduelle				
≤ 1 an	578 143	478 615	99 528	458 170
> 1 an ≤ 5 ans	768 462	656 777	111 685	768 462
> 5 ans	95 854	90 971	4 883	95 854
Total	1 442 459	1 226 363	216 096	1 322 486

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire. Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS

(en milliers de DH)

	31/12/2009
Engagements de prêt	
Donnés :	9 319 565
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	6 370
Institutions non établissements de crédit	137 119
Grandes entreprises	8 574 236
Clientèle de détail	601 840
Reçus :	-
Garanties financières	
Données	5 627 834
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	1 292 719
Institutions non établissements de crédit	58 565
Grandes entreprises	4 227 682
Clientèle de détail	48 869
Reçues :	
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	6 476 320
Institutions non établissements de crédit	
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés :	-
- Garanties financières données :	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	-

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS

(en milliers de DH)

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	31/12/2009	31/12/2008
Impôts courants	5 061	5 147
Impôts différés	85 306	107 023
Actifs d'impôts courants et différés	90 367	112 170
Impôts courants	24 175	50 577
Impôts différés	107 909	98 417
Passifs d'impôts courants et différés	132 085	148 994
CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		
Charge d'impôts courants	237 293	219 858
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	20 950	-2 949
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	258 243	216 909
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Résultat net	433 482	363 824
Charges d'impôt sur les bénéfices	258 243	216 909
Taux d'impôt effectif moyen	37,33%	37,35%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Taux d'impôt en vigueur	37,00%	37,00%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	0,33%	0,35%
Taux d'impôt effectif moyen	37,33%	37,35%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

(en milliers de DH)

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31/12/2009

Au 31 décembre 2009 la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
WAFA ASSURANCE	840 044	10,07	10,07
AUTRES	1 106 121	13,27	13,27
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	6 392 011	76,66	76,66
Total	8 338 176	100,00	100,00

La valeur nominal des actions est de 100 DH . Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Le conseil de surveillance a fait une proposition de distribution d'un dividende net de 30 DH par action, qui sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Dividendes (en dirhams)	2009	2008	2007
Dividende par action	30,00	27,00	28,00
Résultat net Part du Groupe par action (en dirhams)			
Résultat net Part du Groupe par action	50,59	43,40	50,83

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

(en milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 177 213	405 378				1 582 591
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 177 213	405 378	-	-	-	1 582 591
Passifs : dépôts et emprunts	403 676	1 178 915				1 582 591
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	403 676	1 178 915	-	-	-	1 582 591
Garanties émises par le groupe	714 259	-				714 259
Garanties reçues par le groupe	-	714 259				714 259
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	11 069	53 395	-	-	-	64 464
Charges d'intérêts	2 903	51 848				54 751
Honoraires et commissions	375	149				524
Total des produits dont :	86 028	15 103	-	-	-	101 130
Produits d'intérêts	51 670	3 081				54 751
Honoraires et commissions	149	375				524
Produits de dividendes	33 066	3 600				36 666

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),

(en milliers de DH)

	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour prime de fin carrière	29 455	21 642
Provisions pour indemnité de départ volontaire	13 519	27 911
Provisions pour prime de fidélité	23 414	13 094
Total	66 388	62 646

- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2009	31/12/2008
Taux d'actualisation	3,53%	4,52%
Taux d'évolution des salaires	3,71%	3,70%

II. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2008

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/2008	31/12/2007
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 543 351	3 755 946
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	18 652	17 383
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 607 642	2 417 326
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 724 775	4 172 676
Prêts et créances sur la clientèle	29 112 154	21 364 769
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts Exigibles	5 147	7 167
Actifs d'impôt différé	107 023	102 962
Comptes de régularisation et autres actifs	213 697	146 786
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	841 182	680 942
Immobilisations incorporelles	101 209	81 303
Ecart d'acquisition	-	-
Total	38 274 833	32 747 261

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/2008	31/12/2007
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	107	61
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	18 028	6 391
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	540 670	364 860
Dettes envers la clientèle	28 865 258	28 025 841
Titres de créance émis	4 588 177	1 171 784
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigibles	50 577	10 367
Passifs d'impôt différé	98 417	116 431
Comptes de régularisation et autres passifs	412 030	491 681
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	191 157	162 603
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009 418	-
Capitaux propres	2 500 993	2 397 242
Capitaux propres part du groupe	2 470 834	2 370 014
Capital et réserves liées	1 813 747	1 742 026
Réserves consolidées	312 547	217 729
Gains ou pertes latents ou différés	-17 322	-13 529
Résultat net de l'exercice	361 862	423 789
Intérêts minoritaires	30 159	27 228
Total	38 274 833	32 747 261

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2008

(en milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts et produits assimilés	1 948 189	1 557 783
Intérêts et charges assimilés	596 565	363 110
Marge d'Intérêt	1 351 624	1 194 673
Commissions perçues	276 451	258 107
Commissions (Charges)	21 581	17 496
Marge sur Commissions	254 870	240 611
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	77 374	86 600
Gains ou pertes nets sur actifs fin disponibles à la vente	9 662	9 155
Produits des autres activités	30 610	36 287
Charges des autres activités	77 399	71 390
PRODUIT NET BANCAIRE	1 646 741	1 495 936
Charges générales d'exploitation	744 189	688 521
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	67 857	66 159
Résultat Brut d'Exploitation	834 695	741 256
Coût du risque	-253 006	-104 982
Résultat d'Exploitation	581 689	636 274
Quote-Part Résultat des résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-956	4 334
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	580 733	640 608
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	216 909	215 189
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	363 824	425 419
Intérêts minoritaires	1 962	1 630
Résultat net Part du groupe	361 862	423 789

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

(en milliers de DH)

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2008	31/12/2007
Résultat avant impôts	580 733	640 608
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	67 857	66 159
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-92 678	-93 322
+/- Dotations nettes aux provisions	28 555	14 160
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	956	-4 394
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	86 811	10 190
+/- Autres mouvements	-72 701	22 057
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	18 799	14 850
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	537 882	25 942
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-6 743 585	564 581
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	793 253	86 937
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-120 615	21 034
- Impôts versés	-219 858	-174 979
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-5 752 924	523 515
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-5 153 392	1 178 973
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-248 958	-153 193
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-248 958	-153 193
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-233 953	-233 789
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 339 000	1 146 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 105 047	912 211
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	3 291	-880
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 294 012	1 937 111
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2008	31/12/2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 875 798	2 938 687
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 755 885	3 528 136
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 119 913	-589 450
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 581 786	4 875 798
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 543 244	3 755 885
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 038 542	1 119 913
Variation de la trésorerie nette	-1 294 012	1 937 111

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2006	833 818	831 595	-	527 557	20 179	2 213 148	25 918	2 239 066
Impact des changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2006 corrigés	833 818	831 595	-	527 557	20 179	2 213 148	25 918	2 239 066
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	2 855	2 855
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	1 021	-	1 021	-	1 021
Dividendes	-	-	-	-233 469	-	-233 469	-3 175	-236 644
Autres	-	76 614	-	-76 614	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	423 789	-	423 789	1 630	425 419
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)	-	-	-	-	-33 709	-33 709	-	-33 709
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)	-	-	-	-880	-	-880	-	-880
Autres	-	-	-	114	-	114	-	114
Gains ou pertes latents ou différés (A)+(B)+(C)	-	-	-	-766	-33 709	-34 475	-	-34 475
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007	833 818	908 209	-	641 517	-13 529	2 370 014	27 228	2 397 242
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007 corrigés	833 818	908 209	-	641 517	-13 529	2 370 014	27 228	2 397 242
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 812	5 812
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-233 469	-	-233 469	-6 296	-239 765
Autres	-	71 721	-	-71 772	51	-	-1 103	-1 103
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	361 862	-	361 862	1 962	363 824
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-3 843	-3 843	-	-3 843
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	3 291	-	3 291	-	3 291
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	3 291	-3 843	-553	-	-553
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-27 020	-	-27 020	2 557	-24 463
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008	833 818	979 930	-	674 409	-17 322	2 470 834	30 159	2 500 993

COÛT DU RISQUE

(en milliers de DH)

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux provisions	-248 450	-113 056
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-223 500	-107 617
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	-24 949	-5 439
Autres provisions pour risques et charges	-	-
Reprises de provisions	316 483	168 679
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	316 178	168 512
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	305	167
Reprises des autres provisions pour risques et charges	-	-
Variation des provisions	-321 040	-160 605
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-23 972	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-316 178	-168 512
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	19 111	7 907
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Coût du risque	-253 006	-104 982

COMPTE DE RESULTAT - MARGE D'INTERET

(en milliers de DH)

	31/12/2008			31/12/2007		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	1 724 218	448 721	1 275 497	1 305 619	290 663	1 014 956
Comptes et prêts/emprunts	1 639 643	438 129	1 201 514	942 296	-28 342	970 639
Opérations de pensions	277	10 592	-10 315	82	15 846	-15 764
Opérations de location-financement	84 298	-	84 298	363 240	303 159	60 081
Opérations interbancaires	127 554	36 480	91 074	172 637	61 665	110 972
Comptes et prêts/emprunts	126 193	29 475	96 718	172 438	58 078	114 359
Opérations de pensions	1 361	7 005	-5 644	199	3 586	-3 387
Emprunts émis par le Groupe	0	111 364	-111 364	1	10 783	-10 782
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	96 416	-	96 416	79 526	-	79 526
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 948 189	596 565	1 351 624	1 557 783	363 110	1 194 673

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(en milliers de DH)

	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'honoraires et de commissions		
Titres	7 271	4 234
Emission	1 230	3 055
Transmission d'ordres	5 686	827
Autres	355	352
Compensation et règlement-livraison	-	24 078
Gestion d'actifs, conservation, fiducie	18 773	12 740
Gestion d'actifs	13 013	6 615
Conservation	5 760	6 125
Engagements de prêt	27 301	18 608
Gestion des moyens de paiement	83 563	79 229
Ingénierie financière	-	-
Autres	139 544	119 219
Total	276 451	258 107
Charges d'honoraires et de commissions		
Conservation	1 470	1 153
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	20 111	16 343
Total	21 581	17 496

INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	TOTAL
Marge d'intérêts	1 268 780	82 844	1 351 624
Marge sur commissions	262 166	-7 296	254 870
Produit net bancaire	1 560 961	85 780	1 646 741
Charges de fonctionnement	1 021 206	43 856	1 065 062
Résultat d'exploitation	539 765	41 924	581 689
Résultat net	324 858	38 966	363 824
Résultat net part groupe	324 858	37 004	361 862

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

(en milliers de DH)

	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-956	4 334
Plus-values de cession	1 070	8 268
Moins-value de cession	-2 026	-3 934
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-956	4 334

PRÊTS ET CRÉANCES

(en milliers de DH)

31/12/2008	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	373 218	-	-	-	373 218
Administrations centrales	216 580	-	-	-	216 580
Etablissements de crédit	156 638	-	-	-	156 638
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	32 282 152	1 524 504	1 203 134	139 810	32 463 712
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 351 553	39	34	-	3 351 557
Institutions non établissements de crédit	14 656 957	604 023	510 843	44 945	14 705 192
Grandes entreprises	3 728 252	-	-	-	3 728 252
Clientèle de détail	10 545 391	920 441	692 256	94 865	10 678 711
Total	32 655 370	1 524 504	1 203 134	139 810	32 836 930

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(en milliers de DH)

31/12/2008	Juste valeur des actifs non dépréciés (A)	Juste valeur des actifs dépréciés (B)	(dépréciation)	Valeur comptable nette totale (A + B)
Instruments de capitaux propres	46 973	20 649	6 759	67 622
Instruments de dette	1 540 020	-	-	1 540 020
Administrations centrales	1 540 020	-	-	1 540 020
Etablissements de crédit	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
Total	1 586 993	20 649	6 759	1 607 642

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COÛT

(en milliers de DH)

	31/12/2008		31/12/2007	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeur en résultat				
Solde de clôture	592 860	1 316 174	638 284	1 126 783
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	75 743	474 992	68 805	445 841
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple		-		-

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de DH)

31/12/2008	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 652	NA	1 269
Actifs financiers disponibles à la vente		1 607 642	22 170	
Prêts et créances		-	NA	
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-	NA	
Autres actifs financiers		-	NA	-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 028	NA	12 283
Passifs financiers au coût amorti		-	NA	
Autres passifs financiers		-	NA	-

PROVISIONS PASSIF

(en milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	37 991	67 337	17 271		40 004	162 603
Dotations	16 012	25 164	24 949	-	5 385	71 511
Montants utilisés	4 275	-	-	-	5 221	9 496
Montants non utilisés repris au cours de la période	4 799	28 146	305	-	210	33 460
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Solde de clôture	44 930	64 354	41 916	-	39 958	191 157

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
Durée résiduelle				
≤ 1 an	510 438	410 195	100 243	351 710
> 1 an ≤ 5 ans	642 305	556 992	85 313	642 305
> 5 ans	97 617	89 848	7 769	97 617
Total	1 250 360	1 057 035	193 325	1 091 632

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS

(en milliers de DH)

	31/12/2008
Engagements de prêt	
Donnés :	8 459 286
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	172 691
Institutions non établissements de crédit	49 982
Grandes entreprises	7 571 045
Clientèle de détail	665 569
Reçus :	-
Garanties financières	
Données	2 828 067
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	996 399
Institutions non établissements de crédit	1 773
Grandes entreprises	1 786 295
Clientèle de détail	43 600
Reçues :	6 226 954
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	6 226 954
Institutions non établissements de crédit	
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés :	-
- Garanties financières données :	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	-

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS

(en milliers de DH)

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	31/12/2008	31/12/2007
Impôts courants	5 147	7 167
Impôts différés	107 023	102 962
Actifs d'impôts courants et différés	112 170	110 129
Impôts courants	50 577	10 367
Impôts différés	98 417	116 431
Passifs d'impôts courants et différés	148 994	126 798
CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		
Charge d'impôts courants	219 858	224 676
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-2 949	-9 487
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	216 909	215 189
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Résultat net	363 824	425 418
Charges d'impôt sur les bénéfices	216 909	215 189
Taux d'impôt effectif moyen	37,35%	33,59%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Taux d'impôt en vigueur	37,00%	37,00%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	0,35%	-3,41%
Taux d'impôt effectif moyen	37,35%	33,59%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

(en milliers de DH)

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31/12/2008			
Au 31 décembre 2008 la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :			
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	2 602 791	31,22	31,22
Cnia Assurance	81 567	0,98	0,98
AUTRES	1 264 263	15,16	15,16
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	4 389 555	52,64	52,64
Total	8 338 176	100,00	100,00
La valeur nominal des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées. A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.			
DIVIDENDES			
Le conseil de surveillance a fait une proposition de distribution d'un dividende net de 24,30 DH par action, qui sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.			
Dividendes (en dirhams)	2008	2007	2006
Dividende net par action	24,30	25,20	25,20
Dividende global	24,30	25,20	25,20
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net par action	43,35	32,92	35,96

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

(en milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 122 104	268 058	-	-	-	1 390 162
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 122 104	268 058	-	-	-	1 390 162
Passifs : dépôts et emprunts	265 461	1 124 701	-	-	-	1 390 162
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	265 461	1 124 701	-	-	-	1 390 162
Garanties émises par le groupe	628 597	-	-	-	-	628 597
Garanties reçues par le groupe	-	628 597	-	-	-	628 597
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	19 444	51 163	-	-	-	70 607
Charges d'intérêts	8 367	48 396	-	-	-	56 763
Honoraires et commissions	375	113	-	-	-	488
Total des produits dont :	88 470	23 429	-	-	-	111 899
Produits d'intérêts	48 147	8 617	-	-	-	56 763
Honoraires et commissions	113	375	-	-	-	488
Produits de dividendes	37 812	3 480	-	-	-	41 292

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêt.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),

(en milliers de DH)

	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour prime de fin carrière	21 642	26 554
Provisions pour indemnité de départ volontaire	27 911	21 712
Provisions pour prime de fidélité	13 094	19 070
Total	62 646	67 337

- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2008	31/12/2007
Taux d'actualisation	4,52%	4,33%
Taux d'évolution des salaires	3,7%	3%

III. Comptes sociaux au 30 Juin 2010

En milliers de dirhams

ACTIF	30/06/2010	31/12/2009
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 109 072	2 095 793
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 665 785	4 367 486
. A vue	1 058 115	2 056 643
. A terme	2 607 670	2 310 843
Créances sur la clientèle	32 099 320	32 212 476
. Crédits de trésorerie et à la consommation	10 541 579	10 440 606
. Crédits à l'équipement	8 800 514	8 960 965
. Crédits immobiliers	9 819 279	9 233 967
. Autres crédits	2 937 948	3 576 939
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	2 792 336	1 993 979
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 245 271	1 590 796
. Autres titres de créance	541 537	397 492
. Titres de propriété	5 529	5 692
Autres actifs	230 818	110 778
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	222 614	214 189
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	107 098	103 762
Immobilisations corporelles	729 198	696 264
Total de l'Actif	41 956 243	41 794 728

En milliers de dirhams

PASSIF	30/06/2010	31/12/2009
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	481 165	750 607
. A vue	95 551	156 229
. A terme	385 614	594 379
Dépôts de la clientèle	31 025 812	30 698 355
. Comptes à vue créditeurs	17 716 434	17 968 532
. Comptes d'épargne	6 185 645	6 015 384
. Dépôts à terme	6 136 613	5 988 401
. Autres comptes créditeurs	987 121	726 038
Titres de créance émis	5 884 235	6 132 465
. Titres de créances négociables	5 884 235	6 132 465
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créances émis	-	-
Autres passifs	706 470	326 919
Provisions pour risques et charges	301 238	288 592
Provisions réglementées	65 096	65 096
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 032 589	1 009 195
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 159 999	1 064 000
Capital	833 818	833 818
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	279 409	216 295
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	186 405	409 378
Total du Passif	41 956 243	41 794 728

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2010 AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

LIBELLE	30/06/2010	30/06/2009
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 356 109	1 303 632
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	94 454	90 756
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 002 778	933 844
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	43 092	37 883
Produits sur titres de propriété	27 601	34 988
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	143 610	132 841
Autres produits bancaires	44 575	73 321
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	419 203	424 239
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	10 566	10 014
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	210 183	224 568
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	153 761	143 570
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	44 693	46 087
PRODUIT NET BANCAIRE	936 907	879 394
Produits d'exploitation non bancaire	3 955	316
Charges d'exploitation non bancaire	-	81
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	458 499	424 476
Charges de personnel	252 568	231 593
Impôts et taxes	8 563	8 896
Charges externes	140 704	135 905
Autres charges générales d'exploitation	7 659	6 017
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	49 006	42 065
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	287 580	236 309
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	266 015	210 891
Pertes sur créances irrécouvrables	1 118	3 379
Autres dotations aux provisions	20 447	22 039
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	98 479	127 626
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	72 300	96 737
Récupérations sur créances amorties	9 012	16 863
Autres reprises de provisions	17 166	14 026
RESULTAT COURANT	293 261	346 470
Produits non courants	1 194	884
Charges non courantes	7 389	11 457
RESULTAT AVANT IMPOTS	287 066	335 897
Impôts sur les résultats	100 661	115 836
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	186 405	220 060

ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2010 AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/2010	30/06/2009
+ Intérêts et produits assimilés	1 140 324	1 062 483
- Intérêts et charges assimilés	374 509	378 152
MARGE D'INTERET	765 815	684 331
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	143 634	132 849
- Commissions servies	10 865	13 157
Marge sur commissions	132 769	119 692
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+ Résultat des opérations sur titres de placement	563	29 288
+ Résultat des opérations de change	38 614	38 803
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	39 177	68 091
+ Divers autres produits bancaires	31 909	38 850
- Diverses autres charges bancaires	32 764	31 570
PRODUIT NET BANCAIRE	936 907	879 394
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-75	-
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	3 955	316
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	81
- Charges générales d'exploitation	458 499	424 476
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	482 287	455 152
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-185 820	-100 670
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-3 206	-8 013
RESULTAT COURANT	293 261	346 470
RESULTAT NON COURANT	-6 195	-10 573
- Impôts sur les résultats	100 661	115 836
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	186 405	220 060

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	30/06/2010	30/06/2009
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	186 405	220 060
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	49 006	42 065
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	75	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	48	59
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	81
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	235 438	262 147
- Bénéfices distribués	-	225 131
+ AUTOFINANCEMENT	235 438	37 017

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES

En milliers de dirhams

Premier semestre 2010	Deuxième semestre 2009	Premier semestre 2009
1 356 109	1 300 399	1 285 485

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

	Montants au 30/06/2010		Montants au 31/12/2009	
	Créances	Provisions*	Créances	Provisions*
Créances pré-douteuses	210 541	26 022	170 553	23 197
Créances douteuses	150 322	46 210	140 726	41 237
Créances compromises	1 562 281	1 431 989	1 323 285	1 227 394
TOTAL	1 923 144	1 504 222	1 634 564	1 291 828

(*) y compris agios réservés

HORS BILAN	30/06/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS DONNES	7 782 867	8 948 416
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	386 900
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 896 672	1 360 339
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 478 946	2 128 039
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 407 250	5 073 138
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	5 668 758	5 656 854
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 668 758	5 656 854
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2010 AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

LIBELLE	30/06/2010	30/06/2009
Produits d'exploitation bancaire perçus	1 330 919	1 245 773
Récupérations sur créances amorties	9 012	16 863
Produits d'exploitation non bancaire perçus	5 101	1 141
Charges d'exploitation bancaire versées	-426 351	-431 475
Charges d'exploitation non bancaire versées	-7 389	-11 457
Charges générales d'exploitation versées	-409 493	-382 411
Impôts sur les résultats versés	-100 661	-115 836
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	401 138	322 598
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	701 701	26 569
Créances sur la clientèle	-72 231	-2 322 105
Titres de transaction et de placement	-797 822	108 919
Autres actifs	-120 062	-14 781
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-269 443	-84 637
Dépôts de la clientèle	327 457	1 176 246
Titres de créance émis	-248 230	1 015 055
Autres passifs	379 551	-36 574
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-99 079	-131 308
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	302 059	191 290
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	48	152
Acquisition d'immobilisations financières	-8 425	-10 000
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-85 454	-91 203
Intérêts perçus	4 426	4 724
Dividendes perçus	27 377	34 988
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-62 028	-61 339
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	23 394	23 939
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-250 145	-225 131
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-226 751	-201 192
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	13 280	-71 241
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 095 786	2 543 243
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 109 066	2 472 002

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 30/06/2010
INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 30/06/2010

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Les états de synthèse au 30 juin 2010 sont présentés selon le modèle du plan comptable des établissements de crédit (PCEC) entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2000. Dans l'attente de la mise en place du système d'information adéquat, les états de l'ETIC suivants n'ont pas été renseignés : - Etat B21 : Valeurs et sûretés reçues et données en garantie - Etat C5 : Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants - Etat C7 : Titres et autres actifs gérés ou en dépôt	N E A N T

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 30/06/2010

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II. Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

ETAT B1. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2010	Total 31/12/2009
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 629 980	7	160 783	176 664	1 967 434	1 862 368
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	875 709
. au jour le jour	-	-	-	-	-	875 709
. à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	900 000	350 000	268 420	1 518 420	1 474 186
. au jour le jour	-	700 000	-	-	700 000	968 248
. à terme	-	200 000	350 000	268 420	818 420	505 938
PRETS FINANCIERS	-	209 252	1 553 248	-	1 762 500	1 782 473
AUTRES CREANCES	-	22 388	4 109	1 189	27 686	34 318
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	64	19 366	285	19 715	12 200
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	10	10	-
TOTAL	1 629 980	1 131 711	2 087 506	446 568	5 295 765	6 041 254

ETAT B2. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

CRÉANCES	Secteur public	Secteur Privé			Total 30/06/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	486 878	-	6 352 767	400 906	7 240 551	7 300 601
. Comptes à vue débiteurs	486 878	-	3 217 003	365 629	4 069 510	3 731 353
. Créances commerciales sur le Maroc	-	-	791 220	-	791 220	799 396
. Crédits à l'exportation	-	-	144 279	-	144 279	170 895
. Autres crédits de trésorerie	-	-	2 200 265	35 277	2 235 542	2 598 957
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	3 034 109	3 034 109	2 958 268
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 307 191	-	6 388 521	6 218	8 701 930	8 831 600
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	1 271 707	8 511 100	9 782 808	9 199 317
AUTRES CREDITS	1 333 333	1 080 021	54 960	143	2 468 457	3 193 405
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	350 103	51 891	401 993	345 820
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	115 023	354 450	469 473	383 466
- Créances pré-douteuses	-	-	5 339	177 104	182 443	147 356
- Créances douteuses	-	-	57 744	43 890	101 634	99 208
- Créances compromises	-	-	51 940	133 456	185 396	136 902
TOTAL	4 127 402	1 080 021	14 533 081	12 358 817	32 099 321	32 212 476

ETAT B3. VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

TITRES	Etablissements de Crédit et assimilés	Emetteurs Publics	Emetteurs Privés		Total 30/06/2010	Total 31/12/2009
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTES	541 538	2 245 270	5 462	67	2 792 337	1 993 980
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES		2 245 270			2 245 270	1 590 796
OBLIGATIONS					-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	541 538				541 538	397 492
TITRES DE PROPRIETE			5 462	67	5 529	5 692
TOTAL	541 538	2 245 270	5 462	67	2 792 337	1 993 980

ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2010	Total 31/12/2009
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	7	103	51 491	36 879	88 480	153 231
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
. au jour le jour	-	-	-	-	-	-
. à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	-	264 940	113 064	378 004	585 866
. au jour le jour	-	-	-	-	-	-
. à terme	-	-	264 940	113 064	378 004	585 866
EMPRUNTS FINANCIERS	5 637	-	14	-	5 651	6 325
AUTRES DETTES		463	6 947	1 594	9 004	5 005
Intérêts courus à payer	-	-	18	14	32	186
TOTAL	5 644	566	323 410	151 551	481 171	750 613

ETAT B11. DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

DEPOTS	Secteur public	Secteur Privé			Total 30/06/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	171 979	17 683	3 997 144	13 529 628	17 716 434	17 968 532
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	6 185 645	6 185 645	6 015 384
DEPOTS A TERME	146 000	211 000	1 053 643	4 625 772	6 036 415	5 889 139
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	1 413	830 157	155 551	987 121	726 038
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	100 198	100 198	99 262
TOTAL	317 979	230 096	5 817 919	24 574 098	31 025 813	30 698 355

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2010 AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements*	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	330 716	28 339	14 377	344 678	227 024	10 477	-	237 501	-79	107 098
- Droit au bail	25 836	-	-	25 836	-	-	-	-	-	25 836
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	304 880	28 339	14 377	318 842	227 024	10 477	-	237 501	-	81 341
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-79	-79
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 383 267	133 847	63 237	1 453 877	687 004	38 529	882	724 651	27	729 199
- Immeubles d'exploitation	547 506	3 414	1 906	549 014	179 181	9 412	-	188 593	-	360 421
. Terrain d'exploitation	149 171	-	-	149 171	-	-	-	-	-	149 171
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	361 289	3 414	1 906	362 797	150 339	8 594	-	158 933	-	203 864
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	37 046	-	-	37 046	28 842	818	-	29 660	-	7 386
- Mobilier et matériel d'exploitation	409 934	18 173	2 661	425 446	311 969	15 947	882	327 034	-	98 412
. Mobilier de bureau d'exploitation	88 666	2 412	548	90 530	69 501	3 148	548	72 101	-	18 429
. Matériel de bureau d'exploitation	10 157	1 877	2 011	10 023	7 090	200	232	7 058	-	2 965
. Matériel de bureau Télécom	38 208	274	-	38 482	28 209	1 634	-	29 843	-	8 639
. Matériel Informatique	215 553	11 408	-	226 961	172 048	8 410	-	180 458	-	46 503
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 051	-	101	4 950	5 051	-	101	4 950	-	-
. Autres matériels d'exploitation	52 299	2 202	1	54 500	30 070	2 555	1	32 624	-	21 876
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	387 056	111 991	58 670	440 377	175 681	12 128	-	187 809	-	252 568
- Immobilisations corporelles hors exploitation	38 771	269	-	39 040	20 173	1 042	-	21 215	-	17 825
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	28 488	-	-	28 488	15 481	697	-	16 178	-	12 310
. Mobiliers et matériel hors exploitation	4 019	11	-	4 030	3 298	106	-	3 404	-	626
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	6 264	258	-	6 522	1 394	239	-	1 633	-	4 889
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	27	27
TOTAL	1 713 983	162 186	77 614	1 798 555	914 028	49 006	882	962 152	-52	836 297
* Ecart de conversion immobilisation de la succursale à l'étranger										

ETAT B14. PROVISIONS DU 01/01/2010 au 30/06/2010

En milliers de dirhams

PROVISIONS	Encours 31/12/2009	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2010
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	1 131 720	230 459	72 406	-9	1 289 763
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 121 844	229 857	71 345	-9	1 280 347
Titres de placement	4 823	526	1 061	-	4 288
Titres de participation et emplois assimilés	5 053	75	-	-	5 128
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	353 688	30 206	17 555	-6	366 334
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	41 106	9 834	389	-	50 551
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	130 000	-	-	-	130 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	44 470	18 164	7 422	-	55 212
Provisions pour autres risques et charges	73 017	2 209	9 744	-6	65 476
Provisions réglementées	65 096	-	-	-	65 096
TOTAL GENERAL	1 485 408	260 665	89 962	-14	1 656 097

ETAT B16. DETTES SUBORDONNEES AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	500 000 000,00	1	4,90%	10 ANS	infiné					
MAD	500 000 000,00	1	4,65%	10 ANS	infiné					

ETAT B22. VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	928 413	2 412	78 453	1 111 734	459 907	2 580 919
Créances sur la clientèle	2 237 471	2 148 210	2 022 831	5 760 583	12 419 448	24 588 543
Titres de créance	24 590	45 455	1 198 883	1 055 835	424 694	2 749 457
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3 190 474	2 196 077	3 300 167	7 928 152	13 304 049	29 918 919
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	164 940	100 000	118 715	-	-	383 655
Dettes envers la clientèle	1 202 232	1 837 574	2 718 978	277 632	-	6 036 416
Titres de créance émis	164 000	676 000	2 823 700	2 123 300	-	5 787 000
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 000 000	1 000 000
TOTAL	1 531 172	2 613 574	5 661 393	2 400 932	1 000 000	13 207 071

ETAT B12. TITRES DE CREANCE EMIS AU 30/06/2010

En milliers de dirhams

NATURE TITRES	CARACTERISTIQUES					MONTANT	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôts à 13 semaines	17/06/10	16/09/10	100	3,60%	Infiné	10 000			
Certificats de dépôts à 13 semaines	30/06/10	29/09/10	100	3,70%	Infiné	300 000			
Certificats de dépôts à 26 semaines	26/02/10	27/08/10	100	3,95%	Infiné	16 000			
Certificats de dépôts à 7 mois	09/12/09	07/07/10	100	3,65%	Infiné	164 000			
Certificats de dépôts à 11 mois	14/01/10	13/12/10	100	3,90%	Infiné	520 000			
Certificats de dépôts à 52 semaines	30/03/10	29/03/11	100	4,00%	Infiné	380 000			
Certificats de dépôts à 18 mois	09/12/09	02/06/11	100	4,05%	Infiné	633 000			
Certificats de dépôts à 18 mois	16/03/09	16/09/10	100	4,15%	Infiné	350 000			
Certificats de dépôts 2 ans	19/12/08	19/12/10	100	4,70%	Infiné	618 700			
Certificats de dépôts 2 ans	30/01/09	30/01/11	100	4,35%	Infiné	355 000			
Certificats de dépôts 2 ans	16/03/09	16/03/11	100	4,20%	Infiné	317 000			
Certificats de dépôts 2 ans	10/11/09	10/11/11	100	3,95%	Infiné	240 000			
Certificats de dépôts 2 ans	03/02/10	03/02/12	100	4,05%	Infiné	271 000			
Certificats de dépôts 2 ans	26/04/10	26/04/12	100	4,12%	Infiné	230 000			
Certificats de dépôts 2 ans	29/04/10	29/04/12	100	4,10%	Infiné	35 000			
Certificats de dépôts à 30 mois	09/12/09	28/05/12	100	4,20%	Infiné	70 000			
Certificats de dépôts 3 ans	30/01/09	30/01/12	100	4,50%	Infiné	422 300			
Certificats de dépôts 3 ans	07/01/10	07/01/13	100	4,35%	Infiné	250 000			
Certificats de dépôts 3 ans	03/02/10	03/02/13	100	4,10%	Infiné	15 000			
Certificats de dépôts 3 ans	30/03/10	30/03/13	100	4,25%	Infiné	110 000			
Certificats de dépôts 4 ans	03/02/10	03/02/14	100	4,15%	Infiné	200 000			
Certificats de dépôts 4 ans	30/03/10	30/03/14	100	4,35%	Infiné	250 000			
Certificats de dépôts 4 ans	31/05/10	31/05/14	100	4,20%	Infiné	30 000			

IV. Comptes sociaux au 31 décembre 2009

En milliers de dirhams

ACTIF	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 095 793	2 543 349
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 367 486	4 365 539
. A vue	2 058 643	1 534 529
. A terme	2 310 843	2 831 010
Créances sur la clientèle	32 212 476	28 290 010
. Crédits de trésorerie et à la consommation	10 440 606	10 384 652
. Crédits à l'équipement	8 960 965	8 120 854
. Crédits immobiliers	9 233 967	7 830 179
. Autres crédits	3 576 939	1 954 325
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	1 993 979	1 918 927
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 590 796	1 756 600
. Autres titres de créance	397 492	156 638
. Titres de propriété	5 692	5 689
Autres actifs	110 778	155 383
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	214 189	187 848
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	103 762	100 856
Immobilisations corporelles	696 264	571 195
Total de l'Actif	41 794 728	38 133 108

En milliers de dirhams

PASSIF	31/12/2009	31/12/2008
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	107
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	750 607	457 770
. A vue	156 229	198 510
. A terme	594 379	259 260
Dépôts de la clientèle	30 698 355	29 002 772
. Comptes à vue créditeurs	17 988 532	18 911 598
. Comptes d'épargne	6 015 384	5 496 575
. Dépôts à terme	5 988 401	5 798 680
. Autres comptes créditeurs	726 038	795 920
Titres de créance émis	6 132 465	4 588 177
. Titres de créances négociables	6 132 465	4 588 177
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créances émis	-	-
Autres passifs	326 919	395 726
Provisions pour risques et charges	288 592	228 814
Provisions réglementées	65 096	111 096
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 009 195	1 009 418
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 064 000	979 930
Capital	833 818	833 818
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	216 295	164 038
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	409 378	361 442
Total du Passif	41 794 728	38 133 108

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 597 126	2 276 635
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	192 732	173 432
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 896 658	1 608 535
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	73 043	96 416
Produits sur titres de propriété	43 421	42 432
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	260 579	242 194
Autres produits bancaires	130 693	113 627
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	848 803	687 217
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	21 161	42 624
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	454 637	448 847
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	279 541	111 364
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	93 464	84 381
PRODUIT NET BANCAIRE	1 748 323	1 589 419
Produits d'exploitation non bancaire	12 794	9 151
Charges d'exploitation non bancaire	82	1 553
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	873 236	808 824
Charges de personnel	484 346	438 329
Impôts et taxes	11 683	12 626
Charges externes	272 686	259 248
Autres charges générales d'exploitation	16 867	19 129
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	87 653	79 492
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	624 925	753 607
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	452 269	334 064
Pertes sur créances irrécouvrables	95 143	327 377
Autres dotations aux provisions	77 513	92 165
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	384 796	568 020
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	284 010	478 303
Récupérations sur créances amorties	28 274	19 111
Autres reprises de provisions	72 512	70 606
RESULTAT COURANT	647 669	602 606
Produits non courants	6 791	8 383
Charges non courantes	22 640	49 943
RESULTAT AVANT IMPOTS	631 821	561 046
Impôts sur les résultats	222 443	199 604
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	409 378	361 442

ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) **DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**

En milliers de dirhams

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2009	31/12/2008
+ Intérêts et produits assimilés	2 162 432	1 878 383
- Intérêts et charges assimilés	755 339	602 835
MARGE D'INTERET	1 407 093	1 275 548
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	260 596	242 263
- Commissions servies	25 751	22 833
Marge sur commissions	234 845	219 429
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+ Résultat des opérations sur titres de placement	33 545	8 721
+ Résultat des opérations de change	86 343	87 964
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	119 888	96 684
+ Divers autres produits bancaires	51 238	55 274
- Diverses autres charges bancaires	64 741	57 517
PRODUIT NET BANCAIRE	1 748 323	1 589 419
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-141	1 043
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	12 794	9 151
- Autres charges d'exploitation non bancaire	82	1 553
- Charges générales d'exploitation	873 236	808 824
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	887 657	789 236
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-235 152	-164 028
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-4 836	-22 602
RESULTAT COURANT	647 669	602 606
RESULTAT NON COURANT	-15 848	-41 560
- Impôts sur les résultats	222 443	199 604
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	409 378	361 442

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2009	31/12/2008
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	409 378	361 442
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	87 653	79 492
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	348	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	35 500	35 000
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	26 489
- Reprises de provisions	46 207	35 113
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	243	1 445
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	82	1 553
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	485 513	467 417
- Bénéfices distribués	225 131	233 469
+ AUTOFINANCEMENT	261 382	233 948

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 533 284	2 233 535
Récupérations sur créances amorties	28 274	19 111
Produits d'exploitation non bancaire perçus	19 343	16 089
Charges d'exploitation bancaire versées	-861 986	-700 398
Charges d'exploitation non bancaire versées	-22 640	-23 323
Charges générales d'exploitation versées	-785 583	-729 332
Impôts sur les résultats versés	-222 443	-199 604
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	688 249	616 078
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 947	130 469
Créances sur la clientèle	-4 176 926	-7 904 724
Titres de transaction et de placement	-50 768	849 115
Autres actifs	44 571	-27 560
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	292 837	-66 290
Dépôts de la clientèle	1 695 583	979 896
Titres de créance émis	1 544 288	3 416 395
Autres passifs	-68 807	103 032
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-721 169	-2 519 669
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-32 920	-1 903 591
Produit des cessions d'immobilisations financières		115 000
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	733	1 591
Acquisition d'immobilisations financières	-26 342	-27 666
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-216 173	-227 957
Intérêts perçus	9 377	11 785
Dividendes perçus	43 222	42 248
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-189 183	-84 999
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	-223	1 009 418
Emission d'actions		-
Remboursement des capitaux propres et assimilés		-
Intérêts versés		-
Dividendes versés	-225 131	-233 469
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-225 354	775 949
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	-447 457	-1 212 641
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 543 243	3 755 883
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 095 786	2 543 243

HORS BILAN	31/12/2009	31/12/2008
ENGAGEMENTS DONNES	8 948 416	8 069 291
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	386 900	556 715
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 360 339	1 358 023
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 128 039	2 685 112
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 073 138	3 469 441
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	5 656 854	6 226 954
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 656 854	6 226 954
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES

En milliers de dirhams

Deuxième semestre 2009	Premier semestre 2009	Deuxième semestre 2008
1 300 399	1 285 485	1 172 558

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

	Montants au 31/12/2009		Montants au 31/12/2008	
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *
Créances pré-douteuses	170 553	23 197	154 455	22 544
Créances douteuses	140 726	41 237	73 309	44 142
Créances compromises	1 323 285	1 227 394	1 048 850	1 026 458
TOTAL	1 634 564	1 291 828	1 276 614	1 093 144

(*) y compris agios réservés

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2009
INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C..

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2009

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Les états de synthèse au 31 décembre 2009 sont présentés selon le modèle du plan comptable des établissements de crédit (PCEC) entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2000. Dans l'attente de la mise en place du système d'information adéquat, les états de l'ETIC suivants n'ont pas été renseignés : - Etat B21 : Valeurs et sûretés reçues et données en garantie - Etat C6 : Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants - Etat C7 : Titres et autres actifs gérés ou en dépôt	

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2009

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

ETAT B1. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 669 733	15	121 085	71 535	1 862 368	2 272 855
VALEURS RECUES EN PENSION	-	875 709	-	-	875 709	-
. au jour le jour	-	875 709	-	-	875 709	-
. à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	550 000	200 932	723 254	1 474 186	2 213 128
. au jour le jour	-	550 000	-	418 248	968 248	1 277 664
. à terme	-	-	200 932	305 006	505 938	935 464
PRETS FINANCIERS	-	210 479	1 571 994	-	1 782 473	1 874 557
AUTRES CREANCES	-	12 775	19 067	2 476	34 318	50 709
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	90	10 518	1 592	12 200	10 736
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 669 733	1 649 068	1 923 596	798 857	6 041 254	6 421 985

ETAT B2. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

CRÉANCES	Secteur public	Secteur Privé			Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	419 682	34 234	6 435 495	411 190	7 300 601	7 615 417
. Comptes à vue débiteurs	419 682	34 234	2 880 811	396 626	3 731 353	4 306 870
. Créances commerciales sur le Maroc	-	-	799 396	-	799 396	951 040
. Crédits à l'exportation	-	-	170 895	-	170 895	281 747
. Autres crédits de trésorerie	-	-	2 584 393	14 564	2 598 957	2 075 760
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 958 268	2 958 268	2 598 285
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 981 612	-	6 843 004	6 984	8 831 600	8 008 145
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	-	9 199 317	9 199 317	7 798 676
AUTRES CREDITS	1 416 667	1 728 935	-	47 803	3 193 405	1 738 082
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	295 984	49 836	345 820	315 765
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	99 118	284 348	383 466	215 639
. Créances pré-douteuses	-	-	4 530	142 826	147 356	131 911
. Créances douteuses	-	-	32 624	66 584	99 208	29 173
. Créances compromises	-	-	61 964	74 938	136 902	54 555
TOTAL	3 817 961	1 763 169	13 673 600	12 957 746	32 212 476	28 290 009

ETAT B6. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				83 933	83 933		127 010	20 577	91 785
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/09	13 872	1 422	1 698
SIFIM	Immobilière	1 021	100,00%	16 009	16 009	31/12/09	-2 903	-11 309	10 964
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/09	14 887	3 734	11 000
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	67 500	66,66%	49 681	49 681	31/12/09	84 795	12 797	54 123
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/09	9 068	7 569	9 000
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	2 000	100,00%	200	200	31/12/09	7 291	6 364	5 000
Autres titres de participation et emplois assimilés				135 310	130 256		-	-	-
Atlasnet	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	100 000	11,00%	11 000	11 000				
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	20 000	10,00%	2 000	-				
S.I.F.I.M (Compte courant d'associé)	Immobilière			106 500	106 500				
Divers	-	-	-	11 449	10 916				
TOTAL				219 243	214 189		127 010	20 577	91 785

B8. IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT										
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER										
- Crédit-bail mobilier en cours										
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL										

N E A N T

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements*	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	308 247	65 147	42 678	330 716	207 404	19 586	-	226 989	35	103 762
- Droit au bail	24 636	1 200	-	25 836	-	-	-	-	-	25 836
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	283 610	63 947	42 678	304 880	207 404	19 586	-	226 989	-	77 890
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	35	35
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 192 239	363 481	172 453	1 383 267	621 031	68 068	-2 103	686 996	-6	696 264
- Immeubles d'exploitation	486 864	73 785	13 142	547 507	161 787	17 748	-353	179 181	-	368 325
. Terrain d'exploitation	103 942	45 229	-	149 171	-	-	-	-	-	149 171
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	345 137	28 555	12 403	361 289	134 315	16 024	-	150 339	-	210 950
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	37 785	-	739	37 046	27 472	1 723	-353	28 842	-	8 204
- Mobilier et matériel d'exploitation	354 515	67 545	12 126	409 934	285 490	28 228	-1 749	311 969	-	97 984
. Mobilier de bureau d'exploitation	80 796	9 359	1 490	88 666	65 164	5 640	-1 302	69 501	-	19 164
. Matériel de bureau d'exploitation	8 990	11 600	10 433	10 157	6 941	392	-243	7 090	-	3 066
. Matériel de bureau Telecom	33 184	5 024	-	38 208	25 267	2 942	-	28 209	-	9 999
. Matériel Informatique	190 517	25 036	-	215 553	156 348	15 700	-	172 048	-	43 505
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 246	-	194	5 051	5 214	32	-194	5 051	-	-
. Autres matériels d'exploitation	35 782	16 526	9	52 299	26 557	3 522	-9	30 070	-	22 229
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	313 374	220 867	147 186	387 056	155 567	20 106	-	175 673	-	211 383
- Immobilisations corporelles hors exploitation	37 486	1 284	-	38 771	18 186	1 986	-	20 172	-	18 598
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	28 488	-	-	28 488	14 075	1 406	-	15 481	-	13 007
. Mobiliers et matériel hors exploitation	3 368	651	-	4 019	3 144	154	-	3 298	-	721
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	5 631	633	-	6 264	967	426	-	1 394	-	4 870
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-6	-6
TOTAL	1 500 486	428 628	215 131	1 713 983	828 434	87 654	-2 103	913 986	29	800 026

* Ecart de conversion immobilisation de la succursale à l'étranger

**ETAT B9 Bis. PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
AU 31/12/2009**

En milliers de dirhams

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	2 676	2 103	573	733	243	82
Immeubles d'exploitation	739	353	385	550	165	-
Immeuble d'exploitation bureaux	739	353	385	550	165	-
Mobilier et matériel d'exploitation	1 937	1 749	188	183	78	82
Mobilier de bureau d'exploitation	1 490	1 302	187	134	29	82
Matériel de bureau d'exploitation	244	243	1	4	4	-
Matériel de bureau Télécom	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	-	-	-	-	-	-
Matériel d'imprimerie	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	194	194	-	45	45	-
Autres matériel d'exploitation	9	9	-	1	1	-
Outillage	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	-	-	-	-	-	-
Petit mobilier matériel et outillage	2	2	-	0	0	-
Coffres forts	7	7	-	0	0	-
Mobilier hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Agencement et aménagement ^(*)	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 676	2 103	573	733	243	82

(*) Pertes réalisées suite à des retraits d'actifs non totalement amortis.

ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	7	9	12 283	140 932	153 231	186 719
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
. au jour le jour	-	-	-	-	-	-
. à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	-	391 258	194 608	585 866	242 193
. au jour le jour	-	-	-	-	-	-
. à terme	-	-	391 258	194 608	585 866	242 193
EMPRUNTS FINANCIERS	6 310	-	15	-	6 325	13 128
AUTRES DETTES	-	229	3 127	1 649	5 005	15 820
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	186	-	186	17
TOTAL	6 317	238	406 869	337 189	750 613	457 877

ETAT B11. DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

DEPOTS	Secteur public	Secteur Privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2009	31/12/2008
COMPTES A VUE CREDITEURS	480 387	18 374	4 211 643	13 258 128	17 968 532	16 911 598
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	6 015 384	6 015 384	5 496 575
DEPOTS A TERME	146 000	-	1 159 531	4 583 608	5 889 139	5 726 811
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	737	594 911	130 390	726 038	795 920
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	99 262	99 262	71 868
TOTAL	626 387	19 111	5 966 085	24 086 772	30 698 355	29 002 772

ETAT B14. PROVISIONS DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

PROVISIONS	Encours 31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2009
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	996 663	443 920	308 861	-2	1 131 720
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	962 503	441 039	281 696	-2	1 121 844
Titres de placement	29 249	2 533	26 958	-	4 823
Titres de participation et emplois assimilés	4 911	348	207	-	5 053
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	339 911	88 397	74 618	-1	353 688
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	32 163	11 256	2 314	-	41 106
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	95 000	35 000	-	-	130 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	28 677	27 950	12 157	-	44 470
Provisions pour autres risques et charges	72 975	14 190	14 148	-1	73 017
Provisions réglementées	111 096	-	46 000	-	65 096
TOTAL GENERAL	1 336 574	532 317	383 480	-3	1 485 408

B21. VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE
AU 31/12/2009
en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	-		-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	-		-

B23. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
AU 31/12/2009

en milliers de DH

BENEFICIAIRE	Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Ne			
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL
ONA	1 043 356	33 227	4 922	1 081 505
FINANCE.COM	2 009 654			2 009 654
ONEP	945 549			945 549
ONE	1 600 527	171 946		1 772 473
MEDITEL	486 609			486 609
GROUPE CHAABI	694 618	110 034	18 930	823 582
VEOLIA ENVIRONNEMENT	294 671	67 000		361 671
GROUPE CDM	1 046 412	6 489		1 052 901
GROUPE AKWA	265 800	188 846	9 376	464 022
GROUPE SAFARI SOFIPAR	12 306	309 009		321 315
SAMIR	1 344 082	215		1 344 297
ONCF	481 604	11 553		493 157
AXA	395 558			395 558
GROUPE HOLMARCOM	198 321	7 353	3 540	209 214
GROUPE ABDELMOULA	397 370	200		397 570
GROUPE OCP	1 691 303	7 315		1 698 618
GROUPE RENAULT	370 002			370 002
GROUPE CDG	347 529	2 197 031		2 544 560
GROUPE SAHYOUN	4 563	249 477	4 284	258 324
GROUPE RISMA	194 220			194 220
Nombre de bénéficiaires = 20	13 824 054	3 359 695	41 052	17 224 801

(*) Les engagements sur ce groupe bénéficient de la contregarantie du Crédit Agricole SA

C1. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
AU 31/12/2009

Montant du capital :		833 817 600,00	DH	
Montant du capital social souscrit et non appelé :		-	DH	
Valeur nominale des titres :		100,00	DH	
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CREDIT AGRICOLE S.A	91-93 Boulevard Pasteur Paris XV France	4 389 555	6 388 213	76,66%
WAFA ASSURANCE	1, Bd Abdelmoumen . Casablanca	2 602 791	839 151	10,07%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	Place Moulay Hassan - Rabat	336 128	-	0,00%
AUTRES		1 009 702	1 105 812	13,27%
TOTAL		8 338 176	8 333 176	100,00%

C2. AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
AU 31/12/2009
en milliers de DH

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	164 038	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	225 131
Résultat net de l'exercice	361 442	Autres affectations	84 054
Prélèvement sur les bénéfices	- 216 295		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	309 185	TOTAL B	309 185

C3. RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

AU 31/12/2009

en milliers de DH

	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	3 597 782	3 459 742	2 356 479
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1 748 323	1 589 419	1 402 837
2- Résultat avant impôts	631 821	561 046	423 274
3- Impôts sur les résultats	222 443	199 604	150 489
4- Bénéfices distribués	225 131	233 469	233 469
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	216 295	164 038	196 471
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	49,10%	43,35%	32,72%
Bénéfice distribué par action ou part sociale	27,00	28,00	28,00
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	478 496	438 329	398 370
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 123	1 975	1 768

ETAT C4. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
. Date de clôture (1) :	31 décembre 2009
. Date d'établissement des états de synthèse (2) :	1 mars 2010
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ERE} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
. Favorables	N E A N T
.Défavorables	

V. Comptes sociaux au 31 décembre 2008

En milliers de dirhams

ACTIF	31/12/2008	31/12/2007
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 543 349	3 755 944
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 365 539	4 496 008
. A vue	1 534 529	1 281 630
. A terme	2 831 010	3 214 378
Créances sur la clientèle	28 290 010	20 553 532
. Crédits de trésorerie et à la consommation	10 384 652	7 991 557
. Crédits à l'équipement	8 120 854	6 686 056
. Crédits immobiliers	7 830 179	5 404 325
. Autres crédits	1 954 325	471 594
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	1 918 927	496 911
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 756 600	446 901
. Autres titres de créance	156 638	35 000
. Titres de propriété	5 689	15 010
Autres actifs	155 384	128 113
Titres d'investissement	-	2 294 328
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	2 093 157
. Autres titres de créance	-	201 171
Titres de participation et emplois assimilés	187 848	275 181
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	100 856	80 819
Immobilisations corporelles	571 195	444 661
Total de l'Actif	38 133 108	32 525 497

En milliers de dirhams

PASSIF	31/12/2008	31/12/2007
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	107	61
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	457 770	524 061
. A vue	198 510	89 099
. A terme	259 260	434 962
Dépôts de la clientèle	29 002 772	28 022 877
. Comptes à vue créditeurs	16 911 598	16 277 481
. Comptes d'épargne	5 496 575	5 063 233
. Dépôts à terme	5 798 680	6 009 655
. Autres comptes créditeurs	795 919	672 508
Titres de créance émis	4 588 177	1 171 783
. Titres de créances négociables	4 588 177	1 171 783
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créances émis	-	-
Autres passifs	395 726	292 695
Provisions pour risques et charges	228 814	157 574
Provisions réglementées	111 096	145 166
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 009 418	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	979 930	908 209
Capital	833 818	833 818
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	164 038	196 471
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	361 442	272 785
Total du Passif	38 133 108	32 525 497

HORS BILAN	31/12/2008	31/12/2007
ENGAGEMENTS DONNES	8 069 291	5 097 838
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	556 715	361 124
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 358 023	1 197 186
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 685 112	1 222 371
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 469 441	2 317 157
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	6 226 954	4 535 223
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 226 954	4 535 223
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

LIBELLE	31/12/2008	31/12/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 276 635	1 840 246
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	173 432	165 615
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 608 535	1 231 557
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	96 416	99 438
Produits sur titres de propriété	42 432	31 120
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	242 194	224 001
Autres produits bancaires	113 626	88 515
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	687 216	437 409
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	42 624	31 698
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	448 847	322 823
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	111 364	10 782
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	84 381	72 106
PRODUIT NET BANCAIRE	1 589 419	1 402 837
Produits d'exploitation non bancaire	9 151	7 361
Charges d'exploitation non bancaire	1 553	3 684
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	808 824	739 802
Charges de personnel	438 329	398 370
Impôts et taxes	12 626	12 668
Charges externes	259 248	239 689
Autres charges générales d'exploitation	19 129	13 568
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	79 492	75 507
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	753 607	589 064
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	334 064	304 255
Pertes sur créances irrécouvrables	327 377	167 894
Autres dotations aux provisions	92 166	116 915
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	568 020	351 662
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	478 303	303 418
Récupérations sur créances amorties	19 111	7 907
Autres reprises de provisions	70 606	40 337
RESULTAT COURANT	602 606	429 310
Produits non courants	8 383	4 594
Charges non courantes	49 943	10 630
RESULTAT AVANT IMPOTS	561 046	423 274
Impôts sur les résultats	199 604	150 489
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	361 442	272 785

ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2008	31/12/2007
+ Intérêts et produits assimilés	1 878 383	1 496 612
- Intérêts et charges assimilées	602 835	365 304
MARGE D'INTERET	1 275 548	1 131 308
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	242 263	224 061
- Commissions servies	22 834	17 924
Marge sur commissions	219 429	206 137
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+ Résultat des opérations sur titres de placement	8 721	-3 335
+ Résultat des opérations de change	87 964	79 160
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	96 685	75 825
+ Divers autres produits bancaires	55 274	38 042
- Diverses autres charges bancaires	57 517	48 475
PRODUIT NET BANCAIRE	1 589 419	1 402 837
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	1 043	557
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	9 151	7 362
- Autres charges d'exploitation non bancaire	1 553	3 684
- Charges générales d'exploitation	808 824	739 803
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	789 236	667 269
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-164 028	-160 947
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-22 602	-77 012
RESULTAT COURANT	602 606	429 310
RESULTAT NON COURANT	-41 560	-6 036
- Impôts sur les résultats	199 604	150 489
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	361 442	272 785

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2008	31/12/2007
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	361 442	272 785
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	79 492	75 507
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	35 000	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	94 000
+ Dotations non courantes	26 488	-
- Reprises de provisions	35 113	22 278
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 445	95
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 553	3 684
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	467 417	423 603
- Bénéfices distribués	233 469	233 469
+ AUTOFINANCEMENT	233 948	190 135

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

LIBELLE	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 233 535	1 729 850
Récupérations sur créances amorties	19 111	7 907
Produits d'exploitation non bancaire perçus	16 089	11 861
Charges d'exploitation bancaire versées	-700 398	-436 665
Charges d'exploitation non bancaire versées	-23 323	-10 820
Charges générales d'exploitation versées	-729 332	-664 295
Impôts sur les résultats versés	-199 604	-150 489
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	616 078	487 548
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	130 469	-856 760
Créances sur la clientèle	-7 904 724	-3 814 279
Titres de transaction et de placement	849 115	304 864
Autres actifs	-27 560	-23 363
Immobilisations données en crédit-bail et en location		-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-66 290	-738 344
Dépôts de la clientèle	979 896	3 927 113
Titres de créance émis	3 416 395	1 171 783
Autres passifs	103 032	84 957
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-2 519 669	55 971
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-1 903 591	543 519
Produit des cessions d'immobilisations financières	115 000	890 518
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 591	509
Acquisition d'immobilisations financières	-27 666	-951 380
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-227 957	-136 420
Intérêts perçus	11 785	83 542
Dividendes perçus	42 248	30 871
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-84 999	-82 361
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	1 009 418	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-233 469	-233 469
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	775 949	-233 469
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	-1 212 641	227 689
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	3 755 883	3 528 194
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 543 243	3 755 883

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2008
INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2008

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Les états de synthèse au 31 décembre 2008 sont présentés selon le modèle du plan comptable des établissements de crédit (PCEC) entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2000. Dans l'attente de la mise en place du système d'information adéquat, les états de l'ETIC suivants n'ont pas été renseignés : - Etat B21 : Valeurs et sûretés reçues et données en garantie - Etat C5 : Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants - Etat C7 : Titres et autres actifs gérés ou en dépôt	N E A N T

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2008

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		Étalement de la provision sur 5 ans, soit une quote-part de 12,4 MDH au titre de l'exercice 2008, détaillée comme suit : . Primes de fidélité : 4,3 MDH . Primes de fin de carrière : 5,5 MDH . Départ volontaire : 2,8 MDH Impact : Augmentation des charges et baisse du résultat net du même montant soit 12,4 MDH (Charges non déductible fiscalement)
Engagements sociaux	Prise en compte des charges liées aux engagements sociaux	
Reclassement des titres d'investissement en titres de placement	Homogénéisation des traitements des titres en social et en consolidé IFRS	Reclassement du portefeuille titres d'investissement de 2 294 MDH en titres de placement et constitution d'une provision non courante de 26 MDH au 01/01/2008 (date de déclassement)
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

ETAT B1. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	2 052 416	7	33 900	186 532	2 272 855	3 658 899
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
. au jour le jour	-	-	-	-	-	-
. à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	1 064 730	-	1 148 398	2 213 128	2 228 261
. au jour le jour	-	980 000	-	297 664	1 277 664	977 605
. à terme	-	84 730	-	850 734	935 464	1 250 656
PRETS FINANCIERS	-	246 376	1 628 181	-	1 874 557	1 933 085
AUTRES CREANCES	-	23 591	24 484	2 634	50 709	73 624
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	5 458	5 278	10 736	17 892
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 052 416	1 334 704	1 692 023	1 342 842	6 421 985	7 911 761

ETAT B2. CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

CRÉANCES	Secteur public	Secteur Privé			Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	444 711	9 346	6 869 646	291 714	7 615 417	5 959 773
. Comptes à vue débiteurs	444 711	9 346	3 577 939	274 874	4 306 870	2 768 428
. Créances commerciales sur le Maroc	-	-	951 040	-	951 040	1 067 858
. Crédits à l'exportation	-	-	281 747	-	281 747	268 532
. Autres crédits de trésorerie	-	-	2 058 920	16 840	2 075 760	1 854 955
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 598 285	2 598 285	1 904 378
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 588 649	-	6 405 993	13 503	8 008 145	6 624 184
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	-	7 798 676	7 798 676	5 380 905
AUTRES CREDITS	1 500 000	221 745	15 722	615	1 738 082	226 244
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	270 599	45 166	315 765	212 701
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	191 184	24 455	215 639	245 348
- Créances pré-douteuses	-	-	131 911	-	131 911	53 682
- Créances douteuses	-	-	28 867	306	29 173	30 682
- Créances compromises	-	-	30 406	24 149	54 555	160 984
TOTAL	3 533 360	231 091	13 753 144	10 772 414	28 290 009	20 553 533

ETAT B6. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				72 266	72 266		125 566	29 691	75 015
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/08	12 695	1 418	5 888
SIFIM	Immobilière	1 021	100,00%	16 009	16 009	31/12/08	8 405	-10 118	10 550
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/08	22 153	11 020	16 000
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	50 000	66,66%	38 014	38 014	31/12/08	71 814	18 353	37 357
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/08	10 499	9 018	5 220
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	2 000	100,00%	200	200	31/12/08	5 898	5 577	4 000
Autres titres de participation et emplois assimilés				120 493	115 582		-	-	-
Atlasnet	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	100 000	11,00%	11 000	11 000				
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	20 000	10,00%	2 000	-				
SIFIM (Compte courant d'associé)	Immobilière			95 000	95 000				
Divers	-	-	-	8 132	7 742				
TOTAL				192 759	187 848		125 566	29 691	75 015

B8. IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

e

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT									
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CREDIT-BAIL MOBILIER									
- Crédit-bail mobilier en cours									
- Crédit-bail mobilier loué									
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CREDIT-BAIL IMMOBILIER									
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué									
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
CREANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL									

N E A N T

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements*	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	269 439	45 979	7 109	308 309	188 620	18 787	-	207 407	-45	100 856
- Droit au bail	22 882	1 800	-	24 682	-	-	-	-	-	24 682
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	246 557	44 179	7 109	283 627	188 620	18 787	-	207 407	-	76 220
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-45	-45
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 014 907	210 646	33 209	1 192 344	570 246	60 705	9 819	621 132	-17	571 195
- Immeubles d'exploitation	384 741	106 108	3 985	486 864	147 454	15 063	730	161 787	-	325 077
. Terrain d'exploitation	73 700	30 241	-	103 942	-	-	-	-	-	103 942
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	272 495	75 866	3 225	345 137	121 061	13 254	-	134 315	-	210 822
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	38 545	-	760	37 785	26 393	1 809	730	27 472	-	10 313
- Mobilier et matériel d'exploitation	335 946	27 447	8 820	354 573	268 396	25 523	8 368	285 551	-	69 021
. Mobilier de bureau d'exploitation	74 949	8 041	2 184	80 806	62 205	5 129	2 171	65 164	-	15 642
. Matériel de bureau d'exploitation	8 563	1 317	884	8 995	7 173	340	553	6 959	-	2 036
. Matériel de bureau Telecom	30 083	3 548	427	33 203	23 328	2 118	320	25 125	-	8 078
. Matériel Informatique	184 822	10 755	5 037	190 540	146 413	15 155	5 037	156 531	-	34 009
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 063	-	-	5 063	4 799	233	-	5 031	-	32
. Autres matériels d'exploitation	32 467	3 786	287	35 966	24 479	2 549	287	26 741	-	9 225
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	262 501	71 324	20 404	313 421	137 946	18 383	722	155 607	-	157 814
- Immobilisations corporelles hors exploitation	31 719	5 767	-	37 486	16 450	1 736	-	18 186	-	19 300
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	24 471	4 016	-	28 488	12 781	1 294	-	14 075	-	14 412
. Mobiliers et matériel hors exploitation	3 335	33	-	3 368	3 007	137	-	3 144	-	224
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	3 913	1 718	-	5 631	662	305	-	967	-	4 664
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-17	-17
TOTAL	1 284 346	256 625	40 318	1 500 652	758 866	79 492	9 819	828 539	-62	672 051

* Ecart de conversion immobilisation de la succursale à l'étranger

**ETAT B9 Bis. PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
AU 31/12/2008**

En milliers de dirhams

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	11 649	9 819	1 830	1 590	1 446	1 685
Immeubles d'exploitation	760	730	30	1 400	1 370	-
Immeuble d'exploitation bureaux	760	730	30	1 400	1 370	-
Mobilier et matériel d'exploitation	8 505	8 368	137	78	74	132
Mobilier de bureau d'exploitation	2 184	2 171	13	53	48	8
Matériel de bureau d'exploitation	569	553	16	5	6	17
Matériel de bureau Télécom	427	320	107	2	2	107
Matériel informatique	5 037	5 037	-	13	13	-
Matériel d'imprimerie	203	203	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres matériel d'exploitation	84	84	-	5	5	-
Outils	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	7	7	-	-	-	-
Petit mobilier matériel et outillage	77	77	-	5	5	-
Coffres forts	-	-	-	-	-	-
Mobilier hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 385	722	1 663	112	2	1 563
Agencement et aménagement	2 385	722	1 663	112	2	1 563
TOTAL	11 649	9 819	1 830	1 590	1 446	1 685

ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	107	9	9 172	177 431	186 719	73 914
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
. au jour le jour	-	-	-	-	-	-
. à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	789	-	241 404	242 193	411 146
. au jour le jour	-	-	-	-	-	-
. à terme	-	789	-	241 404	242 193	411 146
EMPRUNTS FINANCIERS	11 006	-	2 120	-	13 126	11 971
AUTRES DETTES	-	1 466	11 897	2 457	15 820	26 452
Intérêts courus à payer	-	-	17	-	17	637
TOTAL	11 115	2 264	23 206	421 292	457 877	524 120

ETAT B11. DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

DEPOTS	Secteur public	Secteur Privé			Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	274 899	48 912	3 835 853	12 751 934	16 911 598	16 277 481
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	5 496 575	5 496 575	5 063 233
DEPOTS A TERME	1 010 000	-	680 388	4 036 423	5 726 811	5 958 680
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	1 430	611 890	182 600	795 920	672 507
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	71 888	71 888	50 975
TOTAL	1 284 899	50 342	5 128 131	22 539 400	29 002 772	28 022 876

ETAT B14. PROVISIONS DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

PROVISIONS	Encours 31/12/2007	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2008
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	1 132 436	349 151	484 924	-3	996 660
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 121 473	318 867	477 837	-3	962 500
Titres de placement	5 009	30 284	6 044	-	29 249
Titres de participation et emplois assimilés	5 954	-	1 043	-	4 911
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	302 740	107 362	70 191	-2	339 909
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	17 271	15 197	305	-	32 163
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	60 000	35 000	-	-	95 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	14 659	36 060	22 043	-	28 677
Provisions pour autres risques et charges	65 643	21 106	13 773	-2	72 974
Provisions réglementées	145 166	-	34 070	-	111 096
TOTAL GENERAL	1 435 176	456 514	555 115	-5	1 336 569

ETAT B21. VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	-		-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes et des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	-		-

B23. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
AU 31/12/2008

en milliers de DH

BENEFICIAIRE	Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Nets			
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL
Groupe Finance.Com (*)	1 648 233	-		1 648 233
Groupe OCP (*)	1 543 528	13 645	-	1 557 173
ONE (*)	1 248 788	274 381	-	1 523 169
Groupe CA SA	1 010 416	340 045		1 350 461
SAMIR (*)	1 324 581	2 718		1 327 299
Groupe SIGER-ERGIS/SNI/ONA (*)	1 133 548	58 955	1 808	1 194 311
Groupe CDM	1 065 119	11 811	-	1 076 930
Groupe CHAABI (*)	779 226	115 980	-	895 206
ONEP (*)	710 000	-	-	710 000
Groupe TELEPHONICA	556 421		9 430	565 851
Groupe CDG	435 540	12 552		448 092
Groupe AXA	440 798			440 798
Groupe SAFARI/SOFIPAR/COFIMAR	90 941	277 704		368 645
Groupe AKWA	335 725	582	6 049	342 356
Nombre de bénéficiaires =	9	1 108 373	17 287	13 448 524

(*) Les engagements sur ce groupe bénéficient de la contre-garantie du Crédit Agricole SA

C1. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

AU 31/12/2008

Montant du capital : 833 817 600,00 DH Montant du capital social souscrit et non appelé : - DH Valeur nominale des titres : 100,00 DH				
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CREDIT AGRICOLE S.A	91-93 Boulevard Pasteur Paris XV France	4 389 555	4 389 555	52,64%
WAFA ASSURANCE	1, Bd Abdelmoumen . Casablanca	2 602 791	2 602 791	31,22%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	Place Moulay Hassan - Rabat	336 128	336 128	4,03%
AUTRES		1 009 702	1 009 702	12,11%
TOTAL		8 338 176	8 338 176	100,00%

C2. AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

AU 31/12/2008

en milliers de DH

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	196 471	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	233 469
Résultat net de l'exercice	272 785	Autres affectations	71 749
Prélèvement sur les bénéfices	- 164 038		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	305 218	TOTAL B	305 218

C3. RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

AU 31/12/2008

en milliers de DH

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	2 339 227	2 211 282	2 171 872
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1 589 419	1 402 837	1 306 065
2- Résultat avant impôts	561 046	423 275	459 575
3- Impôts sur les résultats	199 604	150 489	158 187
4- Bénéfices distribués	233 469	233 469	175 102
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	164 038	164 038	196 471
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	43,35	32,72	36,15
Bénéfice distribué par action ou part sociale	28,00	28,00	28,00
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	438 329	398 370	364 333
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 975	1 768	1 618

C4. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1) : **31 décembre 2008**

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 6 mars 2008

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables N E A N T .Défavorables

VI. Comptes sociaux au 31 décembre 2007

ACTIF	31/12/07	31/12/06
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 751 847 820,50	3 523 127 267,86
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 327 502 665,59	3 455 157 586,66
. À vue	1 243 768 666,88	363 425 023,46
. À terme	3 083 733 998,71	3 091 732 563,20
Créances sur la clientèle	20 546 636 932,72	16 878 026 381,47
. Crédits de trésorerie et à la consommation	7 990 086 842,48	7 708 298 910,88
. Crédits à l'équipement	6 685 540 724,57	4 513 631 459,00
. Crédits immobiliers	5 399 872 778,89	3 950 761 141,07
. Autres crédits	471 136 586,78	705 334 870,52
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	496 910 798,62	806 535 699,90
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	446 901 228,13	790 282 505,80
. Autres titres de créance	35 000 000,00	-
. Titres de propriété	15 009 570,49	16 253 194,10
Autres actifs	130 660 616,33	105 982 030,86
Titres d'investissement	2 294 328 292,38	2 239 175 836,37
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 093 157 400,11	1 993 994 694,91
. Autres titres de créance	201 170 892,27	245 181 141,46
Titres de participation et emplois assimilés	356 469 518,88	350 202 762,88
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	75 315 539,19	60 025 245,59
Immobilisations corporelles	442 631 228,30	400 614 762,76
Total de l'Actif	32 422 303 412,51	27 818 847 574,35

PASSIF	31/12/07	31/12/06
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	60 862,48	392 532,94
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	434 192 930,12	1 220 836 914,14
. A vue	86 052 479,42	762 062 616,15
. A terme	348 140 450,70	458 774 297,99
Dépôts de la clientèle	28 016 733 252,17	24 007 657 397,12
. Comptes à vue créditeurs	16 274 807 347,52	14 711 007 934,95
. Comptes d'épargne	5 063 111 749,24	4 785 009 134,53
. Dépôts à terme	6 009 654 610,97	3 769 797 714,56
. Autres comptes créditeurs	669 159 544,44	741 842 613,08
Titres de créance émis	1 171 782 532,30	-
. Titres de créance négociables	1 171 782 532,30	-
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	289 072 640,24	202 406 012,56
Provisions pour risques et charges	157 374 643,70	147 753 479,45
Provisions réglementées	145 166 000,00	72 887 000,00
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	908 208 560,00	831 594 560,00
Capital	833 817 600,00	833 817 600,00
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	191 419 150,14	201 659 005,16
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	274 475 241,36	299 843 072,98
Total du Passif	32 422 303 412,51	27 818 847 574,35

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2007 AU 31/12/2007

LIBELLE	31/12/07	31/12/06
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 822 836 820,83	1 635 325 594,62
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	156 558 361,76	167 601 332,41
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 230 803 178,79	1 007 821 796,58
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	99 438 083,90	143 645 715,23
Produits sur titres de propriété	31 119 950,82	41 311 878,70
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	220 710 687,58	191 817 456,78
Autres produits bancaires	84 206 557,98	83 127 414,92
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	431 485 914,05	348 308 721,53
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	27 035 152,66	17 871 670,32
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	322 762 947,97	270 962 113,73
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	10 781 903,52	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	70 905 909,90	59 474 937,48
PRODUIT NET BANCAIRE	1 391 350 906,78	1 287 016 873,09
Produits d'exploitation non bancaire	7 361 554,58	9 896 428,01
Charges d'exploitation non bancaire	3 683 589,72	11 240,61
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	726 570 309,26	665 826 338,11
Charges de personnel	390 135 176,82	353 853 512,48
Impôts et taxes	12 171 790,43	11 087 571,97
Charges externes	235 689 074,86	210 653 873,11
Autres charges générales d'exploitation	13 567 948,02	14 361 605,87
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	75 006 319,13	75 869 774,68
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	588 612 130,79	578 070 232,77
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	304 195 694,01	278 154 309,99
Pertes sur créances irrécouvrables	167 622 409,80	233 920 658,55
Autres dotations aux provisions	116 794 026,98	65 995 264,23
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	351 111 029,63	412 289 033,85
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	302 866 988,36	368 703 431,98
Récupérations sur créances amorties	7 907 011,29	860 592,51
Autres reprises de provisions	40 337 029,98	42 725 009,36
RESULTAT COURANT	430 957 461,22	465 294 523,46
Produits non courants	4 594 134,68	5 955 339,42
Charges non courantes	10 629 733,32	14 060 962,27
RESULTAT AVANT IMPOTS	424 921 862,58	457 188 900,61
Impôts sur les résultats	150 446 621,22	157 345 827,63
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	274 475 241,36	299 843 072,98

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 01/01/2007 AU 31/12/2007

LIBELLE	31/12/07	31/12/06
Produits d'exploitation bancaire perçus	1 712 440 730,77	1 490 822 491,95
Récupérations sur créances amorties	7 907 011,29	860 592,51
Produits d'exploitation non bancaire perçus	11 860 653,99	14 661 291,35
Charges d'exploitation bancaire versées	-430 742 016,66	-360 498 487,57
Charges d'exploitation non bancaire versées	-10 620 128,88	-9 119 744,78
Charges générales d'exploitation versées	-651 563 990,13	-589 956 563,43
Impôts sur les résultats versés	-150 446 621,22	-157 345 827,63
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	488 835 639,16	389 423 752,40
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-872 345 078,93	-262 962 353,50
Créances sur la clientèle	-3 832 289 311,46	-4 601 230 488,20
Titres de transaction et de placement	304 864 017,90	700 939 542,79
Autres actifs	-25 064 544,46	-31 136 470,52
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-786 643 984,02	932 622 615,03
Dépôts de la clientèle	4 009 075 855,05	3 015 276 450,56
Titres de créance émis	1 171 782 532,30	-
Autres passifs	86 666 627,68	-42 205 313,99
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	56 046 114,06	-288 696 017,83
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	544 881 753,22	100 727 734,57
Produit des cessions d'immobilisations financières	890 517 582,64	344 899 765,66
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	509 171,98	1 224 150,00
Acquisition d'immobilisations financières	-951 380 023,65	-462 393 086,95
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-136 420 409,14	-117 542 758,97
Intérêts perçus	83 541 625,23	115 365 632,71
Dividendes perçus	30 871 450,82	41 097 125,00
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-82 360 602,12	-77 349 172,55
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	-	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-233 468 928,00	-175 101 696,00
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-233 468 928,00	-175 101 696,00
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	229 052 223,10	-151 723 133,98
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	3 522 734 734,92	3 674 457 868,90
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	3 751 786 958,02	3 522 734 734,92

ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2007 AU 31/12/2007

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/07	31/12/06	II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/07	31/12/06
+ Intérêts et produits assimilés	1 486 800 953,23	1 319 068 844,22	+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	274 475 241,36	299 843 072,98
- Intérêts et charges assimilés	360 581 332,93	288 833 784,05	+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations		
MARGE D'INTERET	1 126 219 620,30	1 030 235 060,17	incorporelles et corporelles	75 006 319,13	75 869 774,68
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	74 160,00
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-	+ Dotations aux provisions réglementées	94 000 000,00	40 000 000,00
+ Commissions perçues	220 770 797,80	191 899 583,24	+ Dotations non courantes	-	-
- Commissions servies	17 335 661,25	18 351 941,85	- Reprises de provisions	22 277 771,00	27 238 800,00
Marge sur commissions	203 435 136,55	173 547 641,39	- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	95 035,27	1 190 476,08
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-	+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	3 683 589,72	11 240,61
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-3 335 259,38	3 666 574,76	- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Résultat des opérations de change	78 797 654,74	78 547 527,78	+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-	- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
Résultat des opérations de marché	75 462 395,36	82 214 102,54	+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	424 792 343,94	387 368 972,19
+ Divers autres produits bancaires	34 096 388,53	42 136 358,60	- Bénéfices distribués	233 468 928,00	175 101 696,00
- Diverses autres charges bancaires	47 862 633,96	41 116 289,61	+ AUTOFINANCEMENT	191 323 415,94	212 267 276,19
PRODUIT NET BANCAIRE	1 391 350 906,78	1 287 016 873,09			
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	556 771,00	550 640,00			
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	7 361 554,58	9 896 428,01			
- Autres charges d'exploitation non bancaire	3 683 589,72	11 240,61			
- Charges générales d'exploitation	726 570 309,26	665 826 339,11			
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	669 015 333,38	631 826 362,38			
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-161 044 104,16	-142 510 944,05			
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-77 013 768,00	-23 820 894,87			
RESULTAT COURANT	430 957 461,22	465 294 523,46			
RESULTAT NON COURANT	-8 035 598,84	-8 105 622,85			
- Impôts sur les résultats	150 446 621,22	157 345 827,63			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	274 475 241,36	299 843 072,98			

HORS BILAN	31/12/07	31/12/06
ENGAGEMENTS DONNES	5 094 361 140,38	4 858 592 059,93
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	361 124 000,00	501 961 000,00
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 197 186 483,38	1 529 718 779,87
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 218 893 481,82	830 598 460,24
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 317 157 175,18	1 996 313 819,82
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	4 525 067 310,28	2 643 935 291,02
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 525 067 310,28	2 643 935 291,02
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2007
INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2007

INDICATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Les états de synthèse au 31 décembre 2007 sont présentés selon le modèle du plan comptable des établissements de crédit (PCEC) entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2000. Dans l'attente de la mise en place du système d'information adéquat, les états de l'ETIC suivants n'ont pas été renseignés : - Etat B21 : Valeurs et sûretés reçues et données en garantie - Etat C5 : Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants - Etat C7 : Titres et autres actifs gérés ou en dépôt.	N E A N T

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2007

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

ETAT B1. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2007

CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Autres			Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
		Banques au Maroc	établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger		
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	3 405 476	7	69 763	141 716	3 616 962	3 479 820
VALEURS RECUES EN PENSION . au jour le jour . à terme						
PRETS DE TRESORERIE . au jour le jour . à terme	-	780 000 780 000	130 000 -	1 187 597 197 605	2 097 597 977 605	1 218 035 33 423
PRETS FINANCIERS	-	282 289	1 650 796	-	1 933 085	1 881 378
AUTRES CREANCES	-	38 346	33 218	2 060	73 624	48 002
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	1 331	14 049	2 512	17 892	14 738
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3 405 476	1 101 973	1 897 826	1 333 885	7 739 160	6 641 973

ETAT B2. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2007

CRÉANCES	Secteur public	Secteur Privé			Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE . Comptes à vue débiteurs . Créances commerciales sur le Maroc . Crédits à l'exportation . Autres crédits de trésorerie	346 367 346 367	159 152 159 152	5 214 746 2 041 846 1 067 858 268 532 1 836 510	238 038 219 698 - - 18 340	5 958 303 2 767 063 1 067 858 268 532 1 854 850	6 260 220 2 929 393 1 135 445 268 533 1 961 398
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 904 378	1 904 378	1 339 500
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 033 426	-	5 588 569	1 673	6 623 668	4 465 995
CREDITS IMMOBILIERS			-	5 376 453	5 376 453	3 932 519
AUTRES CREDITS	98	211 500	14 071	528	226 197	309 957
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR			178 508	34 194	212 701	174 463
CREANCES EN SOUFFRANCE (nettes) - Créances pré-douteuses - Créances douteuses - Créances compromises	- - - -	- - - -	213 569 53 682 30 271 129 616	31 368 - - 31 368	244 937 53 682 30 271 160 984	395 373 65 396 35 346 294 631
TOTAL	1 379 891	370 652	11 209 463	7 586 632	20 546 637	16 878 027

ETAT B6. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2007

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				45 642	45 642		110 943	46 156	62 411
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/07	10 872	2 547	12 435
SIFIM	Immobilière	1 021	100,00%	1 009	1 009	31/12/07	3 524	-32	7 235
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/07	27 133	16 078	8 800
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	50 000	66,66%	26 390	26 390	31/12/07	54 913	14 855	23 743
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/07	10 180	8 607	6 900
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	2 000	100,00%	200	200	31/12/07	4 321	4 101	3 298
Autres titres de participation et emplois assimilés				235 494	229 539		-	-	-
Atlasnet	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	100 000	11,00%	11 000	10 244				
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	20 000	10,00%	2 000	-				
SIFIM (Compte Courant Associes)	Immobilière	1 021	100,00%	210 000	210 000				
Divers	-	-	-	8 133	7 455				
TOTAL				281 136	275 181		110 943	46 156	62 411

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2007 AU 31/12/2007

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	247 716	41 298	27 057	261 957	187 690	17 563	18 612	186 641	75 316
- Droit au bail	15 529	1 850	-	17 379	-	-	-	-	17 379
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	232 187	39 448	27 057	244 578	187 690	17 563	18 612	186 641	57 937
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	955 669	112 015	65 517	1 002 167	555 054	57 443	52 962	559 535	442 631
- Immeubles d'exploitation	344 051	41 090	400	384 741	133 501	13 953	-	147 454	237 287
. Terrain d'exploitation	59 327	14 374	-	73 700	-	-	-	-	73 700
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	246 179	26 716	400	272 495	109 000	12 062	-	121 061	151 434
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	38 545	-	-	38 545	24 501	1 891	-	26 393	12 153
- Mobilier et matériel d'exploitation	356 119	22 211	49 416	328 914	285 599	25 715	48 753	262 561	66 352
. Mobilier de bureau d'exploitation	75 205	5 785	7 231	73 760	63 806	4 562	7 229	61 139	12 620
. Matériel de bureau d'exploitation	9 815	814	2 715	7 914	8 387	306	2 053	6 640	1 274
. Matériel de bureau Telecom	28 114	1 509	1 766	27 857	21 680	2 063	1 766	21 976	5 881
. Matériel Informatique	205 477	11 433	34 872	182 038	162 429	16 156	34 872	143 713	38 325
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 063	-	-	5 063	4 360	438	-	4 799	264
. Autres matériels d'exploitation	32 444	2 670	2 832	32 283	24 937	2 190	2 832	24 295	7 988
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	224 236	48 257	15 701	256 792	121 124	16 155	4 209	133 070	123 723
- Immobilisations corporelles hors exploitation	31 262	457	-	31 719	14 830	1 620	-	16 450	15 269
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	24 471	-	-	24 471	11 576	1 205	-	12 781	11 690
. Mobiliers et matériel hors exploitation	3 315	20	-	3 335	2 809	198	-	3 007	328
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	3 476	437	-	3 913	445	217	-	662	3 251
TOTAL	1 203 385	153 313	92 574	1 264 123	742 744	75 006	71 574	746 177	517 947

ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES au 31/12/2007

DETTES	Etablissements de Crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	61	9	2 879	67 919	70 868	328 820
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	200 065
. au jour le jour	-	-	-	-	-	200 065
. à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	170 280	-	154 045	324 325	616 807
. au jour le jour	-	-	-	-	-	226 924
. à terme	-	170 280	-	154 045	324 325	389 883
EMPRUNTS FINANCIERS	11 936	-	35	-	11 971	14 385
AUTRES DETTES	-	9 177	15 245	2 030	26 452	60 492
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	637	-	637	659
TOTAL	21 174	179 466	18 796	223 994	434 253	1 221 228

ETAT B11. DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2007

DEPOTS	Secteur public	Secteur Privé			Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	87 043	74 281	927 436	15 186 047	16 274 807	14 711 008
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	5 063 112	5 063 112	4 785 009
DEPOTS A TERME	630 000	-	2 869 464	2 459 216	5 958 680	3 726 231
AUTRES COMPTES CREDITEURS	693	678	446 132	221 656	669 159	741 843
INTERETS COURUS A PAYER	-	4	-	50 971	50 975	43 566
TOTAL	717 736	74 963	4 243 032	22 981 002	28 016 733	24 007 657

ETAT B14. PROVISIONS 01/01/2007 AU 31/12/2007

PROVISIONS	Encours 31/12/2006	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2007
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	1 131 765	303 518	303 257	-	1 132 025
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 125 006	298 757	302 700	-	1 121 062
Titres de placement	248	4 761	-	-	5 009
Titres de participation et emplois assimilés	6 511	-	557	-	5 954
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	220 640	122 233	40 333	-	302 541
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	11 999	5 439	167	-	17 271
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	60 000	-	-	-	60 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	75 755	22 794	18 445	-	80 103
Provisions réglementées	72 887	94 000	21 721	-	145 166
TOTAL GENERAL	1 352 405	425 751	343 590	-	1 434 566

B21. VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE
AU 31/12/2007
en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	-		-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	-		-

B23. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
AU 31/12/2007

en milliers de DH

BENEFICIAIRE	Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Nets			
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL
Groupe Finance.Com (*)	1 523 207	-		1 523 207
SAMIR (*)	1 196 196	188		1 196 384
ONE	874 102	110 500	62 523	1 047 125
Groupe CDM	831 502	6 370	-	837 872
Groupe CHAABI (*)	568 722	94 916	-	663 638
MEDITEL (*)	657 504			657 504
Groupe Vivendi Universal (*)	600 000	-	-	600 000
Groupe SIGER-ERGIS/SNI/ONA (*)	544 831	14 800	-	559 631
Groupe AKWA	300 887	236 561	-	537 448
Groupe AUTO HALL	179 085	226 796		405 881
Groupe AXA	366 521			366 521
Groupe ATTIJARIWafa BANK	358 738	4 500		363 238
Groupe NEXANS (*)	59 230	295 686		354 916
ONEP	340 000	-	-	340 000
CREDIT LYONNAIS (DOE)	241 637	55 245		296 882
Groupe SAFARI/SOFIPAR/COFIMAR	70 208	199 435		269 643
CMA (exCNCA)	267 552			267 552
Groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT	258 556	-	-	258 556
EQDOM	232 508			232 508
ALTADIS	225 028			225 028
Nombre de bénéficiaires = 13	9 888 613	1 255 221	62 523	11 003 534

(*) Les engagements sur ce groupe bénéficient de la contre-garantie du Crédit Agricole SA

C1. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

AU 31/12/2007

Montant du capital : 833 817 600,00 DH Montant du capital social souscrit et non appelé : - DH Valeur nominale des titres : 100,00 DH				
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CREDIT AGRICOLE S.A	91-93 Boulevard Pasteur Paris XV France	4 389 555	4 389 555	52,64%
WAFA ASSURANCE	1, Bd Abdelmoumen . Casablanca	2 602 791	2 602 791	31,22%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	Place Moulay Hassan - Rabat	336 128	336 128	4,03%
AUTRES		1 009 702	1 009 702	12,11%
TOTAL		8 338 176	8 338 176	100,00%

C2. AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

AU 31/12/2007

en milliers de DH			
	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	201 659	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	233 469
Résultat net de l'exercice	299 843	Autres affectations	76 614
Prélèvement sur les bénéfices	- 191 419		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	310 083	TOTAL B	310 083

C3.RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES
AU 31/12/2007
en milliers de DH

	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	2 207 921	2 166 915	2 042 173
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1 391 351	1 287 017	1 175 846
2- Résultat avant impôts	424 922	457 189	548 274
3- Impôts sur les résultats	150 447	157 346	162 855
4- Bénéfices distribués	233 469	233 469	175 102
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	160 704	201 659	54 766
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	32,92	35,96	46,22
Bénéfice distribué par action ou part sociale	28,00	28,00	21,00
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	390 135	353 853	339 182
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 768	1 670	1 575

ETAT C4. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
. Date de clôture (1) : 31 décembre 2007	
. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 12 Mars 2008	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
. Favorables	N E A N T
. Défavorables	

ETATS NEANTS AU 31/12/2007

Etat B7	Créances subordonnées	Néant
Etat B8	Immobilisations données en crédit-bail et en location	Néant
Etat B15	Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	Néant
Etat B16	Dettes subordonnées	Néant
Etat B19	Engagements sur titres	Néant

Section XI - BULLETIN DE SOUSCRIPTION



**BULLETIN DE SOUSCRIPTION A L'EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES
CREDIT DU MAROC**

(A retourner par fax au Crédit du Maroc au 0522 47 72 17)

SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :
 N° de compte :
 Téléphone :
 Code d'identité¹ :
 Nom et Prénom du signataire
 Siège social :
 Adresse :

Nom du teneur de compte :
 Dépositaire :
 Fax :
 Qualité du souscripteur² :
 Nature de documents exigés :
 Fonction :
 Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur:	Crédit du Maroc				
Valeur nominale:	100 000 MAD				
Nombre d'obligations émises	5 000 titres				
Date de jouissance :	29 mars 2011				
Date d'échéance :	29 mars 2021				
Remboursement :	in fine				
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche E
Taux :	<u>Fixe</u> , en référence à la courbe secondaire des BDT 10 ans au 22/02/2011 soit 4,12% augmenté d'une prime de risque	<u>Révisable annuellement</u> , en référence à la courbe secondaire des BDT 52 semaines au 22/02/2011 soit 3,45% augmenté d'une prime de risque	<u>Fixe</u> , en référence à la courbe secondaire des BDT 10 ans au 22/02/2011 soit 4,12% augmenté d'une prime de risque	<u>Révisable annuellement</u> , en référence à la courbe secondaire des BDT 52 semaines au 22/02/2011 soit 3,45% augmenté d'une prime de risque	<u>Révisable annuellement</u> , en référence à la moyenne arithmétique des Taux Moyens Pondérés JJ interbancaires, observés sur une période de 6 mois prenant fin le 22 février 2011 soit 3,27% et augmentée d'une prime de risque
Mode de révision:		Moyenne arithmétique des taux sur les 6 mois précédant la date anniversaire de 5 jours de bourse, des Bons du Trésor 52 semaines constatés ou calculés par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire publiée par BAM sur Reuters		Moyenne arithmétique des taux sur les 6 mois précédant la date anniversaire de 5 jours de bourse, des Bons du Trésor 52 semaines constatés ou calculés par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire publiée par BAM sur Reuters	Moyenne arithmétique des Taux Moyens Pondérés JJ interbancaires observés sur une période de 6 mois précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours de bourse, tels que publiés par Bank Al Maghrib sur le site de Reuters
Prime de risque	90 pbs	90 pbs	90 pbs	90 pbs	120 pbs
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche E
Nombre de titres demandés					
Montant Global (en dirhams)					

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations subordonnées du CREDIT DU MAROC à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations CREDIT DU MAROC qui nous seront attribuées.

Nous déclarons avoir pris connaissance que la commission d'admission à la Bourse de Casablanca s'élève à 0,05% HT du montant des souscriptions, plafonné à MAD 10 000 HT. La TVA appliquée est de 10%.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations CREDIT DU MAROC.

Signature et cachet

¹ Code d'identité: Registre de commerce pour les personnes morales, date et numéro d'agrément pour les OPCVM

² Qualité du souscripteur:

- A : Etablissements de crédit
- B : OPCVM
- C : Entreprises d'assurance et de réassurance
- D : Organismes de retraite et de pension
- E : Caisse de Dépôt et de Gestion
- F: Compagnies financières

Avertissement du CDVM

" L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la bourse de valeur de Casablanca."

Section XII - RAPPORTS DE NOTATION DU CREDIT DU MAROC



Moody's Investors Service

Rating Action: **Moody's takes rating actions on three Moroccan banks, concluding review**

Global Credit Research - 14 Jan 2010

Actions triggered by reassessment of Moroccan systemic support indicator and BFSR recalibration

Paris, January 14, 2010 -- Moody's Investors Service today downgraded the global local currency (GLC) deposit ratings of Attijariwafa Bank to Baa2/P-2 from Baa1/P-2 and BMCE Bank to Baa3/P-3 from Baa1/P-2. It also downgraded the bank financial strength ratings (BFSRs) of BMCE Bank and Credit du Maroc to D from D+ and the rating of BMCE Bank's subordinated unsecured euro-denominated notes to Ba1 from Baa2.

In addition, Moody's confirmed Credit du Maroc's Baa2/P-2 GLC deposit ratings and Attijariwafa Bank's D+ BFSR, although the latter now maps to a lower baseline credit assessment (BCA) of Ba1, from Baa3 previously. The outlook on all the ratings is stable and the rating actions conclude the review for possible downgrade initiated in June 2009.

The rating actions on the three Moroccan banks' deposit ratings are part of Moody's global review of systemic support indicators. The actions on the BFSRs relate to the rating agency's global stress-testing exercise on banks' standalone financial strength. The three banks' foreign currency deposit ratings remain unchanged. The full list of affected ratings can be found below.

Moody's previously used the local currency deposit ceiling (LCDC) as the main input for its assessment of systemic support, i.e. the ability of a national government/the state to support its banks. Although anchoring the probability of support at the LCDC is appropriate in many circumstances -- regarding the provision of liquidity to a selected number of institutions over a short period of time -- this might overestimate the capacity of a central bank to support financial institutions in the event of a banking crisis becoming both truly systemic and protracted. This approach is outlined in the Special Comment entitled "Financial Crisis More Closely Aligns Bank Credit Risk and Government Ratings in Non-Aaa Countries", which was published in May 2009. In line with the guidelines specified in the Special Comment, Moody's has changed the systemic support input for Moroccan banks' ratings to Baa2 from the A3 LCDC. The new Baa2 systemic support anchor for Moroccan banks is two notches above the Ba1 local currency government bond rating.

The downgrade of the GLC deposit ratings reflects Moody's view that Morocco's ability to provide support to its banking system, if needed, is converging with the government's own debt capacity as a result of the ongoing global economic and credit crisis. Moody's has therefore refined its assessment of systemic support available from the Moroccan government to capture the impact of the erosion of the local economy's underlying credit fundamentals and the reduced fiscal policy flexibility on the government's ability to support the banking sector.

Factors that Moody's considers in its assessment of systemic support include the size of the banking system in relation to government resources, the level of stress in the banking system, the foreign currency obligations of the banking system relative to the government's own foreign exchange resources and changes to the government's political patterns.

Moody's regards the systemic importance of the Moroccan banking system as moderate in terms of the ratio of banking assets to GDP, around 113%, which makes it relatively easy to support. The level of stress in the banking system has not changed a great deal during the global recession, as reflected in the stable outlook on Morocco's sovereign ratings and continued improvement in the system's asset quality levels. The rating agency regards the foreign currency obligations of the banking system relative to the government's own foreign exchange resources as "moderate to low", with the vast majority of deposits and debt denominated in Moroccan dirhams. The government and central bank have been highly supportive of banks domiciled in the country and Moody's expects them to remain so, with no visible shift in economic policy priorities.

Morocco's economy and banking system have so far been only marginally affected by the global crisis -- given the domestic banks' lack of exposure to sophisticated structured products and their limited reliance

on international capital markets for funding. However, their asset quality and average capitalisation levels could experience some pressure emanating from the likely slower economic growth in 2010 and the rapid loan expansion seen over the past few years.

As part of its recalibration of Moroccan bank ratings, consistent with the approach described in the Special Comment "Calibrating Bank Ratings in the Context of the Global Financial Crisis", published in February 2009, Moody's has also reassessed the assigned BFSRs. This exercise entailed stress-testing banks' capital ratios under an expected (base) scenario and a worse-than-expected (stressed) scenario of asset quality deterioration. The outcome of this exercise was a one-notch BFSR downgrade for BMCE Bank and Credit du Maroc to D (mapping to a BCA of Ba2) from D+ (BCAs of Baa3 and Ba1, respectively) and the confirmation of Attijariwafa Bank's D+ BFSR, albeit mapping to a lower Ba1 BCA, from Baa3 previously.

RATING ACTIONS IN SUMMARY

The following rating actions were taken:

(i) Attijariwafa Bank: The bank's GLC deposit ratings were downgraded to Baa2/P-2 from Baa1/P-2. The D+ BFSR was confirmed, but now maps to a BCA of Ba1, from Baa3 previously. The Ba2/NP foreign currency deposit ratings remain unchanged. All the ratings have a stable outlook.

(ii) BMCE Bank: The bank's GLC deposit ratings were downgraded to Baa3/P-3 from Baa1/P-2, the rating of its subordinated unsecured euro-denominated notes was downgraded to Ba1 from Baa2 and its BFSR was downgraded to D (mapping to a BCA of Ba2) from D+ (mapping to a Baa3 BCA). The Ba2/NP foreign currency deposit ratings remain unchanged. All the ratings have a stable outlook.

(iii) Credit du Maroc: The bank's BFSR was downgraded to D (mapping to a Ba2 BCA) from D+ (mapping to a Ba1 BCA) and its Baa2/P-2 GLC deposit ratings were confirmed. The Ba2/NP foreign currency deposit ratings remain unchanged. The outlook is stable on all the ratings. Moody's now assesses a higher probability of parental support for the bank from its majority shareholder Credit Agricole in light of the latter's increased ownership in Credit du Maroc, which could reach 77% once the swap deal with Attijariwafa Bank is completed. The deal entails the transfer of Credit Agricole's Sub-Saharan/West African subsidiaries to Attijariwafa Bank, in return for the latter's 24% share in Credit du Maroc.

PREVIOUS RATING ACTIONS & PRINCIPAL METHODOLOGIES

The last rating actions on the three rated Moroccan banks were taken on 17 June 2009 when Moody's placed their GLC deposit ratings and BFSRs on review for possible downgrade in light of its global review of systemic support indicators and stress-testing exercise for the banking system.

The principal methodologies used in rating these issuers are "Bank Financial Strength Ratings: Global Methodology", and "Incorporation of Joint-Default Analysis into Moody's Bank Ratings: A Refined Methodology", which are available on www.moodys.com in the Rating Methodologies sub-directory under the Research & Ratings tab. Other methodologies and factors that may have been considered in the process of rating these banks can also be found in the Rating Methodologies sub-directory on Moody's website.

At the end of June 2009, Attijariwafa Bank had total assets of MAD269.45 billion (US\$33.72 billion), BMCE Bank reported total assets of MAD158.8 billion (US\$19.85 billion) and Credit du Maroc had total assets of MAD40.4 billion (US\$5.05 billion). All banks are headquartered in Casablanca, Morocco.

Limassol
Mardig Haladjian
General Manager
Financial Institutions Group
Moody's Investors Service Cyprus Limited
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
SUBSCRIBERS: 44 20 7772 5454

Paris
Anouar Hassoune
VP - Senior Credit Officer
Financial Institutions Group

Moody's France S.A.
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
SUBSCRIBERS: 44 20 7772 5454



Moody's Investors Service

CREDIT RATINGS ARE MIS'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES. MIS DEFINES CREDIT RISK AS THE RISK THAT AN ENTITY MAY NOT MEET ITS CONTRACTUAL, FINANCIAL OBLIGATIONS AS THEY COME DUE AND ANY ESTIMATED FINANCIAL LOSS IN THE EVENT OF DEFAULT. CREDIT RATINGS DO NOT ADDRESS ANY OTHER RISK, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO: LIQUIDITY RISK, MARKET VALUE RISK, OR PRICE VOLATILITY. CREDIT RATINGS ARE NOT STATEMENTS OF CURRENT OR HISTORICAL FACT. CREDIT RATINGS DO NOT CONSTITUTE INVESTMENT OR FINANCIAL ADVICE, AND CREDIT RATINGS ARE NOT RECOMMENDATIONS TO PURCHASE, SELL, OR HOLD PARTICULAR SECURITIES. CREDIT RATINGS DO NOT COMMENT ON THE SUITABILITY OF AN INVESTMENT FOR ANY PARTICULAR INVESTOR. MIS ISSUES ITS CREDIT RATINGS WITH THE EXPECTATION AND UNDERSTANDING THAT EACH INVESTOR WILL MAKE ITS OWN STUDY AND EVALUATION OF EACH SECURITY THAT IS UNDER CONSIDERATION FOR PURCHASE, HOLDING, OR SALE.

© Copyright 2010, Moody's Investors Service, Inc. and/or its licensors including Moody's Assurance Company, Inc. (together, "MOODY'S"). All rights reserved.

ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS PROTECTED BY COPYRIGHT LAW AND NONE OF SUCH INFORMATION MAY BE COPIED OR OTHERWISE REPRODUCED, REPACKAGED, FURTHER TRANSMITTED, TRANSFERRED, DISSEMINATED, REDISTRIBUTED OR RESOLD, OR STORED FOR SUBSEQUENT USE FOR ANY SUCH PURPOSE, IN WHOLE OR IN PART, IN ANY FORM OR MANNER OR BY ANY MEANS WHATSOEVER, BY ANY PERSON WITHOUT MOODY'S PRIOR WRITTEN CONSENT. All information contained herein is obtained by MOODY'S from sources believed by it to be accurate and reliable. Because of the possibility of human or mechanical error as well as other factors, however, such information is provided "as is" without warranty of any kind and MOODY'S, in particular, makes no representation or warranty, express or implied, as to the accuracy, timeliness, completeness, merchantability or fitness for any particular purpose of any such information. Under no circumstances shall MOODY'S have any liability to any person or entity for (a) any loss or damage in whole or in part caused by, resulting from, or relating to, any error (negligent or otherwise) or other circumstance or contingency within or outside the control of MOODY'S or any of its directors, officers, employees or agents in connection with the procurement, collection, compilation, analysis, interpretation, communication, publication or delivery of any such information, or (b) any direct, indirect, special, consequential, compensatory or incidental damages whatsoever (including without limitation, lost profits), even if MOODY'S is advised in advance of the possibility of such damages, resulting from the use of or inability to use, any such information. The credit ratings and financial reporting analysis observations, if any, constituting part of the information contained herein are, and must be construed solely as, statements of opinion and not statements of fact or recommendations to purchase, sell or hold any securities. NO WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, AS TO THE ACCURACY, TIMELINESS, COMPLETENESS, MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE OF ANY SUCH RATING OR OTHER OPINION OR INFORMATION IS GIVEN OR MADE BY MOODY'S IN ANY FORM OR MANNER WHATSOEVER. Each rating or other opinion must be weighed solely as one factor in any investment decision made by or on behalf of any user of the information contained herein, and each such user must accordingly make its own study and evaluation of each security and of each issuer and guarantor of, and each provider of credit support for, each security that it may consider purchasing, holding or selling.

MOODY'S hereby discloses that most issuers of debt securities (including corporate and municipal bonds, debentures, notes and commercial paper) and preferred stock rated by MOODY'S have, prior to assignment of any rating, agreed to pay to MOODY'S for appraisal and rating services rendered by it fees ranging from \$1,500 to approximately \$2,400,000. Moody's Corporation (MCO) and its wholly-owned credit rating agency subsidiary, Moody's Investors Service (MIS), also maintain policies and procedures to address the independence of MIS's ratings and rating processes. Information regarding certain affiliations that may exist between directors of MCO and rated entities, and between entities who hold ratings from MIS and have also publicly reported to the SEC an ownership interest in MCO of more than 5%, is posted annually on Moody's website at www.moody's.com under the heading "Shareholder Relations - Corporate Governance - Director and Shareholder Affiliation Policy."

MOODY'S

SERVICE INVESTISSEURS

Opinion : Crédit du Maroc

Global Credit Research - 30 juin 2010

Casablanca, Maroc

Notation

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires – devises	Ba2/NP
Dépôts bancaires – dirhams	Baa2/P-2
Notation intrinsèque (solidité financière de la banque)	D

Contacts

Analystes	Téléphone
Anouar Hassoune/Paris	33.1.53.30.10.20
Mardig Haladjian/Limassol	357.25.586.586
Nicolas Charnay/Dubai	

Indicateurs principaux

Crédit du Maroc

	[1]2009	2008	2007	2006	2005	Moyenne
Actif total (US\$ millions)	5206,79	4750,62	4216,93	3269,83	2569,37	[2]14,88
Capital total (US\$ millions)	440,10	417,17	286,69	254,70	220,80	[2]15,21
Rendement sur actif moyen	1,02	1,02	0,90	1,16	1,71	1,16
Capacité à dégager des bénéf. récurrents [3]	2,22	2,23	2,21	2,41	2,44	2,30
Marge d'intérêt nette	3,96	4,17	4,38	4,68	5,08	4,46
Coefficient d'exploitation (%) [4]	52,13	53,17	55,02	53,87	54,98	53,83
Prêts douteux en % du total des prêts	4,56	4,08	6,37	8,45	12,47	7,19
Fonds propres en % de l'actif total	6,04	6,13	6,80	7,79	8,59	7,07

[1] Au 31 décembre. [2] Taux de croissance annuelle composé. [3] Revenu avant provisions en % de l'actif moyen. [4] charges non financières en % des revenus d'exploitation.

Opinion

RESUME DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue une notation intrinsèque D au Crédit du Maroc (« CdM »), qui se traduit par une évaluation du risque de base (BCA) de Ba2. Cette notation reflète la performance financière satisfaisante de la banque et sa longue implantation au Maroc, bien que son « enseigne » (« franchise ») marocaine soit moins importante que celle des principales banques de la place. Cette notation reflète aussi la plus grande transparence de l'actionnariat de la banque, la meilleure visibilité de sa stratégie, et le renforcement des indicateurs de qualité de ses actifs. Nous notons que la qualité des actifs s'est nettement améliorée ces dernières années grâce à des mesures correctrices, au dynamisme économique du Royaume et au renforcement des critères de prêt. Néanmoins, la qualité du portefeuille de crédits du CdM reste sensible à l'environnement volatil du Maroc et reflète cet environnement. L'intensification des pressions concurrentielles et la diversification limitée des opérations de la banque pèsent sur sa notation.

La notation Baa2 du CdM pour les dépôts à long terme en monnaie locale est fondée sur l'évaluation par Moody's de la forte probabilité d'un soutien de la société-mère Crédit Agricole S A (« CASA »; actionnaire majoritaire de la banque) et de la forte probabilité d'un soutien systémique de l'Etat en cas de besoin, étant donné le solide historique de soutien apporté par les autorités locales aux banques marocaines si nécessaire. En conséquence, la notation du CdM concernant les dépôts est relevée de trois crans et passe de Ba2 BCA à Baa2.

Facteurs de notation

- Une enseigne établie de longue date au Maroc
- La présence d'actionnaires étrangers au capital de la banque, qui permet des transferts de savoir-faire et procure à la banque des compétences commerciales et des synergies positives.
- L'accès aux capitaux des actionnaires principaux en cas de nécessité
- La sous-pénétration du système bancaire marocain constitue une opportunité de croissance
- L'actionnariat majoritaire de CASA soutient les notes de dépôts de la banque
- La concentration importante des emprunteurs, qui pèse sur le profil de risque de la banque mais qui devrait s'atténuer progressivement à moyen terme
- La concurrence croissance des grandes banques locales et étrangères résolues à accroître leurs parts de marché
- Une diversification des activités encore limitée en dehors des pures activités de prêts, facteur commun à toutes les autres banques marocaines

Perspective

L'ensemble des notations du CdM ont une perspective stable.

Ce qui pourrait faire changer la notation – en hausse

Un relèvement de la notation intrinsèque de solidité financière BFSR pourrait être dû à : (i) la preuve que les améliorations de la qualité des actifs de la banque ces dernières années sont durables et donc, confirmées pour l'avenir, (ii) une nette baisse de la concentration des principaux emprunteurs, (iii) le développement de la clientèle des entreprises locales.

Le plafond de dépôts en devises Ba2 imposé par le Maroc limite la note du CdM pour les dépôts en devises. Cette note serait donc relevée parallèlement à tout relèvement du plafond des dépôts en devises au Maroc jusqu'au niveau de la note de dépôts en dirhams de la banque.

Ce qui pourrait faire changer la notation – en baisse

La notation BFSR de la banque pourrait être abaissée en cas de : (i) retournement de la tendance à l'amélioration de la qualité des actifs (au moment particulièrement où de nouveaux encours de prêts qui n'ont pas terminé un cycle économique complet commencent à arriver à échéance); (ii) non maintien des capitaux propres à des niveaux conformes à la progression du bilan et à la nature des risques assumés, en tenant compte des problèmes afférents à un environnement qui reste volatil; (iii) et de pression persistante sur les performances due à l'intensification de la concurrence ou à une conjoncture économique moins favorable. Des hypothèses de

moindre soutien et/ou un abaissement de la notation des soutiens - CASA et Maroc – pourraient entraîner une révision à la baisse de la note de dépôts en dirhams auprès du CdM, mais ces scénarii sont considérés comme peu probables dans un avenir prévisible. Le plafond des dépôts en devises à la banque pourrait être abaissé en cas de révision à la baisse du plafond de dépôts en devises institué par le Maroc (cette baisse est considérée ici aussi comme peu probable pour le moment).

Evolution récente

Fin 2008, Attijariwafa bank (AWB) a racheté le réseau de banques de détail de CASA en Afrique. Le montant de l'opération s'élève à MAD 2,8 milliards, financés par la vente par AWB à Crédit Agricole SA du restant de sa participation de 24 % dans CdM pour MAD 1,6 milliard, et la cession d'une participation de 15 % dans sa filiale de crédit à la consommation Wafasalaf pour MAD 0,8 milliard. CASA détient désormais 77 % des capitaux propres de CdM et 49 % des parts sociales de Wafasalaf. Les MAD 0,4 milliard restants ont été financés sur les propres fonds d'AWB. Cette opération contribue à repositionner plus clairement en termes stratégiques AWB et le Crédit Agricole au Maroc et en Afrique de l'ouest francophone. Avant l'opération, CASA détenait 52,6 % des capitaux propres de CdM. Le groupe français peut ainsi déployer son ambitieuse stratégie au Maroc de manière plus autonome que par le passé. La banque CdM, quant à elle, devient la filiale phare de CASA en Afrique francophone. Le système bancaire marocain n'a jusqu'ici été que très peu affecté par la crise mondiale. En effet, les banques marocaines ne sont pas présentes dans les produits structurés sophistiqués et elles dépendent peu des marchés financiers internationaux pour la recherche de fonds. Toutefois, la qualité de leurs actifs et le niveau général de capitalisation pourraient subir des pressions suite au ralentissement probable de la croissance économique attendue en 2010 et de la croissance rapide des prêts enregistrée ces dernières années.

CONSIDERATIONS DETAILLEES DE NOTATION

Les notations actuellement attribuées à CdM sont dues aux considérations détaillées suivantes :

Notation de la solidité financière de la banque

La notation BFSR D du CdM s'explique par la performance financière satisfaisante de la banque et son enseigne établie de longue date au Maroc, bien que ne figurant pas parmi les plus grandes. La notation reflète aussi la structure plus transparente de son actionnariat, la meilleure visibilité de sa stratégie, et le renforcement des indicateurs de qualité de ses actifs qui restent toutefois sensibles à la conjoncture économique actuellement volatile du Maroc. Par contre, l'intensification des pressions concurrentielles et la diversification géographique limitée des activités de la banque pèsent sur sa notation.

La notation BFSR attribuée est conforme au niveau D de la solidité financière de la banque évaluée par Moody's. Dans le cadre du recalibrage de la notation des banques marocaines et conformément à la méthode décrite dans le Commentaire spécial « Calibrage de la notation des banques dans le contexte de la crise financière mondiale » publié en février 2009, Moody's a également procédé à une nouvelle évaluation des BFSR attribués. Cet exercice impliquait que l'on soumette les ratios de fonds propres des banques à un scénario de base attendu et à un scénario pire qu'attendu (dans des conditions extrêmes) de dégradation de la qualité des actifs. Il en est résulté un abaissement d'un cran de la notation BFSR du Crédit du Maroc, à D.

Facteurs qualitatifs (70 %)

Facteur 1: valeur de l'enseigne

Tendance : amélioration

CdM est la cinquième banque privée du Maroc, et la sixième du pays toutes banques confondues. CdM possède environ 6 % du total des actifs dans un système bancaire concentré. La banque bénéficie d'une enseigne établie de longue date (elle a été fondée dans les années 1920) sur son marché intérieur, notamment en banque de financement des entreprises et en banque de clientèle des particuliers.

Le plan stratégique de la banque jusqu'en 2010 a pour ambition d'accroître les parts de marché. Les crédits hypothécaires devraient rester un secteur de croissance et la banque ne négligera pas son activité de banque pour la clientèle des particuliers, mais on s'attend à ce que l'activité de financement des entreprises soit le principal moteur de la croissance de la banque. Il est peu probable que CdM atténue les faiblesses résultant de la forte concentration qui résulte du nombre limité d'emprunteurs, mais la banque améliore ses méthodes de sélection grâce au savoir-faire de sa banque-mère et en visant des segments de marché précis.

CdM, avec une part de marché de près de 7,75 % en crédits aux particuliers et de 6 % en crédits aux entreprises, s'est fait une place en tant que concurrent dynamique d'autres banques plus grandes et plus établies. Toutefois, CdM, en tant que membre d'un grand groupe international, ne cherchera probablement pas à étendre significativement ses activités hors de son marché intérieur, ce qui limite ses possibilités d'améliorer sa position par une diversification géographique. La banque doit toutefois bénéficier du partage de la clientèle avec sa banque-mère car le réseau du Crédit Agricole peut être utilisé pour attirer la communauté des Marocains expatriés. Du point de vue opérationnel, le groupe français met aussi à disposition son savoir-faire spécialisé dans des activités comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation et des produits de trésorerie plus sophistiqués, ce qui représente un net avantage pour CdM sur les banques marocaines concurrentes disposant d'un accès limité aux compétences étrangères.

Le niveau de notation de la banque pour la valeur d'enseigne est D.

Facteur 2 : positionnement par rapport au risque

Tendance : amélioration

Le positionnement de CdM par rapport au risque, et la banque a cela en commun avec d'autres banques marocaines, est limité par une transparence financière tout juste suffisante (mais qui s'améliore suite à l'adoption des normes IFRS), par la concentration relativement importante des emprunteurs et par l'élaboration toujours en cours des cadres de gestion du risque. La gestion du risque par CdM bénéficie du transfert de savoir-faire de la banque-mère, mais notre évaluation de la gestion du risque est néanmoins affectée par l'existence d'une grande concentration de risques par emprunteur, secteur, localisation et activité. De plus, les prêts douteux qui figurent au bilan restent relativement importants rapportés aux normes internationales. Cela dit, nous notons que la banque a accru ses efforts de restructuration de son portefeuille de prêts depuis 2006. Néanmoins, et le CdM a ceci en commun avec d'autres banques du système, le risque de crédit est la source la plus importante de risque pour la banque. Outre les efforts concertés de la banque pour nettoyer son portefeuille, les ratios de qualité des actifs de CdM se sont aussi améliorés grâce à l'accélération de la croissance du crédit au cours des récentes années, au dynamisme économique du pays et à un resserrement des critères d'octroi des crédits. Cette augmentation du crédit entraîne toutefois une hausse des risques qui est partiellement occultée par la croissance économique actuelle du Maroc.

Le niveau des informations financières publiées s'est nettement amélioré ces dernières années, notamment avec l'adoption des normes IFRS et la publication de résultats consolidés exhaustifs. Nous notons toutefois que des améliorations sont encore possibles, plus précisément pour la publication de davantage d'informations sur le risque de concentration, la gestion du capital, les tests en conditions extrêmes et autres rubriques que l'on trouve dans les rapports annuels des banques internationales.

Le score de D représente l'opinion de Moody's sur le positionnement de la banque par rapport au risque.

Facteur 3 : environnement réglementaire

Pour de plus amples commentaires sur l'environnement réglementaire, on se référera au dernier numéro des Perspectives du système bancaire publié Moody's (Banking System Outlook) concernant le Maroc.

Facteur 4 : environnement opérationnel

Tendance : neutre

Ce facteur est commun à toutes les banques au Maroc. Le sous-facteur de la stabilité économique rend compte de la volatilité économique du pays sur la base de la variation-type de la croissance du PIB marocain sur les 20 dernières années. L'indice d'intégrité et de corruption est fondé sur des données de la Banque mondiale qui classe environ 200 pays du monde entier. Le sous-facteur du système juridique est tiré de l'évaluation par Moody's du processus d'application des décisions de justice au Maroc.

Moody's attribue un score D à l'environnement opérationnel global.

Facteurs quantitatifs (30 %)

Facteur 5 : rentabilité

Tendance : neutre

En fin d'exercice 2009, le résultat net a enregistré une forte croissance de 13,26 %, à MAD 409 millions. Cela s'explique en grande partie par une augmentation de l'effet de levier des crédits, la croissance des crédits à la marge remplaçant progressivement des catégories d'actifs à rendement moins élevés, mais plus liquides. Le CdM a désormais une préférence plus visible pour l'octroi de crédits par opposition aux liquidités. La banque semble prête à gagner des parts de marché dans ses activités de crédit. En effet, son profil en hausse en tant que banque pour la clientèle des particuliers porte ses fruits, et le niveau des défauts reste modeste, ce qui a pour conséquence de ne pas trop peser sur la hauteur des provisions. Les charges d'exploitation sont maîtrisées après plusieurs années d'investissements coûteux dans les succursales, les systèmes et les ressources humaines. Les revenus des activités hors intermédiation (honoraires et commissions) ont continué d'augmenter mais à un rythme moins élevé, ce qui montre que ces revenus sont pour une part importants récurrents et durables à long terme.

Les ratios de rentabilité retraités (en moyenne sur trois ans) donnent un score de C+ pour la rentabilité.

Facteur 6 : Liquidité

Tendance : baisse

La liquidité du CdM n'a pas cessé de se resserrer au cours des cinq dernières années : les encours de prêts nets ont augmenté plus rapidement que l'actif total sur cette période. Le ratio liquidités/actif total était de 19,3 % en décembre 2009, soit un niveau acceptable. Et au même moment, la vive croissance du portefeuille de prêts du CdM a fait monter le ratio encours de prêts/dépôts à 102 % (ce ratio ne tient pas compte du certificat de dépôt de MAD 6,1 milliards que la banque considère comme une source stable de financement). Parallèlement, la solidité de l'enseigne du CdM, bien que cette enseigne soit nettement moins importante que celle des trois grandes banques marocaines qui dominent le marché, lui assure toujours l'accès à des fonds bon marché, comme en témoignent ses marges d'intérêt nettes élevées.

La non-concordance des échéances contractuelles s'est réduite : les durées des facilités de crédit se rallongent nettement en raison de l'augmentation concomitante des prêts aux particuliers et de l'appétit des entreprises pour les financements à long terme dans un environnement de faible niveau du loyer de l'argent. Par ailleurs, la plupart des dépôts dans les banques du pays restent à très court terme. Un déséquilibre a commencé d'apparaître entre les ressources et les emplois de la banque. Les actifs liquides devraient heureusement suffire pour que la banque respecte ses engagements même si, le marché obligataire marocain ne s'étant pas beaucoup développé ces dernières années dans un contexte d'émissions très peu nombreuses par le secteur privé et de rareté des titres de la dette publique marocaine, les banques marocaines ont des difficultés à optimiser l'allocation des actifs entre les liquidités au bilan et les catégories de crédits.

Nous notons également que la banque centrale (Bank Al-Maghrib, « BAM ») exige des banques marocaines qu'elles maintiennent leur ratio actifs liquides/engagements à court terme au-dessus de 100 %. Dans son estimation des engagements à court terme, la BAM admet une certaine stabilité des dépôts. Plus précisément, la banque centrale prescrit les pourcentages des différents types de dépôts que les banques doivent considérer comme étant à court terme (au dénominateur du ratio de liquidité). De ce point de vue, le ratio réglementaire de liquidité du CdM a toujours été supérieur aux 100 % édictés par la réglementation de la BAM.

Le score du CdM pour la liquidité est de C+.

Facteur 7: Ratio de fonds propres

Tendance : neutre

Le CdM est suffisamment capitalisé et cette capitalisation est comparable à celle des autres banques marocaines. Toutefois, comparés aux banques dans le monde présentes sur des marchés en développement parfois moins difficiles, les ratios de fonds propres des banques marocaines semblent moins favorables qu'il n'y paraît à première vue. En termes de souplesse financière, le CdM semble bien positionné. En effet, non seulement les actionnaires de la banque sont prêts à apporter des capitaux pour soutenir les projets d'expansion du CdM ou pour lui venir en aide si nécessaire, mais l'émission prévue de titres de la dette subordonnée devrait atténuer la pression montante sur les fonds propres réglementaires. Le ratio de fonds propres du CdM version Bâle II était de 11,05 % en 2009, soit un niveau suffisant et tout à fait conforme au ratio minimum de 10 % édicté par la banque centrale. Nous notons que le ratio Tier I du CdM en moyenne sur trois ans qui est de 6 % - ce ratio est utilisé par Moody's pour déterminer le score du CdM en matière de suffisance de fonds propres, a été calculé sur la base d'actifs pondérés ajustés du risque de 100 % pour les titres de la dette publique marocaine. Ce mode de calcul est aussi appliqué à toutes les autres banques notées au Maroc. Le score Moody's concernant la solidité financière de la banque est C en termes de suffisance des fonds propres du CdM.

Facteur 8 : Efficience

Tendance : neutre

Les indicateurs d'efficience du CdM demeurent relativement bons comparativement à ceux des autres banques du pays. Les charges non financières représentaient 2,42 % de l'actif moyen en 2009 (2,53 % en 2008), ce qui montre que la banque réalise des économies d'échelle, la croissance du bilan ayant été plus rapide que la croissance des charges pendant plus de six exercices consécutifs. C'est principalement le résultat des efforts passés d'expansion du réseau de succursales qui commencent à porter leurs fruits sous forme d'une accélération des volumes, particulièrement dans le segment de la clientèle des particuliers. Dans le même temps, le coefficient d'exploitation du CdM, conforme aux normes en décembre 2009, était à cette date de 52 %, en baisse par rapport aux 53 % de l'exercice précédent (chiffres non consolidés). Le CdM obtient un score de B pour l'efficience.

Facteur 9 : Qualité des actifs

Tendance : neutre

Les indicateurs de qualité des actifs se sont nettement améliorés sur les cinq dernières années (revenant d'un plus haut niveau de 12 % en 2005 à 4 % en 2008), sous l'effet de la croissance du portefeuille de prêts, d'actions correctrices, d'une meilleure maîtrise des risques et de perspectives économiques favorables pour les sociétés comme pour les ménages marocains. Néanmoins, le ratio des prêts non performants a augmenté à 4,56 % en 2009 (4 % en 2008) tandis que les prêts non performants en valeur absolue progressaient de 27 % pour atteindre MAD 1,5 milliard suite à la conjoncture économique moins favorable au Maroc pendant cette période (en conséquence de la tourmente économique mondiale et de ses effets sur certains secteurs de l'économie) et de ce qui peut constituer le début d'un nouveau cycle pour les prêts bancaires (faisant suite à la croissance rapide du crédit constatée sur les cinq dernières années). Cela pourrait néanmoins s'accélérer si certains secteurs de l'économie marocaine demeuraient atones pendant une période plus longue que prévu. A l'avenir, la principale menace à la qualité des actifs reste la performance de l'économie marocaine dans son ensemble : cette économie est sujette à des cycles amples et elle dépend d'un nombre limité de secteurs clés, de la confiance des investisseurs étrangers et des effets indirects de la performance du secteur agricole. Parallèlement, nous demeurons réservés quant à la qualité des informations financières sur la clientèle au Maroc, et la croissance des crédits aux particuliers, plus spécifiquement, doit être examinée dans le contexte d'un portefeuille de prêts hors effets cycliques.

Le score de la banque pour la qualité des actifs est D.

Note de dépôts en dirhams (analyse de défaut conjoint)

Moody's a attribué au CdM une note de Baa2 pour les dépôts en dirhams. Cette note s'appuie sur le Ba2 attribué au CdM pour l'évaluation du risque de base BCA, ainsi que sur l'Aa3 du risque de base BCA de la banque-mère CASA, et sur la note de Baa2 attribuée au Maroc en tant que soutien potentiel du CdM. Selon Moody's, il est fortement probable que le CdM bénéficierait d'un soutien de la banque-mère et des autorités marocaines si la banque se trouvait dans une situation très préoccupante. La banque bénéficie donc d'une hausse de trois crans grâce à sa notation du risque de base BCA.

Moody's évalue la probabilité que le CdM obtiendrait le soutien de sa banque-mère comme très forte, étant donné que CASA est actionnaire majoritaire de la banque (77 %), que CASA est impliqué dans la gestion et la reconnaissance de la marque suite à l'adoption par le CdM du logo Crédit Agricole. Moody's évalue aussi le Maroc comme un pays prêt à soutenir les banques étant donné qu'il leur est déjà venu en aide en cas de besoin. Moody's a précédemment fondé son évaluation du soutien systémique, c'est-à-dire la capacité d'un gouvernement/de l'Etat à soutenir les banques du pays, sur un facteur principal : le plafond des dépôts en monnaie locale. Si le fait de baser la probabilité de soutien des banques sur le plafond des dépôts en monnaie locale est justifié dans de nombreux cas - en prenant en compte la fourniture de liquidités à un nombre choisi d'institutions sur une courte période de temps - on surestime peut-être la capacité d'une banque centrale à soutenir les institutions financières en cas de crise bancaire se transformant en crise systémique et prolongée. Cette démarche est décrite dans le Commentaire spécial intitulé « La crise financière rapproche plus étroitement le risque de crédit des banques et les notations des titres de la dette publique dans les pays autres que Aaa », publié en mai 2009. Conformément aux directives de ce Commentaire, Moody's a changé la note du facteur de soutien systémique des banques marocaines et l'a fixé à Baa2 à partir du A3 assigné au plafond des dépôts en dirhams. La nouvelle note Baa2 de soutien systémique pour les banques marocaines se situe deux crans au-dessus du Ba1 qui est la notation des titres de la dette publique marocaine libellés en dirhams.

Note de dépôts en devises

La note Ba2/NP du CdM pour les dépôts en devises est affectée par le plafond des dépôts en devises fixé par les autorités marocaines.

Facteurs de notation

Crédit du Maroc

Facteurs de notation [1]	A	B	C	D	E	Score total	Evolution
Facteurs qualitatifs (70 %)						D	
Facteur: valeur d'enseigne						D	Amélioration
Parts de marché et durabilité			x				
Diversification géographique					x		
Stabilité des bénéfices				x			
Diversification des bénéfices [2]							
Facteur : Positionnement en termes de risques						D	Amélioration
Gouvernance de la banque [2]				x			
-Complexité de l'actionnariat et de l'organisation	--	--	--	--	--		
- Risque principal	--	--	--	--	--		
- Risque d'initié et de partie liée	--	--	--	--	--		
Contrôles et gestion du risque				x			
- Gestion du risque				x			
- Contrôles			x				
Transparence de l'information financière				x			
- Comparabilité globale				x			
- Fréquence et information en temps voulu				x			
- Qualité de l'information financière				x			
Concentration des risques de crédit	--	--	--	--	--		
- Concentration des emprunteurs	--	--	--	--	--		
- Concentration en termes de secteur	--	--	--	--	--		
Gestion des liquidités				x			
Appétit pour les risques de marché			x				
Facteur : Environnement opérationnel						D	Neutre
Stabilité économique			x				
Intégrité et corruption				x			
Système juridique					x		
Facteurs financiers (30 %)						C-	
Facteur : rentabilité						C+	Neutre
Résultat avant. provisions % actif moyen pondéré risques-Bâle I		2,47 %					
Résultat net % act. moy. pond. risq - Bâle I			1,09 %				
Facteur : Liquidité						C+	En baisse

(fonds investis sur le marché – actifs liquides) % actif total	- 11,86 %						
Gestion de la liquidité				x			
Facteur : suffisance des fonds propres						C	Neutre
Ratio Tier 1 (%) - Bâle I				5,97 %			
Fonds propres / - act. moy. pond. risq Bâle I		6,67 %					
Facteur : efficience						B	Neutre
Ratio d'exploitation		53,44 %					
Facteur : qualité des actifs						D	Neutre
Prêts douteux % total des prêts				5,00 %			
Prêts douteux % (fonds propres + réserves pour pertes sur prêts)				42,98 %			
Plus bas score combiné (9 %)						D	
Capacité à surmonter l'insolvabilité économique						Neutre	
Score total						D+	
Notation intrinsèque BFSR solidité financière						D	

[1] – Les tirets indiqués pour un facteur ou sous-facteur donné signifient que le score est fondé sur des informations qui ne sont pas dans le public [2] – Un score vierge pour la diversification des bénéfices ou la gouvernance de la banque signifie que le risque est neutre.